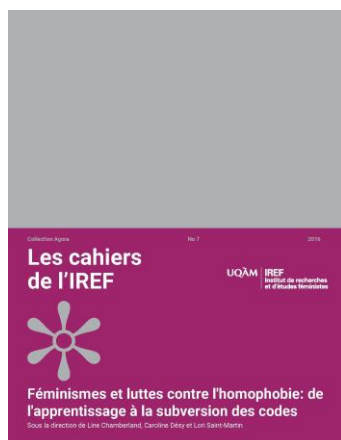




Cahiers de l'IREF – Collection Agora – Numéro 7

Féminismes et luttes contre l'homophobie: de l'apprentissage à la subversion des codes

Chamberland, Line, Caroline Désy et Lori Saint-Martin.

Mots clefs : 2000-2010; 2010+; amitiés; amour; arts; contemporain; désir; droit; études féministes; XXe siècle.

Pour citer cet article

Chamberland, Line, Caroline Désy et Lori Saint-Martin (dir.), 2016, *Féminismes et luttes contre l'homophobie: de l'apprentissage à la subversion des codes*, Cahier de l'IREF no 7. En ligne sur PréfiX, <https://revues.uqam.ca/prefix/numeros-cahier-iref/cahier-7/>.

ISSN 3110-9489

ISBN: 978-2-922045-47-5

Ce travail est sous une licence [CC BY-NC-ND 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).



Féminismes et luttes contre l'homophobie : de l'apprentissage à la subversion des codes

Sous la direction de Line Chamberland, Caroline Désy
et Lori Saint-Martin

Actes du colloque tenu à l'Acfas en mai 2014

Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal





La collection Agora des Cahiers de l'IREF est consacrée à la publication de rapports de recherche, d'actes de colloque et d'essais.

Les manuscrits publiés sont soumis à un comité de lecture.

Distribution: **Institut de recherches et d'études féministes**

Université du Québec à Montréal

Téléphone: 514 987-6587

Télécopieur: 514 987-6742

Courriel: iref@uqam.ca

Commande par Internet: www.iref.uqam.ca

Adresse postale:

Case postale 8888, Succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3P8

Canada

Adresse municipale:

Pavillon Hôtel-de-ville

210 Sainte-Catherine Est

Local VA-2200

Montréal (Québec) H2X 1L1

Institut de recherches et d'études féministes

Dépôt légal: 2^e trimestre 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN: 978-2-922045-47-5

Les textes publiés dans les Cahiers de l'IREF n'engagent que la responsabilité de leurs auteures.

Couverture: Service des communications, UQAM

Infographie: Claude Bergeron et son équipe





Table des matières

Présentation : Féminismes et luttes contre l'homophobie : de l'apprentissage à la subversion des codes	1
<i>Line Chamberland et Caroline Désy</i>	

« Toutes des lesbiennes ! » Antiféminisme et lesbophobie, une complicité à l'épreuve du temps	7
<i>Christine Bard</i>	

SECTION 1 :

Apprentissage des codes et socialisation

La portée de l'épithète « gai » : sujets interpellés, sujets touchés	25
<i>Janik Bastien-Charlebois</i>	

Expression de genre et démythification de l'homosexualité et de la bisexualité	37
<i>Amélie Charbonneau et Olivier Vallerand</i>	

Pour une approche matérialiste de l'identité sexuelle : la formation identitaire des adolescentes lesbiennes québécoises	45
<i>Christelle Lebreton</i>	

SECTION 2 :

Une solidarité à l'épreuve de la place publique

Injures homophobes : ordre et désordre hétéronormatifs	57
<i>Étienne Deshoulières</i>	

Analyse féministe et lutte contre l'homophobie : écueils et convergences possibles	69
<i>Rosine Horincq Detournay</i>	





Quelle solidarité pour les femmes allosexuelles réfugiées au Canada?	81
<i>Nathalie Ricard</i>	

Des <i>feminist sex wars</i> au matérialisme performatif: relecture de la pornographie et du BDSM	95
<i>Bruno Laprade</i>	

SECTION 3:

Subversion des codes

Sexualités lesbiennes alternatives en art contemporain: sadomasochisme lesbien et <i>strap-on dildo</i> dans les œuvres de Catherine Opie et Tejal Shah	109
<i>Sabrina Maiorano</i>	

Du lesbicide en images chez Maroh, Bechdel et Obom	119
<i>Dominique Bourque</i>	

Pour un imaginaire lesbophile	133
<i>Isabelle Boisclair</i>	

À propos des auteurs-es	139
-------------------------------	-----



Féminismes et luttes contre l'homophobie : de l'apprentissage à la subversion des codes

*Line Chamberland
Caroline Désy*

En 1903, à Berlin, Anna Rueling appelait le mouvement homosexuel et le mouvement des femmes à s'entraider puisque tous deux luttaienent pour la liberté et l'autodétermination individuelle. Plus d'un siècle plus tard, quelles convergences peut-on observer entre féminismes et luttes contre l'homophobie ? Sur le plan de la pensée, quels rapprochements contemporains peut-on établir entre le champ des études féministes et celui de la diversité sexuelle et de genre ? Comment s'articule l'intersection entre ces deux systèmes de différenciation hiérarchique que sont le sexisme et l'hétérosexisme ? Quels théories et concepts y circulent de manière transversale, et avec quelles redéfinitions ?

Ces questions ont guidé l'organisation du colloque « Féminismes et luttes contre l'homophobie : zones de convergence » tenu dans le cadre du congrès de l'ACFAS 2014 à l'Université Concordia, Montréal, le 16 mai 2014.

La réflexion a aussi tenu compte du concept central de genre, défini tantôt comme système de domination des hommes sur les femmes, tantôt comme identité ou expression de soi. Nous souhaitions également donner une tribune pour présenter des études empiriques montrant l'imbrication des processus de (re)production des normes de genre et de celles établissant la supériorité de l'hétérosexualité, de même que nous voulions savoir comment les luttes féministes pour déconstruire les stéréotypes de genre et les interventions contre l'homophobie s'arriment, ou non, sur le terrain. D'autres questions nous menaient à ce thème : assiste-t-on à une vague féministe qui intègre la diversité sexuelle ? La réciproque existe-t-elle du côté de la militance anti-homophobie (ou anti-LGBT-phobies) ? Sur le plan historique et sur celui des luttes, la lesbophobie présente dans la société et dans les groupes de femmes constitue-t-elle une donnée incontournable ou un ressort important de réflexion ? On n'a qu'à penser à l'imaginaire lesbophobe nourrissant les idées reçues sur les féministes comme leur décalage d'avec les normes esthétiques dominantes, leur comportement masculin, ou la violence « virile » de leurs protestations. Le colloque voulait stimuler les échanges autour de ces questions.

Tout en se constituant le plus souvent comme des champs spécifiques de recherche dans les cadres universitaires institutionnels, les études féministes et les études sur la diversité sexuelle et de genre se sont mutuellement alimentées sur le plan théorique. Alors que le dialogue entre les deux n'a pas toujours été exempt de tension, on voit aujourd'hui émerger des préoccupations communes. Ainsi d'un côté, la réflexion



sur l'entrecroisement des systèmes d'oppression et des luttes contre les diverses discriminations sociales occupe une place centrale dans les théories féministes contemporaines. De l'autre, le domaine des études gaies s'est élargi pour englober la diversité des orientations sexuelles (gai, lesbienne, bisexuel-le, dénominations auxquelles s'ajoutent désormais de nouvelles identités telles que pansexuel-le ou asexuel-le) et la pluralité des genres (transexuel-le, transgenre, *genderqueer*, etc.) – une transformation que résume bien sa désignation anglaise de *queer studies*. Dans les deux cas, on assiste à une pluralisation du sujet et à sa complexification par la prise en compte des rapports sociaux autres que ceux définissant chacun des deux champs à l'origine (sexe/genre et sexualité). Les emprunts conceptuels sont de plus en plus nombreux, ce qui occasionne également des déplacements et glissements sémantiques. Des rapprochements sont observables aussi sur le terrain des luttes sociales. Des alliances se sont nouées autour de certains enjeux (p. ex. la défense de droits comme l'accès au mariage pour tous) et de certains terrains d'intervention (p. ex. à l'école ou en milieu de travail, où la non-conformité aux normes de genre est source de stigmatisation et de discrimination). De plus, certaines formes d'activisme des nouvelles générations militantes incarnent une volonté de lier ces luttes dans les mobilisations collectives, plutôt que de prioriser l'une aux dépens de l'autre. Bref, ces convergences théoriques et politiques méritent une attention particulière.

La haine à deux têtes

Pour l'historienne Christine Bard, une convergence majeure entre féminisme et mouvement LGBT est celle d'avoir un ennemi commun : des adversaires qui se révèlent à la fois anti-féministes et lesbophobes/homophobes. Avant d'en décliner des exemples, Bard s'attarde sur les mots – anti-féminisme, lesbophobie, homophobie – pour en explorer les spécificités, mieux discerner leurs effets propres et conjugués lorsque l'un est instrumentalisé au service de l'autre. Ainsi en va-t-il du discours lesbophobe servant à dénigrer le féminisme et de la lesbophobie antiféministe ! L'exercice prévient les raccourcis, les biais, les omissions qui pourraient découler d'une assimilation trop rapide d'un terme à l'autre : les combats (politiques, culturels) ne peuvent pas être confondus, les rapprochements se font sur la base d'alliances toujours potentiellement conflictuelles, tant au sein des mouvements de lutte qu'entre eux. L'analyse historique doit donc les positionner les uns à l'égard des autres, autant dans leurs solidarités que dans leurs oppositions ou leur ignorance réciproque, ainsi que dans l'hostilité qu'ils déclenchent et qui mutualise parfois leurs résistances en tant que cible des mêmes adversaires. Bard poursuit en relatant des illustrations de cette « haine à deux têtes » depuis la fin du XIX^e siècle, tout en les contextualisant dans le cadre des luttes historiques en France, à travers les différentes vagues féministes, jusqu'à la récente opposition au « mariage pour tous », qui cristallise une virulente campagne anti-féministe et lgbt-phobe contre la soi-disant théorie du genre. Enfin, Bard décortique la rhétorique de ce discours de haine pour en relever les constantes ainsi que les convergences antiféministes et lesbophobes/homophobes : disqualification des militants-es, dénigrement des moyens d'action, accusation de communautarisme, allégation de prosélytisme auprès des enfants, reproche d'attiser la guerre des sexes et de dénaturiser la complémentarité hommes-femmes, au risque de ruiner l'ordre social... sans compter l'injection de racisme et de xénophobie. S'il importe de considérer sérieusement ces discours de haine et la façon dont ils s'attisent mutuellement, le fait d'avoir un ennemi commun ne suffit pas pour fonder les alliances, conclut Bard, s'il n'y a pas aussi reconnaissance des différences qui sont sources potentielles de division à l'intérieur de et entre les mouvements féministes et LGBT.

À la suite du texte de Christine Bard, présenté à l'origine comme conférence d'ouverture au colloque, les contributions ont été regroupées autour de trois thèmes qui sont autant de sections : Apprentissage des codes et socialisation ; Une solidarité à l'épreuve de la place publique ; Subversion des codes.



Apprentissage des codes et socialisation

La première section regroupe trois textes qui, chacun à leur manière, mettent en lumière le renforcement mutuel des normes de genre et de celles concernant la sexualité, apprises et intériorisées lors des processus de socialisation.

Janik Bastien Charlebois interroge la portée des épithètes péjoratives – telles que «gai», «tapette» – adressées aux garçons et aux hommes dont les comportements dérogent aux normes de la masculinité. À partir de ses propres travaux empiriques auprès de garçons adolescents, elle constate que ces termes sont sémantiquement associés à la faiblesse, aux comportements féminins, aux hommes gais et à la stupidité, et que leur usage social concourt à l'affirmation de la supériorité masculine, aux dépens des femmes et des hommes non hétérosexuels. L'auteure se livre également à une critique rigoureuse des thèses qui analysent les échanges de telles insultes entre pairs adolescents comme de simples mécanismes régulateurs du genre participant à la construction d'une masculinité normative, tout en niant ou en sous-estimant leurs implications homophobes et sexistes.

Les réflexions d'Amélie Charbonneau et Olivier Vallerand sur les pratiques d'intervention du GRIS-Montréal corroborent l'impossibilité concrète de délier expression de genre et homosexualité. S'appuyant à la fois sur les réactions des jeunes et des enseignants-es lors de témoignages livrés par des gais, lesbiennes, et bisexuels-les de tous âges devant des classes et sur une étude menée par l'organisme, les auteurs-es observent l'étroite imbrication des représentations du genre et de l'homosexualité : parmi les stéréotypes auxquels sont confrontés les intervenants-es, ceux qui assimilent l'homosexualité à une «inversion de genre» ressortent comme les plus fréquents chez les jeunes rencontrés, les plus tenaces et les plus déterminants sur le plan des attitudes homonégatives. D'où le défi de contrer les préjugés homophobes et rendre l'homosexualité plus acceptable sans pour autant renforcer les constructions normatives et sexistes du genre en projetant l'image rassurante d'un gai masculin, d'une lesbienne féminine, à l'exclusion de toute autre.

Christelle Lebreton s'intéresse à la formation identitaire des adolescentes lesbiennes à partir d'une perspective théorique articulant féminisme matérialiste et socialisation différentielle des sexes. L'occultation de l'homosexualité en milieu scolaire, et plus encore celle du lesbianisme, ainsi que les différentes formes de victimisation des filles qui ne se plient pas aux attentes normatives font partie du réseau de contraintes à l'hétérosexualité qui pèsent sur ces adolescentes. Mais la socialisation n'est pas qu'un processus coercitif. La pression hétéronormative qui complique, voire entrave, le processus identitaire des jeunes lesbiennes, résulte également de la socialisation aux exigences normatives de la féminité à travers les relations avec les pairs. L'apprentissage d'une culture de la féminité centrée sur la séduction des garçons et l'impératif de s'engager dans la romance hétérosexuelle font apparaître l'hétérosexualité comme seul modèle d'identification et principale source de gratification sociale ou de popularité parmi les filles.

Une solidarité à l'épreuve de la place publique

Contrairement à la précédente qui relevait des convergences, cette section met en relief les écarts, tensions et dissensions, passées et actuelles, au sein de et entre les champs féministes et LGBT/queer, sur les plans politique et théorique. Seul le premier texte fait exception.

S'inspirant des théories féministes, notamment des travaux de Judith Butler sur la performativité du langage, Étienne Deshoulières propose une réflexion approfondie sur les dispositifs visant à pénaliser l'injure homophobe tout en respectant la liberté d'expression, et cela, dans le contexte de la législation française et européenne. Selon sa perspective, la répression des injures homophobes s'avère centrale dans la lutte contre l'homophobie, parce que celles-ci en constituent la manifestation la plus courante selon les rapports de l'organisme français SOS-Homophobie et parce qu'elles réaffirment constamment l'infériorité de l'homosexualité. À ses yeux, ce combat est d'emblée féministe puisque cette forme de stigmatisation homophobe



reproduit la classification et la hiérarchisation des traits masculins et féminins, et concourt ainsi à l'infériorisation des femmes.

À partir de son ancrage comme thérapeute, activiste et chercheure, Rosine Horincq se montre peu optimiste quant aux possibilités de définir des zones de convergence entre luttes féministes et luttes LGBT/queer dans le contexte belge actuel. Elle identifie de nombreux obstacles à des alliances à l'intérieur de et entre ces deux mouvements : désaccords de fond sur des principes organisationnels, tels que la non-mixité hommes-femmes, ou autour des revendications politiques comme la gestation pour autrui ; sexisme et domination masculine, y compris dans les groupes LGBT/queer ; dilution des enjeux concernant les rapports sociaux de sexe et effacement de l'oppression des femmes lesbiennes et bi ; négation de certains acquis du féminisme tels que la critique de l'institution du mariage. Au-delà du discours de convenance sur l'intersectionnalité, est-il possible d'articuler les luttes des unes et des autres ? Le dialogue est-il même possible entre les approches queer et féministe ? L'auteure en doute.

Nathalie Ricard s'interroge elle aussi sur la solidarité envers les femmes « allosexuelles » (lesbiennes, bi, trans) qui cherchent refuge au Canada. S'appuyant sur une démarche ethnographique auprès d'organismes d'accueil des réfugiés-es LGBTQ, elle formule divers constats concernant les difficultés accrues pour ces femmes de quitter leur pays, en raison des charges familiales ou des exigences onéreuses des passeurs, de faire valoir leurs motifs de demande de refuge auprès des autorités canadiennes à cause d'une moins solide documentation concernant la répression du lesbianisme, par rapport à celle de l'homosexualité masculine, dans leurs pays d'origine. Pourtant, les femmes qu'elle a interviewées ont été exposées à diverses violences en tant qu'allosexuelles mais aussi en tant que femmes. Tout en jugeant l'approche intersectionnelle heuristique pour comprendre leur situation, Ricard constate une relative absence du féminisme, de la lesbophobie et de la biphobie dans les discours des réfugiés-es LGBTQ.

Tout en retraçant l'émergence des oppositions entre les courants queer et féministe radical aux États-Unis, notamment la division, au sein des mouvements féministe et lesbianiste féministe, entre les camps pro-sexe et anti-sexe dans les années 1980, Bruno Laprade plaide en faveur d'un rapprochement théorique qui se fonderait sur une approche matérialiste queer. Certes, les tensions autour de l'enjeu de la reconnaissance du « sujet politique légitime du féminisme » sont inévitables, comme le montre l'histoire des querelles des dernières décennies. Mais plutôt que de s'enliser dans des polarisations réductrices, une telle approche offrirait une voie et des outils pour surmonter les clivages épistémologiques et théoriques entre les perspectives matérialistes et post-modernes. Laprade en illustre la potentialité en se référant à des travaux récents sur la pornographie et sur le BDSM en France et aux États-Unis.

Subversion des codes

Les textes de cette dernière section se penchent sur des pratiques de création et de réception d'œuvres photographiques, graphiques et littéraires lesbiennes qui déstructurent et déstabilisent les représentations hétéropatriarcales.

Comment représenter visuellement la sexualité lesbienne dans une culture où le regard masculin (hétérosexuel et objectivant) est hégémonique ? Doit-on se résigner à ne pas le faire pour éviter toute récupération potentielle, au risque de perpétuer l'occultation du lesbianisme ou de priver le sujet lesbien de sa dimension sexuelle ? Sabrina Maiorano analyse finement deux œuvres photographiques, créées par les artistes lesbiennes Catherine Opie et Tejal Shah, qui représentent le désir lesbien tout en bousculant les schèmes de la féminité et de la sexualité hétéronormative. Par leur puissance visuelle, dont elle décortique les ressorts, par leur caractère extrême assumé, ces deux œuvres, conclut-elle, montrent la diversité au sein des cultures lesbiennes tout en contribuant significativement à l'histoire de l'art féministe et lesbien.



Après avoir passé en revue les rares études sur les représentations médiatiques des lesbiennes dans les dernières décennies, Dominique Bourque en déduit que celles-ci sont tantôt rendues conformes aux canons de la féminité, délestées de tout signe repérable qui les démarqueraient des modèles féminins, « délesbianisées », tantôt masculinisées, et conséquemment, marginalisées et dotées d'un statut social inférieur, lorsqu'elles résistent aux normes du régime hétérosexuel. Bourque qualifie ces représentations de « lesbicides », plutôt que lesbophobes, puisqu'elles participent à l'oblitération des lesbiennes, au même titre que d'autres mécanismes symboliques et matériels tels l'occultation du lesbianisme et le viol punitif. Dans un second temps, Bourque présente trois œuvres graphiques dont le fil narratif, d'inspiration autobiographique, donne à voir les affronts que subissent les lesbiennes, mais également leurs ressources (présence d'autres lesbiennes) et leurs résistances individuelles et collectives.

Dans son plaidoyer pour un imaginaire lesbophile, Isabelle Boisclair, après s'être positionnée comme « littéraire, hétérosexuelle et alliée », soutient que la lecture d'œuvres lesbiennes et de récits avec des personnages lesbiens est indispensable pour secouer les schèmes hétéronormatifs. Reprenant le concept de De Lauretis, Boisclair assimile la littérature à une technologie du genre, tout comme le cinéma et les autres productions culturelles, ayant le pouvoir de relayer ou de transformer les modèles identitaires de genre. Qu'il s'agisse de se mettre dans la peau de personnages « hétérodoxes », pour s'en rapprocher et les désengager ainsi de leur altérité, ou de se mettre à l'écoute des écrivaines lesbiennes, pour s'exposer à un autre point de vue, la démarche décentre, secoue, dénoue les liens imposés entre sexe/genre/désir, renouvelle l'imaginaire et par là, la représentation des possibles.

Les textes rassemblés dans ce cahier, offerts par des chercheurs-es émergents-es et d'expérience, issus de plusieurs disciplines, proposent de stimulantes réflexions sur les convergences et divergences entre luttes féministes et luttes contre l'homophobie, sans évidemment épuiser un si vaste questionnement. Ainsi, on n'y retrouve pas d'analyse empirique des rapprochements et tensions entre ces deux mouvements sociaux dans le contexte québécois contemporain, ni de discussions théoriques autour de concepts litigieux, tels celui de genre, dont les fondements épistémologiques se décalent selon que son usage s'insère dans une perspective féministe ou dans les revendications de droits individuels pour les personnes trans. Néanmoins, ces écrits ouvrent le dialogue et en réaffirment la possibilité, y compris lorsqu'ils nomment les hiatus entre ces deux champs. Nous espérons que la publication de ce cahier suscitera un désir de poursuivre cette conversation.







« Toutes des lesbiennes ! » Antiféminisme et lesbophobie, une complicité à l'épreuve du temps

Christine Bard

« Toutes des lesbiennes ! » Cette affirmation, à propos des féministes, qui ne l'a pas entendue ? C'est un véritable poncif de l'antiféminisme, auquel il n'est pas toujours aisé de répondre. Toutes, non... Quand même pas ! Beaucoup oui, enfin, cela dépend de quel féminisme on parle. Cela dépend aussi de quelle époque on parle. Lesbiennes, oui, enfin, cela dépend aussi de ce que l'on entend par là. Il y a des lesbiennes croyantes mais non pratiquantes, des lesbiennes théoriques, des lesbiennes qui préfèrent se dire homosexuelles, des homosexuelles qui ne se disent pas du tout, et il y a même des hétérosexuelles qui, ayant appris à dire, après l'expulsion hors de France de Daniel Cohn-Bendit en 1968 : « Nous sommes tous des juifs allemands », qui chantaient : « Nous sommes toutes des avortées / Nous sommes toutes des avorteuses / Nous sommes toutes des péripatéticiennes / Des lesbiennes et des mal baisées / Nous libèrerons la société / Nous libèrerons la sexualité » (Bernheim, 1983 : 54). Ce qui est sûr, c'est que dans le « toutes des lesbiennes ! », l'intention n'est pas bienveillante et qu'à l'évidence, la lesbophobie est un moyen de dénigrer le féminisme. Un antiféminisme lesbophobe donc. Ou une lesbophobie antiféministe ? Les dosages, instables, varient. Partir à la recherche de ces discours/de ces pratiques n'est pas simple. Il faut faire avec la dispersion, l'hétérogénéité, l'euphémisation dans des sources documentaires disparates et dispersées. Il faut aussi historiciser cette question et la confronter à la réalité qu'elle combat autant qu'au fantasme qu'elle construit.

S'outiller avec les mots : antiféminisme, lesbophobie

Je voudrais d'abord expliquer pourquoi il est utile de réfléchir à l'antiféminisme même s'il me semble que le public québécois a moins à en être convaincu que le public français. Le Québec a été confronté plus tôt et plus fort à un antiféminisme moderne, le masculinisme, et à la nécessité de le combattre et de l'analyser. Le niveau de conscience de l'antiféminisme, surtout après la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal, y est très élevé. Et pourtant, il semble que les féministes, en particulier en France, ont peine à prendre en compte l'antiféminisme dans leur stratégie. Le travail de veille militant existe, bien sûr¹, mais les intellectuels-les s'y intéressent peu. Depuis les journées d'études et le colloque que j'avais organisés à l'Université d'Angers entre 1996 et 1998, publiés en 1999 sous le titre *Un siècle d'antiféminisme*, il n'y a eu que très peu de publications sur cette thématique hormis le travail de Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri sur le mouvement

1. La revue *Prochoix* joue un rôle important, de même que le Planning familial.



masculiniste au Québec, en 2008 et, en 2012, un *Cahiers du genre* conjoint à *Recherches féministes* sur *Les antiféminismes*. C'est très insuffisant si l'on veut identifier et cartographier les renouvellements actuels, réviser le logiciel interprétatif, s'entendre sur des définitions partagées.

Le temps présent, en effet, soulève de multiples questions, dont celle, classique pour l'histoire, des permanences et des changements. Entre surprise et sidération, on observe ici la remise en cause du droit à l'avortement, ailleurs de fortes mobilisations contre le mariage entre personnes de même sexe. Plusieurs mouvements d'extrême droite en Europe sont aujourd'hui portés par des femmes et non par des hommes. En France, la Manif pour tous a eu pour porte-paroles deux femmes : l'improbable Frigide Barjot et la très logique catholique traditionaliste Ludvine de la Rochère, chargée de la communication de la Conférence des évêques de France puis de la Fondation Jérôme Lejeune, l'une des principales associations du mouvement dit pro-vie. Parmi les hommes en position de pouvoir à l'extrême droite, plusieurs sont des homosexuels notoires. Le vote homosexuel n'a plus rien de spécifique : les gais-es votent pour le Front national autant que les hétérosexuels-les. Il n'y a ni « grâce de la naissance »² en tant qu'homme ou femme dans le choix des idées de progrès, de tolérance, d'égalité des droits, ni grâce de l'orientation sexuelle.

L'identification de l'antiféminisme donne en réalité du fil à retordre. D'abord, parce que le déni est souvent présent. En tout cas l'euphémisme, ce qui représente d'ailleurs une sorte d'hommage indirect pour le féminisme. Mais aussi parce qu'au sein même de la nébuleuse féministe, les unes sont souvent les antiféministes des autres sur un continuum allant des positions modérées aux positions radicales. La disparité des positions féministes sur des questions importantes rend très complexe le choix des identifiants du féminisme. Nous le ressentons beaucoup aujourd'hui, mais à vrai dire, le féminisme a toujours été pris dans l'hétéronomie en ce sens qu'il trouve hors de lui-même des étayages philosophiques, idéologiques, politiques.

Entre féminismes donc, la distance est parfois abyssale. Prenons les exemples, pour la première vague en France, de Marguerite de Witt-Schlumberger (1853-1924) et de Madeleine Pelletier (1874-1939)³. La première, philanthrope protestante, est aussi une féministe d'importance puisqu'elle présida l'Union française pour le suffrage des femmes et occupa le poste de vice-présidente au niveau international de l'association. Mais elle est aussi une nataliste très impliquée et reconnue (elle fut membre du Conseil supérieur de la natalité), ce qui l'amena à dénoncer la « stérilité volontaire » et à réclamer la répression du « crime » d'avortement. Ses efforts ont contribué au vote de la loi de 1920 qui renforce la pénalisation de l'avortement. Selon elle, la survie de la « race » française affaiblie par la Première Guerre mondiale est en jeu. Elle a publié une brochure au titre assez saisissant : *Mères de la patrie ou traîtres à la patrie* (1919). De son côté, Madeleine Pelletier, néo-malthusienne, libre-penseuse, est la première féministe à défendre le droit à l'avortement, qu'elle pratique clandestinement : elle sera finalement dénoncée et placée dans un asile où elle mourra dans une détresse absolue. Elle défend la contraception et milite à la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle. La première était mère de six enfants. La seconde revendiquait d'être restée vierge par refus de l'asservissement.

L'antiféminisme est, bien sûr, aussi présent dans les mouvements alliés du féminisme : il transcende les clivages politiques, cela a souvent été dit même si le socle réactionnaire doit rester un repère. Au nom du respect de la Nature, des écologistes vont ainsi s'opposer à la contraception, que l'on peut bien retenir comme un identifiant du féminisme⁴. Tirant profit de la connotation progressiste de l'écologie, les manifestants

2. C'est l'historienne allemande Karin Windaus-Walser qui a utilisé cette expression pour critiquer le penchant de ses contemporaines historiennes féministes allemandes à laver les femmes de toute implication dans le nazisme parce qu'elles étaient « dominées » par les hommes. Voir « La "grâce de la naissance féminine" : un bilan » (Kandel, 2004 : 225-235).
3. Exemples tirés de ma thèse : *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940* (1995).
4. En mai 2014, le leader paysan anti-OGM José Bové, tête de liste pour les Verts aux élections européennes, s'est déclaré hostile à la procréation médicalement assistée, défendue par son propre parti, par les féministes et par le mouvement LGBT. Il le fait au nom du refus de l'instrumentalisation du vivant sans distinguer parmi les usagères les hétérosexuelles des homosexuelles.



contre le mariage pour tous vont s'approprier, par exemple, le concept d'«écologie humaine»⁵, opérant ainsi un brouillage sémantique redoutable.

«Les outils du maître ne démoliront jamais la maison du maître», écrivait la poétesse et militante du *black feminism* Audre Lorde (2003 : 119). On n'analyse pas non plus la maison avec ses outils. Il faut en forger de nouveaux. C'est pourquoi l'invention féministe de la notion de lesbophobie est fondamentale. Il aura fallu attendre les années 1990 pour mettre en évidence, grâce à un seul mot, ce qu'a de spécifique l'homophobie visant les femmes (le terme homophobie n'était alors pas bien vieux : il apparaît, traduit en français de l'anglais, en 1975). En France, c'est la Coordination lesbienne qui lance le mot⁶. L'existence même de cette organisation indique le besoin d'autonomie pour la cause lesbienne, entre alliances et conflits avec, d'une part, le mouvement aujourd'hui dit LGBT et, d'autre part, le mouvement féministe. Pendant longtemps, très longtemps, il n'y eut pas de mot pour décrire simplement et précisément l'hostilité à l'égard des lesbiennes. Bien sûr, l'usage du terme «homophobie» reste utile pour tout ce qui relève du sort commun des homosexuels. Mais la lesbophobie rappelle que le sexe et le genre créent un clivage, produit d'une longue histoire. Les lesbiennes sont doublement victimes de discriminations : comme femmes et comme lesbiennes⁷. Leur histoire s'inscrit pleinement dans tout ce qui a été déjà bien repéré pour l'histoire des femmes en général : inégalité, discriminations, pression hétérosexuelle forte, restriction des libertés, de l'autonomie, etc. L'usage hétérosexuel de l'érotisme lesbien est une spécificité, sans équivalent du côté masculin. Mais le plus frappant est certainement le silence, la discrétion, l'invisibilité qui sont, pour les lesbiennes, des ingrédients de la répression spécifique qu'elles subissent.

Ce silence prend fin au début des années 1970. Comme l'indique le titre d'un tract «historique» que distribuent des lesbiennes lors des Journées de dénonciation des crimes contre les femmes qui ont lieu à Paris les 14-15 mai 1972 : «Femmes qui refusons les rôles d'épouse et de mère, l'heure est venue, du fond du silence il nous faut parler» (Picq, 2011 : 183). Et elles prennent effectivement la parole, demandant aux homosexuelles présentes dans la salle de monter à la tribune. Cela suppose d'assumer une différence entre femmes à une époque où le mouvement se voulait encore fusionnel⁸. Mais il apparaît nécessaire déjà de déchirer les illusions du «nous les femmes», parfois ressenti comme une forme déguisée et très performante de lesbophobie.

La négation de l'existence lesbienne remonte à fort loin. Dans l'Antiquité, les sources sont plus que minimalistes⁹. Les mots manquent et, quand ils existent, ils sont rarement employés. Le contraste est grand avec la présence culturelle de la pédérastie. L'homosexualité féminine, comportement hors-norme, est pour l'essentiel commentée par des astrologues qui expliquent par l'influence des astres le dérèglement des tribades. Les auteurs latins de l'époque impériale décrivent un spectacle monstrueux et étonnant, coupé de toute réalité.

Cette inexistence se retrouve, on le sait, dans bien des États qui ne répriment que l'homosexualité masculine. Un projet de pénalisation du lesbianisme sera abandonné au Royaume-Uni dans les années 1920 par peur de faire de la publicité indirecte pour cette «déviance». En Allemagne, le paragraphe 175 du Code pénal ne concerne que les hommes. Durci sous le III^e Reich, il conduit de nombreux homosexuels dans les camps

5. Le Courant pour une écologie humaine a été lancé en mars 2013 par Tugdual Derville (militant Pro-Vie, anti-Pacs, très actif dans la Manif pour tous), Gilles Hériard-Dubreuil et Pierre-Yves Gomez.
6. Voir l'article de la présidente de la CLF, Raymonde Gérard, «Lesbophobie», dans *Dictionnaire de l'homophobie*, sous la dir. de Louis-Georges Tin (2003).
7. Voir par exemple Stéphanie Arc (2006).
8. Voir Christine Bard (2004) : «Le lesbianisme comme construction politique». Sur ce sujet, une thèse est en cours : Ilana Eloit (LES, Londres).
9. Voir les travaux de Sandra Boehringer, notamment sa thèse : *L'Homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine* (2007).



avec un triangle rose¹⁰. La répression du lesbianisme ne prend pas les mêmes formes. L'invisibilité, multi-forme, alimentera au sein du mouvement LGBT des tensions sur la reproduction des rapports sociaux de sexe. Comment ne pas éprouver alors le sentiment d'être doublement minorisée dans la minorité : minorité parmi les homosexuels-les, minorité parmi les femmes, groupe majoritaire mais minorisé ? Minorité parmi les homosexuels-les, semble-t-il, si l'on se fie aux grandes enquêtes sur les pratiques sexuelles ou si l'on se réfère aux chiffres récents sur le mariage entre personnes de même sexe. Ce déséquilibre est généralement expliqué par la contrainte à l'hétérosexualité, plus forte pour les femmes, qui ont tendance également à rechercher la protection dans la discrétion et l'invisibilité sociales.

La minorité dans la minorité est évidemment exposée à des complexes et peut se laisser, dans son expression militante, entraîner dans une sorte de « concurrence des victimes » (Chaumont : 1997). Les sociétés contemporaines accordent une place plus importante qu'autrefois aux victimes d'une manière générale. Les luttes féministes contre les violences masculines y ont contribué ; cette ambiance militante s'éloigne de l'atmosphère libertaire hédoniste et utopiste qui était celle des débuts du Mouvement de libération des femmes (MLF) et du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR), juste après Mai 68. La discrimination est devenue une catégorie essentielle de l'action militante concernant le sexe et l'orientation sexuelle. De même que la prévention des « phobies » : n'oublions pas que l'invention lexicale de la lesbophobie correspond à la multiplication des néologismes construits à partir de « phobie ».

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'invention du concept de lesbophobie. L'utilisation de ce précieux outil – heuristique – n'exclut pas l'usage du terme dont il est issu : homophobie. Au-delà des différences entre lesbiennes, gais et trans, il existe bien une haine homophobe indistincte et une haine visant spécialement les gais ou spécialement les trans qui a un impact sur la cause des femmes et la cause lesbienne. Que cette indistinction dans le terme homophobie soit en réalité androcentrée ne peut nous surprendre. C'est l'ordre genré du monde et de nos représentations qui en est responsable. Par ailleurs, les gais sont visés par une haine spécifique visant à les punir d'être des hommes qui sortent de la masculinité hégémonique. De ne pas être de vrais hommes. D'avoir des pratiques féminisantes.

Il serait aussi regrettable de ne pas mesurer la place prise par la transphobie. Ainsi, la campagne actuelle contre la « théorie du genre » en France ne vise pas principalement les études sur le genre et celles et ceux qui les mènent et les transmettent. Elle concerne la possibilité de changer d'identité de genre. « Voulez-vous que votre fils devienne une fille ? », résume un tract distribué en 2013 contre les actions d'éducation non-sexistes. Que cette campagne commence alors que les questions trans sont à l'agenda politique dans de nombreux pays, dont certains viennent de reconnaître le droit à la non-déclaration du sexe, n'est pas un hasard.

S'il faut bien tenir compte des critiques féministes adressées au terme « homophobie », bien synthétisées par Line Chamberland et Christelle Lebreton, conseillant l'emploi d'« hétérosexisme » (Chamberland, Lebreton, 2012), il paraît toujours nécessaire de nommer la haine visant l'homosexualité en général. De ce sort commun témoigne par exemple le mot « homosexualisme » pour désigner de manière péjorative une manière « homosexuelle » de voir l'humain et le monde qui correspondrait à une « anthropologie » fondée sur la production de soi, l'hédonisme, la « culture de mort ».

Une traversée diachronique de la haine à deux têtes

Cette haine procède du fantasme du dominant craignant de voir sa domination menacée. Ce qui est logique, et, en même temps, pendant plusieurs siècles, improbable. De l'antiféminisme il est dit souvent qu'il est une

10. Voir, entre autres, Régis Schlagdenhaussen (2011).



«réaction»¹¹. Précisons qu'il s'agit d'une réaction par *anticipation*. Le féminisme n'existe pas à Athènes quand Aristophane imagine la grève des femmes. Les Amazones ont tout du mythe. Il n'y a aucune guerre des sexes en vue quand les humoristes du ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles imaginent un monde à l'envers rendu chaotique par la prise du pouvoir des femmes. Il n'y a aucune citoyenne révolutionnaire en pantalon quand Amar, au nom du Comité de salut public, prend le prétexte de ce pantalon imaginaire pour fermer les clubs de femmes en 1793. Il n'y a aucune Vésuvienne en activité dans le Paris révolutionnaire de 1848. L'antiféminisme a précédé le féminisme¹². L'imagination précède le réel, d'une façon récurrente et troublante¹³.

L'insurrection féministe ainsi *imaginée* dans la longue durée repose sur des femmes entre elles, défiant l'autorité masculine, se suffisant à elles-mêmes, accédant à une activité dans la sphère publique, ce qui en soi a une connotation virile, les femmes étant plutôt désirées passives dans la sphère privée. Leur homosocialité suggère l'homosexualité. Le ton de ces discours – comédies, articles humoristiques, caricatures, etc. – n'est pas nécessairement violent. Il se veut souvent amusé et amusant.

On ne peut en dire autant de la veine misogyne qui traverse la culture occidentale depuis des siècles. La lesbienne y tient le rôle de l'hyperfemme, intensifiant tous les travers de son sexe. Le texte lesbophobe le plus ancien, en langue française, conservé à Angers, date du ^{xii}^e siècle¹⁴. Le *Livre des manières*, œuvre d'Étienne de Fougères, évêque de Rennes, très proche du pouvoir (Henri II de Plantagenêt), s'attaque aux femmes infidèles qui séduisent les jeunes gens et les serviteurs et s'adonnent à des relations entre femmes. Ce texte, qui rompt le silence à propos des pratiques saphiques, alors que la littérature et la poésie du Moyen Âge n'ignorent pas les sodomites, animalise les femmes, sexe perfide, et appelle à lancer les chiens contre cette «volaille» aux pratiques contre-nature, à leur jeter pierres et bâtons, à les rouer de coups avant de les tuer. Ces appels au meurtre sont banals dans la culture hétérosexiste. Au ^{xix}^e siècle, ils sont encore courants. Proudhon l'anarchiste est connu pour la violence misogyne de ses menaces à propos des «femmes insoumises» : un qualificatif qui rassemble à la fois les émancipées et les homosexuelles échappant au contrôle masculin.

Nous avons donc affaire, pendant longtemps, à une créature de fiction que l'on pourrait appeler *lesboféministe*. Elle hante l'imaginaire des poètes, des essayistes, des moralistes, des hommes d'Église, des scientifiques, des peintres, des humoristes... Fatale (pour les hommes, pour elle-même), elle est dangereuse, dominatrice, castratrice, écrasante, géante, engloutissante¹⁵... Hyperféminine, parée, bijoutée, elle séduit avec ses courbes, sa chevelure, armée de tous les sortilèges du féminin.

Fin ^{xix}^e siècle, le discours psychiatrique cerne la dangerosité de la lesbienne, hypersexuelle, hyposexuelle, stérile. Hypersexualité : la femme homosexuelle est par nécessité active, tandis que la femme hétérosexuelle se doit d'être passive. Elle est souvent assimilée à la prostituée. La femme homosexuelle est aussi l'inverse : hyposexuelle dans une société qui définit la sexualité par le coït avec pénétration du membre viril, la sexualité entre femmes semble ne pas pouvoir exister. Enfin, elle est stérile, dans une société marquée par des prescriptions religieuses qui considèrent la reproduction comme la seule fin de la sexualité. Or cette stérilité angoisse à partir de la fin du ^{xix}^e siècle, quand la peur de la «dénatalité» alimente celle de la dégénérescence.

11. L'introduction d'Anne-Marie Devreux et de Diane Lamoureux aux *Cahiers du genre / Recherches féministes* sur *Les antiféminismes* commence par cette phrase : «L'antiféminisme est une réaction» (n° 52, 2012).

12. C'est la conclusion que je tire de mes recherches sur l'inversion des rôles, pratiques et symboles sexués, en particulier dans *Une histoire politique du pantalon* (2015).

13. Troublante au point que des historiens-nes du féminisme se sont laissés piéger par ces sources de politique-fiction, prises pour argent comptant.

14. Ce manuscrit unique est conservé à la bibliothèque municipale d'Angers : le passage lesbophobe concerne les strophes 244 à 282. Il a été repéré et étudié par Frédérique Le Nan (Université d'Angers), que je remercie pour toutes les informations qu'elle m'a communiquées sur cette trouvaille, qu'elle a présentée à la journée d'étude «Injures sexistes et LGBTphobes» du 14 novembre 2014 à l'Université d'Angers.

15. Sur une éruption spectaculaire dans la littérature dite fin-de-siècle, voir Mireille Dottin-Orsini, 1993.



L'essor conjoint du féminisme, de l'émancipation sociale des femmes et de la visibilité homosexuelle, à travers, par exemple, l'explosion de discours sur le 3^e sexe, est un phénomène remarqué (Murat, 2006). L'anti-féminisme prend appui sur la stigmatisation de l'homosexualité pour dénoncer les féministes. Les féministes de cette époque abordent peu les réalités homosexuelles et affichent généralement une hétérosexualité rassurante pour l'opinion publique. La cause féministe ne sert alors la cause homosexuelle que très indirectement.

Entrons maintenant dans une deuxième phase de l'histoire de la haine à deux têtes : celle qui s'attaque à un féminisme devenu un véritable mouvement avec ses associations, ses journaux, ses militantes et ses militants, ses icônes... À partir du dernier tiers du xix^e siècle, donc. Le féminisme devient un enjeu politique clivant. Pour les uns, c'est un des ingrédients de la modernisation et de la démocratisation. Pour les autres, un danger, une aberration, une folie. Le statut de l'homosexualité change également. Très visible dans la littérature, sur la scène culturelle d'une manière générale. Très visible aussi dans les publications des psychiatres et des sexologues, qui en font une perversion. L'invention du terme « homosexuel » peut dater le début d'un militantisme gai, une cause que défend particulièrement Magnus Hirschfeld, en Allemagne, mais peu relayée en France (Tamagne, 2000). Dans le féminisme français, c'est le silence total sur l'homosexualité féminine. D'où l'intérêt du *Deuxième Sexe* de Beauvoir (1949), qui consacre un chapitre entier à la lesbienne, celui qui fera le plus scandale¹⁶. On est aujourd'hui sensible à certains propos lesbophobes de Beauvoir sur l'homosexualité comme refus de l'altérité, enfermement, mutilation, immanence, d'autant plus que les publications posthumes ont montré qu'elle n'avait pas assumé publiquement ses relations homosexuelles. Mais on doit aussi reconnaître que dans ces pages contradictoires, elle affirme aussi que le lesbianisme est un choix de vie légitime, égalitaire, propice à la réalisation de soi-même.

Le silence du féminisme français sur l'homosexualité est assourdissant. À peine est-il brisé par la condamnation morale de la garçonne, « type social » de la jeune fille sexuellement affranchie, symptôme d'années « folles » au point de faire l'apologie de l'inversion des genres. Les féministes condamnent cette figure popularisée par le roman de Victor Margueritte, qui provoque un scandale énorme en 1922 (Bard, 1998).

De leur côté, les antiféministes ne se gênent pas pour procéder à des amalgames et désigner comme féministes toutes sortes de personnalités féminines sulfureuses. Ce commentaire haineux de Théodore Joran sur la poétesse Renée Vivien en 1908 est un exemple parmi d'autres :

Le féminisme, qui était au début la monomanie de l'égalité, est devenu l'apologie de l'instinct bestial. Il exhale une odeur équivoque de luxure. L'une de nos plus éhontées féministes, une certaine Renée Vivien, ne s'est-elle pas faite, dans un livre de mauvais vers, que les femmes riment dans leurs moments éperdus, la prêtresse moderne des « amours lesbiennes » ? Cette Sapho mêle sans cesse à son « lyrisme » des déclarations féministes (Joran, 1908 : 27).

Le milieu saphique parisien autour de Natalie Clifford Barney a alors peu de liens avec les féministes, qui partagent les convictions lesbophobes de leur temps, quand elles se risquent à se prononcer sur un sujet aussi délicat. En 1923 par exemple, Marguerite Guépet évoque ces « femmes dénaturées et gangrénées par un mauvais milieu qui n'engagent pas toute la féminité » (Bard, 1995 : 197). Mais il est vrai que l'expression littéraire et artistique d'un certain nombre de femmes assumant leur homosexualité, à la Belle Époque ou dans les années 1920, porte des messages féministes, en tout cas interprétés comme tels. Femmes sans hommes. Femmes indépendantes. Femmes ne se définissant pas par la maternité. Femmes actives dans le désir et le plaisir. Femmes défiant la morale et l'ordre établis. Ce type de femmes pourrait effectivement personifier le féminisme, alors même que ce dernier ne se reconnaît pas en elles et qu'elles ne se reconnaissent pas en lui. Avant Mai 68, l'homosexualité mondaine se situe plutôt à droite. On peut accepter son homosexualité et l'assumer publiquement sans pour autant vouloir changer l'ordre social. L'identification au modèle viril le plus viriloïde explique en partie l'engagement nazi de la lesbienne la plus populaire de

16. Voir, par exemple, *Cinquantenaire du Deuxième sexe* (Delphy et Chaperon, 2002).



l'entre-deux-guerres en France, la sportive Violette Morris. À l'inverse, l'artiste surréaliste Claude Cahun, pionnière de l'autoportrait transgenre, s'engage dans l'antifascisme, puis dans la résistance.

Nous entrons dans une troisième phase après Mai 68, avec, côte à côte, un mouvement féministe radical, le MLF, né en 1970, et un mouvement de libération homosexuel, le FHAR – Front homosexuel d'action révolutionnaire – constitué en 1971. Et à l'interface: des lesbiennes. Alors que des militantes vendent le «menstruel» féministe *Le Torchon brûle*, un passant s'exclame «Tiens, les gouines rouges!»¹⁷. C'est cette remarque ironique qui inspire le nom du premier groupe féministe et lesbien, créé en France en 1971: les Gouines rouges.

Le fantasme antiféministe lesbophobe trouve désormais un point d'appui dans la réalité avec l'existence d'un féminisme radical et d'une visibilité lesbienne militante (Bard, 2004). Entre les femmes et les homosexuels-les des deux sexes, la proximité est grande: synchronie des luttes, répertoire d'action proche (importance de l'humour et du retournement du stigmate), liberté de disposer de son corps et de choisir sa sexualité.

L'intensité de la mobilisation accroît-elle l'opposition? Selon Didier Eribon, «la répression de l'homosexualité a historiquement nourri la détermination de l'exprimer» (Eribon, 1999: 19) et, ajoute Louis-Georges Tin, «à son tour, la détermination de l'exprimer a historiquement renforcé le désir de réprimer l'homosexualité» (Tin, 2000: 9). L'hostilité à deux têtes s'exprime de manière diffuse. Des groupes spécialisés se créent, en s'adaptant à l'agenda politique. 1971: c'est la création de l'association française anti-avortement *Laissez-les-vivre*, présidé par le professeur Jérôme Lejeune. En 1979, pour la confirmation de la loi Veil, en 1982, pour le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), des manifestations rassemblent 40 à 50 000 personnes. En 1987, le mouvement pro-vie est relancé avec des commandos contre les cliniques où sont pratiquées les IVG, jusqu'à la création du délit d'entrave à IVG en 1993. Nous sommes alors en plein *backlash* et l'antiféminisme sort à découvert. Le mouvement lesbien, lui, s'autonomise.

Au tournant des années 2000, une troisième vague féministe se forme. Elle dénonce d'emblée l'hétérosexisme et s'approprie la pensée queer, les revendications des lesbiennes, gays, bisexuels-les et trans (LGBT), le concept de genre. C'est autour de deux enjeux d'égalité que se cristallise l'homophobie dans les années suivantes: le débat sur le pacte civil de solidarité (PACS), adopté en 1999, puis le mariage pour tous, adopté en 2013. Distinguer dans ces débats la gaïphobie de la lesbophobie paraît difficile, mais, chose certaine, on retrouve l'habituelle survisibilité masculine. L'antiféminisme y est bien présent, par exemple sous la forme d'un groupe appelé les Antigones, qui s'oppose aux Femen, guerrières féministes qui viennent perturber les défilés de la Manif pour tous. Des Hommen singent les Femen, torsos nus mais visages masqués dans les manifestations. Enfin, les «pères perchés», «papas grimpeurs», «pères en colère» – des divorcés réclamant la garde de leurs enfants, se postant en haut de grues ou sur le toit de bâtiments – introduisent en France un discours masculiniste jusque-là peu présent. Simultanément à l'opposition au mariage des homosexuels-les apparaît une campagne très forte contre la «théorie du genre» qui cumule l'antiféminisme, l'homophobie, la transphobie et l'opposition au gouvernement socialiste¹⁸.

Aujourd'hui, le discours antiféministe-lesbophobe, comme à l'époque de la première vague féministe, s'appuie sur les forces réactionnaires traditionnellement à droite, à l'extrême droite, dans l'Église catholique. Ses références intellectuelles ne sont pas spécialement en position de force institutionnelle, à l'exception du juriste spécialiste de la filiation Pierre Legendre. Mais est-ce un problème pour ceux qui placent l'université et la recherche en sciences humaines et sociales dans le système à combattre? Et puis dans le monde étudiant intervient l'Union Nationale Inter-universitaire (UNI). Un observatoire de la théorie du genre demande

17. Entretien de l'auteure avec Christine Delphy, 1^{er} février 2001.

18. Voir par exemple, Laure Bereni et Mathieu Trachman (2014).



l'exclusion de l'université des enseignants-es et chercheurs-es spécialistes du genre. Parmi les opposants au mariage pour tous et à la théorie du genre, les jeunes sont nombreux. L'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* fait sa couverture le 13 février 2014 avec le titre « Génération réac ». Or on remarque la perte d'influence chez les jeunes des références intellectuelles de leurs aînés. De plus, dans la famille conservatrice, les capitaux intellectuels du domaine des « sciences humaines et sociales » ne sont pas valorisés. Internet et la télévision sont des caisses de résonance « modernes » pour des idées qui, elles, n'ont rien de nouveau.

Une rhétorique inoxydable

La rhétorique de la haine bicéphale défie le temps qui passe, même si, à la marge, elle est renforcée par des arguments exogènes à la pensée traditionaliste réactionnaire. On distinguera ici la critique du mouvement, de ses protagonistes, de ses méthodes d'une part, et la critique de sa pensée et de ses objectifs d'autre part. On s'appuiera principalement sur trois personnalités ayant une grande audience médiatique, mais représentant des sensibilités différentes : Alain Soral, Eric Zemmour et Michel Schneider. Le premier, ex-communiste, antisémite, se définit aujourd'hui comme national-socialiste. Il a publié en 1999 *Vers la féminisation ? Démontage d'un complot antidémocratique*, réédité en 2007 avec un autre sous-titre : *Pour comprendre l'arrivée des femmes au pouvoir*. Le second, journaliste, réactionnaire, déplore, d'essai en essai, le déclin d'une France en perte d'identité livrée aux femmes, aux homosexuels-les et aux immigrés-es. Il a publié en 2006 *Le Premier sexe*. Le troisième, ancien haut fonctionnaire, écrivain et psychanalyste, fustige la « confusion des sexes », titre d'un de ses ouvrages, paru en 2007.

La disqualification de la cause passe depuis longtemps par celle des moyens militants qu'elle se donne, ou plutôt qu'on lui prête : la méconnaissance est grande et l'imagination s'emporte souvent. À l'époque de la première vague, en l'absence de militantisme homosexuel, l'importance du féminisme est soit minorée, soit exagérée. Le féminisme prétend être représentatif des femmes mais ne l'est pas : il compte peu de militantes. Les hommes qui rejoignent le mouvement dans les groupes mixtes, voire masculins, comme la Ligue des électeurs pour le vote des femmes, sont encore moins représentatifs. La pathologisation du féminisme impacte l'image de ses protagonistes. Madeleine Pelletier, déjà évoquée, mériterait, selon Théodore Joran, d'être internée en prison ou dans un asile où elle pourrait « tout à son aise caresser son rêve de chienne universelle » (Joran, 1908)¹⁹. L'écart à la norme est folie, danger dont il faut protéger la société. La lesbophobie, fin xix^e siècle, était déjà une manière de dépeindre un féminisme immoral et décadent.

Plus que d'autres mouvements, le mouvement féministe est stigmatisé à travers l'image donnée de ses militantes qui, laides et desséchées, découragent l'amour (hétérosexuel). À cette force souvent jugée dérisoire – des troupes maigres, concentrées dans les beaux quartiers de Paris – on prête en même temps une influence extraordinaire. Une toute puissance louche qui suppose des accointances avec d'autres forces elles aussi suspectes : les francs-maçons, les juifs, les protestants, etc. Ces éléments déjà posés au xix^e siècle survivent jusqu'à nos jours. Véhiculés par l'extrême droite et le clergé catholique pendant des décennies, ils ont marqué la conscience collective et ont eu leur heure de gloire avec le maréchal Pétain pendant la période de la Collaboration. L'emploi par le Vatican du terme « lobby », largement repris aujourd'hui, parfois « innocemment », représente une victoire lexicale et symbolique pour les opposants à l'égalité des droits. L'évocation d'un lobby féministe, gai et lesbien ne peut que renvoyer dans l'imaginaire à des mythes entretenus par l'extrême droite sur les forces occultes qui mènent le monde, derrière les apparences de la vie démocratique. Le lobby est par nature illégitime. C'est une désignation illégitimante.

Pour Alain Soral, il y a même une mise en abyme du complot puisque, selon lui, le féminisme associé à ses alliés LGBT est manipulé ; il est le jouet de l'oligarchie. Sa thèse est celle d'un « démontage d'un complot

19. Cité par Christine Bard (1992 : 7).



antidémocratique»: ici la misogynie s'invite. La femme étant par définition «l'être du désintérêt politique» (littéralement un homme sans vision collective d'avenir), l'oligarchie a choisi d'en faire le relais privilégié de son pouvoir. D'où la parité: la féminisation du pouvoir traduit selon Soral le recul de la démocratie.

L'autre mot-clé du lexique de la dénonciation est «communautarisme», qu'il faut comprendre dans le contexte républicain français où l'universalisme est la référence politique dominante, l'expression de «communautés» n'y ayant en principe pas sa place. L'épouvantail communautariste jouant sur des réflexes toujours vifs d'anglophobie et d'américanophobie est présent à gauche comme à droite, ce qui en fait une invective un peu floue mais efficace, dans le sens où elle a un goût d'évidence. Le communautarisme consiste à préférer le même, voire à construire toutes ses relations sociales avec le même: il donne une forme idéale à une cause elle-même considérée comme un refus de l'altérité (de l'altérité de genre pour les féministes et pour les homosexuels-les; haine des hommes, androphobie des féministes).

Mais un problème sociologique surgit: «les femmes», ou «les homosexuels-les», est-ce des «communautés»? On sent bien qu'il faut dire oui pour que l'accusation tienne même si le bon sens se rebelle. La moitié de l'humanité peut-elle faire communauté? Non, alors, on y revient, le féminisme est réduit à l'expression d'une fraction socioculturelle moderniste, atypique, privilégiée.

Le féminisme et le militantisme homosexuel seraient sans objet car ni les femmes, ni les homosexuels-les ne formeraient de groupes sociaux partageant une condition commune. Seules les femmes «immatures» peuvent croire à l'existence d'une condition féminine, ou les «gays» (homosexuels du secteur tertiaire) car, explique Alain Soral, «se faire enculer n'[est] pas une activité productive mais une activité de loisir» (Soral, 1999: 65). Cette variante de la pensée antiféministe-homophobe s'inspire de Michel Clousclard, auteur marxiste qui eut une petite influence dans les années de formation d'Alain Soral (soit les années 1980).

Les gais forment selon lui une sorte de classe de profiteurs inutiles: les classant en socio-styles²⁰, il distingue le «pédé littéraire» qui encule «le petit Arabe en toute décomplexion», le «pédé commerçant (genre antiquaire)» qui encule «le petit Arabe pauvre contre dirhams», le «pédé intello-gauchiste (depuis mai 68), style fac de Vincennes», qui encule «le petit Arabe mais ici, grâce à l'immigration des Trente glorieuses, au nom cette fois du désir révolutionnaire» (Soral, 1999: 177). Alain Soral prolonge cette liste pour démontrer que la diversité de la galaxie homosexuelle est telle que parler d'un «parti des homosexuels» est une imposture. Le mouvement LGBT ne peut être le porte-parole d'une communauté qui n'existe pas.

Il faut sans doute aussi faire une place au mot «prosélytisme», souvent associé aux actions contre les discriminations menées dans les écoles²¹, réfléchir à l'imaginaire du mot, qui évoque le dynamisme des sectes et révèle une croyance largement répandue dans le monde homophobe selon laquelle un prosélytisme réussi pourrait rendre homosexuel un enfant ou un adolescent. Selon ce fantasme, il serait donc possible de «rendre homosexuel», comme on «rend» une fille «virile» lorsqu'on l'incite, sous l'influence du féminisme, à faire du sport ou à s'orienter vers des métiers «masculins».

Le prosélytisme est la face douce et persuasive du militantisme tant décrié. Son autre visage est celui de la «guerre des sexes» entretenue dans les médias par des choix de vocabulaires ou d'images qui ne reflètent pas l'ensemble de la cause. Les Femen ont joué sur ce registre, avec un grand succès médiatique. Il va de soi que dans le répertoire d'action, dans les rues, l'humour, la nudité, la sexualité ou l'érotisme – des gogo

20. Il est important pour saisir ce mode de pensée de savoir que Soral est un des co-auteurs d'un livre à succès dans les années 1980, *Les Mouvements de mode expliqués aux parents*.

21. Signe des temps, à la suite de poursuites engagées par la Confédération nationale des associations familiales catholiques, SOS homophobie a perdu le 23 novembre 2012 l'agrément que lui avait donné le ministère de l'Éducation nationale en 2009 et qui en faisait une «association éducative complémentaire de l'enseignement public».



danseurs en string sur les chars des marches de la fierté LGBT aux *kiss-in* – relie féminisme et homosexualité dans la même réprobation.



Le « baiser de Marseille », qui a perturbé, le 23 octobre 2012, la Manif pour tous à Marseille. Les deux protagonistes de ce baiser se déclarent hétérosexuelles et solidaires de la cause homosexuelle.
source : <http://i.huffpost.com/gen/830232/original.jpg>

Résumons-nous avec une citation d'Éric Zemmour reprenant plusieurs éléments :

Les mêmes mots, les mêmes rejets, les mêmes engouements se retrouvent ainsi chez les militants homosexuels et féministes, au point que l'on peut parler d'alliance objective. Les rares hommes politiques qui assument ou revendiquent leur homosexualité sont aussi les féministes les plus ostentatoires. Il y a une rencontre sociologique, au cœur des grandes villes, entre homosexuels, militants ou pas, et femmes modernes, pour la plupart célibataires ou divorcées. Le cœur de cible de ce fameux électorat bobo. Même revenus, mêmes modes de vie, même idéologie « moderniste », « tolérante », multiculturelle. [...] L'alliance n'est pas le fruit du hasard. Le féminisme est une machine à fabriquer du même. Or le désir, lui, repose sur l'attraction des différences. En réduisant les potentialités de désir entre femmes et hommes, le féminisme faisait un bon travail pour les homosexuels, il éloignait les hommes des femmes, il étendait le champ d'action des homosexuels. Les féministes s'y retrouvaient aussi car elles ont toujours considéré, en le disant ou sans oser le dire, la pénétration comme une conquête, une invasion, un viol, même lorsqu'elle est consentie. Ce qui n'est d'ailleurs pas faux. [...] Au fil du temps, les femmes sont devenues les otages des homosexuels. Elles ont lié leur sort à celui de leurs ennemis (Zemmour, 2006 : 25).

La rhétorique « anti » se déploie au nom de la morale, au nom de l'ordre divin, au nom de l'ordre social, au nom de l'ordre de la nature, au nom de l'ordre juridique, au nom de l'ordre symbolique, etc. Bref, au nom de l'ordre. Féminisme et luttes LGBT créent le désordre dans un monde pourtant parfaitement conçu selon l'harmonieuse complémentarité des sexes. La force de cette rhétorique est de jouer sur des évidences : il y a deux sexes, faits l'un pour l'autre. Un militant de Civitas lors d'une réunion publique s'exclame par exemple qu'un pénis est fait pour rentrer dans un vagin²². Le retour au biologique n'épargne pas certains psychanalystes, tel Michel Schneider :

22. Entendu dans une émission de France Culture, le 7 novembre 2012 : <http://www.franceculture.fr/emission-les-pieds-sur-terre-civitas-2012-11-07>. Consulté le 19 avril 2016. Civitas est une association catholique intégriste.



Il y a, dans la position d'avoir des enfants sans avoir à rentrer en rapport avec le sexe masculin, une peur, une haine, une crainte, une phobie du membre viril, qui fait qu'on essaye d'avoir le produit de l'accouplement sans avoir à passer par l'acte d'accouplement. Là, il y a quand même un fantasme, on a envie de dire « Mesdames, si vous voulez avoir des enfants, il y a un moyen très simple, très économique, qui ne coûte rien à personne, c'est le rapport sexuel avec un homme en chair et en os ». Pourquoi avoir besoin de PMA? Pourquoi vouloir être mère quand on a choisi un mode de sexualité qui l'interdit? (Schneider, 2013)

L'opposition au mariage homosexuel conduit à la dénonciation de la « théorie du genre », car c'est aussi dans le domaine intellectuel que les luttes se sont jouées, comme le voit bien Éric Zemmour :

Tout le travail idéologique des féministes et des militants homosexuels a consisté à « dénaturiser » la différence des sexes, à montrer le caractère exclusivement culturel, et donc artificiel, des attributs traditionnellement virils et féminins. La déconstruction sexuelle a sapé toutes les certitudes des uns et des autres. C'était le but recherché (Zemmour, 2006 : 26).

Le « on ne naît pas femme, on le devient » de Simone de Beauvoir, largement admis il y a encore quelques années, ne va désormais plus de soi. Pour Michel Schneider,

L'État, qui donne au symbolique sa force de contrainte et de repère pour la société – et non l'inverse – ne doit pas autoriser le mariage et la filiation entre deux personnes de même sexe. Si la sexualité humaine n'est pas simplement « naturelle », elle n'est pas non plus tout entière culturelle, affranchie des lois de la reproduction (Schneider, 2004).

Le noyau dur de la rhétorique « anti » se réfère à la tradition. Le retour en force du religieux et spécialement de l'Église catholique est aujourd'hui patent. Le cadrage est donné par le Vatican²³. Déjà en 2004, le cardinal Ratzinger condamnait le féminisme, vu comme une tentative de la femme de s'ériger en rival de l'homme, ce qui aboutit à la guerre des sexes et à la confusion des identités et des rôles. Il s'alarmait de l'anthropologie du genre et de la mise sur le même plan de l'homosexualité et de l'hétérosexualité, créant « un modèle nouveau de sexualité polymorphe ». Cette perspective émancipée des prédéterminations de la nature humaine amènerait l'individu à s'autodéterminer. Voilà ce qui menace l'Église elle-même à travers la mise en cause de la masculinité du fils de Dieu, de la culture patriarcale de l'Église, du sacerdoce ministériel réservé aux hommes²⁴.

Notons que la « tradition » n'est pas seulement défendue par des traditionalistes. S'y réfèrent des conservateurs de toutes les cultures religieuses issues du monothéisme. Éric Zemmour en fait par exemple un bon résumé :

La tradition judéo-chrétienne repose sur cette distinction essentielle, hommes et femmes séparés dans les fonctions et les rôles, séparés dans les lieux de culte (jusqu'à aujourd'hui dans les synagogues). Cette distinction s'inscrit d'ailleurs dans un cadre plus général, distinction entre sacré et profane, pur et impur, privé et public, lait et viande (les juifs n'ont pas le droit de cuire la viande avec du lait), indigène et étranger. C'est une conception du monde qui repose sur la distinction, dans tous les sens du terme. Une conception du monde que la conception moderne des genres vient délibérément subvertir. Toutes les frontières sont ainsi abolies, tout vaut tout, plus de sacré et de profane, plus de privé et de public, plus d'indigène et d'étranger, de pur et d'impur. Plus d'homme ni de femme. C'est une société du désordre qui a supplanté une société de l'ordre (Zemmour, 2006 : 27).

L'indistinction conduit au désordre. Au désordre de l'ordre du genre, menacé, déstabilisé, voire pour certains déjà complètement écroulé ou inversé. Notons que cette hantise est aussi vieille que le féminisme. Au sens premier, le féminisme est d'ailleurs une pathologie, celle « d'un individu mâle présentant certains caractères secondaires du sexe féminin ». Très révélateur, tant les féministes seront décrites comme des femmes masculinisées. Lorsqu'Alexandre Dumas fils emploie ce mot pour la première fois dans son sens moderne,

23. Voir la thèse en cours de Sara Garbagnoli (EHESS, Paris) : *Questo matrimonio non s'ha da fare: le "mariage homosexuel" en Italie (2000-2010) : débats, enjeux, dispositions*.

24. Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde, 31 mai 2004 (<http://www.vatican.va>).



en 1872, dans son pamphlet, *L'Homme-femme*, dans un passage destiné à montrer que l'égalité contredit la répartition des rôles voulue par la nature. En cela, le féminisme est une pathologie sociale, dangereuse pour les deux sexes :

Les féministes, passez-moi ce néologisme, disent, à très bonnes intentions d'ailleurs : tout le mal vient de ce qu'on ne veut pas reconnaître que la femme est l'égale de l'homme et qu'il faut lui donner la même éducation et les mêmes droits qu'à l'homme ; l'homme abuse de sa force, etc., etc. Vous savez le reste. Nous nous permettrons de répondre aux féministes que ce qu'ils disent là n'a aucun sens. La femme n'est pas une valeur égale, supérieure ou inférieure à l'homme, elle est une valeur d'un autre genre, comme elle est un être d'une autre forme et d'une autre fonction (Dumas, 1872 : 91).

Le discours « anti » emprunte parfois la voie paternaliste, pour « protéger » les femmes et les homosexuels d'eux-mêmes. Pour Alain Soral, par exemple, la nocivité du féminisme est prouvée par les difficultés des femmes salariées-consommatrices, doublement dominées par un mari et un patron. Au foyer – référence à l'âge d'or – les femmes étaient bien plus heureuses. Ce discours passe encore mieux quand des femmes et des homosexuels-les se chargent de combattre les droits dont ils et elles pourraient bénéficier. Les exemples sont nombreux.

À quoi les progrès de l'égalité et de la tolérance aboutissent-ils ? Au « troisième sexe », à la virilisation des femmes, à la dévirilisation des hommes, à la disparition programmée du désir hétérosexuel. Citons à nouveau le psychanalyste Michel Schneider :

L'alliance des homosexuels et des féministes tente d'imposer un modèle de relations entre les sexes où le désir d'un homme pour une femme serait une exception statistique rare, une survivance historique regrettable et le signe d'une déviance à la fois pathologique et pénale qui n'a comme circonstance atténuante que l'amour que se portent les deux partenaires. Le partage masculin entre amour et désir est battu en brèche par la conception féminine d'une sexualité qui ne doit jamais s'exercer en dehors de l'amour. L'homosexualité devient la référence de l'amour et l'amour la justification de l'homosexualité (Schneider, 2007 : 108).

Le résultat ? C'est la débandade qu'exprime par exemple le dessinateur Frédéric Pajak dans son roman, *La guerre sexuelle*, paru en 2004. C'est le désarroi, dit-on, face à des féministes qui, à l'instar des lesbiennes, n'aiment-pas-les-hommes et s'en passent sans regrets²⁵. Il faut souligner l'extraordinaire récurrence du topo sur la dévirilisation (de l'homme blanc). À l'époque du suffragisme, les opposants au vote des femmes n'hésitaient pas à affirmer que « la femme » devenue électrice aimerait moins son mari (de Callias, 1926 : 20) et que l'égalité des droits civiques ferait exploser les couples qui se déchireraient à propos de la politique. Et prenant des formes bien plus graves encore que l'obstruction face aux droits politiques des femmes, la hantise de la dévirilisation a profondément inspiré le virilisme nazi.

À propos des enjeux d'aujourd'hui, autour du mariage, de la filiation, de la procréation médicalement assistée (PMA), de la gestation pour autrui (GPA), de la prostitution, du viol et du harcèlement sexuel, on peut aussi entendre un brouillage idéologique venu d'anticonformistes de gauche : les positions de Marcela Lacub, par exemple, correspondent à un goût de l'incorrection politique assez fort en ce moment (que l'on constate dans le succès populaire de l'humoriste antisémite Dieudonné). Michel Schneider peut se retrouver dans cette famille qui pense se dresser contre la bien-pensance de « Big Mother »²⁶.

Les propos que nous venons de citer sont hétérogènes politiquement mais ils ont en commun une vision négative de la modernité et une perception pessimiste de l'avenir. Décadence, dégénérescence, déclin sont des mots-clés de ces discours. Ils activent des peurs qui dépassent les enjeux déjà décrits à propos de l'égalité des sexes et des sexualités. À l'époque de la première vague, sous l'influence d'une pensée d'extrême

25. Voir Colette Papon (2013).

26. Un pouvoir féminin qui s'est un temps présenté sous les traits de Ségolène Royal, candidate socialiste à l'élection présidentielle de 2007.



droite que diffusaient l'Action française et de vastes associations féminines réactionnaires, l'antiféminisme était déjà associé au nationalisme, à la xénophobie, à l'antisémitisme. L'angoisse provoquée par la baisse de la natalité, baisse qui pouvait sans preuve être imputée au féminisme et à la «mode» de l'inversion sexuelle, occupait beaucoup de place et renvoyait à la crainte de l'immigration et du métissage des races, ainsi qu'au déclin national et à la fragilisation du pays en cas de conflit armé. Les antiféministes les plus délirants redoutaient, surtout après l'hécatombe de la Première Guerre mondiale, l'extinction de ce qu'ils appelaient alors «la race».

Il y a entre le sexisme et le racisme des liens organiques qui trouvent leur écho dans l'opposition conjointe à toute égalité. L'idéologie nazie, qui doit rester au cœur de nos réflexions²⁷, a repris à son compte un antisémitisme qui faisait des juifs les inventeurs et propagateurs du féminisme et de la libération sexuelle. La réalité de la contribution juive à ces combats n'est pas passée inaperçue. On pense, pour la France, par exemple, au socialiste Léon Blum, objet d'une haine féroce qui passe par son homosexualisation dans les caricatures et par le rappel du contenu subversif de son essai *Du mariage* (1907). On pourrait aussi citer l'antisémitisme visant Simone Veil, survivante d'Auschwitz et accusée de génocide des enfants à naître lorsqu'elle défendait en tant que ministre de la Santé son projet légalisant l'interruption volontaire de grossesse (1974-1975).

On le constate en 2013, au plus fort de l'opposition au mariage pour tous : l'expression d'une forme de haine (l'homophobie) encourage l'expression d'autres haines, bénéficiant de l'ouverture d'un espace d'expression décomplexé. L'exemple le plus éloquent concerne la garde des sceaux Christiane Taubira, qui a porté le projet de loi sur le mariage pour tous. La haine prend la forme d'un racisme de peau : «la guenon mange ta banane» crie une jeune fille brandissant une peau de banane lorsque la ministre vient à Angers le 25 octobre 2013, où elle est accueillie par la Manif pour tous. Au même moment, une candidate du Front national aux élections municipales diffuse le montage de deux photos : celle de Christiane Taubira et celle d'une guenon. Najat Vallaud-Belkacem, devenue ministre de l'Éducation nationale en 2014 après avoir été ministre des Droits des femmes, est aussi victime d'attaques violentes dans les médias reliant ses positions «pro-genre» (à travers le dispositif d'éducation antisexiste : les ABCD de l'égalité) et son identité de jeune femme musulmane d'origine marocaine.

La xénophobie imprègne le discours anti, dessinant une géographie des pays amis et ennemis. Le féminisme, pour les antiféministes, c'est toujours l'ailleurs. Et il en va de même pour l'homosexualité, vice des autres (pour les Français, le vice des Allemands, des Anglais). Pour les homophobes d'Afrique ou du Moyen Orient, le vice occidental. Enfin, du point de vue politique, les idées antiféministes et homophobes conduisent à des positionnements internationaux : pro-allemands pour les Français acquis à ces idées dans les années 1930 et 1940, aujourd'hui pro-russes, anti-américains et anti-israéliens par un antisémitisme qui ne faiblit pas, bien au contraire.

Pour les adversaires de l'égalité, il ne fait aucun doute qu'il y a un seul et même combat à mener contre le féminisme et les luttes LGBT. Avoir un ennemi commun est souvent une raison suffisante pour se sentir proches et faire alliance. Pourtant l'alliance ne va jamais de soi. Les sources de division ne manquent pas ; aussi paraît-il important, comme le soulignait sans cesse Audre Lorde, de reconnaître les différences qui existent au sein des vastes ensembles que les luttes politiques désignent comme «femmes» ou «LGBT»²⁸. Prendre au sérieux l'invective «toutes des lesbiennes!» sans se précipiter pour le nier, c'est en tout cas

27. Voir, par exemple, Rita Thalmann (1982).

28. Dans un texte de 1980, «Âge, race, classe sociale et sexe : les femmes repensent la notion de différence», Lorde explique : «Nous devons dès à présent accepter les différences entre les femmes – qui sont nos égales, ni inférieures ni supérieures – et imaginer de nouvelles façons de nous emparer de ces différences afin d'enrichir nos visions du futur et nos luttes communes». (Lorde, 2003 : 135).



mettre au jour un discours de haine qui, loin de viser seulement les lesbiennes, s'adresse à l'ensemble des femmes, le plus souvent en activant d'autres haines.

Le 12 novembre 2014 à Angers, en France, où les deux meilleures ventes du moment dans la catégorie Essais/documents sont *Le suicide français*, d'Éric Zemmour, et *Merci pour ce moment*, de Valérie Trierweiler (*L'Obs*, 6/11/2014).

Références

- ARC, Stéphanie. 2006. *Les lesbiennes*, Paris : Le Cavalier bleu, coll. « Idées reçues ».
- BARD, Christine. 2015. *Une histoire politique du pantalon*, Paris : Points-Seuil.
- _____. 2004. « Le lesbianisme comme construction politique », dans *Le siècle des féminismes*, sous la dir. de Eliane GUBIN, Catherine JACQUES, Florence ROCHEFORT, Brigitte STUDER, Françoise THÉBAUD et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Paris : L'Atelier, p. 111-126.
- _____. 1998. *Les garçonnnes. Mythes et fantasmes des Années folles*, Paris : Flammarion.
- _____. 1995. *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris : Fayard.
- _____. 1992. *Madeleine Pelletier (1874-1939). Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Paris : Côté-femmes.
- BEAUVOIR, Simone de. 1986 [1949]. *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, coll. « Folio essais ».
- BERENI, Laure et Mathieu TRACHMAN. 2014. *Le genre, théories et controverses*, Paris : PUF.
- BERNHEIM, Cathy. 1983. *Perturbation, ma sœur*, Paris : Seuil.
- BLAIS, Mélissa et Francis DUPUIS-DÉRI. 2008. *Les mouvements masculinistes au Québec*, Montréal : Remue-ménage.
- BOEHRINGER, Sandra. 2007. *L'homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine*, Paris : Les Belles Lettres.
- CHAMBERLAND, Line et Christelle LEBRETON. 2012. « Réflexions autour de la notion d'homophobie : succès politique, malaises conceptuels et application empirique », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 31, n° 1, p. 27-43.
- CHAUMONT, Jean-Michel. 1997. *La concurrence des victimes : génocide, identité, reconnaissance*, Paris : La Découverte.
- DE CALLIAS, Suzanne. 1926. *Florilège de l'antiféminisme*, Paris : Librairie féministe et féminine.
- DELPHY, Christine et Sylvie CHAPERON (dir.), 2002. *Cinquantenaire du Deuxième Sexe*, Paris : Syllepse.
- DOTTIN-ORSINI, Mireille. 1993. *Cette femme qu'ils disent fatale. Textes et images de la misogynie fin-de-siècle*, Paris : Grasset.
- DUMAS (fils), Alexandre. 1872. *L'homme-femme. Réponse à Henri d'Ideville*, Paris : Michel Lévy frères, Librairie nouvelle.
- ERIBON, Didier. 1999. *Réflexions sur la question gay*, Paris : Fayard.
- GÉRARD, Raymonde. 2003. « Lesbophobie », dans *Dictionnaire de l'homophobie*, sous la dir. de Louis-Georges TIN, Paris : PUF.
- JORAN, Théodore. 1908. *Au cœur du féminisme*, Paris : Savaète.



- LORDE, Audre. 2003 [1984]. *Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde : sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme*, trad. de l'anglais par Magali C. Calise ainsi que Grazia Gonik, Marième Hélie-Lucas et Hélène Pour, Genève: Mamamélis et Laval: Trois.
- MURAT, Laure. 2006. *La Loi du genre. Une histoire culturelle du «troisième sexe»*, Paris: Fayard.
- PAJAK, Frédéric. 2004. *La guerre sexuelle*, Paris: Gallimard, coll. «Blanche».
- PICQ, Françoise. 2011. *Libération des femmes. Quarante ans de mouvement*, Brest: Dialogues.
- PIPON, Colette. 2013. *Et on tuera tous les affreux. Le féminisme au risque de la misandrie (1970-1980)*, Rennes: PUR.
- SCHLAGDENHAUSSEN, Régis. 2011. *Triangle rose. La persécution des homosexuels et sa mémoire*, Paris: Autrement.
- SCHNEIDER, Michel. 2013. «La loi du genre: polémique autour des théories du genre, *France Inter*, 5 juin.
- _____. 2007. *La Confusion des sexes*, Paris: Flammarion.
- _____. 2004. «Homos et parents?», *Psychologies.com*.
- SORAL, Alain. 1999. *Vers la féminisation? Démontage d'un complot antidémocratique. Pour comprendre l'arrivée des femmes au pouvoir*, Paris: Blanche.
- SORAL, Alain, Alexandre PASCHE et Hector OBALK. 1985. *Les Mouvements de mode expliqués aux parents*, Paris: Robert Laffont.
- TAMAGNE, Florence. 2000. *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris. 1919-1939*, Paris: Seuil.
- THALMANN, Rita. 1982. *Être femme sous le III^e Reich*, Paris: Robert Laffont.
- TIN, Louis-Georges et Geneviève PASTRE (dir.). 2000. *Homosexualités. Expression/répression*, Paris: Stock.
- WINDAUS-WALSER, Karin. 2004. «La "grâce de la naissance féminine": un bilan», dans *Féminismes et nazismes* sous la dir. de Liliane KANDEL, Paris: Odile Jacob.
- ZEMMOUR, Éric. 2006. *Le Premier Sexe*, Paris: Denoël.
- Cahiers du genre/Recherches féministes*, n° 52/2012, «Les antiféminismes».
- «Génération réac», *Le Nouvel Observateur*, 13 février 2014.







SECTION 1

Apprentissage des codes et socialisation







La portée de l'épithète «gai»: sujets interpelés, sujets touchés¹

Janik Bastien-Charlebois

Ce que «gai» veut théoriquement dire

L'étude de la construction identitaire masculine comme celle des rapports sociaux entre hommes hétérosexuels et non hétérosexuels mène souvent à celle de l'emploi de l'épithète «gai» ou de la gamme de termes qui lui sont apparentés². Cet aboutissement n'est pas étranger au constat de leur utilisation fréquente entre garçons adolescents ou entre hommes. Employés principalement par des garçons et des hommes et quelquefois par des filles et des femmes, ces termes s'adressent exclusivement à des garçons ou hommes – à quelques exceptions près (Burn, 2000; Martino, 1999; Martino et Pallotta-Chiarolli, 2003; Nayak et Kehily, 1996; Pascoe, 2005; Plummer, 1999, 2001)³. Cette pratique s'étend de plus à une diversité de pays, tel qu'en témoignent les terrains des chercheurs-es y ayant consacré leur intérêt.

Même lorsqu'ils ne sont pas les destinataires explicites de ces épithètes (Burn, 2000; Nayak et Kehily, 1996; Pascoe, 2005), des jeunes hommes gais témoignent du fait qu'ils sont ou se sentent particulièrement ciblés par elles (Burn, Kadlec et Rexer, 2005). De leur côté, les garçons et les hommes qui les emploient se défendent généralement de les utiliser dans un sens faisant référence aux hommes gais ou dans l'optique de les diminuer (Bastien-Charlebois, 2009; Burn, 2000; Pascoe, 2005), ce que corroborent certains adultes

1. Nous tenons à remercier la personne qui a corrigé ce texte pour ses commentaires judicieux.
2. Les termes apparentés, au Québec, sont «tapette», «fif» et «moumoune», pour ne nommer qu'eux. Ils varient ensuite selon les espaces géographiques et les sphères linguistiques. La France connaît «pédé», «pédale», «homo» et «tantouze»; les États-Unis et le Canada anglais, «fag», «faggot», et «gay»; la Grande-Bretagne et l'Australie: «poof» et «poofster». Pour alléger le texte, nous n'allons employer que l'acception «épithète gai» ou «gai» pour référer à ce conglomérat de termes, tout en étant consciente que certaines nuances peuvent exister entre eux. Nous retenons «gai» car il représente le terme le plus usité au Québec. Puis nous privilégions l'appellation «épithète», puisqu'elle inclut à la fois l'offense (insulte) et le «jeu».
3. Nous comprenons les *distinctions corporelles* «hommes» et «femmes» comme étant produites par la médecine. Celle-ci effectue également l'assignation initiale «garçon» et «fille», reprise ensuite par les multiples appareils sociaux régulateurs de la distinction. Nous nous joignons à la critique de cette vision dichotomique formulée par de nombreuses personnes féministes, transidentifiées ou intersex(ué)es, préférant une lecture approximative des corps qui soit réceptive à l'identification que privilégient les personnes elles-mêmes. Les études sur les pratiques de l'épithète – y compris la nôtre – ont toutefois présumé jusqu'ici l'absence de sujets transidentifiés et intersexués dans les interactions envisagées. Il a depuis été porté à notre connaissance lors d'échanges informels que des personnes ne s'identifiant pas comme hommes, mais étant perçues comme tels, peuvent être également ciblées.



étant en contact étroit avec des jeunes (Grenier, 2005 ; Richard, 2013). De leurs propres dires, «gai» et ses termes apparentés désigneraient davantage la «stupidité», la «faiblesse» ou les affinités et comportements «féminins».

Cette tension interprétative se transpose chez les chercheurs-es qui, bien que s'entendant sur sa fonction régulatrice, sont en désaccord à propos des sujets impliqués dans l'utilisation de «gai»⁴. Ce désaccord s'exprime d'abord sur le profil des personnes sujettes à être ciblées par cette épithète, puis sur la possibilité ou non qu'elle ait une incidence sur des personnes qui n'en sont pas les destinataires. Dans une vision plus minimaliste, défendue par Plummer (1999, 2001), les hommes gais ne sont pas particulièrement ciblés, les épithètes s'adressant davantage aux garçons dont les comportements sont en dehors de la masculinité, mais non forcément féminins. Leur emploi ne participerait que de la construction identitaire masculine et serait indépendant des rapports sociaux entre hommes hétérosexuels et non hétérosexuels, de même qu'entre hommes et femmes. Pascoe (2005, 2007) reprend l'idée que l'ensemble des garçons est susceptible d'être interpellé par ce qu'elle désigne comme le discours «fag» [*fag discourse*], principalement sur la base de comportements de genre considérés comme non masculins. À la différence de Plummer cependant, elle ne le dissocie pas entièrement de l'orientation sexuelle ni n'exclut nommément la possibilité qu'il ait une portée sexiste. De plus, elle souligne l'importance de relever les modulations de son emploi selon le statut racisé des émetteurs et des destinataires en mettant en relief les différentes déclinaisons de la masculinité selon l'appartenance aux populations blanches ou afro-américaines. Si elle consacre une partie de son observation terrain à examiner les pratiques sexistes et hétéronormatives des jeunes garçons, elle les analyse en parallèle aux pratiques discursives «fag».

Martino (1999, 2000), Martino et Pallotta-Chiarolli (2003), ainsi que Nayak et Kehily (1996), ne centrent pas leurs analyses sur les sens et les usages de l'épithète «gai», mais en font une composante des rapports sociaux entre hommes dont ils étudient les divers codes. Relevant les associations persistantes entre l'«efféminement» et l'homosexualité masculine, ils estiment que «gai» a une portée disciplinaire qui contribue non seulement à former les sujets hommes et hétérosexuels, mais également à reproduire la hiérarchie entre hommes au sein de laquelle les hommes gais et les hommes dits efféminés occupent des positions subalternes : «Nous pouvons voir que les hommes 'faibles' sont définis comme 'gais' pour consolider le pouvoir et le statut des autres hommes» (Nayak et Kehily, 1996 : 220).

Rares sont les auteurs-es qui vont au-delà des rapports sociaux entre hommes et affirment que les femmes font également partie des sujets indirectement impliqués par les emplois de «gai». Martino (1999, 2000) ainsi que Nayak et Kehily (1996) évoquent rapidement l'idée que les femmes constituent des sujets indirects de l'emploi de l'épithète en raison de sa dévalorisation du féminin, mais ils n'en font pas leur principal objet d'investigation. Dans des écrits antérieurs, nous avons fortement souligné les ressorts (hétéro) sexistes de «gai». Selon nous, bien qu'il cible particulièrement les hommes (soupçonnés d'être) gais et efféminés, il découle d'un découpage et d'une attribution des traits genrés en fonction d'une vision des sexes comme étant complémentaires, vision qui oriente les rapports hommes-femmes et cautionne la domination masculine (Bastien-Charlebois, 2009, 2011a).

Notre conclusion diffère de celles de Plummer et Pascoe. Comment en arrivons-nous à des résultats différents, ou comment peut-on mieux cerner les sujets interpellés et touchés par l'emploi de l'épithète «gai»? Le commun appui que chaque auteur-e prend sur l'empirie pour comprendre cet emploi nous incite à porter notre attention sur les procédés méthodologiques et analytiques de chacun-e. Si nous adoptons tous une approche qualitative composée d'entrevues individuelles et de groupes semi-directives menées auprès de garçons adolescents, mais n'arrivons pas aux mêmes conclusions, c'est qu'il doit y avoir des différences dans

4. Nous centrons notre analyse sur les sujets plutôt que sur les pratiques. Même si ce sont ces dernières qui sont soulignées lors de l'emploi des épithètes, c'est un statut de sujet qu'elles forment et ce sont des sujets qui en sont d'abord affectés.

les thématiques abordées de même que dans l'interprétation du matériau. Mobilisées dans cette analyse, les assises théoriques et conceptuelles sont alors également d'importance. Que nous nous concentrons sur les analyses de Plummer et Pascoe est motivé par le fait que ce sont les seuls auteurs à avoir tenté de saisir la portée sémantique et sociale des épithètes dans le milieu de la recherche anglophone, et parce qu'ils sont tous deux abondamment cités⁵. Nous entamons notre examen avec un bref exposé de notre propre démarche afin de situer l'origine des critiques que nous formulons aux démarches respectives de Plummer et Pascoe.

Un déploiement de l'(hétéro)sexisme

Notre propre recherche avait pour but de comprendre la diversité des attitudes des garçons adolescents à l'endroit des hommes gais, de même que les pratiques de l'épithète. Les emplois de «gai» y étaient un des thèmes abordés dans les entrevues semi-directives individuelles que nous avons menées auprès de garçons adolescents – toutes orientations sexuelles confondues (Bastien-Charlebois, 2009, 2010, 2011a).

Notre cadre théorique et conceptuel s'appuie principalement sur celui développé par Rubin (1998) dans «L'économie politique du sexe», où elle établit un lien obligé entre l'oppression des femmes et celle de l'homosexualité. Les conditions de cette oppression sont : la production et la naturalisation des genres «hommes» et «femmes» pourvus de traits et compétences distincts respectivement masculins et féminins, puis complémentaires ; la prescription du mariage hétérosexuel ; l'hétérosexualité obligatoire ; ainsi que la répression des homosexuels hommes et femmes. Prolongeant les réflexions anthropologiques de Lévi-Strauss sur l'échange des femmes entre groupes d'hommes et développant un cadre d'analyse qu'elle nommera «système sexe-genre», elle affirme :

Les systèmes de parenté reposent sur le mariage [hétérosexuel]. Ils transforment donc des mâles et des femelles en «hommes» et «femmes», chaque catégorie étant une moitié incomplète qui ne peut trouver la plénitude que dans l'union avec l'autre [...] Et ceci exige la répression : chez les hommes, de ce qui est la version locale (quelle qu'elle soit) des traits «féminins», chez les femmes, de ce qui est la définition locale (quelle qu'elle soit) des traits «masculins» (Rubin, 1998 : 32).

Après avoir mis en relief l'exigence d'une distinction des traits propres aux femmes et aux hommes pour justifier la division du travail sexué et l'impératif de complémentarité des sexes, Rubin présente les implications que ceci comporte pour l' (homo)sexualité :

Le genre n'est pas seulement l'identification à un sexe ; il entraîne aussi que le désir sexuel soit orienté vers l'autre sexe. La division sexuelle du travail entre en jeu dans les deux aspects du genre – elle les crée homme et femme, et elle les crée hétérosexuels. Le refoulement de la composante homosexuelle de la sexualité humaine, avec son corollaire, l'oppression des homosexuels, est par conséquent un produit du même système qui, par ses règles et ses relations, opprime les femmes (Rubin, 1998 : 33).

Bien que les réseaux d'alliances entre hommes ne s'élaborent plus, dans notre société, à partir d'échanges de femmes entre groupes d'affinités, nous estimons que l'analyse de Rubin expose adéquatement les conditions et les ressorts de l'hétérosexisme⁶. Au-delà des groupes familiaux, les hommes bénéficient toujours globalement de la division sexuelle du travail, et donc des principes de complémentarité et de naturalisation des sexes sur laquelle elle repose⁷.

5. Autant cela puisse-t-il surprendre, les écrits savants se référant à la gamme d'épithètes se concentrent surtout sur les effets qu'elles entraînent sur la construction identitaire et l'estime de soi, de même que sur les pratiques pédagogiques. Rares sont celles qui s'attardent sur les dimensions sémantiques et la portée sociale des sens déployés.

6. Pour une présentation détaillée de notre compréhension de l'hétérosexisme, voir Bastien-Charlebois (2011b)

7. Problématiser la complémentarité des sexes ne signifie pas qu'on exclut d'office l'existence de hiérarchies intragenres. Tel que l'élaborent des auteurs comme Connell (1995) et Connell et Messerschmidt (2005), la hiérarchie intramasculine est un prolongement logique de la hiérarchie homme-femme. Loin de s'opposer, ces analyses peuvent s'arrimer.

Sur le plan méthodologique, nous avons découpé les entrevues que nous avons menées en thèmes permettant de faire ressortir les contrastes par le biais de la comparaison : les représentations des hommes « gais », les expériences interactives avec des hommes gais, les représentations des hommes et des femmes « normatifs », les sens et les usages de « gai ». Nous avons de plus effectué les entrevues en étant sensible au possible biais de désirabilité. Sachant que la réprobation sociétale croissante des discriminations flagrantes pousse par moments l'expression de préjugés dans les retranchements de l'équivoque, du démenti et du compte rendu (*account*), à des déclinaisons de « je n'ai rien contre, mais ... » (Brickell, 2001 ; BurrIDGE, 2004 ; Hewitt et Stokes, 1975 ; Peel, 2001 ; van Dijk, 1992), nous estimions important d'effectuer des comparaisons intratextuelles au sein d'une même entrevue afin de relever les cohérences ou les contradictions internes. Et comme les participants s'exprimaient pendant environ une heure au sujet des hommes gais, il était possible de saisir avec nuance et précision les positions des jeunes participants au-delà de leurs premières affirmations de principe.

Les jeunes que nous avons rencontrés ont certes accordé divers sens à « gai », mais l'associaient principalement à la faiblesse, aux comportements féminins, aux hommes gais, de même qu'à la stupidité. Étaient particulièrement décriés la faiblesse ainsi que les comportements « efféminés », considérés par moments comme artificiels et forcés. Or, au-delà des nuances initiales que plusieurs garçons avançaient en soulignant l'existence d'hommes homosexuels aux traits masculins, des affirmations subséquentes venaient les invalider. Ceux-là mêmes dissociaient force physique et hommes gais, qu'ils ne peuvent imaginer faire du sport de contact. L'efféminement devenait un signe pour reconnaître l'homosexualité, ou encore on le postulait comme nature profonde présente en chaque homme gai. Par ailleurs, les jeunes rencontrés pouvaient difficilement – sauf exception – s'imaginer cette force chez des femmes qui, même masculines, « se la jouent » ou deviennent sexuellement indésirables (Bastien-Charlebois, 2009, 2011a).

Comme l'affirmation et la démonstration d'une puissance exclusivement masculine/mâle soutiennent le rapport de domination des hommes sur les femmes, tout travail disciplinaire du genre chez les hommes le sert. Malgré le fait que ces pratiques disciplinaires de l'épithète indiquent l'instabilité d'une distinction nette des sexes et des genres (Butler, 2006), la force avec laquelle on l'emploie rend la puissance plus visible que la faiblesse « féminine » qu'on s'applique à chasser des hommes. Les hommes non hétérosexuels, comme les femmes, ne sont peut-être pas (toujours) des sujets directement interpellés par l'épithète, mais ils et elles sont certainement touchés de façon marquée.

Un procédé non homophobe de consolidation identitaire masculine

Muni d'une lunette foucaldienne et adoptant l'approche de la théorie ancrée, Plummer (1999, 2001) a mené une série d'entrevues individuelles semi-directives auprès de jeunes hommes sur le thème de leurs expériences d'enfance, d'adolescence et de jeune adulte, de même que sur celui des comportements de leurs pairs. Cet auteur estime que l'utilisation des épithètes « gay », « *fag* » et « *poofier* » participe d'un rite de passage de l'enfance à l'âge adulte chez les hommes, assuré par la construction et l'affirmation d'une masculinité normative. Il s'oppose aux analyses reliant l'homophobie à la misogynie et au sexisme, arguant que les significations de l'épithète ne se réfèrent pas systématiquement à ce qui est désigné comme « féminin » ou propre aux femmes. Empruntant une perspective développementale, il suit le parcours des sens de l'épithète selon l'âge des garçons qui l'utilisent. Il relève que pour qu'un garçon soit ciblé, il doit être associé aux critères suivants : agir comme un bébé, être doux, faible et timide, connaître une maturation lente, agir comme une fille, être studieux et intellectuel, être spécial, être artistique, avoir une apparence différente, ne pas être intégré dans la culture des pairs, être exclu ou solitaire, ne pas se conformer aux attentes des pairs, ne pas faire partie d'équipes sportives importantes, trop se conformer aux attentes des adultes aux dépens de la loyauté envers le groupe de pairs. Puis vient « l'orientation sexuelle ? », qu'il ponctue lui-même d'un point d'interrogation pour souligner son doute quant à cette association.

Comme il estime que plusieurs de ces traits ne correspondent pas à ceux attribués aux filles et qu'ils sont plutôt neutres et non masculins, il conclut que c'est d'abord la répudiation de «l'en-dehors» du masculin qui est à la source de l'«homophobie»: «homophobia has its early roots in boyhood otherness – specifically in being different from the collectively authorized expectations of male peers, in lacking stereotypically masculinity and/or in betraying peer group solidarity / *L'homophobie plonge ses racines précoces dans ce qui est «autre» aux garçons – ou, précisément dans le fait de différer des attentes collectives autorisées par les pairs (garçons) ainsi que dans celui de manquer de traits masculins stéréotypés ou de trahir la solidarité de ce groupe de pairs*» (Plummer, 2001: 21).

Plummer ajoute que l'homophobie n'est pas qu'un «simple» préjugé envers les hommes gais, puisqu'elle tend à s'estomper une fois l'âge adulte atteint. S'il était strictement question d'une crainte viscérale de l'homosexualité, celle-ci croîtrait lors de l'entrée dans l'âge adulte alors que les sorties du placard se font plus nombreuses: «if homophobia were predominantly an individual prejudice against homosexuals, then it would make sense for the intensity of homophobia to continue increasing as more young men declared their sexual orientation. / *Si l'homophobie était principalement un préjugé individuel envers les homosexuels, il tomberait alors sous le sens que son intensité continue à s'accroître tandis que davantage de jeunes hommes déclarent leur orientation sexuelle*» / (22). Or, affirme-t-il, l'utilisation d'épithètes homophobes atteint des sommets lorsque la contestation de l'autorité scolaire par les groupes de pairs se fait la plus forte, c'est-à-dire à l'adolescence. L'homophobie appartiendrait donc d'abord à l'histoire développementale des garçons:

However, rather than being constructed on an intergender boundary between masculine and feminine, homophobia marks an intragender boundary between masculine stereotypes and the male other [...] Thus homophobia targets anything that signifies a lack of allegiance to the collective expectations of male peers – it is much more than heterosexism or a variant of misogyny or a simple prejudice against homosexuals.

Cependant, plutôt que d'être construite sur une frontière entre le masculin et le féminin, l'homophobie marque une limite intragenre entre les stéréotypes masculins et les hommes «autres» [...] Ainsi l'homophobie cible-t-elle tout ce qui sous-tend un manque d'allégeance aux attentes collectives des hommes – c'est beaucoup plus que de l'hétérosexisme ou une variante de la misogynie ou un simple préjugé contre les homosexuels. (Plummer, 2001: 21).

En formulant un lien accessoire entre l'homophobie et les préjugés individuels envers les personnes (hommes?) homosexuelles, tout en conservant le concept pour l'ancrer sur la régulation de frontières intragenres entre les hommes normatifs et les hommes «autres», Plummer effectue un détournement de sens. Or, malgré les limites de ce concept, il a été produit dans le but exprès d'ouvrir une problématisation des attitudes négatives envers les personnes (hommes) homosexuelles (Bastien-Charlebois, 2011b; Borillo, 2000)⁸. Tout recadrage exige donc minimalement de les conserver comme sujets sociaux premiers et le traitement négatif qu'ils subissent comme objet d'investigation.

En fait, Plummer n'introduit que faiblement les différents concepts dont il désavoue plus tard la pertinence analytique. Constatant les désaccords autour de l'adéquation d'une étymologie d'«homophobie» fondée sur un élan psychologique passionnel, il refuse autant de s'en départir que d'en proposer une définition opératoire. En ce qui concerne l'hétérosexisme, il l'invalidé avant même d'en exposer la portée, sous le motif que les dynamiques intergenres (hommes-femmes) qu'il met en relief ne rendraient compte ni des dynamiques intragenres, ni de la passion du rejet de certains hommes efféminés et gais, et qu'il centrerait indûment l'analyse sur la sexualité (1999: 9). La misogynie et le sexisme sont de leur côté absents de son cadre théorique et conceptuel initial.

Lorsqu'on fait l'économie d'une exposition des concepts d'homophobie et d'hétérosexisme, le risque est grand de réduire «l'intensité de l'homophobie» aux comportements régulateurs des garçons ainsi qu'à leur utilisation régulière des épithètes «*fag*» et «*poofier*». On se dispense alors d'outils permettant de saisir

8. Parmi les limites moins souvent nommées se trouve l'androcentrisme, tel qu'exposé par Chamberland et Lebreton (2012).

l'étendue des comportements (hétéro)sexistes à l'adolescence et à l'âge adulte, puis d'y situer adéquatement les comportements spécifiques qu'on examine. Plummer fait d'ailleurs l'impasse sur le procédé par lequel il juge moins intenses certains comportements se manifestant à l'âge adulte alors que des hommes devenus citoyens de leur société peuvent soutenir tacitement ou proactivement des inégalités juridiques et sociales, rejeter des collègues de travail ou des proches, congédier des employés, inférioriser ponctuellement des personnes non hétérosexuelles devant leurs enfants, réguler le comportement de leurs enfants garçons afin qu'ils ne soient pas des « tapettes » ou rejeter ces enfants s'ils s'avèrent être non hétérosexuels-les.

Sur le plan empirique, l'affirmation d'un lien accessoire entre les comportements régulateurs ayant cours chez les hommes et l'orientation non hétérosexuelle de certains d'entre eux s'opère sans examen préalable de ces deux dimensions. Plummer n'explore pas les représentations des hommes gais, et encore moins celles des femmes ou des comportements dits féminins. Pourtant, seule une démarche comparative aurait permis de statuer sur la présence ou l'absence de liens entre eux, sans compter la nécessité de réfléchir aux modes selon lesquels ils opèrent. De plus, on ne peut mettre à l'écart une portée (hétéro)sexiste à ces comportements régulateurs si on ne présente ni n'examine comment le sexisme agit sur les sujets femmes, si on ne présente pas les travaux et les réflexions de chercheuses telles que Rubin (1998) établissant des liens entre les comportements régulateurs du genre et de la sexualité.

S'il est juste que des comportements d'emblée non marqués comme féminins ou masculins sont désavoués à travers la régulation du genre chez les hommes, on ne peut s'abstenir d'en faire l'examen minutieux si l'on veut bien comprendre ce qu'ils signifient, ainsi que saisir leur portée. Certains des traits énumérés par Plummer sont évasifs : « agir comme un bébé », « avoir une apparence différente » et « ne pas se conformer aux attentes des pairs » ne signifient pas grand-chose. Qui plus est, ce qui déplaît en chacun d'eux demeure sans réponse. En quoi « être studieux et intellectuel » ou « connaître une maturation lente » ou « trop se conformer aux attentes des adultes aux dépens de la loyauté envers le groupe de pairs », pour ne nommer qu'eux, posent-ils problème ? Martino (1999) et Nayak et Kehily (1996) offrent une réponse à certains de ces traits non approfondis à partir de leurs propres recherches empiriques auprès de garçons adolescents, notamment la conformité aux attentes des adultes, qui trahissent aux yeux des répondants une faiblesse et une soumission qui ne siéraient qu'aux femmes, les hommes devant plutôt affirmer force et contrôle. Avant de conclure à une absence de lien entre la tension intergenre où le féminin associé aux femmes est répudié et intragenre où l'orientation non hétérosexuelle est désavouée, il faut donc s'appliquer à comprendre ce que ces traits et comportements signifient pour les garçons les ayant nommés. Aller au bout de ces sens donne un portrait plus riche de la situation et offre de meilleures prises pour la théorisation.

Une régulation du genre chez les garçons

De son côté, Pascoe (2005, 2007) s'inspire de la pensée de Butler et de la théorie *queer* pour effectuer son analyse. Elle mobilise les concepts de matrice hétérosexuelle de même que celui de position abjecte développés par Butler (2006, 2009), puis priorise l'hétéronormativité sur l'hétérosexisme et l'homophobie. Guidée également par l'approche de la théorie ancrée, elle a mené des observations en milieu scolaire, de même qu'une série d'entrevues individuelles semi-directives. Elle introduisait l'étude aux participants en affirmant « écrire un livre à propos des garçons », puis les questionnait sur « qu'est-ce qu'une tapette ? » [*what is a fag?*]. Le thème examiné n'était pas l'identité gaie, mais le « *fag-discourse* » comme inscripteur de position abjecte.

Elle souligne le fait que des jeunes garçons insistent sur la dissociation entre « *fag* » et homosexuel et s'y rallie elle-même : « 'tapette [*fag*]' peut certes avoir plusieurs significations qui ne correspondent pas forcément à ses connotations d'insulte homophobe, mais existent plutôt à ses côtés. Certains garçons se sont appliqués à souligner que « tapette » n'avait pas de lien avec la sexualité / '*fag*' *does have multiple meanings which do not necessarily replace its connotations as a homophobic slur, but rather exist alongside. Some boys*

took pains to say that 'fag' is not about sexuality» (2005: 336)⁹. Selon elle, «fag» est une insulte générique châtiante l'incompétence, la faiblesse et tout autre trait considéré comme impropre aux hommes. Elle se fie à la distinction effectuée entre ces significations et l'orientation homosexuelle, car certains jeunes garçons qu'elle a rencontrés n'associeraient pas nécessairement les hommes gais avec l'efféminement et sauraient «that they are not supposed to call homosexual boys 'fag' because that is mean» / «qu'ils ne sont pas censés appeler les garçons homosexuels 'tapette', parce que c'est méchant» (2005: 342).

Son analyse des usages de «fag» l'amène à la conclusion qu'il n'est pas possible de confondre l'homophobie avec eux, bien qu'elle en soit une composante. Elle redoute les analyses superficielles qui, selon elle, seraient souvent faites de l'épithète, que l'on décrirait comme homophobe sans en étudier les éléments genrés: 'homophobia is too facile a term with which to describe the deployment of «fag» as an epithet' / *l'homophobie est un terme trop simpliste pour décrire de déploiement de l'épithète «tapette»* (2005: 330)¹⁰. Cela pour les raisons suivantes: le terme peut être appliqué aux hommes gais, mais pas aux lesbiennes; il est presque exclusivement employé par des garçons et non par des filles; il dépasse les hommes gais et circule «telle une patate chaude» dans les interactions quotidiennes des garçons adolescents indépendamment de leur orientation sexuelle; et parce que ses significations varient selon les cultures¹¹. L'épithète, affirme Pascoe, a une fonction disciplinaire s'appliquant aux comportements genrés des garçons: «“fag” may be used as a weapon with which to temporarily assert one's masculinity by denying it to others' / «'tapette' peut être utilisée comme une arme par laquelle on peut temporairement affirmer sa masculinité en niant celle des autres» (2005: 342). Rejoignant la perspective de Butler sur la production de positions inintelligibles et abjectes servant à asseoir un référent normatif, Pascoe (2005) présente le «fag» comme un «spectre menaçant» qui se situe hors de la masculinité, mais qui est instrumental dans la construction de celle-ci. Tout garçon peut devenir «fag» et doit constamment performer une masculinité référentielle pour y échapper: 'The fag is an “abject” position, a position outside of masculinity that actually constitutes masculinity. Thus, masculinity, in part becomes the daily interactional work of repudiating the “threatening specter” of the fag' / «La tapette est une position 'abjecte', une position extérieure à la masculinité qui sert à la constituer. Par conséquent, la masculinité est en partie le travail interactif quotidien de répudiation du 'spectre menaçant' de la tapette» (2005: 342).

Le mérite de la démarche de Pascoe est de s'appuyer sur des analyses relevant déjà avec force les articulations du sexe, du genre et du désir. Au contraire de Plummer, elle ne porte pas avec elle un concept central laissé flou qu'elle déracinerait ensuite de sa visée heuristique. Cependant, elle ne précise pas ce qu'elle entend par homophobie, dont elle affirme à plusieurs reprises la déliaison d'avec le discours «fag». Tout au plus peut-on déduire de ses propos qu'elle l'associe aux attitudes négatives à l'endroit des personnes homosexuelles, autant femmes que hommes. En cette matière, la dimension principalement genrée de cette épithète occasionnellement destinée aux garçons non hétérosexuels est bien démontrée à travers le matériau que soumet Pascoe, soutenant ainsi la thèse de Butler selon laquelle le sexe, le genre et le désir ne peuvent être envisagés isolément, étant reliés à des réseaux d'intelligibilité ou d'inintelligibilité. Aussi ne peut-on effectivement pas réduire l'utilisation de cette épithète à la seule «homophobie» ou à des comportements négatifs à l'endroit d'une personne sur la base de son orientation sexuelle.

9. L'objet de son étude est l'emploi du terme «fag», mais elle se réfère brièvement à celui de «gay». Le point commun principal entre les deux serait la référence aux pratiques de genre non masculines, mais l'auteure relève néanmoins des nuances: «gay» peut signifier stupide alors que ce ne serait pas le cas de «fag». De même, «gay» peut s'appliquer à des objets tandis que «fag» ne le peut pas.
10. Pascoe (2005) redoute qu'en se contentant de désigner l'utilisation de l'épithète «gai» comme insulte «homophobe», on évacue sa dimension genrée et naturalise par le fait même son emploi par les garçons.
11. Chez les Blancs états-uniens, le soin apporté à la présentation de soi ainsi qu'un intérêt porté à la danse est susceptible de recueillir l'épithète «fag», mais ce n'est pas le cas chez les Noirs états-uniens pour qui le style, la propreté des vêtements et l'art de la danse sont finement cultivés.

Nous remettons cependant en question la dissociation complète de l'orientation sexuelle de l'épithète lorsque les jeunes n'y font pas expressément allusion, car elle repose sur un raccourci méthodologique et interprétatif. Tout d'abord méthodologique, puisqu'on ne peut conclure que les comportements dits féminins ou efféminés chez les hommes sont dissociés de l'orientation sexuelle sans également examiner avec soin les représentations que se font les participants des hommes gais. L'absence de comparaison chez Plummer se répète chez Pascoe, qui n'a pas invité ses participants à développer leurs pensées sur ceux-ci. Par conséquent, elle n'a pour matériau sur les représentations que se font les garçons des hommes gais que ces quelques instances où ils les évoquent. Qui plus est, elle ne les examine pas avec la même rigueur critique qu'elle applique à d'autres dimensions de la recherche. C'est au pied de la lettre qu'elle prend les démentis de jeunes quant à la portée sémantique de l'épithète, leur assurance de savoir distinguer les hommes gais de l'efféminement, de même que leur défense de ne pas vouloir s'en prendre aux hommes gais car ils sauraient que « c'est méchant »¹². De la même manière, elle accepte sans réserve la profession d'une appréciation des lesbiennes chez ces garçons, écartant l'infériorisation que représente l'objectification qu'ils pratiquent à leur égard.

Nous n'affirmons pas en retour que les jeunes désirent forcément et délibérément cacher certaines choses, mais les pratiques de démentis ont été suffisamment analysées pour soulever un doute critique. Notre propre démarche de cueillette de données a mis à jour de fréquentes contradictions chez des participants qui professaient initialement une ouverture à l'endroit des hommes gais ou soutenaient reconnaître que l'orientation sexuelle et le genre sont des dimensions distinctes, mais qui émettaient plus tard quelques caractérisations négatives ou associaient hommes gais et efféminement (Bastien-Charlebois, 2009, 2011a, 2011b). Que ceci soit le résultat d'un biais de désirabilité ou l'expression d'un biais inconscient importe peu, ce qui compte est la permanence et la force du lien. Supposer que les hommes authentiques ne sont pas efféminés, mais que les hommes gais le sont tous au moins un peu, signifie que l'association entre le genre et l'orientation sexuelle est toujours là, même si elle n'est pas présente à l'esprit de la personne qui engage l'épithète.

Ces sujets que « gai » interpelle

Une sensibilité aux discours de justification répandus chez les membres de groupes dominants devrait éveiller nos réflexes critiques et nous inciter à creuser les réponses offertes. Au minimum, nous devrions par pur pragmatisme examiner tous les référents impliqués – ici par exemple, les épithètes « *fag* », « *tapette* », « *poof-ter* », « *gai* », d'une part, et les hommes gais de l'autre – avant de pouvoir établir des associations ou des dissociations entre eux. De la même manière, pouvoir conclure qu'une *pratique* (encore une fois, l'utilisation de l'épithète) entraîne un *effet* quelconque (le développement identitaire des garçons, l'infériorisation des hommes gais, l'infériorisation des femmes), exige de définir clairement ces *deux* parties. Nous ne pouvons statuer si la gamme des épithètes que nous étudions concourt à l'homophobie, l'hétérosexisme ou le sexisme si nous ne déterminons ni ne justifions notre définition opérationnelle de ces formes d'oppression.

Relever des liens « inavoués » entre une pratique et des effets infériorisants ne revient pas à présumer une malhonnêteté chez les sujets participants. Certains de ces liens ne sont simplement pas toujours présents à la conscience. De plus, qu'un sujet social ne soit pas nommé ni présent à la conscience ne signifie pas qu'il ne soit pas visé par certains propos que l'on tient. Nous pouvons le remarquer dans nombre d'autres situations, telles que ces occasions où des parents projettent sur de jeunes enfants de sexe différent un « petit couple » hétérosexuel, ou ces nombreuses fois où parents, proches et enseignants présumeront chez leurs élèves et étudiants une orientation hétérosexuelle. L'homosexualité pourrait ne jamais être

12. Le fait est d'autant plus étrange que Pascoe (2005) dépeint l'école qu'ils fréquentent comme étant particulièrement fermée à l'homosexualité, des élèves jusqu'aux administrateurs.

interpelée directement dans chacune de ces instances, mais cela ne signifie pas qu'elle n'est pas impliquée. Attribuer des trajectoires exclusivement hétérosexuelles aux jeunes sous-tend une dévalorisation de la non-hétérosexualité, qu'on ne saurait envisager dans l'horizon des amours valides.

Outre l'absence à la conscience, il y a aussi les tensions cognitives. S'il est vrai que les hommes gais sont davantage reconnus dans leur diversité et que plusieurs jeunes affirmeront qu'ils peuvent envisager des hommes gais masculins, cette représentation entre en conflit avec l'idée largement répandue selon laquelle hommes et femmes sont différents et, par destinée, complémentaires.

Un élément manque cependant à l'ensemble de ces recherches, y compris la nôtre. On n'examine nulle part la portée du sens de «stupidité» souvent associé avec l'épithète «gai». Il conviendrait de solliciter quelques cas de figure où un jugement de stupidité est considéré comme valide. Dans un second temps, nous pourrions examiner en quoi l'épithète «gai» est plus intéressante que «stupide», qui décrit plus clairement la situation. Nous suggérons un dernier filon d'investigation, qui prendrait la pratique *a contrario*. Cela se traduirait par des interrogations sur l'attachement à l'épithète, notamment en explorant les raisons pour lesquelles le mot leur apparaît plus adéquat que les divers sens qu'il colporte.

Nous disposons néanmoins de suffisamment de matériau et d'analyses antérieures exposant les liens entre sexisme et hétérosexisme – ou entre le corps sexué, les identités et pratiques de genre, puis les sexualités – pour confirmer l'effet qu'entraînent ces épithètes sur les hommes non hétérosexuels et non conformes dans le genre, de même que sur les femmes hétérosexuelles et non hétérosexuelles, ainsi que non conformes dans le genre. Tous-tes bénéficieraient donc d'actions visant à contrer cette pratique régulatoire. Si l'on peut se questionner sur la valeur explicative d'une conclusion où tous les sujets humains, au final, sont touchés par une pratique, il faut cependant se garder de présumer qu'on projette une situation de symétrie du pouvoir. L'impact de cette pratique varie selon les appartenances sociales, appuyant le privilège de certains et vulnérabilisant la position d'autres. Tous-tes subissent certes une contrainte plus ou moins marquée, mais tous-tes n'y remportent pas les mêmes gains matériels et symboliques. Reste maintenant à cerner les effets différentiels. Pour ce projet, nous invitons à un élargissement de la réflexion sur la portée et des effets de cette épithète sur les personnes transidentifiées et intersex(u)ées. Les personnes assignées femmes et conservant cette assignation ne sont pas les seuls sujets touchés par l'hétérosexisme.

Références

- BASTIEN-CHARLEBOIS, Janik. 2011a. *La virilité en jeu: perception de l'homosexualité masculine par les garçons adolescents*, Québec: Septentrion.
- . 2011b. «Au-delà de la phobie de l'homo: quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité», *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 17, n° 1, p. 112-149.
- . 2010. ««L'homophobie naturelle» des garçons adolescents: essor et ressorts d'explications déterministes», *Cahiers de recherche sociologique*, n° 49, p. 181-201.
- . 2009. «Insultes ou simples expressions? Les déclinaisons de «gai» dans le parler des garçons adolescents», dans *Diversité sexuelle et constructions de genre*, sous la dir. de Line CHAMBERLAND, Bly W. FRANK et Janice RISTOCK, Québec: Presses de l'Université du Québec, p. 51-74.
- BORILLO, Daniel. 2000. *L'homophobie*, coll. «Que sais-je», Paris: Presses Universitaires de France.
- BRICKELL, Chris. 2001. «Whose “Special Treatment”? Heterosexism and the Problems with Liberalism», *Sexualities*, vol. 4, p. 211-235.

- BURN, Shawn Meghan. 2000. «Heterosexuals' Use of "Fag" and "Queer" to Deride One Another: A Contributor to Heterosexism and Stigma», *Journal of Homosexuality*, vol. 40, p. 1-11.
- BURN, Shawn Meghan, Kelly KADLEC et Ryan REXER. 2005. «Effects of Subtle Heterosexism on Gays, Lesbians, and Bisexuals», *Journal of Homosexuality*, vol. 49, p. 23-38.
- BURRIDGE, Joseph. 2004. «"I'm not Homophobic But..." : Disclaiming in Discourse Resisting Repeal of Section 28», *Sexualities*, vol. 7, p. 327-344.
- BUTLER, Judith. 2009 [2005]. *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe*, trad. de l'anglais par Charlotte Nordmann Paris : Amsterdam.
- _____. 2006 [1990]. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. de l'anglais par Cynthia Kraus, Paris : La Découverte, coll. «Poche».
- CHAMBERLAND, Line et Christelle LEBRETON. 2012. «Réflexions autour de la notion d'homophobie : succès politique, malaises conceptuels et application empirique», *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 31, n° 1, p. 27-43.
- CONNELL, Raewyn. 1995. *Masculinities*, Berkeley : University of California Press.
- CONNELL, Raewyn. W. et James W. MESSERSCHMIDT. 2005. «Hegemonic Masculinity: Rethinking the Concept», *Gender & Society*, vol. 19, n° 6, p. 829-859.
- Van DIJK, Teun A. 1992. «Discourse and the Denial of Racism», *Discourse and Society*, vol. 3, p. 97-118.
- GRENIER, Alain. 2005. *Jeunes, homosexualité et école : rapport synthèse de l'enquête exploratoire sur l'homophobie dans les milieux jeunesse de Québec*, Québec : GRIS-Québec.
- HEWITT, John P. et Randall STOKES. 1975. «Disclaimers», *American Sociological Review*, vol. 40, p. 1-11.
- MARTINO, Wayne. 2000. «Policing Masculinities : Investigating the Role of Homophobia and Heteronormativity in the Lives of Adolescent School Boys», *The Journal of Men's Studies*, vol. 8, n° 2, p. 213-236.
- _____. 1999. «Cool Boys, "Party Animals", "Squids" and "Poofers" : Interrogating the Dynamics and Politics of Adolescent Masculinities in School», *British Journal of Sociology of Education*, vol. 20, p. 239-263.
- MARTINO, Wayne et Maria PALLOTTA-CHIAROLLI. 2003. *So What's a Boy? Addressing Issues of Masculinity and Schooling*, Philadelphia : Open University Press.
- NAYAK, Anoop et Mary Jane KEHILY. 1996. «Playing it Straight: Masculinities, Homophobias and Schooling», *Journal of Gender Studies*, vol. 5, p. 211-230.
- PASCOE, C. J. 2007. *Dude, You're a Fag: Masculinity and Sexuality in High School*, Berkeley : University of California Press.
- _____. 2005. «"Dude, You're a Fag" : Adolescent Masculinity and the Fag Discourse», *Sexualities*, vol. 8, p. 329-346.
- PEEL, Elizabeth. 2001. «Mundane Heterosexism: Understanding Incidents of the Everyday», *Women's Studies International Forum*, vol. 24, p. 541-554.
- PLUMMER, David C. 2001. «The Quest for Modern Manhood : Masculine Stereotypes, Peer Culture and the Social Significance of Homophobia», *Journal of Adolescence*, vol. 24, no 1, p. 15-23.
- _____. 1999. *One of the Boys: Masculinity, Homophobia, and Modern Manhood*, coll. «Haworth gay & lesbian studies», New York : Harrington Park Press.



RICHARD, Gabrielle. 2013. «La délicatesse nécessaire à l'intervention en matière d'orientation sexuelle: récits de pratiques d'enseignantes et d'enseignants du secondaire», *Reflets, revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 19, n° 1, p. 119.

RUBIN, Gayle. 1998 [1975]. *L'économie politique du sexe. Transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre*, trad. de l'anglais par Nicole-Claude Mathieu, *Cahiers du Cedref*, n° 7.







Expression de genre et démystification de l'homosexualité et de la bisexualité

Amélie Charbonneau
Olivier Vallerand

*Réflexions sur ce que les jeunes retiennent des interventions
du GRIS-Montréal.*

« Mon opinion a vraiment changé par rapport aux hommes gais, car je
croyais que c'était juste des hommes qui agissaient comme des filles. »
– Garçon de 16 ans, catholique non pratiquant, attiré par les femmes

Dans le cadre du 82^e congrès de l'ACFAS, le colloque *Féminismes et luttes contre l'homophobie : zones de convergence* a permis d'aborder le thème des luttes à l'homophobie. Une table ronde a réuni des membres de divers groupes qui, chacun apportant son expertise, utilisent l'éducation afin de faire de l'école et de la société en général des espaces plus sécuritaires et ouverts à la diversité sexuelle. À cette occasion, l'organisme GRIS-Montréal a joint ses expériences à celles des autres en dressant un portrait de ses actions et de ses réflexions sur l'expression de genre dans la démystification de l'homosexualité et de la bisexualité¹.

Les comportements et les pensées réfractaires à l'homosexualité et à la bisexualité sont associés, par des auteurs-es tels Schope et Eliason (2003), aux réactions négatives envers les personnes qui ne correspondent pas aux normes de genre, ou envers ce qui peut être appelé « l'inversion de genre ». Les comportements et l'apparence, entre autres choses, sont des terrains où une pression sociale à la conformité de genre s'exerce fortement. Conséquemment, une femme devra se conformer à des normes définissant la féminité, par exemple en se montrant sensible, émotive et en accordant beaucoup d'importance à son apparence physique, entre autres par le port de maquillage. De même, on attendra d'un homme qu'il soit fort, qu'il contrôle ses émotions et qu'il apprécie les activités physiques. Dans ce contexte, « l'inversion de genre » se définit comme une inadéquation entre le sexe dit biologique d'une personne et les attentes genrées qui y sont associées : une femme dite masculine ne portera pas d'attention à son apparence, appréciera les sports d'équipe ou se montrera forte de caractère, alors qu'un homme dit efféminé accordera beaucoup d'importance aux

1. Le GRIS-Montréal (Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale) est un organisme communautaire à but non lucratif dont la mission générale est de favoriser une meilleure connaissance des réalités homosexuelles et bisexuelles et de faciliter l'intégration des gais, lesbiennes, bisexuels et bisexuelles dans la société. Il a choisi de s'adresser principalement aux jeunes en milieu scolaire afin de leur offrir en priorité ses services de démystification de l'homosexualité et de la bisexualité. (<http://www.gris.ca/>)



soins de sa personne et à la mode ou montrera ses faiblesses et ses émotions en public. Selon une étude de Schope et Eliason (2003), réalisée auprès de 204 étudiants de la Midwest University, les comportements qui vont à l'encontre des rôles de genre jouent un rôle dans les attitudes négatives envers l'homosexualité, bien que le seul fait de savoir qu'une personne est homosexuelle soit suffisant pour faire naître ces attitudes. Les réactions négatives à « l'inversion de genre » font donc partie des défis du travail de lutte contre l'homophobie. Il est nécessaire d'en tenir compte dans la démystification de l'homosexualité et de la bisexualité, ce à quoi s'efforce l'organisme communautaire GRIS-Montréal depuis 1994.

Depuis ses débuts, le GRIS-Montréal travaille à favoriser une meilleure connaissance de la diversité sexuelle et à faciliter l'intégration des personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles (LGB) dans la société. Grâce à l'énergie fournie par près de 200 bénévoles intervenants-es, le GRIS-Montréal a rencontré, en 2012 seulement, près de 25 000 élèves dans 212 établissements scolaires. Ces intervenants-es témoignent de leurs vécus et de leurs expériences comme personne homosexuelle ou bisexuelle en répondant le plus ouvertement possible aux questions des jeunes afin qu'ils puissent mettre un visage sur les réalités homosexuelles et bisexuelles. Les interventions du GRIS-Montréal ont rapidement révélé leur potentiel de développement de connaissances sur l'homophobie chez les jeunes. En effet, quelque temps après sa création, l'organisme a conçu un questionnaire qui est distribué aux élèves lors de chacune des interventions. Cet outil a été révisé à quelques reprises afin de le rendre plus complet et de l'adapter au contexte en évolution. Le questionnaire compare le niveau d'aise des jeunes avant et après la rencontre avec les intervenants-es, à l'aide de mises en situation, par exemple liées à l'homosexualité ou la bisexualité d'amis-es ou de proches ou en référence à l'adoption d'un enfant par des couples de même sexe. Les questions entourant l'expression de genre dans les interventions font aussi partie des préoccupations qui motivent le travail de recherche du GRIS-Montréal. La notion de genre s'est imposée d'elle-même dans divers projets de recherche menés par le GRIS-Montréal (Petit et Richard, 2012, 2013). C'est en se basant sur ces travaux que le présent article aborde successivement la perception de l'expression de genre des intervenants-es par les jeunes rencontrés dans les milieux scolaires, puis les préoccupations autour de cette question chez les intervenants-es eux-mêmes.

L'expression de genre des intervenants-es bénévoles vue par les jeunes rencontrés

Une recherche, menée en 2012-2013 par Marie-Pier Petit et Gabrielle Richard pour le GRIS-Montréal², s'est intéressée aux effets à moyen terme des interventions de démystification de l'homosexualité et de la bisexualité sur les élèves du secondaire rencontrés par le GRIS-Montréal. Parmi tous les impacts identifiés, plusieurs touchaient les questions du genre et les stéréotypes qui y sont associés.

Dans le cadre de cette recherche, deux échantillons distincts de jeunes ont été constitués. Par l'entremise de questionnaires remplis à trois moments différents, soit immédiatement avant et après l'intervention du GRIS-Montréal et puis trois mois plus tard, les réactions de 227 jeunes de 12 à 17 ans (54 % garçons, 46 % filles) ont pu être récoltées. Fait à souligner, 7 % des jeunes interrogés ont rapporté avoir des attirances non hétérosexuelles. Dans un deuxième temps, des entrevues individuelles et de groupe ont été réalisées. Ainsi, 16 jeunes de 14 à 19 ans (9 garçons et 7 filles) ont été rencontrés. Ces jeunes ont déclaré être hétérosexuels (10), bisexuels-les (1), homosexuels-les (2), sans attirance (1) et en questionnement (2). Mentionnons aussi que les propos de jeunes ayant des attitudes négatives envers l'homosexualité ont pu être recueillis lors de ces entrevues.

La recherche a permis d'identifier plusieurs apprentissages faits par les jeunes et encore retenus trois mois après l'intervention du GRIS-Montréal. Parmi ceux-ci, les élèves retiennent que les personnes LGB ne correspondent pas nécessairement aux stéréotypes véhiculés à leur sujet. Parmi les stéréotypes mentionnés,

2. Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales du Québec*.



ce sont ceux concernant l'expression de genre qui reviennent le plus souvent. Par exemple, à la question «Qu'as-tu appris que tu ne savais pas?», les élèves interrogés se rappellent :

- Qu'on ne peut pas les distinguer juste avec leur apparence.
(Garçon de 14 ans, attiré par les filles)
- Que les lesbiennes n'ont pas nécessairement l'air d'être des hommes.
(Garçon de 17 ans, attiré par les filles)
- Qu'il n'y a pas toujours un homme et une femme dans les couples.
(Fille de 15 ans, attirée par les garçons)
- Que les hommes gais peuvent être très masculins.
(Fille de 15 ans, attirée par les garçons)

Pour certains jeunes, l'intervention du GRIS-Montréal a remis en question les stéréotypes accolés aux personnes homosexuelles ou bisexuelles. Ils ont constaté que les personnes LGB bousculaient leurs préjugés. L'expression de genre des intervenants-es a ainsi retenu l'attention de plusieurs élèves, même trois mois après qu'ils les aient rencontrés. Lorsqu'un bénévole déroge de l'image stéréotypée que les élèves se faisaient du gai efféminé ou de la lesbienne masculine, ils en font la remarque et ont tendance à le mentionner comme un point positif de l'intervention, comme l'illustrent ces extraits :

- [Avec mes amis, on a parlé du fait] qu'ils avaient l'air normaux, alors qu'on s'attendait à voir un homme habillé comme une femme et une femme habillée comme un homme.
(Fille de 16 ans, attirée par les garçons et les filles)
- [Ce qui m'a marqué, c'est] qu'ils sont normaux. Ils ne ressemblent ni à une lesbienne ni à un homosexuel.
(Garçon de 14 ans, attiré par les filles)
- Je me souviens que ça ne paraissait pas qu'ils étaient gais.
(Garçon de 15 ans, attiré par les filles)

Le fait que les répondant.e.s soulignent la conformité des intervenants-es aux normes de genre (correspondance entre sexe et genre) comme étant positive n'est pas sans révéler que ces constructions genrées ainsi que l'idée même de «l'inversion de genre» étaient fortement intégrées dans leurs représentations et que l'intervention du GRIS amène les jeunes à se questionner sur la véracité du stéréotype de «l'inversion de genre» associé à l'homosexualité et à la bisexualité, stéréotype qu'ils endossaient jusqu'alors.

En parallèle, les jeunes rapportent leurs malaises devant un intervenant-e qui se conforme aux stéréotypes de «l'inversion de genre». Même trois mois plus tard, ils reviennent sur le langage non verbal des intervenants-es, dont leurs vêtements et leur gestuelle, comme ici :

- [Ce qui m'a marqué, c'est] la femme lesbienne. Quand j'ai vu le gars, j'ai su qu'il était gai à cause de ses mouvements physiques. Par contre, la femme, je n'aurais jamais su qu'elle était lesbienne si je l'avais vue marcher dans la rue.
(Garçon de 14 ans, attiré par les filles)

Même si la plupart soulignent les points positifs de la formule d'intervention du GRIS-Montréal, les jeunes ont aussi rapporté certains malaises vécus lors de la visite des bénévoles. En plus de la question de la sexualité, les jeunes sont aussi mal à l'aise, entre autres, lorsque des caractéristiques perçues comme féminines sont présentes chez certains intervenants hommes. Il faut mentionner que l'inverse, soit la présence de caractéristiques dites masculines chez les intervenantes, n'a pas été documenté lors de cette enquête.

- [J'étais mal à l'aise ou dégoûtée] quand j'ai vu que le monsieur ressemblait vraiment aux préjugés qu'on dit sur les gais. OMG! [Oh my God]
(Fille de 13 ans, attirée par les garçons)



- [J'étais mal à l'aise ou dégoûté] quand ils ont commencé à bouger ou à faire des mouvements très féminins.
(Garçon de 13 ans, attiré par les filles)
- [J'étais mal à l'aise ou dégoûté] quand l'homme faisait des gestes, des positions de femme avec ses mains.
(Garçon de 14 ans, attiré par les filles)

Malgré ce malaise, il est possible que des jeunes confrontés à des intervenants-es s'inscrivant dans les stéréotypes du gai efféminé ou de la lesbienne masculine soient amenés à se questionner sur les normes de genre et à changer leur attitudes envers les personnes qui ne s'y conforment pas. La formule du GRIS visant à faire connaître plusieurs aspects du vécu des personnes homosexuelles et bisexuelles peut amener des jeunes à voir au-delà de leur malaise et apprécier la richesse des personnes derrière les apparences et attitudes physiques.

La recherche menée en 2012-2013 confirme des observations faites en 2007, lors de la publication du rapport *L'homophobie pas dans ma cour!* (Émond et Bastien-Charlebois, 2007). Cette dernière étude a recueilli l'opinion de plus de 6000 jeunes rencontrés par l'entremise du questionnaire distribué lors de chacune des interventions, mais aussi grâce à un questionnaire spécial qui demandait à 1097 jeunes, en plus des questions habituelles, s'ils avaient été témoins d'événements homophobes dans leur milieu. De plus, quatre entrevues de groupe ont été réalisées auprès d'une vingtaine de jeunes de niveau secondaire afin de mieux saisir comment ils conçoivent l'homophobie, comment ils la nomment et l'illustrent à l'aide d'exemples.

Cette étude de 2007, effectuée par Gilbert Émond et Janik Bastien-Charlebois, contient plusieurs informations au sujet de l'inversion de genre. Les perceptions des répondant.e.s à propos des hommes gais et des lesbiennes, mais aussi de la discrimination qu'ils peuvent vivre, sont abordées dans les entrevues de groupe. Lorsqu'ils ont été amenés à décrire les hommes gais, les élèves interviewés disent qu'un homme « efféminé » n'est pas forcément gai et, inversement, qu'un gai n'est pas obligatoirement « efféminé », tout en affirmant savoir « reconnaître un gai par son allure extérieure », comme l'illustre ce résumé des propos recueillis lors des entrevues :

[C'est] un homme adoptant des manières, des habitudes et des attitudes dites féminines. Il s'habille de façon soignée, à la mode. [...] Il a une allure métrosexuelle : il peut « s'épiler » et porter [des sandales]. [...] les hommes gais [ont] des attitudes et des gestuelles qu'on prête davantage aux femmes. Ils auraient les poignets « fourchus » (casés), puis auraient une voix et une démarche « féminines ». En outre, ils aimeraient se tenir avec des filles et discuter avec elles de « choses de filles » [...]. [Certains répondants] associent ouvertement les hommes gais aux femmes, puis, dans un même souffle, à la faiblesse [...]. (Émond et Bastien-Charlebois, 2007 : 92)

Lorsque les répondants se sont exprimés à propos des lesbiennes, ils ont plutôt comparé le traitement qui leur est réservé à celui accordé aux gais. Elles seraient mieux acceptées que les gais, mais les auteurs-es du rapport soulignent aussi que cette acceptation est relative à l'attrait sexuel qu'elles peuvent exercer sur les garçons hétérosexuels.

Toutefois, l'image « cool » des lesbiennes n'est pas forcément interprétée comme un statut enviable ou comme la marque d'un véritable respect de la part des garçons qui disent les préférer aux hommes gais. Elle peut davantage traduire une appréciation en tant qu'objet approprié de désir : « [...] La plupart des gars vont voir [...] les lesbiennes comme des objets, puis c'est quasiment bien que deux filles soient lesbiennes, [...] deux gais, ça par exemple, c'est dégueulasse. » (Valérie) (Émond et Bastien-Charlebois, 2007 : 93)

Émond et Bastien-Charlebois ont récolté des propos concernant les lesbiennes, mais peu vont dans le sens de « l'inversion de genre ». En fait, les représentations que se font les répondants des lesbiennes ne sont pas fortement associées à la masculinité, bien que ce stéréotype soit perceptible dans leur discours, mais elles restent plutôt teintées par l'image qu'ils se font des femmes en général. « Une femme reste une femme, "Une fille reste toujours une fille", indépendamment du fait qu'on la voit en relation avec une autre



femme» (Émond et Bastien-Charlebois, 2007: 94). Ce constat vient donc rejoindre en un certain sens le silence observé chez les jeunes rencontrés en 2012 en ce qui concerne les stéréotypes de genre associés aux lesbiennes. Les stéréotypes associant masculinité et lesbianisme semblent cependant apparaître plus clairement à l'âge adulte, comme en font foi des commentaires de bénévoles qui seront décrits ci-dessous.

L'expression de genre comme préoccupations des intervenants-es bénévoles

Un deuxième volet de l'étude de 2012 mobilisait les intervenants-es bénévoles de l'organisme afin d'explorer les effets des réactions des jeunes et des professeurs-es qu'ils rencontrent sur leurs pratiques d'intervention. L'expression de genre y a été aussi un sujet de réflexion. Rencontrés en groupe de discussion, 18 intervenants-es (10 hommes gais, 7 femmes homosexuelles ou lesbiennes et une femme bisexuelle) ont entre autres échangé leurs points de vue sur la rétroaction qu'ils reçoivent des enseignants-es. De ces propos rapportés par les répondants-es se dégage une certaine image de «l'intervenant-e idéal-e». Une des caractéristiques importantes pour le personnel enseignant est la non-conformité aux stéréotypes de «l'inversion de genre» accolés aux personnes LGBTQ.³ En fait, selon eux, les intervenants-es qui ont une apparence physique permettant de mettre à mal ce stéréotype auraient un impact plus grand sur la réflexion des jeunes. Une intervenante relate une discussion qu'elle a eue à la suite d'une intervention :

- Je me rappelle qu'un prof m'a dit : «Tu ne corresponds pas du tout à l'image que j'ai des lesbiennes. Tu es quand même féminine. Moi, je croyais qu'elles étaient toutes masculines». Il m'a dit : «Bravo, continue dans cette voie! L'autre intervenante qui est venue la semaine passée était très masculine, mais toi, c'est bon. Tu nous montres un bon exemple!»

(Élise, intervenante lesbienne, 25 interventions à son actif)

Ce témoignage semble corroborer certaines conclusions de Chouinard (2011), dont le mémoire de maîtrise porte sur les perceptions et les besoins des enseignants-es accueillant les intervenants-es bénévoles du GRIS-Québec. En s'appuyant sur les propos recueillis auprès des enseignants-es, Chouinard traduit ainsi leur opinion, à savoir «qu'une ou un bénévole typiquement féminine ou masculin brise mieux les préjugés que ceux qui correspondent aux stéréotypes notamment véhiculés par la télévision. Aussi, le pompier viril au passé conjugal et familial hétérosexuel devient le modèle de référence, c'est-à-dire celui qui, plus que tout autre, démythifie l'homosexualité» (2011: 142).

Le rôle de l'apparence physique dans le stéréotype de «l'inversion de genre» fait aussi partie des réflexions des intervenants-es quand vient le temps d'aller en classe. En groupe de discussion, ce souci a été principalement manifesté par des intervenantes femmes, ce qui ne suggère en aucun cas qu'il se limite à ces dernières. Ici, Marion (nom fictif) explique ses pensées avant une intervention :

On dirait que je veux leur démontrer que je peux porter des talons hauts, un chemisier et du maquillage. Quand je vais en intervention, j'ai le goût de montrer [que je suis féminine]. Même ma blonde va me dire : «Tu fais une intervention au GRIS? Mets tes talons hauts!» Je veux montrer qu'il y a autant des filles masculines que très féminines. Je pense qu'à travers ça, je déconstruis un autre stéréotype. Il y a des jeunes qui me disent assez régulièrement : «Ça ne se peut pas, tu es bien trop féminine pour être lesbienne». Ça ne conforte pas l'image qu'ils ont, et je fais du pouce là-dessus.

(Marion, intervenante lesbienne, 10 interventions à son actif)

Les perceptions des jeunes rencontrés, le discours rapporté des enseignants et l'attention accordée, surtout par les intervenantes, à leur apparence semblent renforcer une certaine idée que, pour bien démythifier l'homosexualité, il est préférable de s'éloigner du stéréotype de «l'inversion de genre». Par contre, l'approche développée à travers les vingt dernières années et privilégiée aujourd'hui par le GRIS-Montréal

3. Les autres caractéristiques sont l'appartenance à une minorité ethnoculturelle et une histoire de vie difficile.



consiste plutôt à confronter les jeunes, et les enseignants aussi, à une diversité d'intervenants-es qui correspondent parfois, mais vraiment pas toujours, à ces stéréotypes, justement dans le but de les déconstruire et de mettre au jour les constructions sociales genrées. Si le GRIS-Montréal ne fait que conforter la perception de plusieurs jeunes et enseignants-es, à savoir que les « bonnes » personnes homosexuelles ou bisexuelles sont celles, et celles-là seulement, qui ne correspondent pas aux stéréotypes liés au genre, il est loin d'être sûr que d'autres personnes dans l'entourage des jeunes prendront le relais pour exposer ces constructions. Le GRIS-Montréal propose donc de lutter à la fois contre l'homophobie et contre le sexisme en présentant de façon honnête et claire pourquoi l'orientation sexuelle et l'expression de genre sont deux dimensions distinctes d'une personne. Les intervenants-es sont invités à utiliser leur expérience personnelle et à l'enrichir de réflexions sur la place des normes de genre dans la société.

Conclusion

En somme, le stéréotype de « l'inversion de genre » est surtout associé à l'homosexualité masculine chez les jeunes rencontrés, entre autres parce que les lesbiennes restent des femmes à leurs yeux. Peut-être est-il inconcevable qu'une femme, peu importe son orientation sexuelle, son apparence ou ses comportements, puisse faire preuve d'assez de virilité pour être associée à l'image de la masculinité ? Les stéréotypes et les préjugés envers les lesbiennes seraient-ils plus difficiles à saisir, plus diffus ou moins catégoriques ? Comme le rappellent Monto et Supinski (2014), les études qui s'intéressent aux différences dans les attitudes négatives envers les hommes gais et les lesbiennes sont peu nombreuses. Pour y pallier, ces chercheurs ont construit un nouvel instrument de mesure de l'homonégativité, c'est-à-dire les préjugés et les discriminations envers les personnes homosexuelles. Ils ont pu le tester après de 431 étudiants-es du premier cycle d'une université d'enseignement et de recherche de l'Ouest des États-Unis non identifiée par les auteurs et ont obtenu des résultats qui confirment l'idée que l'inconfort des répondants-es est plus grand envers les hommes gais qu'envers les lesbiennes et que les hommes sont plus mal à l'aise que les femmes face à l'homosexualité. Les femmes présentent tout de même de l'homonégativité et de manière plus forte envers les lesbiennes qu'envers les gais. Peu d'études se sont intéressées aux menaces que représentent les lesbiennes à l'identité des femmes hétérosexuelles. Hamilton (2007) a, quant à elle, exploré, chez des femmes de niveau universitaire, l'importance que revêt dans la socialisation entre femmes la capacité d'attirer l'attention des hommes. Ainsi, le sexisme et l'hétérosexisme jouent un rôle dans l'homophobie témoignée par les femmes hétérosexuelles envers les lesbiennes.

Plusieurs facteurs influencent les attitudes homophobes, tels que l'âge de la personne et le fait de connaître ou non une personne homosexuelle. Il n'en demeure pas moins que les préoccupations concernant l'expression de genre sont au cœur des attitudes homonégatives et des préjugés homophobes. Elles doivent donc être abordées de front dans les interventions de démystification de l'homosexualité et de la bisexualité. Qu'un bénévole corresponde ou non à ces stéréotypes, il faut se demander aussi comment utiliser les réactions à cette expression de genre lors d'une intervention afin de remettre en question les attitudes des jeunes, mais aussi celles des enseignants rencontrés. L'absence de caractéristiques physiques perçues comme féminines chez un intervenant homme suffit-elle pour déconstruire les préjugés des jeunes ? À l'inverse, la présence de caractéristiques dites masculines dans l'apparence physique d'une intervenante peut-elle offrir l'occasion de favoriser l'acceptation de la différence, l'ouverture vers la diversité ?

Références

CHOUINARD, Vincent. 2011. *La prévention de l'homophobie et de l'hétérosexisme à l'école secondaire : besoins et perceptions des enseignantes et des enseignants*, mémoire de maîtrise en service social, Québec : Université Laval.



- ÉMOND, Gilbert et Janik BASTIEN-CHARLEBOIS. 2007. *L'homophobie pas dans ma cour! Rapport de recherche*, Montréal: GRIS-Montréal.
- HAMILTON, Laura. 2007. «Trading on Heterosexuality: College Women's Gender Strategies and Homophobia». *Gender and Society*, 21, vol. 21, n° 2, p. 145-172.
- MONTO, Martin A. et Jessica SUPINSKI. 2014. «Discomfort with Homosexuality: A New Measure Captures Differences in Attitudes Toward Gay Men et Lesbians», *Journal of Homosexuality*, vol. 61, n° 6, p. 899-916.
- PETIT, Marie-Pier et Gabrielle RICHARD. 2013. *Des interventions auprès des jeunes pour démystifier l'homosexualité et la bisexualité. Des recherches ciblées pour évaluer ce que les jeunes en retiennent. Volet 1: Évaluation des impacts à moyen terme des interventions du GRIS-Montréal sur les élèves du secondaire qui y sont exposés*. Rapport de recherche. Montréal: Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal.
- _____. 2012. *Des interventions auprès des jeunes pour démystifier l'homosexualité et la bisexualité. Des recherches ciblées pour évaluer ce que les jeunes en retiennent. Volet 2: Analyse des impacts des réponses des jeunes rencontrés sur les intervenants bénévoles du GRIS-Montréal*. Rapport de recherche. Montréal: Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal.
- SCHOPE, Robert D. et Michele J. ELIASON. 2003. «Sissies and Tomboys: Gender Role Behavior and Homophobia». *Journal of Gay and Lesbian Social Services*, vol. 16, n° 2, p. 73-97.







Pour une approche matérialiste de l'identité sexuelle : la formation identitaire des adolescentes lesbiennes québécoises

Christelle Lebreton

Introduction

Rares sont les études qualitatives menées dans une perspective féministe matérialiste qui portent sur la question complexe de la sexualité des adolescentes. Peu de travaux scientifiques, y compris dans le champ des études féministes, ont été consacrés aux jeunes lesbiennes, à l'environnement socioculturel dans lequel elles évoluent ou aux possibilités qui leur sont offertes relativement à la sexualité et aux intérêts amoureux. Les nombreux travaux féministes sur la socialisation différentielle des sexes, notamment à l'adolescence, montrent pourtant que cette période est déterminante sur le plan de l'apprentissage des exigences normatives de la féminité et de la masculinité. Comme l'apprentissage de la sexualité s'inscrit dans ce processus de socialisation, ces études permettent de saisir comment les jeunes filles sont amenées à s'engager dans la sexualité hétérosexuelle et à développer une identité de sexe/genre féminine et hétérosexuelle. L'existence des lesbiennes démontre cependant que certaines jeunes filles échappent à l'effet de la socialisation différentielle des sexes sur le « choix sexuel ».

J'ai donc cherché à découvrir comment l'environnement social et culturel des adolescentes lesbiennes facilite ou complexifie la formation de leur identité sexuelle. Les jeunes filles non hétérosexuelles disposent de peu de modèles d'identification et de référence susceptibles d'informer leur trajectoire en matière de sexualité. Le présent article est consacré au milieu scolaire, qui constitue un espace de socialisation significatif dans la formation identitaire des jeunes. La plus grande partie de l'adolescence coïncide avec les années d'éducation de niveau secondaire. Le contenu scolaire et, plus fondamentalement, les relations entre pairs sont autant d'occasions d'actualiser les attentes normatives reliées au genre et à la sexualité. Mes analyses rompent avec le modèle psychosocial de développement identitaire, généralement mobilisé pour rendre compte de la formation de l'identité homosexuelle. L'émergence de l'identité sexuelle lesbienne est examinée à partir d'une perspective théorique matérialiste, démontrant que celle-ci n'a rien perdu de sa capacité à saisir la complexité de l'expérience sociale. J'ai privilégié une interprétation interactionniste des concepts d'identité, de formation ou développement identitaire, interprétation qui ne suppose pas d'identité « naturelle » ou « essentielle » et qui, sans faire abstraction de la puissance des déterminismes sociaux, reconnaît aux individus une certaine latitude face à ces déterminismes. Le concept d'identité de sexe/genre se réfère ici à la



conscience de soi relativement aux catégories de sexe et de genre, au fait de dire «je suis une femme», affirmation qui, dans les représentations sociales dominantes, équivaut à dire «je suis une femme hétérosexuelle». Le concept d'identité sexuelle renvoie à la conscience de soi relativement à la sexualité, c'est-à-dire l'orientation sexuelle.

Après une brève description du cadre méthodologique de la recherche dont sont issus les résultats exposés ici, je présente les grandes lignes du cadre théorique retenu. La section suivante est consacrée aux résultats, analysés sous trois aspects : 1) l'invisibilité de l'homosexualité dans l'environnement des répondantes ; 2) le rôle clé joué par les relations entre pairs au secondaire ; et 3) le lien entre l'adhésion à la culture de la féminité et l'engagement dans la romance hétérosexuelle.

Méthodologie

Les analyses présentées dans le présent article sont le fruit d'une recherche qualitative dont l'objectif principal était de documenter et d'analyser le vécu des jeunes lesbiennes à l'adolescence pour découvrir les éléments qui participent à la formation de l'identité sexuelle lesbienne, soit en favorisant cette formation, soit en l'entravant. Les données analysées sont issues d'entretiens menés en 2011 et 2012 auprès de 20 jeunes lesbiennes québécoises âgées de 18 à 26 ans. L'échantillon est composé de jeunes lesbiennes appartenant au même milieu socioéconomique (classe moyenne faible à aisée), qui sont principalement de langue maternelle française (une répondante a été élevée en français et en anglais), majoritairement caucasiennes (une répondante est originaire de Chine et a été adoptée par un couple québécois en très bas âge). Le recrutement s'est déroulé sur une période de dix-huit mois. J'ai eu recours à plusieurs stratégies, la plus efficace étant la diffusion d'une invitation à témoigner dans les milieux communautaires, notamment les groupes de femmes, dans le milieu universitaire, ainsi que dans l'unique revue québécoise s'adressant spécifiquement aux lesbiennes, «Entre elles», qui a publié l'appel sur sa page Facebook. J'ai également eu recours à la méthode «boule de neige», qui consiste à solliciter les répondantes rencontrées afin qu'elles fassent circuler l'appel dans leur réseau. Le recrutement par le biais des organismes LGBT n'a donné aucun résultat. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les filles fréquentent moins ce type d'organismes que les garçons.

Les entretiens semi-directifs ont été conduits selon une approche compréhensive (Kaufmann, 1996). Cette approche offre beaucoup de liberté aux répondantes quant à la manière dont elles veulent aborder leur sexualité et leurs intérêts amoureux, et beaucoup de latitude également à la chercheuse quant au rythme de l'entrevue et à l'opportunité ou non de creuser certains aspects spécifiques. Le déroulement des entrevues était soutenu par un guide dans lequel des questions de relance étaient formulées autour de trois thèmes principaux : l'environnement socioculturel, les expériences amoureuses – lesbiennes et hétérosexuelles –, les expériences sexuelles – lesbiennes et hétérosexuelles –, ainsi que la connaissance et la recherche éventuelle de modèles identitaires et le rapport à l'identité sexuelle (voir le schéma d'entrevue en annexe). Le guide d'entrevue a été développé avec le souci de reproduire les conditions nécessaires à la production d'un discours sur une expérience passée. Les questions étaient formulées de manière à favoriser «le processus de localisation d'un souvenir dans le passé», par le recours à des éléments qui jouent le rôle de points de repère, c'est-à-dire «des états de conscience qui, par leur intensité, luttent mieux que les autres contre l'oubli, ou par leur complexité, sont de nature à susciter beaucoup de rapports, à augmenter les chances de reviviscence» (Halbwachs, 1994 : 37).

Les entrevues ont été intégralement retranscrites, puis expurgées des éléments susceptibles de mener à l'identification des répondantes, auxquelles des prénoms fictifs ont été attribués. Les éléments de contenu de chaque entrevue ont été codés au moyen du logiciel Nvivo pour soutenir une analyse thématique. Par la suite, une analyse transversale des entrevues a permis de consolider les catégories thématiques et d'assurer la cohérence des catégories thématiques.



Cadre théorique: contrainte à l'hétérosexualité et socialisation différentielle des sexes

Des auteures telles que Rich (1981) et Wittig (1980) ont montré que l'existence de l'homosexualité révèle que l'hétérosexualité est à la fois construite et constitutive des rapports sociaux de sexe. Rich conceptualise l'hétérosexualité en tant qu'institution au fondement des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes. Son concept central, «la contrainte à l'hétérosexualité», illustre que l'imposition de l'hétérosexualité aux femmes permet l'appropriation de leur corps et de leur travail par les hommes. Ce concept conduit Rich à invalider la «naturalité» de l'hétérosexualité. En effet, elle identifie les nombreux «moyens par lesquels le pouvoir masculin se manifeste et se maintient» (Rich, 1981: 23), chacun d'entre eux contribuant «au réseau des contraintes aboutissant à la conviction chez les femmes que le mariage et l'orientation sexuelle vers les hommes sont des composantes inévitables de leur existence» (1981: 23). Wittig voit dans l'hétérosexualité le contrat social qui organise les rapports sociaux de sexe, contrat qui représente une forme d'esclavage, conformément à la théorie du sexage de Guillaumin (1978).

Pour saisir comment s'opérationnalise la contrainte à l'hétérosexualité dans les trajectoires individuelles, je l'ai articulée au concept de socialisation différentielle des sexes. Ce concept rend compte de la production/reproduction sociale des différences entre hommes et femmes, nécessaire à la reproduction des rapports sociaux de sexe. Pour plusieurs auteures, ces théories s'inscrivent en contrepoids des discours courants, mais également scientifiques, qui prétendent que ces différences relèvent de la nature même des femmes et des hommes, c'est-à-dire qu'elles sont d'origine purement biologique (Descarries, 2006). La socialisation différentielle des sexes consiste en «le modelage d'une différence des sexes hiérarchisée par l'éducation et notamment le processus de production sociale des corps sexués dès la petite enfance» (Zaidman, 2000: 51-52). La socialisation consiste à faire coïncider le genre assigné socialement aux individus, qui sont catégorisés soit en tant qu'homme, soit en tant que femme, sur la base du sexe anatomique. Il s'agit d'un arbitraire culturel auquel le processus de socialisation contribue à donner forme, de manière à ce que les catégories femmes et hommes soient actualisées par les individus à travers le genre:

La socialisation est le processus de transmission de l'arbitraire sexiste à travers lequel les femmes sont amenées à «choisir» comme allant de soi et logique le conformisme aux modèles culturels des sexes et leurs contraintes structurelles, alors même qu'elles sont forcées de le faire et amenées à concevoir comme différences individuelles ou essentielles des différences sociales et institutionnelles induites qui confortent une hiérarchie entre les sexes. (Descarries, 2006: 4)

Le processus de socialisation se comprend ici comme mode de transmission de l'ensemble des représentations sociales dominantes, lesquelles font intervenir les stéréotypes sexuels et les pratiques sexuées, en tant que modèles d'identification pour chacun des deux sexes. L'identité de garçon ou de fille dépend par conséquent des rapports sociaux, à l'intérieur desquels elle se réactualise en permanence.

La socialisation constitue aussi un processus de contrainte des conduites et d'imposition des représentations sociales dominantes. La socialisation est donc un processus à la fois positif et négatif, puisqu'elle exige dans le même mouvement reconnaissance et acceptation de certaines attentes normatives (celles correspondant à la catégorie de sexe de l'individu), et refus et mise à distance à l'égard d'autres attentes normatives (celles correspondant à l'autre catégorie de sexe). Construire une identité de femme, ce n'est donc pas seulement répondre positivement aux attentes normatives assignées au genre féminin, c'est aussi renoncer simultanément à y déroger en adoptant des comportements ou des attitudes qui font partie des attentes normatives assignées au genre masculin.

J'ai élargi la compréhension du processus de socialisation, pour le saisir comme processus coercitif, à l'instar de Descarries (2006). En restreignant les représentations sociales à celles qui ne remettent pas en cause les structures d'organisation du social, la socialisation en tant que processus d'imposition de ces représentations sociales adopte des formes parfois discrètes, mais également des formes dont la violence symbolique est grande et susceptible de se matérialiser dans les pratiques sociales, en violence



psychologique et physique notamment. Dans cette perspective, les diverses formes de victimisation, dont la victimisation sexuelle (l'objectification sexuelle, l'usage d'insultes, la mise à l'écart, les rumeurs visant à nuire à la réputation sexuelle, le harcèlement psychologique et sexuel, les agressions physiques, etc.), constituent des mécanismes de socialisation. Ces dernières ne sont pas des dérives ou des ratés, mais bien des formes de contrainte à l'hétérosexualité. Par conséquent, les discriminations et le dénigrement des lesbiennes sont lus comme participant du processus de socialisation des filles en général, à la fois en tant que moyens de reproduction des représentations sociales dominantes des rapports sociaux de sexe et de la sexualité, et en tant que pratiques de socialisation coercitives. Ce cadre théorique permet la prise en compte et l'articulation des normes et des pratiques normatives (soit le social, ou le rapport à l'autre) et de la représentation de soi des individus socialisés, c'est-à-dire leur identité de sexe/genre et sexuelle.

Résultats

L'invisibilité de l'homosexualité et du lesbianisme

Le silence prédomine autour de l'homosexualité et des réalités gaies et lesbiennes dans le cursus scolaire, qu'il s'agisse des manuels ou des interventions en classe. Seule une répondante sur vingt a mentionné les efforts faits par une enseignante afin de sensibiliser les élèves aux réalités gaies et lesbiennes. Elle fait partie des quatre répondantes ayant assisté à des interventions du GRIS-Montréal¹. Les seize autres rapportent que l'homosexualité n'a jamais été abordée dans le cadre des cours du secondaire. Les répondantes les plus âgées ayant assisté à des cours de FPS² avant leur abolition soulignent que l'homosexualité n'y était pas traitée. La visibilité de personnes homosexuelles parmi le personnel scolaire apparaît marginale et est plus souvent le fait de doutes ou de rumeurs de la part des élèves que d'une divulgation volontaire. Du côté des élèves, les répondantes mentionnent deux types de situations : soit certains élèves sont étiquetés ou soupçonnés par des pairs d'être homosexuels, soit il s'agit de leurs propres amis-es, dont elles présument l'homosexualité. Seules deux répondantes rapportent avoir été à l'étape d'accepter leur identité lesbienne durant leurs études secondaires. Pour la majorité d'entre elles, donc, la question de la visibilité de leur orientation sexuelle ne se posait pas.

Dans la famille, l'invisibilité des personnes homosexuelles est la situation la plus fréquente exposée par les répondantes. La présence connue de personnes gaies ou lesbiennes dans l'entourage familial ou dans le réseau social des parents est marginale : seules quatre répondantes en ont signalé une, deux sont témoin de l'ouverture de leurs parents, mais deux autres au contraire de leur fermeture. Si cinq répondantes témoignent d'une ouverture plus grande de leur milieu familial, leur trajectoire n'en a pourtant pas été affectée positivement. Plusieurs répondantes indiquent que les parents tiennent des propos dénigrants à l'égard de l'homosexualité masculine, mais occultent le lesbianisme :

Mes parents, tu sais maintenant, je sais qu'elle était lesbienne, mais mes parents ne me l'avaient pas dit. C'était juste : « ah ! elle vit avec une femme, ah ! c'est son amie, ce n'est pas un vrai couple ». (Pauline, 22 ans)

Homosexualité masculine et féminine font ainsi l'objet d'un traitement différencié qui aboutit cependant à un résultat similaire : la disqualification sociale. La différence significative qui apparaît ici dans le traitement respectif de l'homosexualité masculine et féminine est que seule la sexualité des hommes n'est pas niée. Or pour Rich, l'occultation de la possibilité lesbienne est un des moyens de contrainte utilisés pour reproduire le pouvoir masculin.

1. Organisme qui propose des interventions sous forme d'ateliers permettant de démystifier l'homosexualité en milieu scolaire au Québec.
2. Cours de Formation personnelle et sociale, dans lequel était abordée l'éducation sexuelle.



L'invisibilisation institutionnelle de l'homosexualité qui prévaut dans les écoles secondaires du Québec participe à renforcer la position dominante de l'hétérosexualité. Cette invisibilisation concourt au réseau des contraintes à l'hétérosexualité qui ont marqué la trajectoire des répondantes. Le statut accordé à l'homosexualité dans l'environnement scolaire constitue un obstacle à la formation de l'identité sexuelle lesbienne. Celle-ci n'est généralement pas nommée et ne bénéficie pas d'un traitement équivalent à l'hétérosexualité dans l'environnement social évoqué par les répondantes. Le statut de l'homosexualité y apparaît conforme à la logique hétérosexiste, soit une sexualité inférieure à l'hétérosexualité, et qui ne va toujours pas de soi.

Les relations entre pairs : espace clé de la socialisation à l'hétérosexualité

Bien qu'une des prémisses de base des études sur les adolescents-es soit que l'école constitue un lieu d'apprentissage essentiel de l'autonomie sociale, les analyses montrent que les réseaux sociaux y sont particulièrement opprimants au sens où les individus voient presque toutes les dimensions de leur existence et de leur personnalité soumises au jugement de leurs pairs. Certaines études appuient l'hypothèse selon laquelle l'école est le lieu par excellence où les filles apprennent à céder aux normes et aux rapports de pouvoir propres à l'ordre (hétéro)patriarcal. Selon Youdell (2005), les recherches portant sur les filles et l'école ont véritablement commencé à se développer dans les années 1980, se penchant pour la plupart sur la reproduction des rôles de sexe, qui assure la reproduction des inégalités entre les sexes. Ces travaux ont notamment montré non seulement que le système scolaire renforce les rôles sociaux de sexe, mais également que ces rôles y sont plus rigides qu'ils ne le sont de manière générale dans la société (Delamont, 1989).

L'organisation des relations dans un établissement scolaire secondaire présente des conditions qui offrent à un groupe d'élèves spécifique la possibilité d'exercer un contrôle sur les comportements de l'ensemble des élèves. En effet, les groupes d'adolescentes et d'adolescents sont positionnés selon une hiérarchie propre aux écoles secondaires. Les données montrent que la logique qui préside au classement des différents groupes d'élèves est la suivante : les groupes d'élèves dits « populaires » occupent une position privilégiée, parfois enviable ou contestée par celles et ceux qui en sont exclus-es. Cependant, c'est essentiellement le fait de faire partie ou d'être exclu des groupes d'élèves populaires qui semble constituer le marqueur du statut social des élèves.

L'organisation de ces groupes obéit également à une logique sexuée, les filles formant des groupes de leur côté, les garçons du leur. Seules deux répondantes mentionnent avoir fait partie des groupes de filles populaires. Au sein de ces groupes, la culture de la féminité est omniprésente. Cette culture exclut par définition toute sexualité autre que l'hétérosexualité. En concentrant les intérêts des femmes et des filles autour de la romance hétérosexuelle, elle joue un rôle majeur dans la reproduction du contrôle social de la sexualité des femmes (Lebreton, 2008). Les filles populaires apparaissent comme des modèles à suivre, et semblent représenter un idéal à atteindre, conforme au modèle véhiculé par la culture de la féminité. À ce titre, elles sont enviées par beaucoup d'adolescentes : « C'était des filles que tout le monde voulait être, qu'on disait vouloir être, c'était celles-là. » (Jennifer, 23 ans)

Pour décrire les filles populaires, les propos des répondantes articulent deux thèmes : l'adhésion à la féminité et l'investissement dans la séduction et la romance hétérosexuelle. L'expression d'une maturité et d'une disponibilité sexuelles orientées vers les garçons leur apparaît centrale dans le statut de fille populaire :

C'était toutes les plus poupounes, les filles qui se montraient le plus aussi, qui étaient plus hypersexualisées, je dirais, dans leur manière de le montrer, pas nécessairement dans leurs... Bien dans les vêtements, dans le style, pas nécessairement dans la vraie vie, pas nécessairement les filles qui ont fait le plus d'expériences le plus jeunes, mais celles qui avaient l'air. Celles qui s'habillaient un peu plus « *slut* » qu'on peut dire. Tu sais, qui avaient les jupes les plus courtes, qui avaient le style, tu sais, qui en montraient plus, qui se donnaient un air... (Deborah, 20 ans)



Les filles populaires semblent correspondre aux différentes caractéristiques qui déterminent l'idéal de la féminité, idéal blanc et de classe moyenne : beauté physique, vêtements féminins à la mode, mais pas trop provocants, apparence et comportements jugés séduisants par les garçons. L'intelligence pourrait même, selon quelques-unes des répondantes, constituer un désavantage pour une fille souhaitant accéder au statut de fille populaire. Selon ces répondantes, les filles populaires sont attentives à ne pas faire d'ombre aux garçons populaires, mais plutôt à leur plaire, quitte à rire de plaisanteries dénuées d'humour. Même si les perceptions des jeunes lesbiennes peuvent être influencées par leur position extérieure aux groupes d'élèves populaires, l'intégration sociale des filles semble toujours facilitée par leur adhésion aux exigences normatives de la féminité. Les filles populaires constituent l'idéal normatif auquel les jeunes femmes interrogées se réfèrent, sur des modes qui peuvent inclure l'admiration et l'envie sans exclure la distance critique, voire une certaine forme de rejet.

Le terme « populaire » est révélateur des dynamiques reliées au pouvoir dans le milieu scolaire. La popularité fonctionne comme marqueur du statut social des adolescents-es. Une forte popularité dote ceux et celles qui en bénéficient du statut social le plus élevé dans la hiérarchie des individus. La popularité est fonction de plusieurs caractéristiques. En ce qui concerne les filles, la capacité de séduire des garçons est au fondement du statut de fille populaire. Cette capacité de séduction se traduit par le fait d'être à la mode, belle, d'apparence soignée et féminine. La popularité est accessible aux filles qui font la preuve d'une facilité de contact avec les garçons, sur le mode exclusif de la romance hétérosexuelle (flirt ou relation sérieuse) :

Il y en avait des miss populaires qu'on les appelait [rire]. Il y avait 4-5 filles qui étaient plus populaires, elles se tenaient toujours avec des gars, puis elles se tenaient avec les beaux gars de l'école. (Olivia, 22 ans)

La culture de la féminité apparaît comme un moyen d'assurer le « contrôle des consciences » (Rich, 1981) des filles et des femmes, et de les conduire à oublier leurs propres besoins et intérêts pour détourner leurs préoccupations vers les hommes. Parvenir à obtenir l'intérêt de ces derniers constitue un marqueur important pour les adolescentes. Les aptitudes reliées à la séduction sont réputées attester de la maturité des filles, caractéristique importante pour qui souhaite accéder au statut de fille populaire. La maturité, telle que perçue par les adolescentes, est en effet étroitement liée à la démonstration de la capacité à entrer en relation avec les garçons sur le mode des relations sexuelles. La sexualité est donc non seulement centrale dans le développement identitaire des filles, mais elle est également au cœur de la distribution des statuts parmi les filles, dans la hiérarchie des écoles secondaires.

Plus généralement, la popularité, qu'elle concerne les filles ou les garçons, se révèle être une norme hétérosexiste et genrée, de telle sorte que les adolescentes ouvertement lesbiennes ne peuvent que se situer à la marge de la structure sociale des écoles secondaires (Payne, 2007). Les répondantes ont témoigné à la fois de l'invisibilité du lesbianisme et du dénigrement de l'homosexualité qui a cours dans les établissements scolaires secondaires. Plusieurs d'entre elles ont dit craindre que leurs pairs mettent en doute leur orientation sexuelle. En plus de participer à la mise en œuvre de stratégies de déni de la part des répondantes, ces inquiétudes traduisent également la conscience plus ou moins claire qu'être identifiée comme lesbienne entraîne le risque d'être exclue ou rejetée dans l'environnement scolaire. Ainsi, deux d'entre elles soulignent avoir préféré prendre leurs distances vis-à-vis d'une élève étiquetée comme lesbienne, afin de ne pas courir le risque de voir leur orientation sexuelle mise en doute par association.

Par ailleurs, les récits des jeunes femmes interrogées montrent que le statut de filles et de garçons populaires donne à ceux et celles qui le détiennent un pouvoir susceptible de s'exercer à l'encontre des autres filles. Les élèves populaires peuvent exercer un contrôle et des sanctions à l'égard des autres filles pour qu'elles se conforment à la féminité normative. C'est le plus souvent lors de la formulation d'une critique ou d'une anecdote que les répondantes ont abordé le rôle joué par les filles et garçons populaires dans l'imposition des attentes normatives reliées aux catégories de sexe. Quelques répondantes ont mentionné avoir subi le « rejet » de la part de leurs pairs, ou avoir connu des élèves qui l'avaient subi au cours de leurs études



secondaires. Elles ont, pour la plupart, rapporté que les agressions étaient le plus souvent le fait d'élèves populaires, garçons ou filles, et que le rejet était fréquemment occasionné par une apparence physique dérogeant aux exigences normatives auxquelles les filles sont assignées :

Disons que je n'étais pas non plus dans les plus populaires en secondaire un et deux. Fait qu'ils me trouvaient toujours une insulte, tu sais, les plus hots entre guillemets, ceux qui sont les plus populaires. Tu vas passer dans les corridors, puis aujourd'hui ça lui tente de te lâcher un commentaire, il va te lâcher un commentaire, sur ce qui est physique souvent. (Ariane, 24 ans)

Les remarques désobligeantes peuvent concerner le corps, notamment le surpoids, et les choix vestimentaires. Ainsi, une répondante rapporte qu'elle a été amenée à modifier son style vestimentaire plutôt « masculin » (vêtements de type T-shirts, cotons ouatés, pantalons larges, absence de maquillage, etc.), afin de ne pas subir de nouveau des remarques dénigrantes ou recevoir l'étiquette de « lesbienne » de la part des filles populaires. En raison de la position privilégiée qu'ils occupent, les groupes d'élèves populaires peuvent exercer une régulation normative contraignante à l'endroit des autres élèves.

L'adhésion à la culture de la féminité et l'engagement dans la romance hétérosexuelle

L'idéal féminin personnifié par les filles populaires reflète la mise en valeur réussie du corps (beauté, vêtements, techniques d'embellissement physique) qui permet d'obtenir une reconnaissance de la part des garçons. L'embellissement physique et la romance hétérosexuelle sont par conséquent deux termes liés : pour les filles, le premier est nécessaire au second. Au sein des groupes de filles, les intérêts se concentrent alors principalement autour de ces deux termes. Tandis que l'embellissement physique est actualisé par le partage de rituels de féminité comme le magasinage ou les soirées de filles passées à se maquiller, la romance hétérosexuelle et les intérêts pour les garçons occupent pour leur part une place très importante dans les conversations entre filles. Les répondantes indiquent que ces conversations impliquent beaucoup de « potinage » autour des relations amoureuses se déroulant entre élèves plus ou moins proches de leur cercle d'amies, ou impliquant certaines d'entre elles.

De façon générale, les répondantes adhèrent à ces exigences, selon des configurations variables cependant. Ainsi, il est possible d'apprécier les vêtements féminins, mais de ne pas avoir d'intérêt pour le maquillage ou les bijoux. Plus fondamentalement, les propos des répondantes illustrent que l'adoption de vêtements, comportements ou activités est rarement réfléchi en dehors des attentes normatives de genre. Les répondantes évoquent plusieurs motifs permettant d'expliquer leur adhésion : le plaisir qu'elles prennent dans les activités et rituels reliés à l'embellissement physique et dans des activités considérées comme féminines ; l'approbation sociale, de la part des pairs et de la famille ; le succès rencontré auprès des garçons, etc. Les propos des jeunes femmes interrogées indiquent de plus que ces éléments concourent à une intégration positive des adolescentes dans leur milieu scolaire, voire dans leur famille.

Les groupes d'amies apparaissent jouer un rôle crucial dans le contrôle des filles sur les différents aspects reliés à la sexualité et, pour ce qui m'occupe, dans l'imposition de l'hétérosexualité normative. Ce contrôle s'exerce sur l'apparence et les comportements de manière à ce que ceux-ci soient en adéquation avec la féminité normative. Les groupes d'amies sont des lieux où se développe et s'actualise la culture de la féminité, qui concentre les intérêts des filles autour de la romance hétérosexuelle. De nombreuses conversations tournent autour de l'importance accordée au fait d'avoir un chum. La mise en couple apparaît être une exigence normative forte à l'adolescence, à laquelle les deux tiers des répondantes se sont conformées.

Mon analyse a permis de dégager deux éléments importants à l'œuvre dans ces engagements : leur initiation par les garçons et l'influence de la dynamique des rapports sociaux de sexe. Les analyses indiquent que les raisons qui ont motivé une réponse positive à des avances reçues d'un garçon relèvent de la pression à l'engagement hétérosexuel qui anime les groupes d'adolescentes. L'idéologie romantique et la poursuite



d'un objectif de mise en couple sont très présentes dans ces groupes, à tel point qu'elles supplantent les intérêts et les désirs des filles. L'engagement de leurs amies dans des relations hétérosexuelles joue également un rôle. En effet, les amies en relation limitent leurs activités entre filles et ont tendance à avoir des activités sociales avec leur petit ami. Les filles qui n'ont pas de petit ami éprouvent alors un sentiment d'isolement, découlant du fait qu'elles ne prennent plus part à certaines activités. Plusieurs des jeunes femmes interrogées relatent s'être trouvées dans de telles situations et se sont engagées dans une relation hétérosexuelle de façon à mettre fin à ce sentiment d'isolement et être en mesure de partager des activités avec leurs amies.

Toutefois, quelques jeunes femmes parmi les interviewées rapportent avoir gardé une distance à l'égard de la romance hétérosexuelle. Les principales raisons avancées par les répondantes pour ne pas s'engager dans des relations « amoureuses » au secondaire relèvent de la dimension du développement personnel et social, souvent associé à l'investissement dans la réussite scolaire. Elles soulignent ainsi qu'elles étaient très occupées, participant à des activités parascolaires sportives, culturelles et, pour certaines, des activités d'engagement social par le biais du bénévolat. Ces répondantes n'expriment pas un désintérêt pour les relations amoureuses hétérosexuelles en soi, mais plutôt pour ces relations lorsqu'elles prennent place au secondaire, car elles ne les estiment pas suffisamment sérieuses :

On voyait d'autres personnes obsédées par : se trouver un chum, se trouver une blonde, c'est important. Et puis les peines d'amour à plus finir avec des relations qui durent deux semaines. Tu sais, on en a vu autour de nous. Mais nous, je pense qu'on était un peu à l'extérieur de ça, on regardait ça et on trouvait ça très drôle. Je crois qu'on avait cette idée que c'était un peu trop tôt pour se lancer dans une relation sérieuse de toute façon, ça va mener à rien, donc ça sert à rien de perdre du temps avec ça pour le moment. (Emma, 21 ans)

Leur non-engagement dans la romance hétérosexuelle ne peut donc pas être lu comme une absence d'intérêt à l'égard de celle-ci. Au contraire, l'idée d'engagement durable et de permanence des sentiments est un élément crucial de l'idéologie de la romance hétérosexuelle servie aux filles (Lebreton, 2008), et c'est cet élément qui, du fait de son absence, motive le non-engagement de ces répondantes dans les relations amoureuses hétérosexuelles.

L'engagement dans les relations hétérosexuelles semble accorder un certain prestige aux adolescentes. Ce résultat est cohérent avec l'analyse des facteurs qui favorisent l'accès à la popularité pour les filles. Parmi les caractéristiques centrales du statut populaire des filles figurent le succès rencontré auprès des garçons et la capacité à s'engager dans les relations hétérosexuelles. Ces aptitudes contribuent à la perception positive des filles par les pairs :

C'est sûr que ça paraît bien dans le sens... tu sais, ça paraît bien, t'as un chum, tu sais, comme c'est plus les *cool* qui avaient des chums. (Annie, 20 ans)

Le succès auprès des garçons se manifeste notamment par le fait d'être sollicitée par ceux-ci dans le contexte d'une relation « amoureuse ». La plupart des jeunes femmes soulignent que le fait d'être choisie a joué dans leur décision de s'engager dans une relation hétérosexuelle. Dans quelques cas, le statut élevé du garçon, généralement plus âgé que la répondante, semble avoir placé les jeunes femmes dans l'impossibilité de refuser les avances :

C'était dans une danse. C'était un garçon beaucoup plus âgé, il avait 18 ans et moi 14. C'était un gars très populaire et très beau, je me sentais obligée de sortir avec lui parce qu'aucune fille ne refuserait de sortir avec lui. Donc je me sentais un peu pognée, je me disais : « je n'ai pas le choix, sinon je pourrais passer pour une lesbienne ». (Amélie, 24 ans)

On voit plus précisément dans ce cas le rôle joué par l'hétérosexisme dans la décision de cette jeune femme de s'engager dans une relation hétérosexuelle. L'engagement des jeunes femmes de cette étude dans la romance hétérosexuelle et souvent dans la sexualité hétérosexuelle résulte de la contrainte à l'hétérosexualité.



Conclusion

Les résultats présentés montrent que le milieu socioculturel dans lequel les jeunes lesbiennes évoluent est hostile à la formation d'une identité sexuelle lesbienne : invisibilité et dénigrement du lesbianisme ; prédominance d'une culture de la féminité centrée sur l'adhésion aux exigences normatives de la féminité et la romance hétérosexuelle ; injonction à l'engagement dans la romance hétérosexuelle. Ces données illustrent le rapport que la construction sociale de l'identité des femmes, en tant que femmes, entretient avec la sexualité. Plutôt qu'un stade développemental, l'adolescence constitue un moment crucial de la construction identitaire des filles, un moment clé où la consolidation de l'identité de sexe/genre est étroitement liée à la socialisation à l'hétérosexualité.

En effet, les relations entre pairs sont centrées sur la romance hétérosexuelle et constituent des espaces de construction des identités de sexe/genre. Autrement dit, la socialisation à l'hétérosexualité s'y trouve actualisée de façon importante. Ces résultats appuient la thèse de Rich, selon laquelle les contraintes à l'hétérosexualité « conduisent à la conviction chez les femmes que le mariage et l'orientation sexuelle vers les hommes sont des composantes inévitables de leur existence » (1981 : 23). Cette thèse est tout aussi valable pour les adolescentes que pour les femmes adultes. Il faut toutefois souligner que la plupart des répondantes rapportent que cette conviction est déjà ancrée alors qu'elles entrent tout juste dans l'adolescence. La socialisation qui a lieu dans les relations entre pairs renforce l'obligation d'adhérer aux exigences normatives de la féminité, lesquelles sont liées à l'impératif de s'engager dans la romance hétérosexuelle.

Il ressort des analyses que la contrainte à l'hétérosexualité agit simultanément en imposant et en interdisant. D'une part, au moyen de la socialisation, elle impose l'idée que l'hétérosexualité est le destin naturel des femmes afin que les filles se conforment aux exigences normatives de la féminité. D'autre part et dans le même mouvement, elle interdit l'exploration d'autres identités sexuelles en déclarant déviantes ou « anormales » les femmes qui expérimentent des sentiments ou des désirs invalidant l'idée de destin hétérosexuel naturel. Ce processus d'interdiction constitue à son tour un élément structurant des expériences relatées par les répondantes et permet d'expliquer les sentiments négatifs qui ont marqué la formation de leur identité sexuelle (Lebreton, 2014).

En examinant les modalités contemporaines de l'apprentissage de la sexualité par les adolescentes, dans une perspective critique à l'endroit des représentations et des pratiques dominantes, ces données illustrent le rôle structurant des rapports sociaux de sexe dans l'engagement des filles dans la romance hétérosexuelle. Il serait intéressant d'examiner la formation de l'identité sexuelle des filles hétérosexuelles à partir d'une perspective féministe matérialiste qui considère, comme dans cette recherche, que cette identité n'est pas donnée, mais construite et nécessaire à la reproduction des rapports sociaux de sexe.

Références

- DELAMONT, Sara. 1989. *Knowledgeable Women: Structuralism and the Reproduction of Elites*. Londres : Routledge.
- DESCARRIES, Francine. 2006. *Vade-mecum pour mieux s'y comprendre dans l'univers des représentations sociales du féminin et du masculin et des stéréotypes sexuels*. Document rédigé à l'occasion de la formation collective « Les stéréotypes sexuels et sexistes : hier et aujourd'hui ». Québec : Conseil du statut de la femme.
- GUILLAUMIN, Colette. 1978. « Pratique du pouvoir et idée de Nature : 1. L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2, p. 5-30.
- HALBWACHS, Maurice. 1994. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.



KAUFMAN, Jean-Claude. 1996. *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.

LEBRETON, Christelle. 2014. *Rapports sociaux de sexe et sexualité dans le québec contemporain : les trajectoires adolescentes lesbiennes*, Thèse de doctorat. Montréal : Université du Québec à Montréal.

_____. 2008. *Analyse sociologique de la presse québécoise pour adolescentes (2005/2006) : entre hypersexualisation et consommation*. Mémoire de maîtrise. Montréal : Université du Québec à Montréal.

PAYNE, Elizabeth C. 2007. «Heterosexism, Perfection, and Popularity: Young Lesbians' Experiences of the High School Social Scene». *Educational Studies: Journal of the American Educational Studies Association*, vol. 41, n° 1, p. 60-79.

RICH, Adrienne. 1981. «La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne». trad. de l'anglais par Christine Delphy et Emmanuèle de Lesseps, *Nouvelles Questions Féministes*, 1, p. 15-43.

WITTIG, Monique. 1980. « La pensée straight », *Questions féministes*, 7, p. 45-53.

YOUDELL, Deborah 2005. « Sex-Gender-Sexuality: How Sex, Gender and Sexuality Constellations Are Constituted in Secondary Schools », *Gender and Education*, vol. 17, n° 3, p. 249-270.

ZAIDMAN, Claude. 2000. « Éducation et socialisation », in *Dictionnaire critique du féminisme*, sous la dir. de Helena HIRATA, Françoise LABORIE, Hélène LE DOARÉ et Danièle SENOTIER, Paris, Presses Universitaires de France, p. 51-52.



SECTION 2

Une solidarité à l'épreuve de la place publique







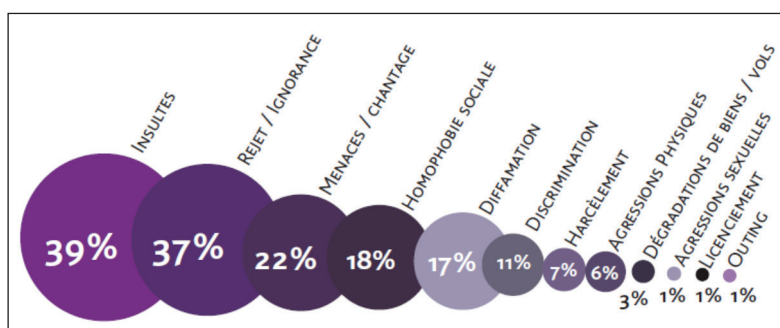
Injures homophobes : ordre et désordre hétéronormatifs

Étienne Deshoulières

Injures homophobes : ordre et désordre hétéronormatifs

Les propos homophobes sont les formes de discours de haine les plus couramment proférées sur Internet. 44 % des actes homophobes se manifestent au moyen d'injures. 80 % des jeunes homosexuels-les et bisexuels-les rapportent avoir déjà été la cible d'injures homophobes. Omniprésentes, les insultes homophobes constituent la partie visible de l'objectivation, dans le langage, des schèmes produits par la domination masculine, fonctionnant comme des matrices de perceptions et de représentations du monde social (Bourdieu, 1998).

Les insultes, première forme de manifestation de l'homophobie



Source: SOS homophobie – Rapport sur l'homophobie 2013

Les insultes homophobes tirent leur force injurieuse de l'ordre patriarcal. En prononçant les mots « sale pédé » ou « sale gouine », le locuteur ne fait pas qu'insulter le destinataire du message. Il invoque la communauté et l'histoire de ces mots injurieux pour blesser le destinataire et contribue, ce faisant, à reproduire l'ordre hétéronormatif. L'injure homophobe participe de la catégorisation essentialiste des attributs féminins et masculins, pour discipliner ceux qui ne se conformeraient pas à cette catégorisation.



Les femmes comme les hommes dont la sexualité ou l'expression du genre ne se conforment pas au modèle hétéronormatif sont rappelées à l'ordre. Les femmes sont insultées parce qu'elles ne se cantonnent pas à leur rôle de femme. Les hommes sont insultés parce qu'ils ne renvoient pas l'image de la virilité. La simple interpellation d'un homme par une expression le comparant à une femme est censée l'injurier. Les injures gayphobes, omniprésentes dans les cours de récréation, classifient et hiérarchisent les attributs masculins et féminins, participant ainsi, en stigmatisant l'homosexualité masculine, à inférioriser les femmes. C'est dire si l'étude des injures homophobes est inextricablement liée aux enjeux du féminisme.

Afin de contrebalancer les effets reproductifs et normatifs de l'injure homophobe, la loi française a introduit en 2004 un dispositif réprimant plus sévèrement les injures commises avec un mobile homophobe et permettant aux associations de lutte contre l'homophobie d'agir à l'encontre des auteurs d'injures homophobes.

Cette incrimination pénale des injures homophobes soulève deux problématiques. D'une part, l'injure homophobe constitue l'extériorisation violente de la catégorisation stigmatisante des homosexuels-les. Juger les injures homophobes, c'est donc juger avec elles les catégories de la pensée hétérosexiste, alors qu'une approche juridique implique d'identifier un sujet unique coupable et le fait générateur de cette culpabilité (Butler, 1997). D'autre part, en raison du caractère général de la norme juridique au moyen de laquelle les propos homophobes sont incriminés, limiter l'expression de la parole homophobe risque fort de limiter l'expression sur les questions sexuelles en général, aboutissant finalement à censurer les discours des associations de défense des droits des homosexuels-les. Le recours à des concepts-cadres, tels que l'ordre public¹, la dignité², la grossière indécence³ ou l'obscénité⁴, n'est pas satisfaisant au regard des impératifs de la liberté d'expression.

Afin de démêler l'objet de notre étude compte tenu des exigences juridiques de responsabilité personnelle et de sauvegarde de la liberté d'expression, il conviendra de se pencher dans un premier temps sur les critères du délit d'injure en droit français⁵ à la lumière d'une analyse juridique et sémantique de l'injure homophobe, avant d'envisager la circonstance aggravante introduite par la loi française du 30 décembre 2004 pour les injures prononcées à raison de l'homosexualité.

I. INJURE

L'analyse des injures homophobes est l'occasion de porter un regard nouveau sur le droit de l'injure en général. L'expression des questions sexuelles et de l'homophobie a en effet joué ces dernières années un rôle important dans la définition jurisprudentielle des limites de la liberté d'expression, tant au niveau national qu'europpéen.

Afin d'adapter notre compréhension de l'injure à l'objet de notre étude, nous définirons l'injure comme l'acte **conscient et volontaire (D)** d'**exprimer (A)** une insulte **(B)** de nature à créer une **trajectoire injurieuse (C)** vers **un destinataire (E)**, ces cinq critères devant être réunis pour que soit caractérisée l'infraction pénale d'injure.

1. CE, 9 janvier 2014, n° 374508, affaire Dieudonné : <http://www.legifrance.gouv.fr>.

2. CA Douai, 25 janvier 2007, affaire Vaneste I : <http://www.lexisnexis.fr>.

3. Article 157 du Code criminel canadien.

4. *Chaplinsky v. New Hampshire*, 315 U.S. 568 (1942) ; *Roth v. United States*, 354 U.S. 476 (1957)

5. Article 29 de la loi française du 29 juillet 1881.

Expression

L'injure homophobe doit être exprimée pour faire l'objet d'une poursuite. Une simple pensée, une conversation téléphonique privée⁶, une lettre personnelle⁷ ou un écrit confidentiel⁸ ne suffit pas à caractériser l'expression de l'injure.

Insulte

Définition de l'insulte

En pratique, les insultes homophobes sont souvent prononcées à raison de l'homosexualité. L'expression « insulte homophobe » est ainsi couramment utilisée pour désigner une insulte à raison de l'homosexualité. Ces deux expressions doivent pourtant être nettement distinguées.

Nous proposons ici de désigner par le terme « insulte » l'élément sémantique du délit d'injure. Nous suggérons ensuite de distinguer entre les insultes vexatoires et les insultes discriminatoires.

Les insultes vexatoires visent à créer une trajectoire injurieuse en attribuant au locuteur une qualité dépréciée du fait même de leur définition. En prononçant le signifiant « salaud »⁹, le locuteur effectue l'action d'injurier en signifiant précisément au destinataire qu'il est un salaud. L'acte réalisé par l'énonciation du mot « salaud » correspond à la signification conventionnelle du terme « salaud ». La charge injurieuse de cette insulte est ainsi attachée à sa signification présente. Les insultes « escroc »¹⁰, « voyou »¹¹, « ordure »¹² ou « malhonnête »¹³ fonctionnent sur le même mode. Les insultes vexatoires constituent des insultes homophobes dès lors qu'elles sont prononcées avec un mobile homophobe, c'est-à-dire compte tenu de l'orientation sexuelle, vraie ou supposée, du destinataire. L'injure homophobe n'implique donc pas nécessairement l'usage d'un terme imputant l'homosexualité.

À l'inverse, les insultes discriminatoires visent à créer une trajectoire injurieuse en imputant au locuteur le fait d'appartenir à une catégorie de personnes stigmatisées. Nous proposons d'appeler « insultes hétéronormatives » les injures discriminatoires stigmatisant les homosexuels-les. Ces insultes peuvent donc être adressées à toute personne, hétérosexuelle ou homosexuelle. L'énonciation par le locuteur de l'insulte hétéronormative ne préjuge en rien de l'orientation sexuelle, vraie ou supposée, du destinataire. Les termes « pédé », « tapette », « goudou », « tarlouze », pour ne citer que ceux-là, sont ainsi très couramment employés, sur Internet ou dans les cours de récréation, à destination de personnes hétérosexuelles.

Ce paradoxe apparent tient au fait qu'il existe une rupture sémantique entre la signification présente de l'insulte hétéronormative (imputation de l'homosexualité) et sa signification au regard des schèmes de pensée hétérosexistes (imputation d'une qualité universellement dépréciée ou d'une qualité du sexe opposé). Aujourd'hui, dans les pays occidentaux, l'imputation de l'homosexualité n'a rien d'injurieux. En employant une insulte hétéronormative, le locuteur signifie en réalité au destinataire « *tu es un salaud* » ou alors « *tu te comportes comme une personne de l'autre sexe* ».

6. Crim., 3 août 1937 : *Bull. Crim.*, n° 174.

7. Crim., 3 juin 1976 : *Gaz. Pal.* 1976.2.704.

8. Civ. 2, 28 octobre 1992 : *Bull. Civ.*, n° 250.

9. Crim., 10 mai 2006 : *D.* 2006, jurispr. p. 2220, note E. Dreyer.

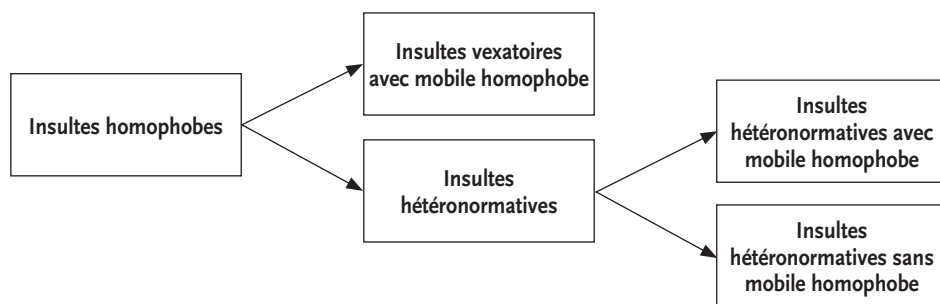
10. Crim., 8 févr. 1972 : *Bull. Crim.* 1972, n° 48.

11. Crim., 19 juin 2001, n° 00-86167.

12. Crim., 19 févr. 2002, n° 00-88289.

13. Crim., 16 mai 2000, n° 99-84944.

Distinction entre les différentes insultes homophobes



L'insulte hétéronormative tire ainsi sa charge injurieuse, non pas de sa signification présente, mais de son histoire. Malgré un mouvement contemporain de reconnaissance des droits des homosexuels-les, il existe une persistance des schèmes de perception hétérosexistes, notamment du fait que ces schèmes sont durablement ancrés dans le langage (Vidal, 2008). L'insulte est citée ; elle est reprise de conventions linguistiques passées pour être réexploitée dans une situation contemporaine. L'insulte hétéronormative agit ainsi comme un argument d'autorité. Au moment de son énonciation, l'homonégativité historique est implicitement rappelée par le locuteur, qui invoque l'autorité de la communauté passée dans le but de blesser le destinataire (Butler, 1997).

Dans tous les cas, l'appréciation juridique du caractère injurieux de l'insulte devra être faite objectivement, d'un point de vue extérieur au locuteur. Pour qualifier juridiquement l'emploi d'une insulte vexatoire, il conviendra de chercher sa signification présente. En revanche, pour qualifier juridiquement l'emploi d'une insulte hétéronormative, il conviendra de se référer à sa signification au regard des schèmes de pensée et de perception hétérosexiste.

Distinction de l'insulte au fond et de l'insulte en la forme

L'injure au fond est celle qui, sans se matérialiser par une insulte, vise à porter atteinte à la dignité de son destinataire du fait de l'idée exprimée. Nous considérons que cette catégorie d'injure doit être appelée à disparaître en raison des limitations trop peu précises qu'elle apporte à la liberté d'expression. Cette opinion est confirmée par la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme et par celle de la Cour de cassation française.

Jurisprudence européenne

La position de principe de la Cour européenne quant aux limites de la liberté d'expression a été énoncée dans l'arrêt *Handyside* de 1976¹⁴. Le Royaume-Uni avait alors suspendu la publication d'un livre d'éducation à la sexualité, abordant la question de l'homosexualité, sur le fondement d'une loi visant à combattre les publications « obscènes », définies par leur tendance à « dépraver et corrompre ».

Saisie par l'éditeur, la Cour européenne avait alors condamné le Royaume-Uni aux motifs que « la liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique [...]. Elle vaut non seulement pour les « informations » ou « idées » accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent l'État ou une fraction quelconque de la population. » Les pays européens n'ont donc pas la possibilité d'incriminer des propos du seul fait des idées véhiculées. Incriminer des propos exprimés sans mépris ni invective, du simple fait de leur

14. CEDH, 7 décembre 1976, *Handyside c/ Royaume-Uni*, req. n° 5493/72.



signification, reviendrait en effet à incriminer des opinions qui heurtent et choquent. Or, la Cour considère précisément que de tels propos ne dépassent pas les limites de la liberté d'expression.

Jurisprudence française

La jurisprudence française a confirmé ce mouvement libéral. Dans l'affaire Vanneste I, des propos homophobes de Christian Vanneste, député du Nord, avaient été publiés dans la presse : « Je n'ai pas dit que l'homosexualité était dangereuse, j'ai dit qu'elle était inférieure à l'hétérosexualité. Si on la poussait à l'universel, ce serait dangereux pour l'humanité », « Je critique les comportements, je dis qu'ils sont inférieurs moralement ». La Cour de cassation considéra alors dans un arrêt de 2008 que « si les propos litigieux [...] ont pu heurter la sensibilité de certaines personnes homosexuelles, leur contenu ne dépasse pas les limites de la liberté d'expression »¹⁵.

En évoquant des propos « heurtant » la sensibilité d'une fraction de la population, la Cour de cassation s'est référée sans aucun doute à la terminologie choisie quelques années plus tôt par la Cour européenne. Pirouette de l'histoire, la décision Handyside de la Cour européenne, qui laissait parler ceux qui jetaient le trouble sur les questions sexuelles, est désormais évoquée par la Cour de cassation pour laisser parler les partisans de l'ordre hétéronormatif. Il nous faut donc admettre que l'expression d'opinions homophobes en Europe est licite, à moins qu'elle ne dépasse les limites classiques de la liberté d'expression (injure, diffamation, provocation).

L'affaire Vanneste II apporte un éclairage tout à fait intéressant sur la pertinence, dans une société démocratique, de permettre l'expression de propos homophobes. Dans une vidéo diffusée sur le site internet *LibertePolitique.com* le 10 février 2012¹⁶, le député du Nord avait évoqué « la fameuse légende de la déportation des homosexuels » avant de déclarer que « l'un des fondements principaux de l'homosexualité [...] c'est le narcissisme ». Ces propos teintés d'homophobie ont valu à Christian Vanneste une exclusion de son parti politique et la perte de son investiture aux élections législatives. De nombreux articles de presse sont alors parus au sujet de la déportation des homosexuels. De nombreux Français ont certainement découvert ou redécouvert à cette occasion la réalité de la déportation des homosexuels pendant la Seconde Guerre mondiale. Nouvelle pirouette de l'histoire, c'est en laissant s'exprimer l'homophobie que l'opprobre fut jeté sur le député homophobe.

Création d'une trajectoire injurieuse

L'insulte, siège de la charge injurieuse, ne constitue une injure qu'à la condition que le locuteur crée une trajectoire injurieuse vers le destinataire.

Transmission de la charge injurieuse

Le locuteur ne crée pas la charge injurieuse. Celle-ci préexiste dans le langage au locuteur. Elle lui est antérieure. Le locuteur se borne à transmettre cette charge au destinataire, créant de ce fait une trajectoire injurieuse.

Préexistence de la charge injurieuse dans le langage

Cette compréhension historique du langage est indispensable pour saisir le mécanisme de l'injure. Le locuteur, sujet juridique de l'injure, n'est pas sanctionné pour avoir créé la charge injurieuse. La répression vise

15. Crim., 18 novembre 2008, n° 07-83398 : <http://www.legifrance.gouv.fr>.

16. Cette vidéo n'est malheureusement plus disponible en ligne.



uniquement la création d'une trajectoire injurieuse, qui produit en quelque sorte une passerelle entre le langage et le destinataire. Ce n'est pas le langage qui est l'objet de la sanction juridique, mais le sujet responsable de la transmission d'une charge injurieuse présente dans le langage. Cette situation pourrait être comparée à celle d'un meurtrier abattant une victime avec un fusil. La charge meurtrière préexiste au meurtre. Le droit ne condamne pas le producteur du fusil. C'est uniquement l'auteur du meurtre qui a braqué le fusil vers la victime que le droit constitue comme criminel.

Indifférence du résultat de l'injure

En créant une trajectoire injurieuse, le locuteur n'est jamais certain d'atteindre sa cible. L'injure homophobe n'a pas un effet automatique. En tant qu'acte de langage, l'injure n'agit pas comme un pouvoir souverain (Butler, 1997). Dans un contexte social *gay-friendly*, la violence de l'injure homophobe a toutes les chances de se retourner contre le locuteur. La désapprobation sociale de l'injure homophobe joue comme un miroir où la trajectoire injurieuse se reflète pour se retourner contre le locuteur. Le résultat de l'injure, considéré comme une atteinte à l'honneur ou la considération, ne peut donc pas constituer un élément matériel de l'injure. Ce serait conférer à l'injure un rôle causal et mécanique dont elle est dépourvue.

Prise en compte nécessaire du contexte de l'injure

Les termes «pédé», «gouine», «camionneuse», «queer» ont fait l'objet d'une appropriation par les homosexuels-les eux-mêmes. Dans les mouvements *transpédégouine* notamment, la resignification de l'insulte a initié un contre-mouvement dans lequel la politique du langage est devenue un outil de résistance. Ce pouvoir d'appropriation de l'injure implique que la loi ne peut pas condamner le simple fait de prononcer l'injure, mais doit nécessairement prendre en compte le contexte du discours pour savoir si une trajectoire injurieuse a été créée par l'expression du terme. Contrairement à ce que mentionnent certains-es auteurs-es, il nous est impossible de dresser une liste de termes injurieux par nature. Le juge disposera nécessairement d'un pouvoir d'interprétation, afin de déterminer si, eu égard au contexte discursif, les propos litigieux sont objectivement de nature à créer une trajectoire injurieuse.

Intention

Classiquement, la jurisprudence considère que la matérialité de l'injure suffit pour faire présumer l'existence de l'intention coupable¹⁷. Il est ainsi une présomption simple d'intention injurieuse susceptible de faire l'objet d'une preuve contraire.

Il est malheureusement courant que le locuteur ne perçoive pas la portée négative de ses propos envers les homosexuels en employant des insultes telles que «pédé», «tapette» ou «gouine». Cette ignorance est indifférente, le locuteur ne pourra pas se dégager de sa responsabilité en invoquant son absence de volonté de créer une trajectoire injurieuse¹⁸. Le locuteur ne pourra renverser la présomption de culpabilité qu'en prouvant qu'il n'avait pas conscience d'employer une insulte. Ce sera le cas notamment lorsque le locuteur est atteint de désordre mental, passager ou permanent.

Destinataire identifiable

Traditionnellement, l'injure doit être adressée à un destinataire identifié ou identifiable pour être punissable. Ainsi, l'infraction est caractérisée quand bien même la personne visée n'est pas immédiatement identifiée,

17. Crim., 18 janvier 1950 : *Bull. crim.*, 1950, n° 23.

18. CA Lyon, 7^e ch A, 8 octobre 2008 : *Legipresse*, 2008, n° 257, I, p. 173.



mais peut l'être au moyen d'éléments extérieurs au propos litigieux¹⁹. La jurisprudence considère également que le destinataire est suffisamment identifiable lorsque l'injure s'adresse à un groupe de personnes restreint, dès lors que chaque membre de ce groupe peut se sentir personnellement atteint²⁰.

Cette exigence d'un destinataire identifiable excluait jusqu'en 2004 toute poursuite à l'encontre d'injures visant les homosexuels en général. Il était donc nécessaire qu'une loi habilite les associations de lutte contre l'homophobie à agir à l'encontre des propos homophobes n'ayant pas de destinataire identifiable. C'est ce que fit la loi du 30 décembre 2004, en créant dans le même temps une circonstance aggravante d'homophobie.

II. MOBILE HOMOPHOBIE

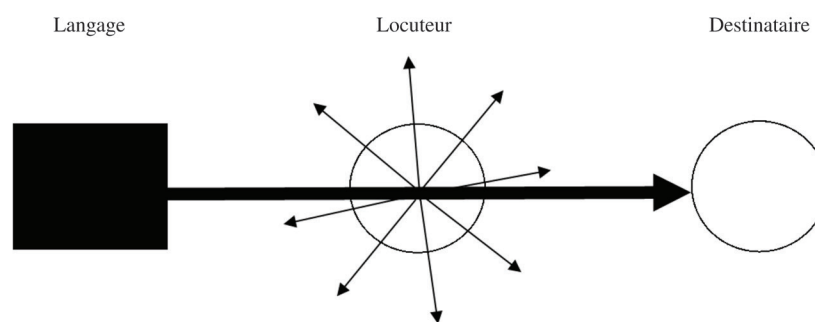
Le mobile homophobe constitue, d'une part, un élément de recevabilité de l'action collective du procureur et des associations de lutte contre l'homophobie **(A)** et, d'autre part, la condition de fond pour aggraver la peine encourue par le locuteur de l'injure **(B)**.

Action collective

Fondement de l'action collective

L'injure homophobe déploie un double effet. Elle crée non seulement une trajectoire injurieuse vers son destinataire, mais également des effets hétéronormatifs *erga omnes*, contribuant à institutionnaliser l'infériorité de l'homosexualité. Elle constitue pour tous un rappel à l'hétérosexualité obligatoire. Au moment de l'énonciation par le locuteur, l'injure homophobe rayonne, en quelque sorte, vers tout l'auditoire, de sorte qu'elle impose ses effets normatifs à tous ceux qui, même non visés par elle, se trouvent sur son passage.

Injure hétéronormative avec destinataire individuel

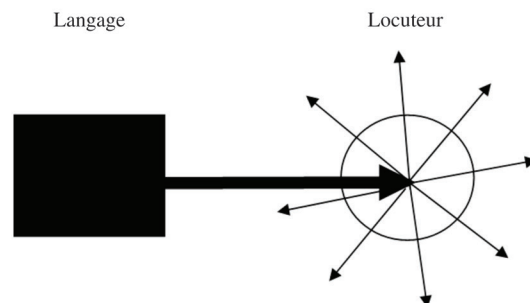


19. Crim., 15 septembre 2009 : *JurisData* n° 2009-049802.

20. Crim. 12 septembre 2000 : *JurisData* n° 2000-006324.

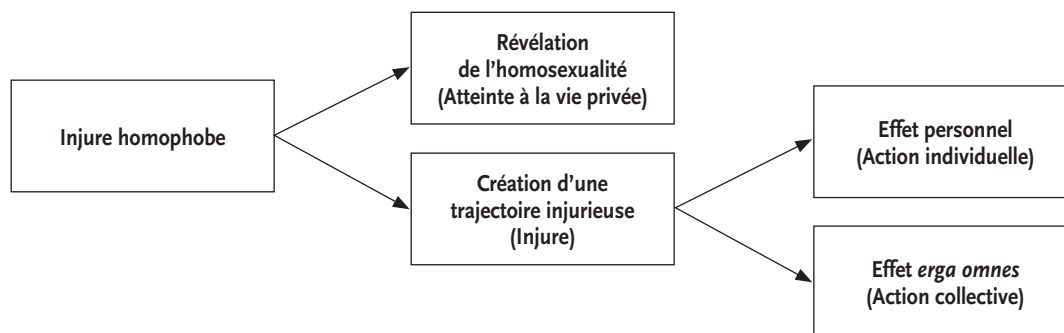


Injure hétéronormative sans destinataire individuel



C'est ce double effet, injurieux et normatif, qui fonde l'action collective du procureur et des associations de lutte contre l'homophobie introduite par la loi du 30 décembre 2004.

Actions judiciaires induites par les injures homophobes



Titulaire de l'action collective

La loi a conféré au procureur et aux associations de lutte contre l'homophobie les droits reconnus à la partie civile afin d'agir contre les auteurs des délits de presse commis « envers une personne ou un groupe de personnes à raison de [...] leur orientation sexuelle ». Les associations de lutte contre l'homophobie peuvent agir à la condition d'être constituées depuis plus de cinq ans²¹. Désormais, l'auteur d'une injure peut ainsi être poursuivi par une association lorsque l'injure vise, non plus seulement une personne identifiable, mais également un groupe de personnes à raison de leur homosexualité. Là encore, il suffit que le groupe soit identifiable, quand bien même il ne serait pas immédiatement identifié²².

S'est alors posée la question de savoir si des propos visant un comportement et non des personnes pouvaient être considérés comme des propos prononcés à raison de l'orientation sexuelle. Le 2 avril 2014, Christine Boutin, député, a publiquement affirmé, lors d'une interview accordée au journal Charles : « Je n'ai jamais condamné un homosexuel. Jamais. Ce n'est pas possible. L'homosexualité est une abomination. Mais pas la personne »²³. Mise en cause par plusieurs associations de lutte contre l'homophobie, Christine Boutin

21. Art. 48-4 de la loi du 29 juillet 1881.

22. Crim., 17 mai 1994 : *Dr. pén.* 1994, comm. 258, obs. M. Véron (en matière d'injure raciale).

23. Et tel que rapporté à nouveau dans le *Nouvel Obs* du 23 octobre 2015 : <http://tempsreel.nouvelobs.com/en-direct/a-chaud/10765-boutin-avait-declare-revue-charles-avril-homosexualite.html>. Consulté le 23 mars 2016.



s'est alors défendue en affirmant que les propos litigieux ne visaient pas des personnes à raison de leur orientation sexuelle, mais seulement des comportements condamnés par la Bible.

Un tel argument ne peut pas être reçu par les tribunaux. Les homosexuels ne se définissent que par leur homosexualité. Dès lors, critiquer l'homosexualité, c'est critiquer les homosexuels-les. Confrontée à cette question en 2013, la Cour suprême du Canada a très clairement formulé le lien inséparable entre homosexuel-le et homosexualité : « Une interdiction qui englobe des propos ciblant un comportement sexuel n'a pas une portée excessive. Les tribunaux ont reconnu l'existence d'un lien solide entre l'orientation sexuelle et la conduite sexuelle et, lorsque la conduite visée par les propos qui ont été tenus constitue un aspect crucial de l'identité d'un groupe vulnérable, les attaques portées contre cette conduite doivent être assimilées à une attaque contre le groupe lui-même »²⁴.

Circonstance aggravante d'homophobie

Définition de la circonstance aggravante d'homophobie

La circonstance aggravante d'homophobie est caractérisée dès lors que l'injure est commise « envers une personne ou un groupe de personnes à raison [...] de leur orientation sexuelle »²⁵. Il s'agit ainsi d'une circonstance aggravante tirée de la motivation de l'auteur. La circonstance aggravante est caractérisée lorsque le locuteur prononce l'injure, car il pense que le ou les destinataires de l'injure sont homosexuels. Cette motivation doit être recherchée dans le for intérieur du locuteur.

En matière de circonstance aggravante, la règle *non bis in idem* exclut qu'un même élément puisse servir en même temps d'élément constitutif de l'infraction et de circonstance aggravante²⁶. Ainsi, la caractérisation du mobile homophobe ne pourra résulter de la simple énonciation d'une insulte, élément constitutif de l'injure. Le mobile homophobe devra nécessairement être caractérisé au regard du contexte, et notamment de la signification des autres éléments du discours tenu par le locuteur.

Cet impératif vaut même pour les injures hétéronormatives, car l'énonciation d'une telle injure ne préjuge pas nécessairement de l'orientation sexuelle, vraie ou supposée, du destinataire. L'injure « pédé », profondément ancrée dans le langage, peut en effet être employée par une personne non homophobe en direction d'un destinataire hétérosexuel. Le simple usage d'une injure homophobe ne sera donc pas suffisant pour caractériser la motivation homophobe du locuteur. Là encore, les juges devront interpréter les propos au regard du contexte et faire preuve de discernement entre les injures hétéronormatives et les injures prononcées à raison de l'homosexualité.

Effets de la circonstance aggravante d'homophobie

Alors que l'injure publique seule est punie de 12 000 euros d'amende, l'injure publique commise avec un mobile homophobe est punie de six mois d'emprisonnement et de 22 500 euros d'amende²⁷. De même, alors que l'injure privée seule est punie d'une contravention de la 1^{re} classe (38 €)²⁸, l'injure privée commise avec un mobile homophobe est punie d'une contravention de la 4^e classe (750 €)²⁹.

24. Cour Suprême du Canada, 27 février 2013, *Saskatchewan c. Whatcott*.

25. Article 33 al. 4 de la loi française du 29 juillet 1881.

26. Crim., 1^{er} mars 1995, n° 94-85.393, *D.* 1996, somm. 241, obs. E. Malbrancq-Decourcelle.

27. Article 33 de la loi française du 29 juillet 1881.

28. Article R. 621-2 du Code pénal français.

29. Article R. 624-4 du Code pénal français.

Conclusion

Dans son avis du 18 novembre 2004, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, s'opposant à l'adoption de la loi sur les propos homophobes, considérait « qu'il n'était pas démontré que l'orientation sexuelle d'une personne ou d'un groupe de personnes génère une vulnérabilité nécessitant une protection spécifique de l'Etat ». Suite à la promulgation de la loi, trouvant « agaçant de s'entendre donner des leçons de démocratie par des nouveaux venus à la table de la liberté » (Montfort, 2005 : 2), plusieurs auteurs juridiques autorisés avaient dénoncé « une rupture avec l'universalité des droits de l'homme » (Mathieu, 2005 : 113) ou encore « la répression de l'opinion [...] sur des critères communautaristes » (Bigot, 2004 : 35), considérant qu'affirmer l'infériorité de l'homosexualité, c'était se « borner à exprimer ce que pense une très large proportion de l'opinion publique depuis la nuit des temps et qui constitue de surcroît la doctrine officielle des trois grandes religions monothéistes » (Le Pourhiet, 2007 : 118).

Finalement, on ne pourra s'empêcher de penser que la dénonciation du « communautarisme » reflète de vieux relents d'homophobie dont est encore empreinte une partie de la doctrine juridique française. En son temps, le célèbre juriste Jean-Luc Auber (1997), professeur à La Sorbonne et Conseiller à la Cour de cassation, n'avait-il pas déclaré : « Impropre à assurer le renouvellement des membres qui composent celle-ci, l'homosexualité est, par nature, un comportement mortel pour la société [...]. En présence d'une évolution nuisible à la société, la règle de droit doit en contrarier le développement ».

Ces réflexions nous semblent, pour le moins, peu convaincantes. La répétition quotidienne des insultes homophobes a pour effet d'inférioriser les homosexuels-les, les femmes et les trans. Cette ségrégation verbale déploie ses effets bien au-delà du langage. Les victimes de propos de haine souffrent de symptômes physiologiques et de troubles émotionnels, tels que honte, cauchemars, difficultés respiratoires, hypertension, psychose et, enfin, suicide. Afin d'éviter d'être la cible d'injures homophobes, les victimes quittent leur travail, leur famille, évitent certains lieux publics, cachent leur sentiment à ceux qui leur sont proches. Plus qu'une simple blessure passagère, le mépris homophobe induit une restriction de la liberté individuelle (Matsuda, 1993).

Il était donc indispensable de mettre en œuvre des mécanismes juridiques destinés à réprimer plus sévèrement les injures homophobes. C'est ce que visaient les dispositions introduites en France par la loi du 30 décembre 2004. Interprétées à la lumière de la jurisprudence européenne³⁰ et française³¹, il ne fait aucun doute que ces dispositions préservent la liberté d'expression. Le législateur n'a pas entendu incriminer les opinions homophobes, mais seulement conférer un droit d'action aux associations de lutte contre l'homophobie et aggraver les peines lorsque les délits d'injure, de diffamation et de provocation sont commis avec un mobile homophobe. La loi réprime la haine et l'intolérance de l'auteur de l'acte délictueux. Elle n'accorde pas une protection spéciale accordée aux homosexuels-les en tant que tels, la victime pouvant ne pas l'être. La création d'une circonstance aggravante d'homophobie permet de prendre en compte le caractère discriminatoire des propos litigieux.

Ce qui est finalement en jeu dans le débat sur les injures homophobes est une certaine vision de la société. Il ne s'agit pas seulement de mettre en balance la liberté d'expression et le droit de ne pas être injurié. Il s'agit d'un débat bien plus profond sur ce que nous comprenons du concept d'égalité.

30. CEDH, 7 décembre 1976, Handyside c/ Royaume-Uni, req. n° 5493/72.

31. Crim, 18 novembre 2008, n° 07-83398 : <http://www.legifrance.gouv.fr>.



Références

- AUBER, Jean-Luc. 1998. Note sous arrêt Cass. Civ. 3, 17 décembre 1997, Recueil Dalloz, cahier du 26 février, n° 9.
- BIGOT, Christophe. 2004. « Sexisme, homophobie et liberté d'expression », *Légipresse*, mars, n° 209.
- BOURDIEU, Pierre. 1998. *La domination masculine*, Paris : Editions du Seuil.
- BUTLER, Judith. 1997. *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, traduit de l'anglais par Charlotte Nordmann, Paris : éditions Amsterdam.
- LE POURHIET A.-M. 2007. « La liberté et la démocratie menacée », in *La liberté de critique*, Paris : Litec, coll. Colloques et débats.
- MATHIEU, Bernard. 2005. *Le délit d'homophobie ou la violation de la constitution par consensus*, ADJA.
- MATSUDA, Mari J., Charles R. LAWRENCE III, Richard DELGADO et Kimberle Williams CRENSHAW. 1993. *Words that Wound: Critical Race Theory, Assaultive Speech, and the First Amendment*, Boulder/San Francisco/Oxford : Westview Press.
- MONFORT, Jean-Yves. 2005. « Les nouvelles incriminations de la loi du 30 décembre 2004 au regard de la liberté d'expression et des droits de l'homme », *Gazette du Palais*, 17 décembre, n° 351.
- Statistiques réalisées d'après les 3517 témoignages reçus par SOS homophobie en 2012 : <http://www.sos-homophobie.org/rapport-annuel-2013>
- VIDAL, Jean-Pierre. 2008. « De la déconstruction de la différence des sexes à la neutralisation des sexes, pour une société postsexuelle ! », in *Connexions*, 2008/2 n° 90, p. 123-138.







Analyses féministes et luttes contre l'homophobie, écueils et convergences possibles : un essai

Rosine Horincq Detournay

Mon texte se veut être un humble hommage à Nicole-Claude Mathieu, qui nous laisse des textes formidables à découvrir et à redécouvrir...

Le thème de la présente publication, les zones de convergences des féminismes et des luttes contre l'homophobie, résume en lui-même ce que bon nombre d'entre nous, chercheurs-es, militants-es, intervenants-es, avons tenté et tentons de faire au jour le jour depuis des décennies. C'est parfois, pour certains, mais surtout certaines d'entre nous, l'histoire de toute une vie. C'est sans aucun doute mon cas. Entre les combats et les enjeux, perçus comme différents et complémentaires, y a-t-il eu une hiérarchie? Existerait-elle encore aujourd'hui?¹

En Belgique, l'acquisition des droits s'est faite progressivement, dans la foulée des mouvements sociaux et des avancées politiques. Citons quelques dates majeures : le droit de vote des femmes a été obtenu pleinement en 1948, le viol n'est défini légalement qu'en 1989, l'avortement, criminalisé en 1867, devient légal sous certaines conditions en 1990. En 2003, la loi anti-discrimination est votée et les couples de même sexe peuvent accéder au mariage (mais sans la filiation directe). En 2006, l'adoption est légalement ouverte à toutes les personnes et couples et ce n'est qu'en 2014 que la filiation est également directement présumée pour les couples de même sexe s'ils sont mariés. En 2013, la Belgique et ses fédérations se dotent de lois et de politiques d'abord contre les violences homophobes, puis contre l'homophobie. Ce n'est qu'en 2014 que la loi contre le sexisme est promulguée.

Après mes années d'expérience en tant que psychologue, actrice de changement social et chercheure, dans ce contexte socio-politique belge, voici quelques-unes de mes considérations au sujet des luttes féministes et contre l'homophobie. Les formes de ces dernières se transforment, évoluent, «rêve-oluent», avec succès et/ou dérapages. En voici quelques exemples.

Actuellement, en Belgique francophone du moins, il devient peu concevable dans les mouvements de lutte contre l'homophobie d'envisager des luttes qui ne soient pas mixtes ; elles doivent être composées de femmes et d'hommes. La proportion est variable, majoritairement en faveur des hommes. Et les mouvements lesbiens et féministes qui souhaitent des moments et des actions spécifiques pour les femmes, en

1. L'auteure remercie Irène Kaufer, militante et blogueuse féministe, pour sa relecture attentive du texte.



non-mixité, sont alors rapidement perçus comme agressifs, bêtement séparatistes, d'un autre âge (« les vieilles lesbiennes féministes ») et simplistes. Les questions et revendications transidentitaires, les approches queer, prennent plus aisément leur place et deviennent prégnantes, mais il est peu évident d'interroger leurs limites, leurs résonances avec les rapports sociaux de sexe. Sous peine, encore une fois, d'apparaître comme d'une autre époque. Comment envisager et oser questionner les avancées et les écueils, à l'intersection des questions de S_exe, de G_enre et d'O_rientation S_exuelle² et des rapports sociaux de pouvoir ? Je propose d'évoquer quelques-uns des obstacles et des convergences relatifs à cette intersectionnalité qui émergent de ma pratique en tant que formatrice, superviseuse, psychologue clinicienne et chercheuse universitaire. En réalisant ce travail, j'ai constaté davantage d'obstacles que de convergences, même si ces dernières sont vivement souhaitables. Mes propos sont ouverts à la critique, ils ne témoignent que de mon cheminement et de l'état de mes réflexions actuelles. Je reste en perpétuelle évolution sur ces questions.

Tout d'abord, selon mes pratiques en tant que féministe et ma perception des enjeux de pouvoir, il existe, même entre différents courants féministes, des convergences mais aussi des divergences, voire parfois une absence de compatibilité, entre certains féminismes. Des écueils peuvent rapidement faire surface : sommes-nous toutes d'accord pour affirmer que l'hétérosexualité est un système d'oppression ? Que les droits reproductifs et sexuels doivent intégrer d'autres dimensions que la contraception et l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ? Qu'il y a une invisibilisation des questions lesbiennes dans des courants féministes et que les questions bisexuelles le sont encore davantage, y compris par certains courants lesbiens ? Voilà quelques-unes de mes questions. Donc, entre féminismes et entre féministes, il existe des discussions, frictions, difficultés d'articulation à la croisée des rapports de domination. Où faut-il mettre l'énergie pour faire avancer la « cause » ? Qui en bénéficie généralement et qui est reléguée le plus souvent au second plan ?

Mais d'autre part, les divergences sont d'autant plus aiguës et perceptibles entre les courants féministes et les mouvements et actions de prévention et de lutte contre l'homophobie. Les enjeux politiques et épistémologiques ont notamment été mis en évidence par Chamberland et Lebreton (2012). La rencontre de revendications communes peut rapidement se buter contre certains écueils : les espaces non mixtes pour les filles et femmes lesbiennes, bi, gouines ou non exclusivement hétérosexuelles ; le sexisme et la domination masculine, y compris dans les groupes LGBT³, déniés par certains gays ; la dilution de la problématique des rapports sociaux de sexe dans les approches queer ; les difficultés pour construire des revendications politiques communes lors des Prides et marches des fiertés ; l'évocation de la question du mariage, mais plus intensément, de celle des mères porteuses ou de la gestation pour autrui (GPA) ; l'islamophobie dont est parfois teintée la lutte contre l'homophobie, etc. Il s'agit de trouver en quoi l'articulation des luttes peut être un moteur, et au bénéfice – et au détriment – de qui ou de quoi.

À titre d'exemple, considérons les revendications des mouvements LGBT. Cet acronyme nécessite déjà de repenser autant la hiérarchie que l'invisibilisation de certains publics et de leurs oppressions, par le recouvrement (et non l'articulation) des enjeux, luttes et populations. En effet, le mouvement LGBT n'est pas uniforme. Lorsqu'il est présenté comme un monolithe, les différences inter-groupes, entre les différentes catégories des LGBT et les différences intra-groupes, à l'intérieur de chaque catégorie, sont effacées. Dans les pays post-industrialisés, les mouvements LGBT sont largement G, composés de gays, occidentaux, blancs et de pouvoir socio-économique moyen ou aisé. Il semble que les T (personnes transidentitaires), peuvent de mieux en mieux faire reconnaître leurs besoins spécifiques (enjeux de sortie du DSM, hormonothérapie, chirurgies, accès à des soins adéquats, etc.). Mais les L (lesbiennes) et encore plus les B (bisexual-les) et leurs réalités sont invisibilisées.

2. La majuscule barrée souligne le fait que ce sont bien des classes et des catégories socialement construites.

3. LGBT : lesbiennes, gays, bi, trans.



Il faut préciser que selon certaines études, les personnes qui s'identifient comme bisexuelles sont davantage des filles et des femmes (Diamond, 2000, 2003a, 2003b, 2005, 2008 ; Peplau, 1999 ; Peplau et Garnets, 2000) que des hommes (Rahman & Wilson, 2003). Ce fait est notamment relié à la socialisation selon le sexe et aux rapports sociaux, qui pèsent différemment sur les femmes et les hommes. Selon cette analyse, ce sont surtout les femmes qui sont contraintes à rester dans l'hétérosexualité, à y céder sans consentir⁴, en tout ou en partie. Ce fait s'inscrit dans la dynamique sociétale patriarcale et *viriarcale*⁵. Ce qui est caractéristique, voire structurel, c'est que l'oppression des lesbiennes et des bisexuelles est invisibilisée et niée. L'invisibilisation de leurs oppressions, y compris dans la lutte contre l'homophobie, est assez frappante et elle semble se maintenir dans le temps, sous des formes variées. Il s'agit d'une forme spécifique de l'invisibilisation de l'oppression des femmes, qui est parfois tout autant déniée, tant dans la société dans son ensemble que dans les courants LGBT.

Selon mon point de vue, les gays et les hommes bisexuels subissent de plein fouet l'homophobie, du fait même d'appartenir au groupe des hommes, des personnes socialisées comme hommes et, en même temps, du fait de ne pas y correspondre suffisamment, dans les codes de masculinité et de virilité pré-établis qui lui sont associés. Les filles et les femmes lesbiennes, bisexuelles ou sans étiquette mais qui aiment d'autres filles ou femmes, subissent moins d'homophobie au sens strict du terme. J'ai entendu dire de nombreuses fois que ce serait plus facile pour les femmes de vivre leur amour pour une autre femme. Mes recherches doctorales actuelles tendent à montrer qu'il n'en est rien. Car elles subissent davantage les contraintes à l'hétérosexualité, avec les déclinaisons de contraintes telles que :

- la contrainte à l'hétérosexualité, avec la dialectique hétérosexisme/hétéronormativité qui fonde l'hétérosystème et qui dévalorise les autres formes de relations que l'hétérosexualité et survalorise l'hétérosexualité simultanément (Horincq-Detournay, 2015) ;
- la contrainte à l'exercice social de la sexualité avec un homme ;
- la contrainte à la maternité dans un cadre hétérosexuel ;
- la contrainte au mariage (avec un homme) ;
- la contrainte à la soumission aux hommes, notamment par l'éducation au désir masculin (Tabet, 1998) et à la désirabilité sociale et sexuelle à travers le seul regard des hommes, par la romance hétérosexuelle, par les provocations sexistes et de drague (Lebreton, 2014).

Les critiques de la notion d'homophobie (individualisant, psychologisant, etc.) ont été justement décrites par Chamberland et Lebreton (2012), tout en ajoutant la critique de l'androcentrisme de cette notion. Le concept de l'hétérosexisme est plus large et opérationnel pour aborder les problématiques relatives aux rapports sociaux de sexe et favoriser l'émancipation collective et individuelle de nombreuses personnes. Mais son intérêt en recherche et sa portée politique ne rencontrent pas le même succès que la notion d'homophobie. On peut présumer que ce qui relève du masculin et de ses déclinaisons présente un attrait accru, comparativement à ce qui peut davantage permettre l'émancipation des femmes et des personnes lesbiennes ou bi. Les filles et les femmes qui sont lesbiennes ou bisexuelles tentent de sortir de l'hétérosystème et doivent conjuguer leurs efforts pour s'extraire du sexisme *et* des contraintes à l'hétérosexualité. En m'appuyant sur les travaux de Guillaumin (1992), j'ai émis une hypothèse. Pour rappel, cette auteure met en évidence les appropriations multiples, collectives et individuelles, des femmes. « L'appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes : le sexage » (36) opère collectivement et en outre, « l'ensemble des hommes dispose de *chacune des femmes* » (42). Il s'agit d'une appropriation individuelle de

4. En référence à « Quand céder n'est pas consentir », article essentiel de Nicole-Claude Mathieu, paru dans *L'Anatomie politique*, 1991.

5. Le viriarcat est une forme actuelle du patriarcat. Ce ne sont plus les plus âgés, les ancêtres, les aînés hommes qui détiennent le plus le pouvoir. Avec le capitalisme et le néo-libéralisme, le pouvoir est davantage détenu par les hommes les plus *virils* parmi les hommes, quel que soit leur âge.



chaque femme par la classe des hommes, à laquelle s'ajoute l'appropriation individuelle, privée, d'une femme par un homme en particulier, par le mariage notamment (33). Sur ces bases, j'émet l'hypothèse que les lesbiennes et les bisexuelles, de par leur orientation sexuelle et leur sortie de l'hétérosexualité exclusive, sortent partiellement du groupe, de la classe des femmes⁶. Elles s'émancipent individuellement (volontairement ou non) en se réappropriant elles-mêmes, par leurs tentatives pour échapper aux relations sociales liées aux rapports de pouvoir et aux institutions patriarcales et sexistes (mariage avec un homme, appartenance au père, à la religion, etc.), qui sont des actualisations du sexage, selon Guillaumin, en s'éloignant de l'appropriation privée par un homme et de l'appropriation individuelle par la classe des hommes. Mais elles n'échappent pas au rapport de l'appropriation sociale en tant que femmes ; elles restent contraintes socialement, par l'appropriation collective des femmes, dont elles continuent à faire néanmoins partie. Et individuellement, elles peuvent devoir payer le prix de leur autonomisation, entre autres en subissant « les injures plus ou moins violentes et les menaces traditionnellement lancées à toutes les femmes qui n'acceptent pas les termes de cette relation, de ce jeu » (42) de leur indisponibilité à la classe des hommes. Ce n'est donc pas plus facile à vivre pour elles que pour les gays. D'autant que les rapports de domination qu'elles doivent traverser ne sont pas vus comme tels et que la lutte contre l'hétérosexisme ne rencontre pas un réel intérêt dans les luttes contre l'homophobie, ni dans la société dans son ensemble.

Il existe donc un grand nombre de difficultés pour articuler les luttes et les rendre véritablement intersectionnelles. Pour l'illustrer, prenons l'exemple des mouvements de revendications dits LGBT, au sujet de l'égalité de droits et de traitement, notamment des droits familiaux. On peut se demander si l'homonormativité (Duggan, 2002) qui s'exprime par la revendication des droits familiaux et sociaux des LGBT, dont l'accès au mariage et à l'adoption, ne renforce pas le système de domination. L'homonormativité peut se définir comme des tentatives pour rentrer dans les normes, schémas et modèles hétérosexuels : se marier, vivre ensemble, avoir des enfants, etc. Les personnes LGBT qui y correspondent le plus, qui sont assimilées, intégrées, sont d'ailleurs mieux acceptées par la société hétérosexuelle et hétéronormative. De nombreux gays, mais aussi la plupart des lesbiennes et des personnes bi, ont manifesté un vif intérêt pour ce mouvement de revendications des droits. Il s'agissait d'une valeur socialement partagée, celle de l'égalité. Mais aussi, il s'agissait de se sentir intégrés-es, de faire partie de l'histoire humaine, d'appartenir enfin à la société et d'y avoir une place respectable et respectée, reconnue par les autres, par les modèles dominants. Les seules voix qui s'opposaient à ce mariage pour tous, contre l'institution du mariage, étaient très rares, incomprises et elles émanaient de certaines militantes féministes et lesbiennes, pas des gays. Il s'agissait d'une critique de la notion même de mariage comme institution patriarcale, outil de domination des femmes. Il s'agissait pour elles de revendiquer d'autres évolutions, d'autres droits, dont les droits individuels, plus favorables à toutes et tous. Pour certaines personnes qui voulaient l'accès au mariage, il s'agissait de modifier la notion de mariage de l'intérieur, comme le cheval de Troie. Mais comme le disait Audre Lorde (2003 : 119), « les outils du maître ne détruiront pas la maison du maître ».

Récemment, ce qui s'est passé en France, les réactions contre le mariage pour tous et les discours réactionnaires qui ont accompagné ce processus socio-politique, n'est qu'un exemple des obstacles que rencontre l'égalité pour tous les couples, quels qu'ils soient, qui veulent se marier, même si l'égalité est une règle dans tous les pays qui composent l'Union européenne. Des lois ont été adoptées depuis plusieurs années aux Pays-Bas et en Belgique, sans qu'il y ait de tels mouvements sociaux d'opposition. Depuis les débuts de l'Union européenne, un article du Traité mentionnait l'égalité et l'interdiction des discriminations. Petit à petit, chaque pays intègre, dans ses lois nationales, des arrêtés anti-discriminations et la promotion de l'égalité de droits et de traitements, qui mènent par exemple à l'accès au mariage pour tout couple. On ne change pas le système mis en place et qui est vu comme naturel (se marier, avoir deux parents, vouloir et devoir se

6. En référence à « Les lesbiennes ne sont pas des femmes », Monique Wittig, 2001.



reproduire si possible biologiquement grâce aux avancées scientifiques, maintien des lois patriarcales, etc.). On permet que tout le monde y ait accès ou en ait l'illusion.

Du coup, la porte se ferme au sujet du travail pour d'autres luttes, dont celle des droits individuels (et non pas les droits dérivés) qui auraient eu un réel effet de changement social, au bénéfice de toutes et tous, femmes et hommes, dont les personnes les plus vulnérabilisées économiquement et socialement, c'est-à-dire les femmes. En effet, les droits dérivés assurent les privilèges des dominants et la dépendance des dominées (économique, par exemple), tandis que les droits individuels reconnaissent à chaque personne des droits sociaux en tant qu'individu.

La suite actuelle de ce mouvement égalitaire, au sujet du fait de pouvoir avoir des enfants qui soient protégés-es dans leurs droits de filiation, amène la délicate question des femmes, des mères donneuses et porteuses, renommée pour la «cause» gestation pour autrui notamment par les mouvements gays de lutte contre l'homophobie. Il ne s'agit pas de naturaliser à nouveau les fonctions de mère, je ne relève pas d'un féminisme essentialiste. Mais il y a de fait un versant biologique non négligeable dans ces questions. Les corps des femmes ne sont pas de simples machines de production (d'ovules) et de reproduction (d'enfants), tout comme les dons de sperme et d'ovules ne sont pas comparables en termes d'atteintes physiques. De plus, socialement, ce ne sont pas n'importe quelles femmes qui vont se proposer comme donneuses d'ovules ou porteuses d'enfants. Le plus souvent, ce sont des femmes pauvres, des pays émergents par exemple, à destination des couples hétérosexuels la plupart du temps, mais aussi des couples de même sexe, majoritairement des gays, couples aisés, riches, des pays occidentaux. Il existe un encadrement par des cliniques de fertilité, dans ces pays mais aussi dans les pays du Nord. Dans les pays occidentaux qui l'autorisent ou qui utilisent le vide juridique, tel qu'en Belgique, ces cliniques travaillent avec des femmes de leur pays. Leur degré de pauvreté est sans doute moindre et certaines ont probablement des volontés altruistes de donner la vie pour d'autres couples. Néanmoins, il ne semble pas que les femmes d'un certain niveau socio-économique, de certaines classes sociales, soient nombreuses à se proposer. Ces cliniques, privées, prennent souvent une bonne part de l'argent payé par les personnes ou les couples demandeurs. *Business is business*, dans nos sociétés capitalistes et viriarcales. Le commerce est ainsi fait que les intermédiaires se font payer des sommes importantes. Ces services répondent à une demande, celle des couples stériles, de sexes différents ou de même sexe.

Ayant récemment entendu des gays qui avaient eu recours à ces services et d'autres qui espéraient y avoir recours, j'ai été frappée par certains propos qui se voulaient respectueux à l'égard des femmes, mais qui les considéraient néanmoins comme des objets. À titre d'exemples, ces hommes se demandaient comment être sûrs des capacités de reproduction des femmes qu'on leur présentait. Leur argent (une somme moins élevée en faisant appel aux pays du Sud, mais conséquente lorsque la demande était réalisée auprès d'une femme dans un pays occidental), allait-il être placé avec le meilleur rendement possible? Les femmes les plus expérimentées, ayant déjà porté des enfants pour autrui, ainsi que les femmes plus jeunes, étaient plus «chères» que les autres. La proposition des nouvellement pères était d'envisager cela comme une assurance complémentaire. Les gays les plus pauvres auront-ils également accès à ces «services» ou est-ce que cela restera réservé aux plus nantis?

D'autres exemples concernaient l'importance de contrôler les dépenses des femmes, ce dont la clinique de fertilité se charge. Puisqu'elles ne sont pas rétribuées à proprement parler, elles reçoivent de l'argent en échange de leur prestation, mais en tant que remboursement de frais (faire des courses au supermarché, des massages, acheter des vêtements, assumer les frais médicaux liés à la grossesse, etc.). Le prix est convenu contractuellement par avance et les femmes doivent rendre leurs tickets de caisse afin de recevoir l'argent. Elles n'ont pas l'autonomie sur l'argent perçu. En ce sens, on peut faire un parallèle avec ce qu'analyse Delphy (2009) du mode de production domestique, «pour comprendre en quoi consiste l'entretien et en quoi il diffère du salaire. En effet, trop de gens “traduisent” l'entretien en son équivalent monétaire, comme



si une femme qui reçoit un manteau recevait la valeur de ce manteau. Ce faisant, ils abolissent la distinction cruciale entre salariat et rétribution en nature, distinction qui, indépendamment de la “valeur” consommée, crée la différence entre consommation libre et consommation non libre» (13-14). Selon les discussions entre pères et futurs pères, certaines seraient aussi plus dépensières et devraient être davantage contrôlées.

À côté de cela, d'autres propos encensent les femmes qui sont donneuses ou porteuses, les considérant à peu près comme des « saintes » qui donnent la vie pour d'autres personnes et qui sont remerciées pour leur cadeau par des offrandes financières. J'ai entendu souvent parler de don et de contre-don, mais qu'est-ce que cela recouvre ? En aucun cas, la transaction financière pour l'utilisation de leur corps n'est vue comme un salaire, la loi ne l'autoriserait pas. Le politiquement correct non plus.

Dans *L'Anatomie politique*, Nicole-Claude Mathieu dit : « je ne saurais “défendre” aucune société, culture, option ou idéologie (fût-elle minoritaire d'un certain point de vue) dont la survie en l'état, le “progrès”, la “modernisation” ou l'expansion dépendrait de l'oppression des femmes, ou l'aménagerait » (Mathieu, 1991 : 135). Mes questionnements sur ces processus de revendications de certains gays rejoignent cette considération. Selon moi, les droits des gays ne peuvent pas porter préjudice aux droits de femmes (droits reproductifs et sexuels, économiques, sociaux, droit à la santé, etc.). Sinon, il s'agit de rapports de domination qui peuvent être niés par les gays eux-mêmes, mais qui n'en existent pas moins. Si ces transactions financières et le rapport social sont différents de ce qui existe dans la prostitution, il ne s'agit pas non plus d'un cadeau, d'un don, pour lequel la femme est récompensée par un contre-don, économique, déguisé en cadeau de remerciement relationnel et humain. Il s'agit bien d'un rapport d'exploitation qui doit être envisagé comme tel. Explorer la multiparentalité est une piste à creuser, qui permettrait aux hommes d'avoir et d'élever des enfants, tout en respectant davantage les droits des femmes.

Un autre exemple qui met en tension mes considérations féministes concerne l'homonationalisme et les dérives sécuritaires. Dans un contexte néolibéral global, le virage à droite est de plus en plus fréquent et banalisé en Europe. Le terme « homonationalisme », inventé par Puar (2007), met en évidence les mécanismes mis en œuvre dans la lutte des droits des LGBT, qui peuvent être intégrés et récupérés, dans des logiques nationalistes des pouvoirs dominants, des pays occidentaux post-industrialisés. Il est donc relié à l'homonormativité et son instrumentalisation. La Belgique, par exemple, s'est dotée d'un plan de lutte contre les violences homophobes (2013), avant qu'un plan de lutte contre l'homophobie et les discriminations (2013) n'existe. Il a été ajouté rapidement, après-coup. On pourrait pourtant préférer que les personnes n'aient pas à vivre de la violence homophobe avant que quelque chose puisse être fait légalement et prévenu socialement. Une recherche menée à Bruxelles par Huysentruyt de l'Université d'Anvers (2013) montrait que les gays, majoritairement présents dans le quartier St-Jacques de Bruxelles (sorte de village gay et « LGBT »), souhaitaient une plus grande réaction et coercition envers les personnes et les actes homophobes. Ils incriminaient le plus souvent les personnes d'origine arabe et de confession musulmane, qui sont nombreuses dans ce quartier. Selon leurs dires, ces personnes seraient plus homophobes, de par leurs croyances, culture, religion et origines. Pourtant, entre leurs représentations et les réalités des faits, il existe de nombreuses différences⁷ et les femmes ne font pas face aux mêmes agressions que les hommes. Ces dernières font face à des violences lesbophobes dans la communauté gaie elle-même, qui les nie. Elles partagent le vécu des violences sous-estimées avec les gays d'origine ethnoculturelle, selon l'analyse que l'on peut faire de ce rapport. L'intersectionnalité permet de mettre en lumière les rapports de domination croisés et l'indivisibilité des droits humains. Pour la majorité des gays de ce quartier, il y a d'un côté, le monde occidental, blanc, dominé par les hommes, « tolérant » et libéral, et de l'autre côté, un monde musulman, sexiste et homophobe, où les hommes ont le pouvoir. La diversité et les spécificités des violences, notamment à l'égard des femmes, ne

7. Selon les agressions, l'auteur peut être d'origine « arabe » ou « européenne », la seule et écrasante ressemblance, c'est que tous les auteurs d'agressions sont des hommes.



sont pas suffisamment envisagées par les mouvements de lutte contre l'homophobie. Les intersections avec le sexisme, mais aussi le racisme, l'âgisme, ne le sont pas davantage.

La question du pouvoir des hommes, y compris celui des gays, est souvent difficile à amener dans les luttes communes entre féministes et LGBT. Souvent, les hommes ne reconnaissent pas qu'ils font partie du groupe, de la classe des dominants (voir les travaux de Thiers-Vidal, 2010). Les gays le reconnaissent encore moins, ayant été parfois eux-mêmes rejetés, discriminés et violentés par ces mêmes dominants, les plus homophobes d'entre eux, qui assurent la police du genre et qui appartiennent à la même classe qu'eux.

En 2014, le 17 mai, il y a eu à Bruxelles un collectif *Alternatieve Pride Alternative (APA)*, pour des revendications autres que la *Pride4Every1 (Pride for Everyone / Fierté pour tous)*, dont les enjeux commerciaux mais aussi électoraux, à une semaine des élections, étaient manifestes. L'essentiel des revendications portaient sur les familles : faciliter l'accès à l'adoption, la filiation juridique pour les co-parents, combler le vide juridique entourant ce qui était exclusivement nommé gestation pour autrui, le droit de donner son sang pour les gays, l'application de la loi pénalisant l'homophobie et la transphobie⁸ et enfin, la concrétisation de l'éducation à la vie affective et sexuelle. Le collectif alternatif, féministe et anti-capitaliste voulait re-politiser le débat et leur marche commune avait comme centre d'intérêt la lutte contre les oppressions. Mais deux écueils peuvent mettre à mal ce mouvement naissant. En interne, des approches différentes en stratégies, mais aussi en positionnement politique, pourront se faire sentir avec le temps (entre queer et féministes radicales matérialistes par exemple). A l'extérieur du mouvement, le mouvement collectif majoritaire de la *Pride* a tenté de « récupérer » ce mouvement dissident, en les enjoignant à les rejoindre et en s'agaçant de leur refus. Comment articuler les luttes entre féministes, face à un courant de lutte contre l'homophobie qui a la légitimité et une reconnaissance dont n'ont jamais joui les courants féministes traditionnels ? Comment mieux articuler les luttes féministes et celles contre l'homophobie ?

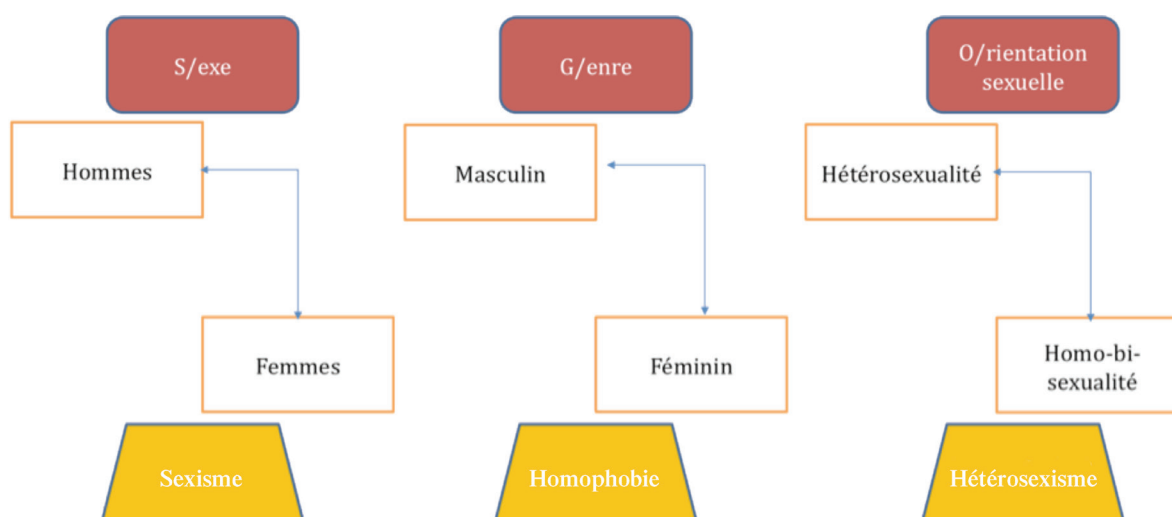
D'autres questions émergent. Comment comprendre le succès des questions trans tandis que les questions lesbiennes et bi ne l'ont jamais eu ? Actuellement, les performances post-porn des féministes dites « pro-sexe »⁹, réalisées y compris par des personnes se présentant comme lesbiennes, ont un certain succès auprès des gays et des mouvements de lutte contre l'homophobie, alors que d'autres approches féministes traditionnelles n'ont jamais reçu cet intérêt. Est-ce que c'est leur caractère individualisant et le passage par le corps, ses performances, sa marchandisation, sa pornographisation qui les rend plus populaires que les approches qui relèvent davantage du social, du collectif et des rapports sociaux de domination ? Toutes ces questions m'interpellent. Elles prennent tout leur sens, concrètement, notamment lorsque je dispense des activités de formation d'adultes, professionnels-les de l'éducation, de la santé, des services sociaux etc.

En effet, depuis de nombreuses années, j'offre des formations sur « l'éducation non sexiste et ouverte à la diversité ». Ce titre mériterait en soi déjà bien des débats. Il s'agit du titre officiel émis par les instances de formation. Petit à petit, pour donner à voir et schématiser les rapports de domination et leurs croisements, j'ai développé un tableau qui reprend les processus de hiérarchisation-différenciation binaire (inspiré des travaux de Guillaumin, 1992 ; Mathieu, 1991 ; Delphy, 2008), selon le *S_ex*, le *G_*enre et l'*O_*rientation sexuelle. J'explicite aussi largement les processus de sur-différenciation inter-groupes (variabilités entre les groupes) et de sous-différenciation intra-groupes (variabilités entre les membres d'un même groupe).

8. À noter que dans cette dénomination, les lesbiennes et les bi, dites cisgenres, sont moins concernées et donc moins protégées.

9. Comme si les autres féministes étaient anti-sexe ?





Chacune des catégories est soutenue et renforcée par des doubles mouvements de survalorisation et de dévalorisation qui agissent conjointement. Pour le sexisme, il s'agira de la domination des hommes contre la dévalorisation des femmes et leurs instrumentalisation et appropriations. Pour l'homophobie, il s'agira du renforcement de la virilité et de ce qui est considéré comme le productif contre la dévalorisation du féminin et de ce qui est considéré comme le reproductif. Pour l'hétérosexisme, il s'agira de la survalorisation de l'hétérosexualité et de la dévalorisation des autres formes dont l'homosexualité et la bisexualité. L'avantage de ce schéma est d'articuler les rapports de domination, sur base du S_ex, du G_enre et des O_rientations sexuelles. L'inconvénient, outre sa simplification, c'est que les rapports sont mis sur le même niveau. Or, il se peut que certains rapports (hétérosexisme/hétéronormativité, homophobie/virilité) soient des moyens qui servent à réaliser le sexisme et la domination masculine (dévalorisation des femmes, misogynie/domination des hommes). La question reste ouverte et à creuser.

D'autre part, il ne me semble pas que les approches qui tendent à décroquer, à enlever les catégories ou à les rendre caduques, puissent être suffisantes pour mettre à mal cette architecture des contraintes sociales. Enlever les catégories, les différences, certains-es pensent le réaliser en enlevant les étiquettes de genre. Théoriquement et politiquement, c'est intéressant. Mais les rapports de domination ne seraient-ils pas ainsi davantage invisibles et invisibilisés ? Il me semble que cela ne les modifierait pas. C'est peut-être pourquoi ces courants rencontrent davantage de succès actuellement que les courants féministes, notamment radicaux et matérialistes, et qui remettraient plus directement et profondément le système en question. Je pense qu'enlever les étiquettes et les catégories ne pourra s'opérer que dans un second temps. Après que les rapports de domination aient été anéantis, et non pas dans l'ordre inverse puisque « [l]a hiérarchisation précède la différence » (Delphy, 2008). C'est aux rapports hiérarchiques qu'il convient d'accorder toute notre attention et notre énergie ; sur ce point, des convergences pourraient davantage se développer entre les mouvements féministes et de lutte contre l'homophobie.

Pour finir cet article sur une note plus positive, je présenterai une affiche de prévention, réalisée par l'association Magenta, qui rencontre un grand succès auprès des jeunes et qui relie lutte contre le sexisme et l'homophobie. Prochainement, un site à destination des jeunes complètera cette affiche, pour offrir des informations et du soutien aux jeunes et à leur entourage, familles, amis-es et écoles¹⁰.

10. <http://www.moicmoi.com>



Conclusion

Articuler les luttes, de manière très concrète, est donc possible. Ce qui m'a aidée à le faire, c'est de garder comme fil conducteur l'analyse féministe, l'analyse des rapports sociaux de sexe. Je peux alors articuler ceux-ci, selon mes expériences et mes expertises professionnelles, avec la lutte contre l'homophobie, mais aussi dans d'autres champs dans lesquels je travaille. Par exemple, je le fais également au sujet des violences intra-familiales, dont les violences conjugales et les maltraitances à l'égard des enfants, et leur prévention. La racine et la transversalité de mon analyse féministe, comme fil premier et primordial, me permettent de l'articuler avec d'autres rapports de domination. Je ne pense pas que j'aurais pu le faire avec autant d'ouverture, d'efficacité et de richesse, si j'avais pris comme fil primordial la lutte contre l'homophobie ou celle de la prévention des maltraitances. J'ai d'abord été une professionnelle qui a œuvré dans les champs des maltraitances et des violences, ensuite dans la lutte contre l'homophobie. Ceci a fait de moi une actrice de changement social. Mais ce n'est que depuis que je m'intéresse aux lesbiennes et femmes bisexuelles que je suis régulièrement présumée de prosélytisme en tant que chercheuse. Pourquoi ne l'étais-je pas comme une militante de la bien-traitance des enfants ? C'est depuis ma rencontre avec les courants féministes, et particulièrement l'analyse féministe radicale matérialiste, conjointe avec le lesbianisme politique, que j'ai trouvé les moyens les plus intéressants pour articuler mes pratiques, des actions les plus concrètes en aidant les jeunes, leurs familles jusqu'à la production de connaissances scientifiques, assumées, qui ont une grande pertinence sociale.

L'articulation, les interconnexions, l'intersectionnalité des rapports de domination nous invitent à reconsidérer continuellement nos croyances, nos luttes, à repenser nos pratiques ensemble. Selon le chemin que j'ai moi-même parcouru, c'est en maintenant le cap sur l'analyse des rapports sociaux de sexe, le fil conducteur sur l'analyse féministe, que l'on peut espérer améliorer au mieux les articulations des luttes, dont celles contre l'homophobie.



Références

- CHAMBERLAND, Line et Christelle LEBRETON. 2012. « Réflexions autour de la notion d'homophobie : succès politique, malaises conceptuels et application empirique », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 31, n° 1, p. 27-43.
- DELPHY, Christine. 2009. *L'ennemi principal. Économie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse, coll. « Nouvelles Questions Féministes ».
- _____. 2008. *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?* Paris : Édition La Fabrique.
- DIAMOND, Lisa. M. 2008a. « Female Bisexuality from Adolescence to Adulthood : Results from a 10-year Longitudinal Study », *Developmental Psychology*, 44, p. 5-14.
- _____. 2008b. *Sexual Fluidity, Understanding Women's Love and Desire*, Cambridge : Harvard University Press.
- _____. 2005. « A New View of Lesbian Subtypes : Stable vs. Fluid Identity Trajectories over an 8-year Period » *Psychology of Women Quarterly*, 29, p. 119-128.
- _____. 2003a. « Was it a Phase ? Young Women's Relinquishment of Lesbian/Bisexual Identities over a 5-year Period », *Journal of Personality and Social Psychology*, 84, p. 352-364.
- _____. 2003b. « What does Sexual Orientation Orient ? A Biobehavioral Model Distinguishing Romantic Love and Sexual Desire », *Psychological Review*, 110, p. 173-192.
- _____. 2000. « New Paradigms for Research on Heterosexual and Sexual-Minority Development », *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 32, p. 490-498.
- DUGGAN, Lisa. 2002. « The New Homonormativity : The Sexual Politics of Neoliberalism », dans *Materializing Democracy : Toward a Revitalized Cultural Politic*, sous la dir. de Russ CASTRONOVO et Dana D. NELSON, p. 175-194.
- GUILLAUMIN, Colette. 1992. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris : Côté-femmes, coll. « Recherche ».
- HORINCQ-DETOURNAY, Rosine. 2015. « Se vivre lesbienne ou bisexuelle aujourd'hui ? C'est comme un tailleur Chanel jaune fluo... », *Thérapie familiale*, Genève, vol. 36, n° 1, p.149-162.
- HUYSENTRUYT, Heleen. 2013. *De kontekst van homofoob geweld in de publieke ruimte. Een etnografisch onderzoek in het centrum van Brussel*, Universiteit Antwerpen.
- LEBRETON, Christelle. 2014. *Rapports sociaux de sexe et sexualité dans le québec contemporain : les trajectoires adolescentes lesbiennes*, Thèse de doctorat. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- LORDE, Audre. 2003 [1984]. *Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde : sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme*, textes traduits de l'anglais par Magali C. Calise ainsi que Grazia Gonik, Marième Hélie-Lucas et Hélène Pour, Genève : Mamamélis et Laval : Trois..
- MATHIEU, Nicole-Claude. 1991. *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris : Côté-femmes, coll. « Recherche ».
- PEPLAU, Letitia Anne et Linda D. GARNETS. 2000. « A New Paradigm for Understanding Women's Sexuality and Sexual Orientation » *Journal of Social Issues*, 56(2), p. 329-350.
- PEPLAU, Letitia Anne, L. R. SPALDING, T. CONLEY et R. VENIEGAS. 1999. « The Development of Sexual Orientation in Women ». *Annual Review of Sex Research*, 10, p. 70-99.



- PUAR, Jasbir K. 2007. *Terrorist Assemblages. Homonationalism in Queer Times*. Durham et Londres : Duke University Press.
- RAHMAN, Qazi et Glenn WILSON. 2003. « Born Gay? The Psychobiology of Human Sexual Orientation ». *Personality and Individuals Differences*, 34, p. 1337-1382.
- TABET, Paola. 1998. *La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corp*, Paris : L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme ».
- THIERS-VIDAL, Léo. 2010. *De « l'ennemi principal » aux ennemis principau. Position vécue, subjectivité et conscience masculine de domination*, Paris : L'Harmattan, 374 p. [Publication posthume].
- WITTIG, Monique. 2007 [2001]. *La Pensée straight*, Paris : Amsterdam.







Quelle solidarité pour les femmes allosexuelles réfugiées au Canada ?

Nathalie Ricard

Introduction

En 2015, sur les 193 États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), 73 pays criminalisent les actes homosexuels¹. Il demeure difficile de préciser si ces lois visent aussi la sexualité entre les femmes. Plusieurs législations font abstraction du lesbianisme, négligent de le mentionner ou ne sanctionnent pas les femmes et les hommes gais également (Lennox et Waites, 2013). De plus, si la majorité des lois écrites ou coutumières limitent la criminalisation de l'homosexualité à des actes sexuels, d'autres étendent leur prohibition aux lieux de rencontre, incluant les bars, à la tenue d'événements culturels comme les manifestations de la fierté gaie, et aux familles homoparentales. De par leurs règles culturelles et sociales, et leurs législations, une majorité des pays du monde continue donc de nier l'égalité des droits, la sécurité et la dignité des personnes qui éprouvent du désir en dehors de l'hétéronormativité (Lévy et Ricard, 2013)², les exposant ainsi à une plus grande vulnérabilité de même qu'à un traitement déshumanisant. La dissimulation de l'orientation homosexuelle, d'une identité de genre non conforme à l'hétéronormativité ou, au contraire, la lutte active et la résistance contre celle-ci, font partie du bagage de survie émotive, physique, sociale et économique des personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, intersexes et *queers* (LGBTIQ). Néanmoins, pour plusieurs de ces personnes allosexuelles, la fuite du pays devient la seule issue afin de demeurer en vie.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR, 2012) appelle ces demandes d'asile fondées sur l'orientation sexuelle ou sur l'identité de genre, LGBTI.³ Les mots utilisés par les réfugiés-es pour s'identifier dans leur culture respective ne sont donc pas retenus, reconduisant ainsi l'idée qu'en dehors de

1. Sur l'homophobie d'État, voir Itaborahy et Zhu (2013). Selon Borrillo (2000: 13), la notion d'homophobie renvoie tant au rejet de la personne homosexuelle qu'à celui de l'homosexualité.
2. Les personnes allosexuelles vont à l'encontre de l'ordre des choses établi par les dieux, la loi, le sens commun ou la nature, et selon lequel les personnes cissexuelles, c'est-à-dire dont le genre assigné correspond à leur anatomie, éprouvent du désir hétérosexuel pour le sexe opposé (masculin ou féminin), mais complémentaire. Cet idéal de cohérence entre le genre, le sexe et le désir est régulé par une grammaire d'intelligibilité, l'hétéronormativité, aussi appelée « matrice hétérosexuelle » (Butler, 1993).
3. Malgré la mise en garde de l'Organisation pour le Refuge, l'Asile et la Migration (ORAM, 2013, p. 1), qui avait souligné en quoi cette désignation s'appuie sur des construits occidentaux méconnus ou évités dans plusieurs régions du monde, l'acronyme LGBTI est de plus en plus utilisé par les institutions pour parler des personnes ayant une orientation sexuelle et/ou une identité de genre jugées non



la modernité occidentale, les minorités sexuelles demeurent opprimées, dans le placard, en attente de leur Stonewall. À l'ère de la globalisation, «gay» serait même devenu un terme générique (Leap et Boellstorff, 2004). Bien que privilégiant une position émique⁴, l'identification des migrantes et migrants de ma recherche demeure néanmoins un défi puisque leur propre vocabulaire subit une transition devant l'acquisition d'une nouvelle terminologie normative, nécessaire à leur reconnaissance légale, au Canada. Afin de nommer les personnes ayant une orientation sexuelle et/ou une identité de genre jugées non conformes, et provenant de diverses cultures, mon utilisation du terme «allosexuel», et de ses dérivés, relève dès lors d'un compromis.

D'invention québécoise, cette appellation masque les différences entre les hommes et les femmes, et entre les personnes cissexuelles et celles qui ne le sont pas. L'allosexualité, comme l'allosexualisation, invite toutefois au décentrement de l'identité gaie. Il serait aussi souhaitable que l'hétérosexualité ne soit plus pensée comme le référent duquel la différenciation⁵ se produit et que l'on pense d'emblée en termes de diversité sexuelle. Or, le terme «*queer*» qui pourrait s'y employer, porte les mêmes limitations que la désignation-parapluie «allosexuel». S'il est utilisé, toutefois, de manière politique, ce qui ne se fait pas systématiquement, il enjoint à la déstabilisation de l'hétéronormativité et à la critique de la normalisation, et de l'essentialisation des identités sexuelles et de genre. De sorte qu'il m'arrive aussi de parler de personnes LGBTIQ pour rappeler l'existence des *queers* et pour souligner l'importance de la vigilance devant le langage institutionnel, les politiques migratoires sélectives des étrangers et étrangères, et les règlementations sur les assemblages du vivre-ensemble. En outre, la critique est nécessaire face au processus judiciaire de l'asile, qui s'inspire des catégories onusiennes. Les réfugiées dont il sera ici question ne s'identifient pas, cependant, comme *queers*, mais principalement comme lesbiennes ou bisexuelles.

Je commencerai par décrire le dispositif de la reconnaissance du statut de réfugié au Canada⁶. Puis, je ferai brièvement état de ma démarche ethnographique dans les principales villes où habitent les migrants et migrantes LGBTIQ au pays. Quelques pistes seront alors proposées pour comprendre la faible participation des lesbiennes, femmes bisexuelles et trans dans certains groupes communautaires qui collaborent à ma recherche. Ce sera aussi l'occasion de présenter leurs caractéristiques générales. Dans un troisième temps, j'aborderai à grands traits, avec les risques que cela comporte, le vécu de violence des femmes que j'ai interviewées. Une approche intersectionnelle est indiquée pour appréhender leur processus de subjectivation, dans lequel s'entrecroisent les rapports sociaux de genre et de sexualité et leur statut migratoire. De plus, l'expérience de la racisation des participantes influence le développement de leurs liens de solidarité. Enfin, nous retiendrons que la célébration de l'autonomie et la valorisation de l'énergie sexuelle des femmes repoussent les frontières politiques, affectives, sexuelles et culturelles qui auraient voulu les garder dans une condition victimaire.

conformes. L'International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA) l'illustre. Le vocable *queer* est aussi généralement rejeté par ces institutions.

4. La méthode anthropologique établit une distinction entre le point de vue émique, qui est basé sur le système de pensée et les concepts de la personne ou du groupe interviewés ou observés, et celui du chercheur ou de la chercheuse avec son point de vue éthique.
5. «Allo-» : élément de composition tiré du grec et qui signifie «autre, différent» (Centre national de ressources textuelles et lexicales). Depuis les années 2000, les termes «allosexuel» et «altersexuel», et leurs équivalents au pluriel et au féminin, sont des tentatives de traduction en français du mot «*queer*», mais qui, contrairement à ce dernier, n'ont généralement pas les mêmes intentions de confrontation politique ni les mêmes connotations de marginalité (voir le Bureau de la traduction du gouvernement fédéral canadien et la note du traducteur de l'article de Walks, 2014, p. 20).
6. Cet article s'appuie sur des données recueillies, dans le cadre de ma recherche en cours en anthropologie, sur les notions et les pratiques de justice mobilisées par le droit d'asile au Canada pour les personnes violentées en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre.

1. Le dispositif de reconnaissance du statut de réfugié

Selon la *Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés* (ci-après, la *Convention*) et le *Protocole relatif au statut de réfugié de 1967*, une personne réfugiée est une personne qui craint avec raison d'être persécutée « du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques », et qui « se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays » (HCR, 2007 : 16). Depuis les années 1990, les demandes des minorités sexuelles, comme celles des femmes, sont interprétées, au Canada, comme pouvant provenir de personnes faisant partie d'un « certain groupe social » (HCR, 2007 : 16), ciblé par des violences spécifiques. Le type de requête LGBTI (HCR, 2012) repose ainsi fondamentalement sur l'établissement de l'orientation sexuelle et/ou de l'identité de genre du demandeur ou de la demandeuse de refuge et sur leur crédibilité. Après avoir déposé une requête écrite, ces derniers passeront en audience, présidée par un ou une commissaire de la Section de la Protection des Réfugiés (SPR). Son rôle est de décider s'ils sont des réfugiés au sens de la *Convention*.

Les dépositions écrites et verbales, et l'ensemble de la preuve, devront donc démontrer principalement trois aspects, dans les délais prescrits par la SPR⁷. Il s'agit de l'appartenance à un groupe social particulier, de l'absence de protection en tout temps et en tous lieux du pays dont le requérant ou la requérante détient la nationalité, de même que de sa victimisation liée à son orientation sexuelle ou à son identité de genre, ou de sa sérieuse éventualité advenant un retour dans le pays. La SPR est un tribunal administratif qui est, en principe, indépendant du gouvernement. Lors de son audience, qui se déroule à huis clos, la personne devrait se sentir à l'aise de raconter son histoire sans subir de contre-interrogatoire. Les demandeurs-euses d'asile peuvent être défendus-es par un-e avocat-e, bénéficier des services d'un-e interprète, et être accompagnés-es par des personnes de leur choix, du moment que le ou la membre de la SPR les accepte. Chaque audience est enregistrée. Depuis la réforme du système d'asile, en décembre 2012, les demandeurs-euses de refuge déboutés-es qui ne proviennent pas de pays d'origine désignés ont la possibilité de porter la décision en appel⁸.

1.1 Les impacts de la mondialisation sur les décisions de la SPR

Pour obtenir des informations sur le traitement des personnes allosexuelles dans différents pays, les commissaires et les avocats et avocates recourent aux publications gouvernementales, mais aussi à celles des organisations non gouvernementales qui interviennent sur le terrain. Or, la concentration des luttes militantes contre la décriminalisation de l'homosexualité, qui concerne davantage les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes, marginalise le vécu des femmes lesbiennes et bisexuelles, qui sont pourtant particulièrement affectées par les lois privées ou par les coutumes qui touchent le mariage et la vie familiale (Amnesty International, 2008; Lennox et Waites, 2013; Sheill, 2009). Le National Centre for Lesbian Rights (2007 : 9) soutient aussi que les lois contre la sodomie, la grossière indécence ou qui criminalisent uniquement la sexualité entre les hommes peuvent suggérer, de manière erronée, que la sexualité entre les femmes serait généralement mieux tolérée. Son occultation indique plutôt qu'une sexualité féminine en dehors de l'hétérosexualité demeure un impensé. Ainsi, tandis que les violences systémiques et directes contre les hommes gais sont assez bien documentées, celles contre les lesbiennes (Jensen et Spijkerboer, 2011), les personnes trans, bisexuelles ou intersexes le sont beaucoup moins. Cette absence de données

7. Depuis décembre 2012, les documents appuyant la requête d'asile doivent être soumis dix jours avant l'audience. Celle-ci se déroulera 30 jours après le dépôt de la demande écrite de refuge, si la personne ne vient pas d'un pays d'origine désigné, ou 60 jours plus tard, si elle vient d'un pays d'origine désigné.

8. Pour la liste, voir le site du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. L'analyse critique de cette liste problématique pour les minorités sexuelles dépasse le cadre du présent article.

accroît leur difficulté à cumuler des preuves pour étayer leur victimisation, et pour prouver que leur pays ne peut pas les protéger. Qui plus est, l'assimilation des lesbiennes aux hommes gais dans l'expression « gais et lesbiennes », et l'effacement de celles-ci sous les vocables « homosexualité », « homophobie » et « homosexuels », demeurent courants.

Conséquemment, malgré les formations qui sont données à la SPR depuis 1995 (LaViolette, 2013: 195), les stéréotypes sexuels, la méconnaissance des réalités vécues par les femmes dans différents pays, de même que l'ethnocentrisme, continuent d'influencer le processus d'évaluation des demandes d'asile (Lee et Brotman, 2011; Murray, 2011; Rehaag, 2008; Ricard, 2014a, 2014b; Quan, 2012). Les styles de vie et la culture de plusieurs demandeurs et demandeuses d'asile sont différents de ce que les membres de la SPR pensent connaître sur ce que signifie « être gai ». Leurs représentations homonormatives⁹ du mode de vie et de l'identité gais masquent aussi les écarts socioéconomiques entre les nationaux et les réfugiés, la condition psychosociale de ceux-ci, les différences de genre et celles entre les personnes cissexuelles et celles qui ne le sont pas. De plus, les notions mêmes d'identité sexuelle et/ou de genre et de communauté LGBT qui tirent leur sens historique de l'évolution des sociétés libérales post-industrielles du Nord global, n'existent pas ou n'ont pas les mêmes résonances dans les pays d'où viennent la majorité des demandeurs-euses d'asile allosexuels¹⁰. Dans la section suivante, je présenterai certains des organismes qui soutiennent ces migrants et migrantes, ainsi que les femmes réfugiées que j'ai interviewées dans le cadre de ma recherche.

2. Présentation des groupes et individus qui ont pris part à la recherche

2.1 Mise au point méthodologique

Mon ethnographie sur trois sites, Montréal, Toronto et Vancouver, a débuté en 2010. Au moment des entretiens, les personnes rencontrées étaient: demandeurs-euses d'asile (47), réfugiés-es déboutés-es (5), réfugiés-es acceptés-es (4), anciens-nes commissaires de la SPR (4), activistes (14) et avocats-es (12). Se déroulant habituellement en anglais et de type semi-structuré, les entrevues avec les réfugiés-es ont duré en moyenne une heure trente, mais plusieurs ont évolué en récits de vie¹¹. Tous les réfugiés-es interviewés-es ont déposé une demande d'asile en sol canadien et la majorité d'entre eux l'ont fait avant la réforme du régime asilaire. Il ne s'agit donc pas de bénéficiaires réinstallés au Canada grâce au *Programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement*. Trois regroupements communautaires, sur la douzaine que j'ai fréquentés, ont signé une entente de collaboration, soit *Action Gaie, lesbienne, bisexuelle, trans et queer avec les ImmigrantEs et réfugiéEs* (AGIR), à Montréal, *Among Friends Refugee Peer Support* (Among Friends), à Toronto, et *Rainbow Refugee Committee* (Rainbow Refugee), à Vancouver. Ces organismes sont très différents de par la

9. L'homonormativité se réfère à la pratique de normalisation des gais et lesbiennes, à travers leur inclusion à un mode de vie domestiqué et de consommation, ainsi qu'au fait de ne plus constituer une menace à l'hétérosexualité ni au néolibéralisme (Duggan, 2002: 179). Ce modèle occidentalocentrique s'est répandu avec la mondialisation du mouvement des droits humains LGBT. Couplée à des sentiments nationalistes, l'homonormativité devient homonationalisme (Puar, 2007) et projette les « autres » contrées et leurs habitants comme étant nuisibles à l'épanouissement des communautés gaies.
10. Entre avril 2009 et juin 2011, 120 femmes bisexuelles, gaies, trans et lesbiennes ont déposé une demande d'asile sur les 526 réclamations faites sur la base de la persécution liée à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité de genre. Ces demandeurs d'asile venaient principalement du Mexique, puis des Caraïbes. Ces données ont été obtenues grâce à la *Loi sur l'accès à l'information*, en février 2012. Depuis, les activistes ont remarqué une baisse dramatique du nombre de ressortissantes et ressortissants mexicains. Le fait que le Mexique se retrouve sur la liste des pays « sécuritaires » pourrait l'expliquer. Par contre, les demandeurs-euses de refuge originaires des Caraïbes demeurent nombreux, et ceux et celles d'Afrique et d'Europe de l'Est, incluant la Russie, seraient en hausse.
11. Des observations durant les audiences, la participation dans les associations de soutien pour migrants et migrantes allosexuels, l'accompagnement de ceux-ci durant le processus d'asile, incluant des visites en centre de détention, l'écriture de lettres de soutien et d'appel, les artefacts produits par des activistes et réfugiés-es, les journaux et d'autres types de littérature, ainsi que mes notes de terrain complètent la collecte de données. Sur les lettres de soutien comme objets ethnographiques, voir Ricard (2014a).

constitution de leurs membres, leur financement, histoire et philosophie politique et d'intervention. Je les ai choisis parce qu'ils sont ouverts à toutes les orientations sexuelles et identités de genre, et qu'ils ne sont pas constitués sur une base ethnique ou religieuse. En incluant ceux et celles que la SPR ne reconnaît pas ou qui sont en attente de statut, la majorité des 56 réfugiés-es interviewés-es avaient participé à l'un de ces groupes ou en étaient toujours membres.

2.2 Composition des groupes communautaires

Le tiers des membres d'*Among Friends*, qui n'accueille que des demandeurs-euses d'asile, sont des femmes lesbiennes et bisexuelles. Depuis la réforme du système d'asile, 70 personnes se réunissent en moyenne, à chaque semaine, tandis qu'auparavant, plus de 150 personnes pouvaient se retrouver. Très peu de femmes trans participent à ce groupe composé à 90 % de personnes originaires des anciennes colonies britanniques africaines et caribéennes. Selon la responsable du groupe, elle-même venue au Canada pour y chercher refuge, et qui s'identifie en tant que femme noire lesbienne féministe et *queer*¹², les participantes viennent au groupe car elles peuvent s'identifier à elle, s'y sentir en sécurité et anticiper qu'elles seront comprises. L'histoire du groupe semble appuyer cette explication inspirée des politiques identitaires. À ses débuts, *Among Friends*, animé par un homme latino gai, attirait très peu de femmes et de personnes noires.

En revanche, les rencontres mensuelles de *Rainbow Refugee* regroupent une dizaine de personnes. Entre 2010 et 2013, j'ai pu compter sur les doigts d'une main les femmes allosexuelles qui ont participé aux réunions de cet organisme, qui sont encadrées par quatre intervenants-es : trois lesbiennes blanches qui s'identifient comme féministes, mais dont deux se disent aussi *queers*, et un homme gai originaire du Moyen-Orient¹³. Deux de ces intervenants-es ont immigré au Canada avec leurs parents. Pour expliquer la moindre participation des femmes à son groupe, l'une des intervenantes m'a suggéré que ces dernières n'avaient guère les moyens de se diriger vers l'Ouest canadien, depuis leur arrivée à Toronto qui est la plaque tournante des vols aériens au pays.

Les participants et participantes de *Rainbow Refugee* sont de diverses nationalités et statuts migratoires quoique l'organisation, contrairement à AGIR, n'applique pas une philosophie active de soutien envers les sans-papiers. Sans tête dirigeante, d'allégeance *queer*, AGIR regroupe des personnes LGBTIQ racisées et qui ont vécu une expérience migratoire, personnellement ou en tant que groupe familial. L'organisme organise sporadiquement des rencontres et activités pour ses membres, dont une forte proportion est composée de femmes bi, lesbiennes, *queers* ou trans et d'étudiantes et étudiants étrangers qui ne sont toutefois pas des requérants-es d'asile.

Selon Jensen et Spijkerboer (2011 : 20), « seulement un tiers de tous les demandeurs d'asile dans les pays occidentaux sont des femmes, et [un] pourcentage encore plus faible sont des femmes seules ». Nonobstant l'emplacement géographique du Canada et ses politiques migratoires, les groupes communautaires pour migrants-es LGBTIQ, de ce côté-ci de l'Atlantique, accueillent aussi beaucoup plus d'hommes que de femmes réfugiés-es. Falquet et Alarassace (2006) soutiennent, cependant, que « les lesbiennes en mouvement » qui échappent à la violence sexuelle, aux mariages forcés et à l'hétérosexualité obligatoire seraient plus nombreuses que les données françaises le suggèrent. Mais ce pourrait être le cas dans plusieurs pays, d'autant que des considérations économiques peuvent aussi motiver « leur migration politico-sexuelle ». L'écart entre

12. Pour les activistes de ces organismes communautaires, le terme *queer* renvoie généralement à l'auto-identification sexuelle et de genre, à la résistance au pouvoir de désignation des régimes hégémoniques hétéronormatifs et migratoires, à des pratiques anti-oppressives et de solidarité entre résidents-es de pays anciennement colonisés et colonisateurs, et à la décriminalisation du travail du sexe.

13. Depuis, une doctorante s'est jointe à leur équipe. Elle participe au développement des activités et accompagne les migrants et migrantes dans leurs démarches et revendications. Le nombre de participants-es à *Rainbow Refugee* aurait aussi augmenté.

le nombre de femmes et d'hommes qui parviennent à demander l'asile demeure néanmoins préoccupant. Dans les prochaines sections, d'autres pistes seront proposées pour expliquer cet écart.

2.3 Portrait des réfugiées

Dix-neuf des 56 réfugiés-es interviewés-es étaient des femmes allosexuelles qui avaient en moyenne 31 ans. Au moment de l'entrevue, dix d'entre elles s'identifiaient comme lesbiennes, une autre ne parvient toujours pas à s'identifier comme telle, tandis que les huit dernières se sont présentées comme bisexuelles. Sur les neuf participantes qui avaient des enfants, seulement deux habitaient avec ceux-ci au Canada. Les réfugiées interviewées vivent douloureusement la séparation d'avec leurs enfants. Aussi, selon le National Centre for Lesbian Rights (2007), les lesbiennes tardent à fuir leur pays à cause de leurs charges familiales. Deux des interviewées s'étant identifiées comme lesbiennes mères avec moi avaient cependant déclaré aux agents-es d'immigration être bisexuelles. Plusieurs raisons expliquent ce changement. Comme dans le cas des hommes gais et bisexuels interviewés qui m'ont aussi déclaré une autre identité sexuelle que celle inscrite sur leur formulaire d'application pour l'asile, il leur semblait que leur maternité, paternité ou double vie seraient mieux comprises s'ils s'affichaient comme bisexuels. Quant à leur nationalité, douze des participantes sont originaires des Caraïbes, l'une d'elles du Moyen-Orient, une autre de la Corée du Sud, alors que les cinq autres sont africaines.

Depuis le moment de leur entretien, onze de ces dix-neuf interviewées ont été acceptées comme réfugiées, deux répondantes bisexuelles ont été déboutées et deux autres sont toujours en attente de leur audience. Parmi les autres candidates à l'asile, l'une se fait dorénavant marrainer¹⁴, une lesbienne qui a été expulsée tente de revenir au Canada comme travailleuse migrante temporaire et les deux dernières ne me donnent plus de nouvelles. Je soupçonne qu'elles ont rejoint les rangs grandissants des sans-papiers au pays¹⁵. Parmi les 56 réfugiés-es interviewés-es, le quart a survécu sans statut légal, souvent durant de nombreuses années. Plusieurs d'entre eux et elles ne savaient pas qu'il était possible de demander l'asile au Canada en raison d'une identité sexuelle ou de genre persécutées.

La majorité des femmes interviewées sont donc arrivées au Canada comme touristes, avant que les règles d'obtention des visas se raffermissent et que leurs prix deviennent faramineux. Trois d'entre elles m'ont cependant dit avoir eu affaire à des passeurs. Dans l'un des cas, la demandeuse d'asile, alors fortunée, avait pu payer le passeur, tandis que dans l'autre situation, c'est en échange de services sexuels qu'un homme a fait les démarches et a avancé l'argent nécessaire afin qu'elle puisse s'échapper. L'autre exilée a bénéficié du soutien financier et logistique d'un organisme de son pays qui lutte en catimini pour les droits des minorités sexuelles, mais plus ouvertement dans le champ du VIH-Sida. Les hommes allosexuels interviewés ont été beaucoup plus nombreux à rentrer au Canada grâce aux réseaux de passeurs, qui sont onéreux et auxquels il faut avoir accès.

Par ailleurs, une seule des réfugiées interviewées est venue à titre d'étudiante étrangère, contrairement aux hommes qui ont participé à ma recherche, chez qui la poursuite des études ou l'obtention d'une formation spécialisée au Canada étaient un scénario plus fréquent. L'accès à la scolarisation marquée par la différence de genre et de classe expliquerait aussi cette variation. Cette répondante était d'ailleurs la seule à posséder un diplôme universitaire, tandis que quatre autres femmes interviewées possédaient l'équivalent d'un diplôme technique. Neuf autres participantes qui avaient complété leurs études secondaires n'avaient

14. Sa requête d'asile a été abandonnée en raison de l'*Entente entre le Canada et les États-Unis sur les tiers pays sûrs*. Selon celle-ci, toute personne qui transite par nos voisins du sud avant de venir au Canada et qui souhaite postuler pour l'asile doit le faire aux États-Unis, malgré ses lois envers les minorités sexuelles.

15. Sur ce point, voir Wright (2013).

toujours pas leur certificat d'équivalence. Huit des participantes écrivaient l'anglais avec difficulté. Une seule des répondantes parlait aisément le français.

3. Les violences rapportées par les femmes allosexuelles interviewées

Parmi les réfugiés interviewés, plus de femmes que d'hommes ont rapporté avoir été agressés sexuellement. Elles l'ont été par des personnes se trouvant généralement dans leur entourage. Deux de ces participantes ont été mariées, sans leur consentement, à des hommes beaucoup plus âgés qu'elles, alors qu'elles étaient mineures. Hormis leurs maris et conjoints, les viols des femmes interviewées ont été commis par un pasteur, père, cousin, médecin, des conjoints d'une mère, amis d'un conjoint, et une mère. De plus, toutes les participantes à la recherche ont été injuriées, tant par des hommes que par des femmes, agressées physiquement et parfois harcelées, mais pas uniquement en raison de la découverte de leur lesbianisme ou de leur identité de genre non conformes, contrairement aux hommes, qui ont subi des repréailles quand leur allosexualité était démasquée ou soupçonnée. Le seul fait d'être identifiée comme une femme suffirait pour être victime de violences de genre et de discriminations sexistes. De plus, quoique les pressions sur l'honneur à sauvegarder au sein de la famille ou de la communauté traversent l'ensemble des entretiens, plus de contraintes et de règles à observer s'appliquent aux femmes.

Plus spécifiquement, sept des participantes à la recherche ont rapporté avoir été victimes de violence conjugale. Trois d'entre elles ont dévoilé de sévères cas d'abus et ont été terrorisées par leur conjoint respectif qui appartenait à des bandes criminelles. Plusieurs répondantes ont aussi reçu des menaces de mort de la part de conjoints, d'ex-conjoints, d'un père ou de jeunes de la rue. Parfois, cette menace est mise à exécution : l'amante de l'une des répondantes a ainsi été assassinée. D'autres femmes allosexuelles ont reçu des menaces de viol et le père de l'une d'elles a menacé de la faire interner tout en la frappant. Une des participantes m'a montré sa jambe, ébouillantée par les femmes de son mari polygame, qui la battaient régulièrement.

Les exactions sont aussi commises par des gangs que les réfugiés-es appellent « *mob justice* » ou « *vigilantes* », soit des groupes de jeunes hommes qui font les justiciers en se chargeant de faire respecter la morale traditionnelle ou religieuse et les diktats de l'ordre conventionnel des genres. Le voisinage qui joue un rôle de surveillance, de relais de l'information et des rumeurs a souvent été le premier à ébruiter qu'elles avaient des relations sexuelles avec d'autres femmes. Les intrusions dans la vie privée des gens sont fréquentes. La protection de cette dernière est d'ailleurs avidement recherchée par les demandeuses d'asile, qui l'associent à une question de justice. Dans l'un des cas, une voisine qui était aussi la cliente de la personne interviewée a menacé de la dénoncer aux policiers et l'a donc fait chanter. Deux des femmes interviewées ont été accusées de sorcellerie, mais elles n'ont pas subi de rites de purification, contrairement à quelques hommes allosexuels interviewés. L'une de ces « *sorcières* » a soulevé la suspicion dans son village, car elle n'était pas mariée à vingt-cinq ans et qu'elle faisait de l'éducation sexuelle et féministe auprès des femmes et des filles¹⁶.

Les lesbiennes, femmes trans et bisexuelles rencontrées m'ont toutes rapporté qu'il était très risqué de demander aux policiers d'intervenir. Ces derniers banalisent la violence faite aux femmes et en parlent comme d'un problème domestique qui doit être réglé au sein de la famille. De plus, les interviewées sont nombreuses à avoir fait l'objet d'insultes lorsqu'elles ont osé dénoncer l'abus dont elles étaient victimes. L'une des participantes m'a raconté qu'après les avoir sévèrement battues et amenées à comparaître devant son père en pleine nuit, les policiers, de concert avec un autre corps armé chargé de l'ordre public, ont rapporté

16. Prenant acte de cette discrimination, le comité onusien sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (2014: 5) invite les évaluateurs-trices des demandes d'asile à prendre en considération les punitions politiques et religieuses que subissent les féministes, ainsi que les persécutions dont sont victimes les femmes qui ne se conforment pas aux normes de genre prescrites.

à la radio l'avoir découverte sans vêtements avec une autre femme. Aucune des participantes à la recherche n'a donc pu obtenir de rapport policier, mais certaines ont pu fournir des rapports médicaux pour leur audience. Leurs agresseurs ne sont donc jamais poursuivis, et l'impunité reste totale. Or pour rapporter des agressions, il faut déjà être considéré-e comme un sujet de droits à part entière, en avoir conscience et connaître ses droits, ce qui ne va pas de soi dans une société où l'égalité entre les sexes n'est pas respectée. Une lesbienne que j'ai interviewée m'a ainsi raconté que sa déclaration avait été discréditée car elle n'était pas corroborée par le témoignage d'un homme.

3.1 Les femmes allosexuelles aux confluent de plusieurs oppressions et espoirs

Afin de comprendre le vécu rapporté par les allosexuelles réfugiées, leurs demandes de protection, les relations qu'elles tissent, de même que leur capacité à atteindre les frontières canadiennes et à rester au pays, l'adoption d'une perspective englobant leurs multiples appartenances communautaires et identitaires est indiquée. Or, bien que résultant de l'enchevêtrement de rapports de domination, leur classe, race, nationalité, sexualité, statut migratoire et genre, entres autres catégories, s'amalgament selon les subjectivations recherchées dans différentes circonstances. L'approche méthodologique de McCall (2005) sur l'intersectionnalité intracatégorielle, anticatégorielle et intercatégorielle permet d'explorer les solidarités qui entourent les migrantes allosexuelles. Leur développement nécessite de faire des choix, contraints par des circonstances historiques et des rapports d'inégalité, d'autant que la reconnaissance légale demeure la priorité. La perspective intersectionnelle permet, néanmoins, de ne pas limiter mon regard et écoute à cet objectif. Aussi, l'ensemble des facettes de l'intersectionnalité proposées par McCall deviennent intéressantes pour observer et analyser, dans différents contextes impliquant divers actrices et acteurs, comment l'entraide et le soutien qui font partie des échanges s'enracinent.

L'approche intra-catégorielle vise donc à montrer la complexité à l'intérieur d'une même catégorie sociale. Ainsi, bien que les demandeurs-euses d'asile se regroupent en raison de leur statut migratoire à *Among Friends*, d'autres facteurs stimulent leur participation. La composition sporadique de noyaux où se retrouvaient, d'une part, les femmes bisexuelles et lesbiennes et, d'autre part, les hommes allosexuels, suggère que les membres d'*Among Friends* cherchent tant à fraterniser qu'à explorer leur désir sexuel ou sentimental. Genre et orientation sexuelle se dissocient rarement de leurs représentations sur l'identité sexuelle. Qui plus est, les femmes trans socialisaient plus fréquemment du côté des hommes, tandis que ce n'était pas le cas au sein d'AGIR ou de *Rainbow Refugee*, la fluidité de ces sous-groupes étant aussi tributaire de l'origine nationale des participantes et participants et d'une connivence linguistique et religieuse.

D'utilité moindre pour l'action à court terme, l'intersectionnalité anticatégorielle cherche « à déconstruire les catégories sociales [...] pour en montrer le caractère socialement construit, contingent, et reproducteur de l'inégalité sociale » (Rousseau, 2009 : 138). Dans le contexte de la SPR, les témoignages des candidats et candidates au refuge dépeignent leur pays comme ne pouvant pas les protéger, tout en parlant de leur insertion dans la société canadienne en tant que personnes ouvertement gaies. Paradoxalement, elles entretiennent alors le discours néocolonialiste et homonationaliste qui positionne le Nord global comme la terre promise de leur sécurité et de leur libération sexuelle¹⁷. Les activistes sensibles aux rapports Nord-Sud, et désireux de rester solidaires envers les activistes LGBTIQ qui n'habitent pas dans les pays occidentaux, réalisent, néanmoins, que les membres de leurs associations qui font des dépositions démontrant de tels éléments ont plus de chances d'être acceptés comme réfugiés. Pragmatiques, ils cherchent en premier lieu à les soutenir dans leurs démarches et se réservent la déconstruction de la catégorie normative du réfugié avec sa notion de

17. Cantú (2009) a développé cette analyse dans ses travaux sur les réfugiés gais mexicains confrontés au système américain. Pour une critique semblable du dispositif canadien, voir Murray (2014).

persécution. Une telle critique ne fera donc pas l'objet des rencontres collectives dans leurs organisations respectives, mais sera l'objet de partage lors des discussions entre activistes ou chercheurs-es.

L'analyse intercatégorielle prend pour acquis que des relations d'inégalité existent entre les groupes sociaux et les analyse en créant des comparaisons entre plusieurs groupes (McCall, 2005). Cette analyse s'actualise par les pratiques des organismes communautaires qui mettent l'accent sur la dénonciation du racisme, les questions de la migration forcée et de l'intégration à la société en étant indissociables. Ainsi, le racisme reconduit par le système asilaire est combattu en réclamant l'abolition de la liste des pays d'origine désignés ou le rétablissement des soins de santé pour les réfugiés. La racisation qui est aussi porteuse d'un historique rappelle, plus spécifiquement, qu'avoir la peau noire ne signifie pas uniquement être minoritaire au sein d'une société. On le devient parmi les Blancs et les Blanches qui ont réduit en esclavage des peuples libres, les ont colonisés-es et continuent d'exploiter leurs ressources, en cette ère postcoloniale de la mondialisation. À *Among Friends*, cette analyse intercatégorielle se fait donc aussi de manière implicite pendant que les solidarités entre les personnes de couleur noire se cimentent tel un réflexe intrinsèque. Traversés par une mémoire collective qui se décline dans les fiertés nationales, les liens de solidarité sont aussi motivés par le besoin d'entraide, qui repose sur la logique du don-contre-don. Des ressources économiques et matérielles sont mises en commun, de même que les connaissances sur le processus juridico-administratif du refuge et sur la communauté LGBTIQ.

Cherchant à créer une cohésion de groupe et à développer un sentiment d'appartenance, les organismes communautaires misent donc sur les convergences entre leurs membres, soit le combat contre la pauvreté, la sécurisation de leur statut migratoire, leur allosexualité, de même que le fait d'être racisés-es. Bien que nous ayons vu que les femmes allosexuelles réfugiées avaient subi des discriminations systémiques et des violences en raison de leur genre, la lutte contre la violence faite aux femmes n'apparaît pas à l'agenda des participants-es. Les comportements sexistes ne sont toutefois pas tolérés au sein des groupes¹⁸. Ainsi, les liens de confiance entre les membres des groupes s'organisent selon l'appartenance raciale, l'orientation sexuelle, le genre, l'origine nationale, religieuse et ethnique. La langue, et si possible le dialecte, servent aussi de vecteurs rassembleurs significatifs dans cette terre peuplée d'inconnus.

3.2 La solidarité entre les femmes allosexuelles réfugiées

AGIR, *Rainbow Refugee* et *Among Friends* s'impliquent généralement dans les activités pour célébrer la Fierté. Ces organismes se mobilisent aussi lors de la Journée mondiale des réfugiés et dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Les limites de l'inclusion de la lesbophobie et de la biphobie à la lutte contre l'homophobie apparaissent dans le discours des réfugiés-es interrogés-es, qui ne perçoivent pas les rapports entre celle-ci, la transphobie et le sexisme. Leur connaissance historique des luttes pour les droits des minorités sexuelles s'inscrit dans l'historiographie dominante du mouvement gai et lesbien, qui débute avec Stonewall et dont l'iconographie et les revendications se sont mondialisées grâce à l'Internet. Seules deux lesbiennes et une bisexuelle interviewées qui ont participé à des regroupements féministes tenaient un discours plus politique sur les rapports entre le sexisme et l'homophobie.

Selon Chamberland et ses collègues (2012: 5), le «concept hégémonique d'homophobie peut occulter l'oppression des lesbiennes en tant que femmes et homosexuelles» et «conduire à renouveler la violence symbolique» dirigée contre celles-ci, la notion d'homophobie rendant impossible leur exclusion de la catégorie des personnes homosexuelles mais pouvant les exclure de celle des femmes. Du coup, les lesbiennes peuvent être perçues comme bénéficiant d'un meilleur traitement social que les hommes gais, infériorisés à l'instar des femmes (Chamberland *et al*, 2012: 6). Or, les violences rapportées par les femmes allosexuelles

18. Le budget d'*Among Friends* ayant augmenté récemment, la responsable du groupe a comme dessein de constituer deux comités afin que les femmes et les jeunes puissent se retrouver.

interviewées témoignent du contraire. Qui plus est, pour la majorité d'entre elles, leur identification comme lesbiennes ou bisexuelles ne place pas en opposition les composantes « femme » et « homosexuelle » de leur subjectivité. Leurs réalités et les significations qu'elles donnent à ces catégories restent cependant méconnues.

Les femmes allosexuelles réfugiées payent le prix de leur autonomie sexuelle en rejetant les diktats du pouvoir patriarcal et son honneur. Elles trouvent la force pour valoriser la libération de leur énergie sexuelle, sans nier la nécessité de leur indépendance financière et des changements législatifs¹⁹. Or, les histoires familiales des femmes caribéennes, en particulier, rappellent que la quête du travail les pousse depuis des générations à la tête de chaînes migratoires, appuyées par leurs réseaux féminins qui s'occupent des enfants (Ho, 1999). Leur sexualité hors normes ébranle, néanmoins, ces solidarités et interpelle leur développement avec des femmes allosexuelles, ainsi qu'avec des alliés-es. Devant ces défis provoqués par l'imbrication des inégalités, mais aussi par les perspectives d'un avenir meilleur, le plaisir et le pouvoir de la sexualité des femmes allosexuelles sont célébrés au sein des regroupements. Leur atmosphère n'est donc jamais victimaire et se vit sous le signe de la fierté et de la communauté retrouvée.

Conclusion

L'intersectionnalité est de mise pour aborder le vécu et la subjectivation des femmes allosexuelles migrantes²⁰. Les données à leur sujet sont rares et ce champ d'études complexe reste à développer, à plus forte raison lorsqu'elles revendiquent un statut de réfugiée. L'entrecroisement des systèmes oppressifs de classe, race, genre et sexualité explique en partie leur présence moindre dans les groupes communautaires. La manière dont ces réfugiées nomment et parlent de leurs réalités pose aussi d'intéressants défis à la recherche transculturelle. De plus, un questionnement critique sur l'essentialisme identitaire, soit l'une des limites de l'intersectionnalité, est à garder en tête; la mise en contexte des subjectivités permettant de mieux saisir les aspirations et réalités des personnes que l'ouverture statique d'une catégorie à leur inclusion (Hunter et De Simone, 2009).

Du côté des organismes communautaires qui collaborent à ma recherche, AGIR articule un discours qui remet en question cet essentialisme identitaire. Pour ce qui est d'*Among Friends*, et dans une moindre mesure de *Rainbow Refugee*, si le discours essentialiste y perdure avec force, leurs participants et participantes sont invités-es à faire sens de leurs spécificités identitaires et à surmonter les obstacles qui les maintiennent dans des espaces et des rôles de subordination. Les leaders de ces organismes, qui sont majoritairement des lesbiennes, deviennent ainsi des modèles de leur possible émancipation. Ces organismes qui travaillent à la reconnaissance d'une citoyenneté substantive pour l'ensemble de leurs membres nous lancent une question : de quelle solidarité témoignons-nous à l'égard des migrants et migrantes allosexuels-les ?

Références

- AMNESTY INTERNATIONAL. 2008. *Love, hate and the law. Decriminalizing homosexuality*, 68 p. En ligne : <https://www.amnesty.org/fr/documents/POL30/003/2008/en/>. Consulté le 2 novembre 2015.
- BORRILLO, Daniel. 2000. *L'homophobie*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que-sais-je ? ».
- BUTLER, Judith. 1993. *Bodies That Matter: On the Discursive Limits of "Sex"*. New York : Routledge.
- CANTÚ, Lionel. 2009. *The Sexuality of Migration: Border Crossings and Mexican Immigrant Men*. New York : New York University Press.

19. Sur l'indivisibilité des droits humains concernant l'autonomie sexuelle des femmes, voir Waites (2009).

20. Sur l'intégration d'une perspective *queer* et historicisée aux approches intersectionnelles, voir Taylor *et al.* (2011).

- CHAMBERLAND, Line et Christelle LEBRETON, avec la coll. de Michaël BERNIER. 2012. *Stratégies des travailleuses lesbiennes face à la discrimination. Contrer l'hétéronormativité des milieux de travail*, Montréal: Cahier de l'Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal, coll. «Agora», n° 3. En ligne: https://iref.uqam.ca/upload/files/Cahier_Agora_no3-2_en_ligne.pdf. Consulté le 26 octobre 2014.
- DUGGAN, Lisa. 2002. «The New Homonormativity: The Sexual Politics of Neoliberalism», dans *Materializing Democracy: Toward a Revitalized Cultural Politics*, sous la dir. de Russ CASTRONOVO et de Dana D. NELSON, Durham: Duke University Press, p. 175-194.
- FALQUET, Jules et Sabreen ALARASSACE. 2006. «Les femmes parties de leur pays en raison de leur lesbianisme: un état des connaissances en France aujourd'hui». *REVUE Asylon(s)*, n° 1, octobre. En ligne: <http://www.reseau-terra.eu/article483.html>. Consulté le 2 novembre 2012.
- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS. 2012. *Principes directeurs sur la protection internationale no. 9: Demandes de statut de réfugié fondées sur l'orientation sexuelle et/ou de genre dans le contexte de l'article 1A (2) de la Convention de 1951 et/ou de son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés*, 23 octobre, 32 p. En ligne: <http://refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=52d8facd4>. Consulté le 2 novembre 2015.
- _____. 2007. *Convention et Protocole relatifs au statut des réfugiés*, Genève, 56 p. En ligne: http://www.unhcr.fr/4b14f4a62.html?_ga=1.214522708.251770489.1389727192. Consulté le 13 janvier 2014.
- HO, Christine G. T. 1999. «Caribbean Transnationalism as a Gendered Process». *Latin American Perspectives*, vol. 26, n° 5, p. 34-54. En ligne: <http://www.jstor.org/stable/2633969>. Consulté le 28 février 2008.
- HUNTER, Rosemary et Tracey De SIMONE. 2009. «Identifying Disadvantage: Beyond Intersectionality», dans *Intersectionality and Beyond. Law, Power and the Politics of Location*, sous la dir. d'Emily GRABHAM, Davina COOPER, Jane KRISHNADAS et Didi HERMAN, New York: Routledge-Cavendish, p. 159-182.
- ITABORAHY, Lucas P. et Jingshu ZHU. 2013. *A World Survey of Laws: Criminalisation, Protection and Recognition of Same-Sex Love*, International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association, 110 p. En ligne: http://old.ilga.org/Statehomophobia/ILGA_State_Sponsored_Homophobia_2013.pdf. Consulté le 13 janvier 2014.
- JENSEN, Sabine et Thomas SPIJKERBOER. 2011. *Fleeing Homophobia: Demandes d'asile liées à l'orientation sexuelle et à l'identité sexuelle en Europe*, Amsterdam: Université Libre d'Amsterdam, 94 p. En ligne: http://www.rechten.vu.nl/nl/Images/web_110098_FH_FR_tcm22-243075.pdf. Consulté le 13 mai 2014.
- LaVIOLETTE, Nicole. 2013. «Overcoming Problems with Sexual Minority Refugee Claims. Is LGBT Cultural Competency Training the Solution?», dans *Fleeing Homophobia. Sexual Orientation, Gender Identity and Asylum*, sous la dir. de Thomas SPIJKERBOER, New York: Routledge, p. 189-216.
- LEAP, William et Tom BOELLSTORFF. 2004. *Speaking in Queer Tongues: Globalization and Gay Language*. Chicago: University of Illinois Press.
- LEE, Edward O.J. et Shari BROTMAN. 2011. «Identity, Refugeeness, Belonging: Experiences of Sexual Minority Refugees in Canada». *Canadian Review of Sociology*, vol. 48, n° 3, p. 241-274.
- LENNOX, Corinne et Matthew WAITES (dir.). 2013. *Human Rights, Sexual Orientation and Gender Identity in the Commonwealth: Struggles for Decriminalisation and Change*. Londres: Institute of Commonwealth Studies, University of London, 562 p.

- LÉVY, Joseph J. et Nathalie RICARD. 2013. «Droits humains et minorités sexuelles», dans *Droits et cultures en mouvements*, sous la dir. de Francine SAILLANT et Karoline TRUCHON, Québec: Presses de l'Université Laval, p. 101–130.
- McCALL, Leslie. 2005. «The Complexity of Intersectionality». *Journal of Women in Culture and Society*, vol. 30, n° 3, p. 1771–1800. En ligne: <http://www.journals.uchicago.edu/doi/pdf/10.1086/426800>. Consulté le 9 mai 2011.
- MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION. 2012. «Pays d'origine désigné», Gouvernement du Canada. En ligne: <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/reforme-surs.asp>. Consulté le 13 janvier 2014.
- MURRAY, David A. B. 2014. «The Challenge of Home for Sexual Orientation and Gendered Identity Refugees in Toronto». *Journal of Canadian studies*, vol. 48, n° 1, p. 132–152. En ligne: http://muse.jhu.edu/acces.bibl.ulaval.ca/journals/journal_of_canadian_studies/vo48/48.1.murray.pdf. Consulté le 17 septembre 2014.
- . 2011. «Becoming Queer Here: Integration and Adaptation Experiences of Sexual Minority Refugees in Toronto». *Refuge*, vol. 28, n° 2, p.127–132. En ligne: <http://connection.ebscohost.com/c/articles/91691216/becoming-queer-here-integration-adaptation-experiences-sexual-minority-refugees-toronto>. Consulté le 12 janvier 2013.
- NATIONAL CENTER FOR LESBIAN RIGHTS. 2007. *The Challenges to Successful Lesbian Asylum Claim*, San Francisco. En ligne: http://www.nclrights.org/wp-content/uploads/2013/04/Resources_Challenges_Lesbian_Asylum_Claims.pdf. Consulté le 13 mai 2014.
- ORGANISATION POUR LE REFUGE, L'ASILE ET LA MIGRATION. 2013. *Les impasses: La lutte invisible des personnes réfugiées lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées dans les zones urbaines au Mexique, en Ouganda et en Afrique du Sud. Partie 1, Synthèse*, San Francisco.
- PUAR, Jasbir. 2007. *Terrorist Assemblages: Homonationalism in Queer Times*. Durham: Duke University Press.
- QUAN, Douglas. 2012. «Immigration Officer Shoots Down Residency Claimant for Failing to Prove He's Gay». *Ottawa Citizen*, Ottawa, 10 juillet. En ligne: <http://o.canada.com/2012/07/10/immigration-officer-shoots-down-residency-claimant-for-failing-to-prove-hes-gay/>. Consulté le 2 mars 2013.
- REHAAG, Sean. 2008. «Patrolling the Borders of Sexual Orientation: Bisexual Refugee Claimants in Canada». *McGill Law Journal*, vol. 53, n° 1, p. 59–102.
- RICARD, Nathalie. 2014a. «Testimonies of LGBTIQ Refugees as Cartographies of Political, Sexual and Emotional Borders». *Journal of Language and Sexuality*, vol. 3, n° 1, p. 28–59.
- . 2014b. «Que faut-il taire “quand dire, c'est faire”? L'audience d'un demandeur d'asile à l'identité de genre hétérodoxe». *Culture-Kairós. Revue d'anthropologie des pratiques corporelles et des arts vivants*, n° 4. En ligne: <http://revues.mshparisnord.org/cultureskairos/index.php?id=925>. Consulté le 15 avril 2015.
- ROUSSEAU, Stéphanie. 2009. «Genre et ethnicité racialisée en Bolivie: pour une étude intersectionnelle des mouvements sociaux». *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, p. 135–60. En ligne: <http://id.erudit.org/iderudit/039262ar>. Consulté le 15 avril 2015.
- SHELL, Kate. 2009. «Losing Out in the Intersections: Lesbians, Human rights, Law and Activism». *Contemporary Politics, The Global Politics of LGBT Human Rights*, vol. 15, n° 1, p. 55–71.
- TAYLOR, Yvette, Sally HINES et Mark CASEY. 2011. *Theorizing Intersectionality and Sexuality*. Londres: Palgrave MacMillan.

- UNITED NATIONS COMMITTEE ON THE ELIMINATION OF DISCRIMINATION AGAINST WOMEN (CEDAW). 2014. *General Recommendation No. 32 On the Gender-Related Dimensions of Refugee Status, Asylum, Nationality and Statelessness of Women*, 5 novembre, 20 p. En ligne: <http://www.refworld.org/docid/54620fb54.html>. Consulté le 13 novembre 2014.
- WAITES, Matthew. 2009. « Critique of 'Sexual Orientation' and 'Gender Identity' in Human Rights Discourse: Global Queer Politics Beyond the Yogyakarta Principles ». *Contemporary Politics, The Global Politics of LGBT Human Rights*, vol. 15, n° 1, p. 137-56.
- WALKS, Michelle. 2014. « "Nous sommes ici et nous sommes *queer*!" : Une introduction aux études sur l'anthropologie queer ». *Anthropologica*, thématique sur l'anthropologie queer, vol. 56, n° 1, p. 17-20.
- WRIGHT, Cynthia. 2013. « The Museum of Illegal Immigration: Historical Perspectives on the Production of Non-citizens and Challenges to Immigration Controls », in *Producing and Negotiating Non-citizenship: Precarious Legal Status in Canada*, sous la dir. de Luin GOLDRING et Patricia LANDOLT, Toronto: University of Toronto Press, p. 31-53.





Des *feminist sex wars* au matérialisme performatif : relecture de la pornographie et du BDSM

Bruno Laprade

J'aimerais croire que le mouvement queer est aux études LGBT ce que le lesbianisme radical est aux théories féministes : leur aile la plus militante, politique, celle qu'on accuse souvent d'être extrémiste parce qu'elle propose des visions du monde remettant en cause l'ordre établi. Bien que le queer et le lesbianisme radical aient tous deux pris naissance dans l'entrecroisement des questions féministes et LGBT¹ et qu'ils font de l'intersectionnalité un point d'ancrage important de leurs théories, ces deux mouvements sont plus souvent mis en opposition qu'ils ne sont imaginés comme des alliés potentiels (Goodloe, 1994). En fait, c'est tout le féminisme radical qui est souvent mis en opposition au queer. On pensera à la conversation de Sabine Masson et Léo Thiers-Vidal, « Pour un regard féministe matérialiste sur le queer : échanges entre une féministe radicale et un homme anti-masculiniste », où les protagonistes considèrent que le queer ne permettrait pas un travail masculin sur l'oppression des femmes (Masson et Thiers-Vidal, 2002). Une auteure comme Sheila Jeffreys ira, par exemple, jusqu'à voir dans le queer un antiféminisme, alors qu'elle imagine les technologies de genre telles les opérations chirurgicales pour les personnes transsexuelles comme des violences faites aux corps des lesbiennes (Jeffreys, 2005). Dans d'autres textes, elle ira jusqu'à dénigrer les théories de Foucault sur la base de ses pratiques sexuelles (Jeffreys, 2013). À l'inverse, certains queers vont considérer que les féministes radicales font le jeu des conservateurs quand elles empêchent les travailleuses du sexe ou les femmes trans de prendre pleinement part au mouvement des femmes, contrevenant du coup aux principes de base de l'intervention féministe, qui vise à mettre les personnes concernées au premier plan des prises de décision (Toupin, 2009 ; Barraud, 2013). En gros, les radicales reprochent au queer leur individualisme et leur dépolitisation, tandis que les queers reprochent aux radicales leur essentialisme et leur manque d'inclusivité. Autre dichotomie souvent entendue : les radicales seraient anti-porno et anti-BDSM, les queers, pro-sexe. Dans tous les cas, il s'agit souvent d'un résumé réductionniste des positions de chacune de ces théories, empêchant le débat bien plus que de le stimuler. Je ne suis sans doute pas le seul à penser ainsi puisque Jules Falquet faisait valoir dans « Rompre le tabou de l'hétérosexualité, en finir avec la différence des

-
1. Pour le queer, on peut penser à l'interrogation ayant mené Teresa de Lauretis à proposer le terme, au prologue d'*Épistémologie du placard* de Eve Sedgwick Kosofsky ou au sous-titre de *Trouble dans le genre* de Judith Butler. Pour les tensions entre les lesbiennes et le mouvement des femmes, l'expression « the lavender menace » est un bon exemple, alors que ce terme a été prononcé pour la première fois en 1969 par Betty Friedan, présidente de la National Organization for Women aux États-Unis. Notons d'ailleurs que si l'expression « féministe radicale », que nous utiliserons dans ce texte, englobe souvent les réflexions issues des théories lesbiennes, celle-ci n'est nullement garante de l'inclusion des questions sexuelles ou des particularités des lesbiennes dans ses critiques.



sexes : les apports du lesbianisme comme mouvement social et théorie politique» que les idées de Nicole-Claude Mathieu, féministe radicale souvent citée comme s'étant positionnée contre le courant postmoderne, seraient pourtant considérées comme queer aujourd'hui (Falquet, 2009).

Le présent article cherche donc à mettre de l'avant que l'opposition entre queers et radicales relève davantage de conflits politiques locaux qu'elle n'est liée aux théories elles-mêmes. En effet, il s'est développé dans les dernières années une approche matérialiste queer qui rapproche grandement les deux positions au-delà de leur lutte pour s'établir comme sujet politique légitime du féminisme. Ce matérialisme queer propose d'autres possibilités que l'éternelle tension entre pro-sexe et anti-sexe, division provenant des *feminist sex wars* des années 1980. C'est pour cette raison que j'aimerais mettre de l'avant des travaux d'intellectuels-les qui utilisent cette approche du matérialisme queer pour relire des objets d'étude au cœur du litige des *feminist sex wars*, soit la pornographie et le BDSM, et montrer par là que les positions queer, loin de faire l'apologie inconditionnelle de ces manifestations, intègrent diverses dimensions critiques face à celles-ci.

Avant d'aborder ces objets, j'aimerais dans un premier temps revenir sur l'imaginaire du sujet légitime du féminisme tel que le présente Clare Hemmings, puisque c'est celui-ci qui semble être au cœur de la dispute. Ensuite, il faut resituer l'apparition du queer dans le contexte historique des *feminist sex wars*, tel que le propose Shane Phellan. Enfin, je ferai un bref historique du matérialisme queer avant de voir comment les travaux de Margot Weiss sur la communauté BDSM de San Francisco et ceux de Maxime Cervulle et Nick Rees-Roberts sur la pornographie gaie revisitent nos conceptions sur ces objets.

Le sujet politique du féminisme

L'idée d'une lutte pour se faire reconnaître comme le sujet politique du féminisme n'est pas nouvelle. Comme le soulignent Elsa Dorlin et Marc Bessin, «le sujet du féminisme "Nous les femmes" est en mutation permanente» (Bessin, 2005). Il a été constamment et successivement remis en cause par les femmes noires, les lesbiennes, les femmes trans et les femmes des pays du tiers monde, sur de nombreux axes comme la race, la classe, la sexualité, etc. C'est cette représentation de l'histoire du féminisme dans les théories actuelles que Clare Hemmings retrace dans *Why Stories Matter: The Political Grammar of Feminist Theory* (Hemmings, 2011). Son approche bibliométrique s'intéresse à ce que l'on pourrait considérer comme une communauté interprétative (pour reprendre l'expression de Stanley Fish), en ce sens où elle met l'accent sur les références utilisées dans les revues plutôt que sur l'attribution d'une position politique à une auteure singulière. Cette approche repose sur le postulat que les revues universitaires sont le fruit d'une collaboration entre les auteures et leurs comités de révision, donc qu'elles sont redevables de la communauté de pensée permettant la diffusion de certains discours collectifs. C'est ainsi que Hemmings met en lumière trois récits principaux dans la façon d'ordonner les jalons et ruptures du féminisme : il s'agit des récits de la perte, du progrès et du retour. Elle remarque que s'il y a un certain consensus sur l'importance du féminisme noir, du féminisme lesbien et de l'avènement du postmodernisme dans chacun de ces récits – comme si on était maintenant passé à une autre étape –, chacun des trois récits y voit des significations très différentes. Le premier récit, celui de la perte, considère que la fragmentation de l'identité femme, l'institutionnalisation du féminisme, le conservatisme contemporain et le désintéressement des nouvelles générations dans le mouvement des femmes ont entraîné une dépolitisation des enjeux et des rêves de transformation sociale. Ce récit se revendique souvent du féminisme radical et est nostalgique de la solidarité de l'époque (ou plutôt de ses groupes de socialisation). Le deuxième récit, celui du progrès, adopte comme position que le féminisme a pu dépasser les politiques identitaires pour questionner les dynamiques d'inclusion et d'exclusion en ouvrant le « nous-femmes » aux différentes expériences. Il rejette l'essentialisme et se réclame du postmodernisme pour célébrer les différences. On y associe souvent le courant queer et le travail de Judith Butler y est vu comme un tournant décisif marquant un avant et un après. Quant à lui, le récit du retour cherche à allier l'ancien féminisme aux nouvelles critiques, tout en considérant que le tournant langagier pris par le postmodernisme a



parfois trop investi la textualité et qu'il faut se rapprocher du matérialisme. C'est à cette mouvance que l'on peut associer le matérialisme queer, comme une tentative de synthèse des apprentissages du féminisme. En effet, cette approche, parfois aussi appelée matérialisme performatif, cherche à faire le pont entre les phénomènes symboliques (de l'ordre du discours) et leurs impacts aux niveaux économique et physique. Le rapprochement des deux tendances tente d'intégrer les compréhensions postmodernes de l'identité aux analyses matérielles et sociales plus traditionnelles des conditions de vie des femmes. Il y a là très certainement un désir de dépasser les clivages existants au sein des mouvements féministes afin de remédier aux exclusions qu'ils causent. Car les différents récits de Clare Hemmings sont loin de toujours cohabiter pacifiquement. Des tensions historiques (dont il sera question dans la prochaine section) persistent aujourd'hui. Malgré la reconnaissance de la diversité des féminismes, plusieurs personnes se sentent coincées entre les positions des récits de la perte et du progrès. La polarisation entre les deux camps nuirait au débat. C'est pour cette raison que le matérialisme performatif semble jusqu'ici avoir peu été discuté, du moins en français. Pourtant, selon certaines théoriciennes, la théorie queer elle-même serait née de ces tensions au sein du féminisme.

Retour sur la naissance du queer

On voit souvent des explications duelles de la naissance de la théorie queer, la situant à la conjoncture d'un mouvement social (la lutte au VIH/sida) et universitaire (avec l'engouement pour Judith Butler) (Gosselin, 2011). Cette explication est cependant insuffisante pour rendre compte des positionnements politiques (pro-sexe, pro-pornographie et anti-capitaliste par exemple) de certains groupes qui s'en revendiquent. Elle oblitère également les différentes formations identitaires qui ont eu lieu en donnant l'impression que ce militantisme est homogène et que c'est seulement dans l'action qu'on retrouve ses adeptes. De même, elle risque de réduire les théories queer aux postulats de base de Butler et Sedgwick, les limitant souvent à la seule performativité du genre et délaissant ainsi d'autres aspects de la sexualité. L'explication de Shane Phelan (1994) me semble plus productive. Elle propose de relier l'émergence des théories queer à quatre contextes différents : 1. l'épuisement provoqué chez les lesbiennes par les *feminist sex wars*, qui les a conduites à chercher d'autres lieux de regroupement ; 2. les demandes d'inclusion et de reconnaissance des bisexuels dans la communauté gaie et lesbienne ; 3. la crise du sida, qui a amené les gais et lesbiennes à collaborer ; 4. la montée du poststructuralisme dans les milieux universitaires.

Ces références aux *feminist sex wars* et à la montée du poststructuralisme permettent d'ancrer le queer dans son contexte étatsunien et féministe. Elles permettent également d'expliquer le partage qui se crée entre les pensées radicales et queer. Le terme de *feminist sex wars* désigne une série de tensions sur les questions de sexualité dans le mouvement féministe (et lesbien) à partir de la fin des années 1970 et jusque dans les années 1980 (Duggan, 1995). Parmi les sujets abordés, on trouve la pornographie, le travail du sexe, les pratiques BDSM², tous trois considérés comme des formes ultimes d'appropriation du corps des femmes et de violence envers elles. Plusieurs lesbiennes ont pris le parti du BDSM et de la pornographie en s'opposant à la censure demandée par certains groupes, car celle-ci risquait d'affecter principalement les sexualités marginales déjà surcontrôlées. Les dissensions poussent les différents camps à intervenir directement dans les événements organisés par leurs opposantes, que ce soit par des dénonciations publiques, des manifestations devant un lieu de rassemblement, des pressions politiques auprès des institutions pour faire annuler les conférences, des appels au boycottage ou des tentatives de délégitimer certaines chercheuses. La séparation qui s'effectue durant les *feminist sex wars*, loin d'être seulement théorique, se double d'un aspect affectif : les actions et la confrontation créent du ressentiment tout en contribuant à la création de communautés par les liens qui se tissent entre les personnes présentes.

2. L'acronyme BDSM signifie bondage, discipline, domination, soumission, sadomasochisme.



Cette séparation en deux camps sur les enjeux touchant la sexualité peut expliquer que le matérialisme queer soit passé inaperçu dans un premier temps. Même Cervulle et Rees-Robert, qui s'en réclament dans *Homo exotici*, ne situent son émergence qu'au milieu des années 2000, avec le « tournant économique » que, disent-ils, « Shapiro explique comme une tentative de la queer theory de regagner un certain prestige théorique dans l'université anglophone » (Cervulle, 2010). Pourtant, dès 1996, on voit paraître des ouvrages comme *Queer theory/Sociology*, sous la direction Steven Seidman, dont l'ambition est de sortir ces théories des sciences humaines (*humanities*) pour les faire dialoguer avec les sciences sociales. Donald Morton publie une anthologie intitulée *The material queer: a LesBiGay cultural studies reader*, dont la quatrième de couverture annonce clairement l'intention de « rompre avec la tradition classique des études gaies et lesbiennes ainsi qu'avec la théorie ludique (post) moderne en insistant sur l'imbrication du genre et de la sexualité dans la division sociale du travail » (Morton, 1996). L'anthologie propose autant des textes canoniques sur la sexualité comme Marcuse, Freud, Volosinov, Barthes, Deleuze et Guattari, Foucault ou Wittig, que des extraits de John D'Emilio, Michael Warner, Leo Bersani, Cherríe Moraga, Elizabeth Freeman, Lauren Berlant, etc. L'ouvrage se termine sur une bibliographie de plus de 300 articles et travaux sur la sexualité empruntant une approche matérialiste. Si ce n'est qu'en 2009 que Kevin Floyd publie *La réification du désir: vers un marxisme queer* (traduit en 2013), ses travaux remontent à la fin des années 1990. Floyd y relit Foucault à partir de Lukacs et Butler à partir de Marcuse pour « montrer que pour faire l'histoire du capitalisme et de l'industrialisation, on ne peut faire l'économie de l'histoire des sexualités et des rapports de genre » (Floyd, 2013: 4^e de couverture). Dans un article récent intitulé « Pour un féminisme matérialiste et queer », Sophie Noyé (2014) évoque d'ailleurs toute une lignée anglo-américaine de marxistes queers, peu connus et peu traduits pour l'instant.

Sans avoir la place pour entrer dans les détails, j'aimerais pour ma part signaler le livre de Lisa Duggan, *The Twilight of Equality? Neoliberalism, Cultural Politics and the Attack on Democracy*. Dans ce livre, où aurait été utilisé pour la première fois le terme homonormativité, l'auteure cherche à mettre de l'avant les valeurs culturelles du néolibéralisme, celui-ci étant trop souvent analysé sous le seul angle économique. Elle y montre comment cette idéologie joue de manière sournoise sur le remaniement des frontières de race, de genre et de classe tout en se revendiquant de la neutralité et du bon sens, mystifiant du coup les finalités de ses opérations. Ses exemples traitent de différentes attaques détournées (notamment au nom de la rentabilité) faites par des conservateurs sur des programmes universitaires d'études de genres et d'études ethnoculturelles dans des universités américaines. Dans un monde où l'argument de « l'égalité déjà-là » est souvent mobilisé pour contrer tant les revendications féministes que LGBT, l'intersectionnalité de l'approche matérialiste queer de Duggan offre des outils pour penser les luttes communes aux deux mouvements. Lisa Duggan a d'ailleurs pris part aux *feminist sex wars* à travers le groupe *Feminists Anti-Censorship Taskforce (FACT)*. Par la suite, elle a co-écrit avec Nan D. Hunter un livre sur le sujet, dans lequel elles retracent les événements en cherchant constamment à lier les points de vue féministes et LGBT à des réflexions plus larges sur l'État et la justice. Dans ses propres mots, « all of the essays are involved in the production of "bridge discourses", or political languages and strategies that can open dialogue across discursive gaps, generate critical challenges from one location to another, and produce negotiated interventions and actions / Tous ces essais sont impliqués dans la production de "discours communicants" » (Duggan et Hunter, 2006: 2). Les travaux qui sont présentés dans les sections suivantes reprennent certains objets litigieux des *feminist sex wars* avec une visée similaire à celle de Duggan, soit de faire des liens entre les enjeux de sexualité et de genre et les autres systèmes qui ordonnent nos sociétés.

Relecture de la pornographie et du BDSM: des objets complexes

Les positions sur la pornographie et le BDSM sont souvent polarisées. D'un côté, les pro-sexe voient dans la postpornographie une possibilité de réfléchir au désir et à la subjectivité d'un point de vue féministe, d'en faire un outil d'*empowerment*; pour elles, le BDSM permet d'imaginer une sexualité non reproductive,



n'incluant pas nécessairement la pénétration vaginale comme forme principale de plaisir. Ces deux formes ont le potentiel de détourner les représentations hétérosexistes de la sexualité. Pat Califia et Gayle Rubin sont souvent citées comme les principaux auteurs-es de cette position durant les *feminist sex wars*. Pour les anti-porno, ces formes représentent la domination des femmes par les hommes, quand elles n'en sont pas l'outil principal. La pornographie (commerciale) n'est pas qu'une oppression symbolique : les actes sexuels filmés, même mis en scène, y ont réellement lieu, ajoutant à la violence physique la violence économique. Catherine McKinnon et Andrea Dworkin sont les représentantes de ce point de vue durant les *feminist sex wars*.

Le queer, en raison de son intérêt pour le symbolique, la performance et la subversion, est souvent perçu comme étant pro-sexe. Si ses assises épistémologiques le font pencher en faveur de l'agentivité des individus, elles ne l'empêchent pas de tenir un discours critique sur les pratiques qui en découlent. Je propose dans cette section de voir deux exemples de théories récentes sur le BDSM et la pornographie qui critiquent certains usages de ces formes, sans pour autant tomber dans une condamnation absolue du genre.

La pornographie gaie

Dans *Homo Exoticus* (2010), Maxime Cervulle et Nick Rees-Roberts se réclament du matérialisme queer pour mettre en lumière la façon dont la culture gaie française exotise les corps arabes. Les auteurs signalent ainsi la construction de la «blanchité»³ de l'identité gaie, une construction qui se fait simultanément sur les axes de la sexualité, de la race, de la classe et de la nation. Leur démonstration prend pour appui deux registres filmiques, le cinéma d'auteur et la pornographie, pour montrer la persistance d'un imaginaire colonial dans l'espace français, même si cet imaginaire s'est déplacé du Maghreb à la banlieue. Pour ce faire, Cervulle et Rees-Robert utilisent un cadre d'analyse issu des *porn studies*, dont ils décrivent la visée et les orientations :

Les récentes études sur la pornographie (désignées par Feona Attwood comme le « nouveau paradigme pornographique », par opposition aux débats pro – ou anti – pornographie antérieurs au sein de l'université nord-américaine et plus spécifiquement des études féministes) ont justement tenté d'interroger les modalités de construction et de conceptualisation de l'identité et de la différence dans la pornographie, appréhendée non comme un espace culturel marginal, mais comme le genre cinématographique populaire par excellence. (Cervulle, 2010 : 55)

Plus précisément, les auteurs s'inspirent de Linda Williams et de sa lorgnette foucauldienne pour critiquer la pornographie gaie française en tant que « machine du visible », c'est-à-dire comme processus créant les sujets qu'elle prétend représenter. Ils résument l'utilisation féministe des théories de Foucault dans cette phrase : « La pornographie contribuerait donc, comme d'innombrables autres "technologies du genre" à la (re) production de la "différence sexuelle" et à la croyance en l'existence d'un sexe vrai » (Cervulle, 2010 : 58). Pour les auteurs, cette critique s'applique aussi aux enjeux de race, c'est-à-dire que la caméra ne fait pas que créer un sujet genré ; elle produit également un sujet racialisé dont la jouissance à l'écran démontrerait l'essence.

Les films de Jean-Noël René Clair dont il est question dans *Homo exoticus* en sont de bons exemples. Ceux-ci reprennent des scénarios semblables : de jeunes hommes pauvres (maghrébins ou tchèques) sont amenés à se déshabiller devant la caméra en échange d'une rémunération. La caméra cherche à leur assigner un statut d'hétérosexuel par différents moyens : leur corps musclé qui se déshabille devant la caméra, le besoin d'argent venant expliquer leur présence devant l'appareil malgré une prétention à l'hétérosexualité ; les gros plans de la douleur ressentie par ces hommes lorsqu'il y a pénétration anale, autant d'éléments qui pointent comment la caméra cherche à leur arracher une vérité, à faire dire à ces corps leur orientation sexuelle contre leur gré et malgré les actes qu'on leur demande de faire. Les minorités ethnoraciales y sont

3. Dans *Le blanc des yeux – diversité, racisme et médias* (2013), Maxime Cervulle explique sa préférence pour la traduction de « whiteness » en « blanchité » pour faire référence aux processus de construction hégémonique des personnes blanches. Il favorise ce terme pour éviter le parallèle avec négritude, puisque ces deux processus de racialisation ne sont pas équivalents.



dépeintes comme nécessairement hétérosexuelles et homophobes⁴, contraintes par des enjeux économiques à se plier aux caprices d'un voyeur aisé et blanc.

Homo exotici ne privilégie pas une analyse des genres au profit d'une analyse raciale. Le livre démontre bien plutôt comment la racialisation est aussi un processus d' (hétéro) sexualisation et que tous deux sont liés aux rapports de classe. La pornographie participerait ici du processus de construction d'une identité gaie blanche et bourgeoise nationale, jouant de ses rapports coloniaux pour maintenir certains corps à distance. D'une certaine façon, elle relève l'homophobie intériorisée et le sexisme de cette culture gaie qui fait du corps hétérosexuel le centre de son fantasme: une masculinité qu'il faut dominer par le pouvoir économique (et colonial) afin d'y avoir accès. L'usage de l'approche matérialisme queer permet ainsi aux auteurs d'articuler les différentes facettes qui entrent en jeu dans la pornographie, notamment la question de l'oppression du genre.

Cependant, si les auteurs d'*Homo exotici* sont critiques de certaines productions pornographiques et des rapports de domination qu'elles produisent et renforcent, ce n'est pas la porno comme forme qu'ils condamnent. Au contraire, ils considèrent que certaines productions de la pornographie postcoloniale rendent visible et démasquent ces rapports de pouvoir en plus de permettre aux minorités racisées de se construire un espace communautaire. C'est du moins ce que représente pour eux le studio Citébeur, une entreprise décrite comme étant collective:

Mais outre de marketer des fantasmes estampillés «banlieue», l'entreprise Citébeur est avant tout un espace communautaire où des beurs gays conçoivent leur propre subculture au sein d'un espace culturel homosexuel qui reste encore sourd à leur parole. L'ambivalence – commercialement habile – des représentations du studio consiste en un positionnement à cheval entre une politique identitaire beur gay et un énième récit de voyage peuplé de jeunes arabes aux mœurs légères. (Cervulle, 2010: 73)

Le commentaire de Cervulle et Rees-Roberts sur l'entreprise cherche clairement à tisser une filiation entre celle-ci et les théories queer. Les masculinités qui, au premier abord, pourraient sembler de simple stéréotypes de l'arabité, y sont décrites comme détournées: dans leurs mots, «la "racaille" de Citébeur n'est pas celle de Sarkozy», ne serait-ce que parce les rappeurs et les lascars y prennent du plaisir (Cervulle, 2010: 77). Les accessoires bling bling qu'on y retrouve deviennent les signes d'une hypermasculinité qui se rapproche des spectacles de drag kings dans ce que les auteurs qualifient de «sm du pauvre» et de «performance consciente et ironique de l'arabité», considérées comme *camp*. Il semble clairement y avoir une volonté chez les auteurs de se réapproprier les éléments des cultures gaies déjà fortement théorisés⁵ pour montrer la performance critique d'une telle pornographie, telle que réalisée du point de vue d'une subjectivité beur. Cette idée du commentaire social de Citébeur se trouve également, selon eux, dans la scène d'ouverture des films de la série Wesh Cousin, où un acteur se masturbant s'adresse à la caméra à la façon des stands up comics: «la tchatche du personnage seul face à la caméra relève d'un certain comique français contemporain où l'on déjoue les stéréotypes ethnoraciaux par une performance critique» (Cervulle, 2010: 73).

On peut bien sûr se demander quelle force possèdent ces actes de subversion, qui semblent ancrés dans une dimension essentiellement symbolique et qui reprennent les stratégies historiquement associées au queer. Certaines féministes pensent qu'il ne s'agit que de simples contrepèteries qui ne déstabiliseraient pas l'ordre établi (Jeffreys, 2003, 2013). De même, certaines critiques intersexes et trans considèrent que les tactiques de subversion du genre ne sont pas appropriées pour leurs luttes puisque leur genre n'est pas un jeu: leurs corps sont marqués par l'assignation violente et invasive faite sur eux à la naissance par les médecins

4. «L'assignation culturelle sans cesse répétée des minorités ethnoraciales à la seule sphère de l'hétérosexualité tend à limiter l'appréhension des points d'intersection entre rapports sociaux de race, de genre et de sexualité, et aboutit à l'équation tristement omniprésente selon laquelle gay = blanc. C'est un blanchiment littéral de l'identité gay dont relève l'exotisation des minorités ethnoraciales dans la pornographie» (Cervulle, 2010: 69).

5. Sur les communautés BDSM, voir Gayle Rubin (2010). Sur le camp, voir le résumé des théoriciens-nés présentés-es par David Halperin. (2012).



(Bastien-Charlebois, 2014). Je crois que c'est dans la dimension commerciale de Citébeur que l'on trouve une réponse. En effet, comme le font remarquer les auteurs, « d'un point de vue historique, la culture gay est liée à la consommation » (Cervulle, 2010 : 114). La force d'*Homo exoticus* est de ne pas laisser de côté ce rapport au capitalisme, d'ailleurs mis de l'avant dans toute la première partie de leur ouvrage, où ils critiquent l'homonormativité et l'agenda assimilationniste gai orienté uniquement vers les revendications du mariage. Citébeur représente une entreprise commerciale, mais qui permet la création de sujets sexuels racialisés, jusque-là uniquement des objets de convoitise. La situation peut se résumer ainsi :

Ce dernier studio a ouvert la voie à de nouvelles possibilités d'identifications sexuelles pour les minorités ethnoraciales – dont les figures fantomatiques au sein de la pornographie gay ne permettaient pas jusque-là l'identification du spectateur sinon la simple érotisation d'un corps exotisé. Opérant à la frontière entre exotisme et commentaire social, érotisation et déplacement des stéréotypes ethnoraciaux, Citébeur a tourné sa caméra vers la source du désir orientaliste, révélant en retour l'ethnicité de ceux que le studio appelle les « céfrans ». C'est la blanchité du regard pornographique gay que déshabille le studio des beurs gays, exposant le désir orientaliste dans toute sa nudité. (Cervulle, 2010 : 80)

La pornographie de Citébeur rend visibles des rapports de pouvoir qui dépassent le médium cinématographique. Malgré l'ambivalence entre « exotisme et commentaire social », le studio tourne à son avantage le désir blanc pour créer de nouvelles possibilités d'être arabe et gai. Cela semble un petit gain qui ne met pas fin à l'exotisation et l'exploitation de certains corps par la porno, mais la création de subjectivités (donc de nouveaux consommateurs) permet d'envisager de nouveaux spectateurs pour une transformation du marché. L'économie ne règle pas tout puisque l'on sait que la richesse n'est pas partagée également sur des axes comme la race et le genre et que même au sein d'une catégorie identitaire, les revenus varient. On connaît également les critiques queer du tourisme rose. Mais si, comme le propose D'Emilio, l'apparition des identités LGBT a été rendue possible dans et par l'organisation de la production marchande (rappelons que si « Stonewall était une émeute », celle-ci a eu lieu dans un bar), alors nos réflexions devraient prendre davantage en compte ce rapport à la consommation ayant permis l'existence des communautés LGBT (D'Emilio, 1993).

Mais les personnes LGBT ne sont pas les seules à former des communautés sexuelles. La ville de San Francisco s'est forgé une forte réputation pour sa communauté fétiche. Depuis les travaux de Gayle Rubin sur les hommes gais aimant le cuir, cette cité a bien changé. Une nouvelle classe de travailleurs a pris d'assaut la ville et son économie s'est transformée en raison de la désindustrialisation. Les bars d'antan ont disparu pour laisser place à des tours résidentielles. Cependant, plusieurs de ces nouveaux travailleurs participent à la scène BDSM. C'est cette nouvelle génération (majoritairement hétérosexuelle) que Margot Weiss étudie afin de faire le pont entre les transformations post-industrielles et les discours sur la sexualité qui en sont produits.

Le BDSM

À partir d'une méthode ethnographique mixte d'observation participante et d'entretiens autour de la scène *kink* de San Francisco, Margot Weiss utilise, dans *Techniques of Pleasure – BDSM and the Circuits of Sexuality* (2011), une approche qu'elle qualifie de matérialiste performative. Elle se donne pour but d'analyser les effets différenciés sur les sujets qu'a le BDSM et les liens à tisser entre capitalisme, sexualité et inégalités de race/classe/genre. Comme méthodologie, Weiss a fait de l'observation participative dans différents événements locaux et nationaux (puisque'elle remarque que ces réseaux prennent de plus en plus de place dans la définition d'un sentiment d'appartenance au BDSM)⁶, en plus de faire 61 entrevues semi-dirigées avec des

6. Il s'agit tant de *sex party* (privé ou public), de rencontres sociales comme les *munches*, de lancements de livres que d'ateliers sur les différentes techniques du BDSM.



participants de la communauté BDSM de Californie. Cette méthode mixte lui a permis de voir les intersections entre les interprétations individuelles et les débats communautaires ainsi que la façon dont la pression collective joue différemment selon le positionnement des acteurs (c'est-à-dire selon la position sociale et les caractéristiques identitaires de chacun-e). Elle considère qu'il s'agit d'une approche matérialiste performative (ou pour nous, matérialiste queer) car elle tente d'aborder la formation dynamique des subjectivités dans et par le pouvoir.

Son livre s'ouvre sur une scène de vente aux enchères d'esclaves, soirée traditionnelle de levée de fonds dans le monde *kink*. Elle y remarque que la vente d'un homme blanc actif rapporte beaucoup plus que celle d'un homme asiatique passif; que malgré les possibilités d'inversion des rôles souvent avancées pour défendre le BDSM, la plupart des participants y ont une position traditionnelle (les hommes étant plus souvent dominants, les femmes plus souvent soumises, même si cette reproduction des normes leur cause de l'anxiété); que la plupart des participants ne font pas de liens entre les ventes d'esclaves et l'histoire de l'esclavagisme, y voyant plutôt une activité a-raciale. Cet exemple lui sert à expliquer comment le BDSM n'est pas un monde exclu du domaine social, culturel et politique. Au contraire, il en produirait et reproduirait les oppressions tout en camouflant la façon dont il le fait. Ainsi, la sexualité, en se représentant comme étant du domaine du privé ou de l'individuel (chacun y consent librement), peut servir d'échappatoire imaginée aux structures d'iniquités sociales alors qu'elle est pourtant le produit de ces relations. L'auteure utilise le terme de circuit pour définir la façon dont le BDSM relie le privé et le public, l'économique et le culturel (ou le matérialisme et le performatif), le contexte social à la subjectivité individuelle. Elle met ainsi en lumière la manière dont la communauté BDSM et le capitalisme sont liés aux enjeux de race, de classe et de genre.

Chez elle, le BDSM prend plusieurs définitions. Il est à la fois une identité (ou orientation), une pratique, une technique, une communauté (ou une scène sociale). Plus loin, elle parlera également du BDSM comme d'un impératif à consommer un certain mode de vie et d'une érotisation des inégalités sociales. Sa lecture fait appel au concept foucaldien de technique de soi pour parler du travail individuel qui vise à façonner le sujet SM. Le BDSM est une identité en pratique, un projet de fabrication de soi comme sujet éthique, organisé autour de codes communautaires de conduite. Ce soi se construit entre autres par les différents ateliers qui visent à acquérir un savoir, à perfectionner ses compétences à travers sa participation aux événements collectifs. Il y aurait une bonne et une mauvaise façon d'attacher les cordes; il y a une certaine façon de vérifier si on a le consentement de la personne, par l'établissement de mots de sécurité ou de couleurs; autant de codes à connaître pour participer au groupe. C'est bien cet engagement sérieux envers soi et sa communauté, ce sentiment d'appartenance à un réseau, qui définit le terrain d'observation de l'auteure et ce qu'est, selon elle, le BDSM.

Ces techniques de soi sont importantes puisqu'elles lient le BDSM aux commodités et donc au capitalisme: les jouets sexuels aident à créer de nouveaux corps et de nouveaux plaisirs par la connaissance qu'ils créent sur la douleur produite chez le sujet. Un coup de canne ne procure pas les mêmes sensations qu'une fessée à la main. Par ces sensations, le SM ouvre des créneaux de marché de niche infinis, alors que de nouvelles identités (communautaires) émergent comme consommateurs-sujets. Il s'allie donc bien avec les transformations du capitalisme tardif, qui demande une plus grande flexibilité de ses travailleurs-euses. Cette flexibilité permet de retracer des frontières (de classe, de race, etc.) en dissimulant les processus d'exclusion nécessaires à la consolidation des identités et des communautés. Par exemple, la scène BDSM se dit ouverte à tous, mais le coût des jouets sexuels et des soirées en empêche plusieurs d'y participer. Une scène maître-esclave n'aura pas les mêmes retombées s'il s'agit d'un couple de personnes blanches, une relation interraciale ou deux personnes racialisées. Si elles utilisent souvent le langage de la tolérance et de la diversité, ces identités ne sont pas également accessibles pour tous (économiquement et culturellement). Dans le BDSM, c'est le cadre de jeu qui permet cette occultation: tout n'est que jeu en surface, mais le jeu est bien plus que cela en réalité. Il s'agit d'un espace fantasmé à l'extérieur des normes sociales, jouant sur le rapport privé/public. Cet espace doit faire référence au cadre réel et aux iniquités sociales pour en tirer une charge érotique



tout en niant son rapport avec celui-ci, par la référence au sujet libéral qui consent librement. Cet espace supposé sécuritaire où s'exprime le désir privé vient le plus souvent justifier et renforcer certaines inégalités sociales, bien que le BDSM puisse aussi être le lien d'une resignification plutôt que d'une mimésis.

Pour Weiss, il faut s'éloigner de la dichotomie subversion/reproduction des normes dans laquelle est souvent confinée l'analyse de ces pratiques BDSM. Elle propose plutôt de lire les scènes en termes d'efficacité performative pour rendre compte de la capacité de certaines d'entre elles à créer des circuits entre les corps et les jouets sexuels, les sujets et l'imaginaire national, les partenaires et leur auditoire :

Particular SM scenes might, by making sex public, disrupt understandings of sex as private, of desire as asocial, offering practitioners and analysts a new vantage point on the contradictions of current social relations. They might also, by reprivatizing sex, create possibilities for a reentrenchment of subjects within such power structures, especially those that bolster the class, race, and gender inequality that is justified through neoliberal rationalities. SM scenes have differential effects; we cannot rest a political reading of SM on a formal dichotomy between transgression and reification of social hierarchies, but must rather ask about a particular scene's productive, performative effects on players, audiences, readers, and anthropologists like me. (Weiss, 2011 : 24)

Certaines scènes SM, en présentant du sexe en public, peuvent perturber les conceptions de la sexualité comme relevant du privé et le désir comment étant asocial, offrant aux praticiens et aux analystes de nouveaux points d'observation des contradictions au sein des relations sociales actuelles. Elles peuvent aussi, en reprivatisant la sexualité, créer de nouvelles possibilités de retranchement des sujets dans les structures de pouvoir, particulièrement celles qui fortifient les inégalités de classe, de race et de genre, en se justifiant par des raisonnements néolibéraux. Les scènes SM ont des effets différenciés; on ne peut pas faire une lecture politique du SM en se basant sur une dichotomie formelle entre transgression et renforcement des hiérarchies sociales, on doit plutôt se demander quels effets performe et produit une scène sur ses joueurs, ses audiences, ses lecteurs et les anthropologues comme moi.

Comment le BDSM peut-il être politique? En utilisant ces circuits affectifs pour les retourner sur eux-mêmes. Par exemple, une des participantes interrogées par Weiss propose de pousser les limites des scènes maîtres-esclaves interraciales faites en public en les jouant de manière réaliste plutôt que parodique :

Molena's desire is to make the resemblance between racialized history and SM dramatically visible. For her, the realism of the scene – dragging an unwilling slaves, stripping, and inspecting them while they scream not to be separated from their children – would “rock people's worlds”: intervene in the social world by smacking it “upside the head”. This sort of performance, a spectacular enactment that neither denies nor occludes racial history, is a way of contesting, through the dramatization of, the preservation of such histories in SM play dynamics. (Weiss, 2011 : 210)

Molena désire rendre dramatiquement visible la ressemblance entre l'histoire de la racialisation et le SM. Pour elle, le réalisme d'une scène – trainer des esclaves de force, les dénuder et les inspecter pendant qu'elles crient de ne pas les séparer de leurs enfants – peut réveiller des gens: l'intervention dans le monde social est comme un coup sur la tête. Cette sorte de performance, une représentation spectaculaire qui ne dénie pas ni ne tente de cacher l'histoire de la persécution raciale, est pour elle une façon de lutter, par la dramatisation, contre la préservation de ces dynamiques raciales dans les jeux SM.

En révélant de manière publique, comme chez Cervulle et Rees-Robert, l'imaginaire érotique (qu'il soit sexiste, raciste ou classiste), en montrant ce que celui-ci entretient comme lien avec le réel, en empêchant qu'il soit re-privatisé comme s'il ne s'agissait que d'un désir n'appartenant qu'à l'individu, en somme, en allant puiser dans les affects produits par une scène jouée devant un auditoire, le BDSM peut permettre un travail sur soi des acteurs, un travail à la fois individuel et collectif. Pour y arriver, le BDSM doit bien sûr être une pratique culturelle, un geste collectif et communautaire, plutôt que d'être confiné à l'espace privé.

Conclusion

Les travaux de Duggan, de Cervulle et Rees-Robert, tout comme ceux de Weiss, nous donnent à voir des objets complexes et nuancés. La tâche d'analyse des pratiques du BDSM et de la pornographie en semble décuplée. Les positions tranchées, tant du côté queer que du côté radical, en rendaient certes la lecture plus



rapide : on était pour ou contre. Doit-on voir un certain relativisme dans la possibilité ici offerte d'interpréter chaque représentation indépendamment d'une critique globale de la forme dans laquelle elle s'inscrit ? N'y a-t-il pas là encore un risque de conflit face à certaines scènes qui seront menaçantes pour certaines personnes et libératrices pour d'autres ? La conciliation proposée par le matérialisme queer semble pourtant ouvrir une autre voie par sa capacité à réfléchir aux circuits qui relient la sexualité, le capital et les identités.

Références

- BARRAUD, Sébastien. 2013. « Abolition de la prostitution : féminisme imposteur ». *Cybersolidaires*, mars 2013. En ligne : <http://cybersolidaires.typepad.com/files/abolition-de-la-prostitution-imposture.pdf>. Consulté le 3 décembre 2015
- BASTIEN-CHARLEBOIS, Janik. 2014. « Femmes intersexes : sujet politique extrême du féminisme », *Recherches féministes*, vol. 27, n° 1, p. 237-255.
- BESSIN, Marc et Elsa DORLIN, 2005. « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? », *L'homme et la société*, n° 158, p. 11-27.
- BUTLER, Judith. 2006. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. de l'anglais par Cynthia Kraus, Paris : La Découverte, coll. « poche ».
- CERVULLE, Maxime. 2013. *Dans le blanc des yeux. Diversité, racisme et médias*, Paris : Amsterdam.
- CERVULLE, Maxime et Rick REES-ROBERTS. 2010. *Homo Exoticus – Race, classe et critique queer*, Paris : Armand Colin et Ina Éditions, coll. « Médiacultures ».
- DE LAURETIS, Teresa. 2007. *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, trad. de l'anglais par Marie-Hélène Bourcier, Paris : La Dispute.
- D'EMILIO, John. 1993. « Capitalism and Gay Identity », dans *The Lesbian and Gay Studies Reader*, sous la dir. de Henri ANELOVE et al., New York : Routledge, 1993.
- DUGGAN, Lisa. 2004. *The Twilight of Equality? Neoliberalism, Cultural Politics and the Attack on Democracy*, Boston : Beacon Press.
- . 1995. *Sex Wars: Sexual Dissent and Political Culture*, New York : Routledge.
- DUGGAN, Lisa et Nan D. HUNTER. 2006. *Sex Wars – Sexual Dissent and Political Culture*, New York : Routledge.
- FALQUET, Jules. 2009. « Rompre le tabou de l'hétérosexualité, en finir avec la différence des sexes : les apports du lesbianisme comme mouvement social et théorie politique », *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 1, printemps, URL : <http://gss.revues.org/705>; DOI : 10.4000/gss.705 Consulté le 5 avril 2016.
- FISH, Stanley. 2007. *Quand lire, c'est faire : l'autorité des communautés interprétatives*, trad. de l'anglais par Étienne Dobenesque, Paris : Les prairies ordinaires.
- FLOYD, Kevin. 2013. *La réification du désir. Pour un marxisme queer*, trad. de l'anglais par Myriam Dennehy, Charlotte Nordmann, Clémence Garrot et Marion Duval, Paris : Amsterdam.
- GOODLOE, Amy. 1994. « Lesbian-feminism and the queer theory : another “battle of the sexes” ? ». *Lesbian.org*. En ligne : <http://amygoodloe.com/papers/lesbian-feminism-and-queer-theory-another-battle-of-the-sexes/>. Consulté le 3 décembre 2015.



- GOSSELIN DIONNE, Miguel. 2013. «L'organisation des désirs, c'est bien le genre des anarchistes», dans *Nous sommes ingouvernables – les anarchistes au Québec aujourd'hui*, sous la dir. de Rémy BELLEMARE CARON et al., Montréal: Lux.
- HALPERIN, David. 2012. *How to be gay?*, Cambridge: Belknap Press of Harvard University Press.
- HEMMINGS, Clare. 2011. *Why Stories Matter: The Political Grammar of Feminist Theory*, Durham et Londres: Duke University Press.
- JEFFREYS, Sheila, 2013. «La théorie "queer" et la violence contre les femmes», Sisyph.org, publié le 21 mars 2013. En ligne: <http://sisyphe.org/spip.php?article1051>. Consulté le 3 décembre 2015.
- _____. 2003. *Unpacking Queer Politics: A Lesbian Feminist Perspective*, Cambridge: Polity Press.
- MASSON, Sabine et Léo THIERS-VIDAL. 2002. «Pour un regard féministe matérialiste sur le queer. Échanges entre une féministe radicale et un homme anti-masculiniste», *Mouvements*, n° 20, p. 44-49.
- MORTON, Donald. 1996. *The Material Queer: A Lesbian Cultural Studies Reader*. Boulder: Westview press.
- NOYÉ, Sophie. 2014. «Pour un féminisme matérialiste et queer», *Contretemps*. En ligne: <http://www.contretemps.eu/interventions/f%C3%A9minisme-mat%C3%A9rialiste-queer>. Consulté le 3 décembre 2015
- PHELAN, Shane. 1994. *Getting Specific: Postmodern Lesbian Politics*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- PUAR, Jasbir K. 2012. *Homonationalisme: politiques queer après le 11 Septembre*, trad. de l'anglais par Judy Minx et Maxime Cervulle, Paris: Amsterdam.
- RUBIN, Gayle. 2010. *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*, textes rassemblés et édités par Rostom Mesli, trad. de l'anglais par Flora Bolter, Christophe Broqua, Nicole-Claude Mathieu et Rostom Mesli, Paris: EPEL.
- SEDGWICK, Eve Kosofsky. 2008 [1991]. *Épistémologie du placard*, trad. de l'anglais par Maxime Cervulle, Paris: Amsterdam.
- SEIDMAN, Steven. 1996. *Queer Theory/Sociology*, Cambridge: Blackwell.
- TOUPIN, Louise. 2009. «La légitimité incertaine des travailleuses du sexe dans le mouvement des femmes au Québec». *Globe, revue internationale d'études québécoises*, vol. 12, n° 2, p. 109-127.
- WEISS, Margot. 2011. *Techniques of Pleasure: BDSM and the Circuits of Sexuality*, Durham et Londres: Duke University Press.







SECTION 3

Subversion des codes







Sexualités lesbiennes alternatives en art contemporain : sadomasochisme lesbien et gode-ceinture dans les œuvres de Catherine Opie et Tejal Shah

Sabrina Maiorano

Le colloque *Féminismes et luttes contre l'homophobie : zones de convergence*, tenu lors du 82^e Congrès de l'Acfas le 16 mai 2014, invitait à réfléchir sur la manière dont les luttes féministes actuelles s'arriment aux luttes contre l'homophobie. Il s'agissait de réfléchir sur la prise en compte des enjeux qui touchent les minorités sexuelles et de leur articulation au sein du féminisme et, de même, de se questionner sur la manière dont les luttes contre l'homophobie intègrent ou non une dimension féministe à l'analyse politique et à sa matérialisation sur le terrain. Pour ma part, j'ai choisi de situer mon propos dans le champ de la représentation. Je me suis intéressée aux lignes de continuité et de rupture entre féminisme, lesbianisme et histoire de l'art. Je souhaite mettre en valeur un corpus spécifique de l'art lesbien afin d'en dégager l'apport historique pour la culture visuelle lesbienne, mais également pour l'histoire de l'art féministe. Mon analyse débute par le constat suivant : au sein du champ des arts visuels, les lesbiennes font l'objet d'une invisibilisation historique, tant du côté de l'histoire de l'art générale que du côté de l'histoire de l'art féministe (Ashburn, 1996; Cottingham, 1996; Hammond, 2000; Thompson, 2010). Bien que l'histoire de l'art lesbien possède sa propre histoire ainsi que des préoccupations spécifiques liées à l'existence lesbienne, plusieurs historiennes de l'art la considèrent comme inextricablement liée à l'histoire de l'art féministe (Ashburn, 1996; Hammond, 2000). Ainsi, l'on peut difficilement faire abstraction du lien étroit qui relie l'histoire de l'art lesbien à l'histoire de l'art féministe : toutes deux révèlent des préoccupations et des pratiques artistiques communes en ce qui a trait à la représentation du corps et de la sexualité féminine, et plus précisément le recours à l'objectivation ou à l'auto-objectivation sexuelle (Lavigne, Laurin et Maiorano, 2013; Lavigne et Maiorano, 2014; Maiorano, 2014). Le recours à la sexualisation de soi ou d'autrui dans l'art des femmes suscite cependant la controverse au sein du féminisme. Les enjeux qu'une telle représentation soulève ont été largement discutés par les historiennes de l'art et philosophes féministes concernant les dangers (Tickner, 1978; Parker et Pollock, 1987) et les bénéfices (Nussbaum, 1995; Cahill, 2011) de l'objectivation sexuelle. Dans le contexte d'une culture dominée par la contrainte à l'hétérosexualité et par l'hégémonie du regard masculin, la culture visuelle lesbienne fait face à des défis spécifiques : d'une part, la création de représentations lesbiennes à caractère sexuel est inextricablement liée à sa récupération potentielle par la culture hétéropatriarcale, réduisant ainsi la sexualité



lesbienne à un vecteur de fantasmes masculins, d'autre part, l'absence d'une représentation lesbienne dans sa dimension sexuée concourt à la construction d'un sujet lesbien asexué et privé de subjectivité sexuelle.

Dans le champ de l'art contemporain, certaines artistes lesbiennes ont délibérément choisi de représenter une sexualité lesbienne alternative, voire extrême. Il s'agit notamment du sadomasochisme et de la pratique du gode-ceinture, communément appelé en anglais *strap-on dildo*. Bien que cette production artistique soit marginale, la représentation du sadomasochisme et du gode-ceinture constituent des motifs récurrents dans l'art lesbien depuis le milieu des années 1980. Une lecture attentive de cette production artistique donne à voir qu'elle se déploie dans la foulée des *sex debates* (débat féministes sur la sexualité et la pornographie) (Hammond, 2000), et plus précisément avec la montée d'un féminisme souvent appelé pro-sexe, mais que je qualifierai ici plus spécifiquement de pro-SM. Les années 1980 voient ainsi naître une mouvance féministe lesbienne pro-SM à la fois théorique, militante et culturelle (Rubin, 2010; Califia, 2008; Ashburn, 1996; Hammond, 2000). Afin de dégager l'apport et la signification d'une telle production artistique pour l'histoire de l'art féministe, je propose d'analyser deux œuvres, soit *Self-Portrait/Pervert*¹ (1994) de l'artiste américaine Catherine Opie et *Déjeuner sur l'herbe*² (2008) de l'artiste indienne Tejal Shah. *Self-Portrait/Pervert* est une photographie montrant l'artiste dans un contexte où elle incarne une performance sadomasochiste. Pour sa part, *Déjeuner sur l'herbe* propose une citation satirique du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet (1863), montrant deux femmes utilisant un gode-ceinture dans un contexte de *bondage*³. Les deux œuvres sollicitent une certaine objectivation sexuelle où la vulnérabilité des sujets confère une puissance à la représentation du désir lesbien. Par l'entremise de l'autoportrait et de l'appropriation, le travail de ces artistes propose une critique acerbe; déployée ainsi, l'identité lesbienne vient ébranler les canons de la féminité et de la sexualité (hétéro)normative en histoire de l'art et dans la vie en général. Qu'elle soit affirmée ou satirique, l'expression de la vulnérabilité est travaillée de manière à légitimer les corps et à réclamer une reconnaissance de cette sexualité à la fois extrême et politique sur le plan individuel et collectif.

***Self-Portrait/Pervert*: histoire de l'art féministe, sexualité lesbienne et désirs « pervers »**

Catherine Opie constitue l'une des figures de proue de l'art lesbien contemporain. S'identifiant elle-même comme lesbienne sadomasochiste, elle travaille en majorité sur les communautés LGBT et sadomasochistes de San Francisco. Pendant près d'une décennie, elle s'est affairée à doter les communautés issues de la diversité sexuelle d'une image positive d'elles-mêmes par l'entremise du portrait photographique, en plus de les inscrire dans une lecture révisionniste de l'histoire de l'art comme sujets légitimes de la représentation. *Self-Portrait/Pervert* constitue l'une des œuvres les plus notoires de l'artiste: celle-ci est exposée à la *Whitney Biennial* en 1995 et le Guggenheim Museum en fait ensuite l'acquisition. Avec *Self-Portrait/Pervert*, Catherine Opie propose un autoportrait à la fois provocant et troublant⁴. L'artiste a la tête cagoulée par un masque de cuir. Son torse arbore une scarification fraîchement taillée à l'effigie du mot « *Pervert* » d'où le sang perle délicatement, et chacun de ses bras est serti de 23 aiguilles de calibre 18 insérées sous la couche superficielle de la peau. Au premier abord, l'œuvre évoque l'expression d'un corps blessé et meurtri. Puisque le visage de

1. L'œuvre peut être visualisée sur le site Web du Guggenheim Museum à l'adresse suivante: <http://www.guggenheim.org/new-york/collections/collection-online/artwork/12201>.

2. L'œuvre peut être visualisée sur le site Web « *Women With Women in Art. A blog dedicated to women with women in art. Not necessarily, but sometimes, lesbians.* » (<http://lesbiansinart.tumblr.com/post/71306540678/tejal-shah-dejeuner-sur-lherbe-2008>).

3. Le *bondage* constitue une pratique du registre BDSM, acronyme désignant *bondage*, discipline, domination/soumission (D/S), sadisme/masochisme (S/M). Le *bondage* renvoie à la restriction physique du/de la partenaire par un ensemble de moyens, comme par exemple, le ligotage.

4. L'œuvre *Self-Portrait/Pervert* s'inscrit dans une trilogie d'autoportraits où l'artiste évoque son identité lesbienne sadomasochiste de manière transversale. Pour une analyse conjointe des œuvres *Self-Portrait/Cutting* (1993), *Self-Portrait/Pervert* (1994) et *Self-Portrait/Nursing* (2004), voir Dumaine (2013).

l'artiste est inaccessible, on pourrait penser que celle-ci exprime un déni de subjectivité dans la représentation masochiste qu'elle propose d'elle-même. En fait, le siège de sa subjectivité est ici détourné : il s'inscrit dans sa chair et dans son sang. Ainsi, Catherine Opie rejoint des pratiques courantes dans l'art féministe, à savoir l'utilisation du corps et du sang comme matériaux, ainsi que le recours à la douleur. La différence majeure réside dans le propos : alors que les artistes féministes des générations précédentes ont souvent employé ces procédés pour dénoncer les canons de beauté irréalistes et le viol⁵, Catherine Opie s'en prend à la vision essentialiste de la sexualité des femmes, mais plus spécifiquement de la sexualité lesbienne, que l'on imagine difficilement sadomasochiste⁶. Proposant un autoportrait dans lequel elle se représente comme lesbienne *butch* masochiste, l'artiste affirme ainsi que l'expérience de la douleur et des relations de pouvoir peut être une source de plaisir et de satisfaction sexuelle. L'expression de sa « butchité » renvoie à la diversité des expressions de genre issues des cultures lesbiennes, faisant du même coup écho à leur signification historique en plus d'inscrire cette féminité masculine (Halberstam, 1998) dans le champ de l'histoire de l'art, comme d'autres artistes lesbiennes l'ont fait avant elle (Romaine Brooks, Sadie Lee, etc.).

Opie se situe à la fois en continuité et en rupture avec une tradition féministe de revalorisation des sensorialités dites féminines (Classen, 1998) dans la mesure où elle réclame un plaisir des sens en empruntant un chemin qui serait jugé inacceptable par la majorité des féministes, car il évoque a priori l'aliénation sexuelle et la violence faite aux femmes. Rechercher le plaisir sexuel à travers la peau, qui plus est une peau blessée et meurtrie, constitue l'originalité du propos de l'artiste et son importance pour l'histoire de l'art féministe. Alors qu'Opie met en valeur l'idée que la peau constitue un organe sexuel en soi, elle déjoue par la bande l'idée hétérosexiste que le cœur de la sexualité passe par le coït. La mise en valeur des mains de l'artiste confère une dimension érotique supplémentaire à l'œuvre. À ce titre, la main constitue dans la sexualité lesbienne un véritable organe de plaisir sexuel (Wednesday, 2008). On peut penser ici à la stimulation clitoridienne ou à la pénétration avec les doigts, ainsi qu'à la pratique du *fisting*, qui consiste en l'insertion complète de la main dans le vagin ou dans l'anus (lorsque pratiqué dans l'anus, le *fisting* est généralement considéré comme une pratique SM en raison de son caractère extrême).

Blessure, vulnérabilité, pouvoir

Dans *Self-Portrait/Pervert*, je postule précisément que l'artiste, par sa mise à nu réelle et métaphorique, propose de transformer une expérience de marginalisation en fierté en exprimant une vulnérabilité affirmée qui passe par sa propre objectivation sexuelle. La notion de vulnérabilité affirmée fait référence au contexte de présentation du corps de l'artiste dans l'œuvre. En effet, la manière dont ce corps occupe l'espace évoque une assurance et un aplomb certains. L'artiste occupe une posture droite et frontale, ses bras sont disposés de manière ample de chaque côté de son corps et ses mains sont fermement croisées à l'avant. Le danger opère sur son torse, sur lequel est taillée l'insulte « *Pervert* » en lettres de sang. En s'offrant ainsi aux regards dans ce qu'elle a de plus intime, Catherine Opie prend effectivement le risque de se faire traiter de déviante et de perverse. Il s'agit pourtant d'un risque assumé, où elle joue avec la réappropriation de l'insulte dans trois domaines d'exclusion : exclusion des minorités sexuelles du monde hétérosexuel, exclusion des adeptes du SM de la communauté gaie et lesbienne et finalement, exclusion des lesbiennes féministes SM de la communauté féministe majoritaire. Pour les membres de la communauté cuir LGBT, il s'agira plutôt d'un honneur (Blessing, 2008) susceptible de se transformer en expérience de fierté collective. Au moment de sa création dans les années 1990, *Self-Portrait/Pervert* visait notamment à ébranler le contexte politique

5. À titre d'exemples, voir Gina Pane pour l'ensemble de son œuvre, et Suzanne Lacy, Judy Chicago, *et al.* pour la performance *Ablutions* (1972).

6. Plusieurs mythes sur la sexualité lesbienne s'avèrent persistants dans la culture populaire ainsi qu'auprès de divers intervenants de la santé, notamment le mythe d'une sexualité lesbienne où la genitalité est secondaire et dans laquelle prime l'amour conjugal (Iasenza, 2008).

assimilationniste et homonormatif de l'époque (Blessing, 2008). L'œuvre s'inscrit indéniablement dans une démarche visant à conférer à la communauté sadomasochiste LGBT une légitimité politique qui passe par sa représentation et son inscription dans l'histoire de l'art.

Le lien productif entre vulnérabilité et auto-objectivation sexuelle réside précisément dans l'idée que pour exister, il faut nécessairement être reconnu par autrui, tant sur le plan individuel que collectif. L'un de ces domaines de reconnaissance est la sexualité. Dans son ouvrage intitulé *Overcoming Objectification*, la philosophe Ann J. Cahill (2011) propose une vision novatrice de l'objectivation sexuelle. Elle soulève d'abord les limites des théories actuelles sur l'objectivation, qui appréhendent les sujets à partir d'un modèle kantien où le corps et l'esprit sont dissociés. Les théories classiques sur l'objectivation sexuelle localisent le siège de la subjectivité dans la reconnaissance de l'autonomie du sujet et de sa rationalité, ce qui participe à marginaliser l'importance du corps et le rôle actif qu'il joue dans la construction de la subjectivité, particulièrement lorsqu'il est question de sexualité. Cahill considère que :

the bodily intensity of sexual encounters, and their potential to be self-enhancing, is usually the product not of autonomy but of interactions between subjects. To be sexual is to be a thing, and often to be the object of another's gaze and attention; the pleasure of being such an object cannot be explained simply by the internalization of a dominance/submission framework, since we can imagine and even experience such objectification without hierarchy. (Cahill, 2011 : 26)

l'intensité corporelle des relations sexuelles et leur potentiel émancipateur est habituellement le produit, non pas de l'autonomie, mais de l'interaction entre les sujets. Être sexuel consiste à être « objet », et souvent à être l'objet du regard et de l'attention d'autrui ; le plaisir à être un tel « objet » ne peut s'expliquer simplement par l'intériorisation d'un cadre d'analyse dominant/dominé, puisque nous pouvons imaginer, et même expérimenter, une telle objectivation sans hiérarchie.

Au contraire, Cahill considère plutôt les sujets comme des êtres de relation fondamentalement incarnés. Ainsi, pour la philosophe, la construction de la subjectivité nécessite un contexte relationnel puisque celle-ci est tributaire du regard d'autrui sur l'expression de notre être sexué. Ainsi, pour Cahill, l'objectivation sexuelle fait partie intégrante du processus de subjectivité sexuelle. Ce qui est éthiquement répréhensible pour l'auteure, c'est ce qu'elle nomme la « dérivatisation » (*derivatization*), soit le fait de considérer l'autre comme un dérivé de soi-même, de le traiter exclusivement comme un prolongement de son propre fantasme. Dans *Self-Portrait/Pervert*, Catherine Opie joue de multiples manières avec l'objectivation sexuelle. C'est précisément dans l'expression de sa vulnérabilité qu'elle réussit à éviter un glissement vers la dérivatisation. En effet, la disposition et l'agencement de son corps empêchent de la considérer comme un simple vecteur de fantasmes masculins : l'affirmation d'une féminité *butch* couplée à une parfaite maîtrise de la douleur issue de la scarification et des insertions d'aiguilles contribuent à conférer à l'artiste une aura de danger et de défi ; elle interroge les critères de normalité sexuelle dans une inquiétante impassibilité, tout en se réclamant des communautés sexuelles radicales (Rudy, 1999). L'objectivation fait ainsi l'objet de subversions et de détournements qui viennent contrecarrer l'hégémonie du plaisir visuel masculin et qui empêchent de considérer l'artiste comme un simple objet sexuel, ou encore, comme le fruit de sa propre aliénation sexuelle. Cette posture rejoint ainsi les propos de Judith Butler recueillis pour un documentaire dans lequel elle exprime l'importance de représenter la vulnérabilité des femmes, à savoir que celle-ci, loin d'être toujours blessante ou victimisante pour le sujet, peut au contraire être source de l'expression d'une subjectivité désirante (Zadjermann, 2006).

Déjeuner (lesbien) sur l'herbe: Appropriation, satire féministe et *strapon sex* dans l'œuvre de Tejal Shah

Tejal Shah est une artiste indienne née en 1979. Après un parcours universitaire qui l'a menée de Melbourne à Chicago, elle vit et travaille actuellement à Mumbai, où elle s'intéresse à la photographie, le collage, la

performance, la vidéo et l'installation. L'artiste s'identifie comme lesbienne féministe queer et son travail est intimement lié aux dimensions politiques de l'identité. Les principaux thèmes qu'elle aborde sont la diversité de genre et sexuelle (féminités masculines, transidentités, androgynie, ambiguïté de genre, etc.), le colonialisme et le nationalisme, ainsi que la violence de l'État envers les minorités sexuelles.

L'œuvre de Tejal Shah s'inscrit dans une longue tradition d'art féministe qui mise sur la parodie et la satire comme de véritables outils méthodologiques (Brand, 2006). Cet «humour féministe [...] peut être classé selon deux catégories: la première cherche à rendre compte de la subordination des femmes; la seconde, à souligner l'absurdité des systèmes actuels et à revendiquer de nouvelles façons de conceptualiser le féminin» (Walker, 1988: 148 paraphrasée dans Saint-Martin et Gibeau, 2012: 28). La parodie et la satire féministe en tant que stratégies artistiques ont donc des visées politiques à la fois critiques et transformatrices de la condition des femmes en général, et notamment de la condition des femmes dans le champ de l'art. À cet effet, Brand considère qu'une parodie féministe constitue 1) une satire féministe, et 2) une imitation complexe d'une œuvre issue d'un artiste masculin (Brand, 2006: 180):

A feminist satire is a work of art that expresses and values a woman's point of view as it makes fun of prevailing artistic conventions and societal norms established by men. A simple imitation is an imitation in which an artist copies the same style as an original work of art, without implicitly providing some sort of commentary on the original. A complex imitation is an imitation in which an artist copies the style of an original work of art, resulting in either an implicit or explicit commentary on the original. Needless to say, the distinctions between simple and complex imitations, as well as the identification of a visual work of art as satire or parody, rest on artistic intentions and a reliable knowledge of them. Such knowledge, informed by a pro-female ideology of integrity, strength, freedom, and self-empowerment, is what constitutes a feminist art epistemology. (Brand, 2006: 180)

Une satire féministe est une œuvre d'art qui exprime et valorise le point de vue des femmes tout en ridiculisant les conventions artistiques dominantes ainsi que les normes sociales établies par les hommes. Une imitation simple est une imitation dans laquelle une artiste copie le style d'une œuvre originale, sans implicitement fournir un commentaire critique sur cette œuvre. Une imitation complexe est une imitation dans laquelle une artiste copie le style d'une œuvre originale en y ajoutant un commentaire critique, soit implicite ou explicite. Il va sans dire que les distinctions entre les imitations simples et complexes, autant que l'identification d'une œuvre comme satire ou parodie, repose sur les intentions artistiques ainsi que sur une solide connaissance de ces dernières. Un tel savoir, éclairé par une idéologie pro-femme d'intégrité, de force, de liberté et de reprise de pouvoir, est ce qui constitue une épistémologie féministe de l'art.

Alors que parodie et satire peuvent être appréhendées comme deux objets distincts, la définition de Brand tend à entrecroiser ces notions. En effet, Brand s'intéresse à la parodie féministe, et non à la parodie au sens large. L'orientation féministe implique dès lors une charge critique, d'où la cohabitation entre parodie et satire dans l'art féministe. Si la parodie en histoire de l'art s'attache au travestissement des conventions picturales, la parodie dans l'art féministe traite bien souvent du travestissement du canon masculin.

Par l'entremise du dispositif parodique du célèbre tableau de Manet, *Déjeuner sur l'herbe* de Tejal Shah s'inscrit parfaitement dans ce que Brand définit comme une épistémologie féministe de l'art. Suivant la perspective de la critique féministe, l'on constate que l'œuvre de Manet constitue un exemple assez classique de la manière dont le corps des femmes est généralement utilisé en peinture, soit comme un vecteur de fantasmes masculins. La nudité du modèle de Manet est purement arbitraire par rapport au contexte dans la mesure où les conventions sociales font en sorte que les gens ne se dénudent généralement pas lors d'un pique-nique. Dans l'œuvre de Tejal Shah, tous les rôles ont été inversés: les deux hommes qui discutaient sérieusement ont été remplacés par deux femmes absorbées de manière tout aussi sérieuse dans une activité à connotation sexuelle. Ce qui est donné à voir, c'est ce fameux déjeuner en question. On voit une femme qui s'apprête à couper et à manger le *dildo* «straponné» de sa partenaire. Cette dernière a les poings liés et est allongée au sol dans une vulnérabilité que je qualifierais de satirique. En effet, on assiste à une mise en scène collaborative et ludique où le phallus comme référent du pouvoir est ridiculisé. Les protagonistes interrogent à travers le symbole du gode-ceinture les structures de pouvoir dans le champ de l'art, par exemple,

le monopole de la reconnaissance des hommes artistes, les sujets de représentation jugés acceptables ainsi que le privilège masculin d'être représenté comme sujet plutôt que comme objet du désir. Selon une perspective postcoloniale, l'œuvre pose un regard critique sur l'histoire de l'art dans la mesure où le canon est généralement occidental. Plus spécifiquement, l'œuvre impose la légitimité et la reconnaissance d'une sexualité lesbienne jugée très souvent déviante.

Les analyses féministes du gode se déploient en deux temps. Une première génération de théoriciennes s'est appliquée à élaborer des analyses proposant de «lesbianiser» le champ de la psychanalyse afin de doter les lesbiennes du pouvoir symbolique du phallus. Tel que le précise Beatriz Preciado, « Dans la théorie queer et les relectures perverses de la psychanalyse qu'elle a encouragées, les rares analyses du gode sont à chercher dans des discussions plus générales sur "le phallus féminin", "l'envie du pénis" ou dans des textes qui traitent de la réarticulation de la notion freudienne de fétichisme avec celle de désir féminin » (Preciado, 2000 : 61). Une deuxième génération de théoriciennes propose des analyses ancrées dans un féminisme de la déconstruction qui flirte avec les politiques cyborg. *Déjeuner sur l'herbe* de Tejal Shah en propose une illustration. Laplanche et Pontalis (2007 : 136) offrent un résumé succinct de l'envie du pénis : « [Celle-ci] naît de la découverte de la différence anatomique des sexes : la petite fille se sent lésée par rapport au garçon et désire posséder comme lui un pénis (complexes de castration) ; puis cette envie du pénis prend dans le cours de l'Œdipe deux formes dérivées : envie d'acquérir un pénis au-dedans de soi (principalement sous la forme du désir d'avoir un enfant) ; envie de jouir du pénis dans le coït ». Freud postule l'hypothèse selon laquelle le développement psychosexuel des filles passe par la constatation qu'elles sont dépourvues de pénis. Devant cette absence qui est nécessairement vécue comme un manque à combler, les fillettes chercheront à incarner symboliquement le pénis. Pour Freud, la voie de prédilection pour résoudre la quête du phallus passe par l'expérience de la maternité, ce qui implique nécessairement l'investissement du coït hétérosexuel. Celles dérogeant de cette norme sont considérées comme déviantes et lesbiennes. Derrière cette prémisse se cache entre autres l'idée arbitraire d'une convergence entre sexe anatomique, genre, désir et sexualité. La persistance de cette idée dans l'imaginaire collectif est telle que l'on comprend bien pourquoi la pratique du gode-ceinture entre lesbiennes soulève une lesbophobie manifeste tant du côté des hétérosexuels-les que chez certaines lesbiennes. De plus, cette lesbophobie n'est pas étrangère à l'histoire du mouvement féministe puisqu'à une certaine époque, tout un pan du féminisme lesbien s'opposait à une sexualité susceptible de reconduire des symboles et des pratiques relatives à l'hétéropatriarcat, notamment les relations *butch/fem*, les jouets sexuels et le sadomasochisme (Linden *et al.*, 1982).

Le *Déjeuner sur l'herbe* de Tejal Shah se joue ainsi de la psychanalyse et de ses conventions à grands coups de gode. Il affirme de manière ironique la suprématie des femmes et des lesbiennes sur les hommes, car le gode est inébranlable : il remplit sans failles toutes les fonctions du pénis, sauf l'éjaculation. Dans un article traitant de pornographie lesbienne, Heather Butler propose une analyse féconde sur les propriétés lesbiennes du *strap-on dildo*. Pour elle, l'usage du gode-ceinture dans la sexualité lesbienne opère une subversion des rôles sexuels traditionnels, selon lesquels la personne qui pénètre est considérée comme active et où la personne pénétrée comme passive. En effet, dans la sexualité lesbienne, même si la partenaire qui pénètre est considérée comme active, la stimulation sexuelle qu'elle prodigue est dirigée vers le plaisir de sa partenaire :

The dildo represents one aspect, or one accessory, rather, of lesbian sex, which neither begins nor ends with dildo penetration, and although the wearer is associated with a more active, or "masculine", role than the one being penetrated, this association is only somewhat accurate. For while the dildo-wearer might do the thrusting, it is the recipient of the dildo penetration who counts most. According to Cherry Smyth, "it is the 'butch/top's' aim in lesbian sex to give the 'femme/bottom' complete satisfaction, while the penis is often the only satisfied genital in heterosexual porn (1990, 157)." (Butler, 2004 : 183)⁷

7. À noter ici que les rôles *top* et *bottom* ne sont pas confinés à une dynamique *butch/top* : *fem/bottom*.

Le godemiché représente un aspect, ou plutôt un accessoire, du sexe lesbien, lequel ne commence ni se termine avec la pénétration par le godemiché, et même si la porteuse est associée à un rôle plus actif ou « masculin » que la pénétrée, cette association n'est juste qu'en partie. Car bien que ce soit la porteuse qui performe les poussées, c'est la pénétrée qui importe le plus. Selon Cherry Smyth, « l'objectif de la "butch/pénétrante" dans le sexe lesbien est de donner entière satisfaction à la "femme/pénétrée", alors que dans la porno hétérosexuelle, le pénis est souvent le seul organe génital satisfait » (1990, 157).

Pour Heather Butler, le gode fonctionne ainsi comme un « donneur de plaisir » (*pleasure-giver*) plutôt qu'un « preneur de plaisir » (*pleasure-seeker*) comme c'est le cas du pénis. En effet, les bienfaits de la stimulation sexuelle avec un gode-ceinture sont majoritairement tournés vers la partenaire pénétrée dans la mesure où la partenaire qui pénètre ne ressent pas les sensations sexuelles dans son gode, ce qui décuple son attention et la qualité du plaisir qu'elle transmet, contrairement à un pénis qui court le risque de perdre son érection ou d'éjaculer (trop vite ou trop tard). C'est ce qui amène l'auteure à affirmer que l'acte phallique par excellence n'est pas la pénétration, mais bien l'éjaculation :

Lacan's formulation of the phallus would not be effective or illustrative as a representation of lesbian desire. Lacan's formula, and the subsequent feminist critique of its formulation, implies that the phallus belongs to the man, yet the lesbian with her object of penetration can perform all of the same things that the penis/phallus can perform during the sex act, except for one very important thing – she, or rather her dildo, does not ejaculate. She does not have to ejaculate, she is not biologically predisposed to ejaculating, the object she uses to penetrate her partner (who may, in fact, ejaculate), though it may be attached to her body in some way, is not beyond her control. It is dependable, adjustable, and controllable. [...] Therefore, I propose that the Lacanian phallus has as its telos not penetration, but rather ejaculation. This gives a whole new meaning to the word lack; for one could argue that there is no lack in lesbian sexuality, that the real lack is in Lac(k)anian psychoanalytic theory, which gives us little more than premature ejaculate. (Butler, 2004: 184-185).

Le phallus tel que théorisé par Lacan s'avère peu efficace en tant que représentation du désir lesbien. La formule de Lacan, et la critique féministe subséquente à sa formulation, laisse entendre que le phallus appartient à l'homme; pourtant, la lesbienne avec son accessoire de pénétration peut accomplir les mêmes choses que le pénis/phallus durant l'acte sexuel, à l'exception d'une chose très importante; elle, ou plutôt le godemiché, n'éjacule pas. Elle n'a pas à éjaculer, elle n'est pas prédisposée biologiquement à l'éjaculation, l'accessoire qu'elle utilise pour pénétrer sa partenaire (qui elle, peut, en fait, éjaculer), bien qu'il soit attaché à son corps d'une certaine façon, n'est pas hors de son contrôle. Il est fiable, ajustable, et contrôlable. [...] Ainsi, je suggère que le phallus Lacanien a pour telos non pas la pénétration, mais bien l'éjaculation. Cela donne au mot manque une tout autre signification; puisqu'on pourrait argumenter qu'il n'y a pas de manque dans la sexualité lesbienne, que le manque réel est dans la théorie psychanalytique lacanienne, ce qui ne nous donne rien de plus qu'une éjaculation prématurée.

Alors que la psychanalyse construit la féminité dans une vulnérabilité que l'on pourrait qualifier de néfaste pour le sujet, le *Déjeuner sur l'herbe* de Tejal Shah, par le recours à une vulnérabilité satirique qui passe à travers le dispositif du gode, déjoue cette construction. En effet, « La théorie psychanalytique de la féminité conçoit le développement de la femme comme largement fondé sur la souffrance et l'humiliation » (Rubin, 2010: 68). Celle-ci propose une vision pour le moins mortifère de la féminité dans la mesure où elle n'est que manque, blessure narcissique et soumission masochiste (Rubin, 2010: 67). Alors que la femme au sol arbore une posture de soumission qui fait écho à une préférence masochiste, la vitalité de son gode-ceinture vient contrecarrer, ou du moins nuancer, cette interprétation. En effet, le gode rouge affirme sa quasi-indestructibilité, voire son autosuffisance. En se moquant du pénis et du phallus, le gode donne à voir une vulnérabilité qui dit le contraire de ce qu'elle semble affirmer et qui participe à conférer à sa propriétaire un pouvoir qui l'extirpe momentanément de la construction d'une féminité normative. Dans une étude qualitative réalisée par Robin Bauer sur les communautés gouines BDSM, l'auteur propose une analyse queer de la pratique du *genderfucking*⁸ à travers le recours au gode-ceinture. L'auteur y voit une forme de subversion politique,

8. Dans son contexte langagier vernaculaire, l'expression anglaise *genderfucking* renvoie aux traductions françaises suivantes : « niquer le genre » (contexte français) et « fourrer le genre » (contexte québécois).

surtout si elle est pratiquée par des *fems* (lesbiennes féminines), dépossédées du pouvoir dans la réalité de la vie quotidienne. Pour reprendre les mots de l'auteur, « Ce sont les *fems* qui interrogent le concept de "*qui a la bite*?" dans la société, à un niveau corporel et à un niveau métaphorique, au niveau du phallus comme privilège masculin et comme symbole de pouvoir » (Bauer, 2008 : 139). Or, dans les théories et les communautés queer, il y a souvent survalorisation des féminités masculines à travers les figures *butch* et trans au détriment d'une invisibilisation ou du moins une dévalorisation des *fems*. Un des faits saillants de l'étude, et qui s'applique à l'analyse de l'œuvre *Déjeuner sur l'herbe* (2008), est justement le potentiel subversif des *fems*, celui-ci étant négligé dans la mesure où on les présume souvent conformes à la féminité hétérosexuelle. Bauer fait ressortir que les *fems* jouent un rôle significatif au sein de la communauté gouine BDSM, car elles tendent à développer des féminités qui s'extirpent de la définition dominante de la féminité hétéro-normée.

Le gode participe à faire éclater les conventions du genre, de la sexualité et de l'hétérosexualité comme institution. Ainsi, le *Déjeuner sur l'herbe* de Tejal Shah se moque des fondements ontologiques de la différenciation sexuelle et de l'exclusivité masculine du phallus. L'œuvre parodie le concept d'envie du pénis par l'affirmation selon laquelle le gode n'est ni pénis ni phallus. À la lumière des politiques cyborg, le gode est une prothèse, un complément artificiel, détachable (Preciado, 2000 ; Hamming, 2001 ; Butler, 2004). Ainsi, il signe l'autonomie de la sexualité lesbienne plutôt que la réinscription invasive des schèmes hétéropatriarcaux, en plus de proposer une lecture révisionniste de la féminité. L'œuvre propose une parodie de l'hétérosexualité dans la mesure où le gode-harnais revêt des propriétés et remplit des fonctions bien différentes de celles du pénis. À travers l'appropriation, Tejal Shah offre un commentaire sur le caractère chimérique de l'authenticité, qu'il se situe au plan du genre, de la sexualité ou du génie artistique.

Conclusion

L'analyse conjointe des œuvres *Self-Portrait/Pervert* (1994) de Catherine Opie et *Déjeuner sur l'herbe* (2008) de Tejal Shah montre que celles-ci (ainsi que le travail plus général de ces artistes) constituent une contribution importante aux histoires de l'art féministes et lesbiennes. En raison de leur caractère sexuel extrême (représentation du sadomasochisme lesbien et du gode-ceinture), ces œuvres documentent la diversité sexuelle et de genre des cultures lesbiennes en plus de proposer une critique du canon artistique. Pour ce faire, elles recourent à des pratiques controversées au sein de l'art féministe et du féminisme en général, soit l'objectivation et l'auto-objectivation sexuelle. Dans un autoportrait, Catherine Opie se représente comme *butch* masochiste dont le corps porte les marques d'une séance de scarification et de *needle play* (jeu d'aiguilles). Le jeu de sa propre objectivation lui sert ici à exprimer une subjectivité sexuelle et à réclamer une légitimité sexuelle, soit celle d'appartenir à une communauté érotique méprisée. L'artiste exploite les propriétés transformatrices de la vulnérabilité dans une réappropriation subversive de l'insulte « *pervert* », portant un regard sur la dimension à la fois individuelle et collective de l'identité lesbienne sadomasochiste. Pour sa part, l'œuvre de Tejal Shah propose une satire féministe du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet par l'entremise du gode-ceinture. L'artiste sollicite l'objectivation sexuelle des protagonistes, les plongeant dans une vulnérabilité satirique qui engendre une parodie de la psychanalyse et de ses concepts tout en affirmant un pouvoir construit sur le démantèlement du phallus et l'autonomie de la sexualité lesbienne. Catherine Opie et Tejal Shah montrent que le recours à ces stratégies artistiques recèle un potentiel critique à partir duquel s'exprime un certain désir d'agentivité sexuelle. Le champ de la représentation des sexualités lesbiennes alternatives n'est cependant pas confiné aux arts visuels ; il s'étend plus largement à la culture visuelle, notamment à la pornographie. Alors que les relations et les sexualités lesbiennes sont largement exploitées par l'industrie pornographique dominante, on retrouve toute une variété de pornographie par et pour lesbiennes (aussi appelée *dyke porn* [Butler, 2004]) visant à reprendre du pouvoir sur la représentation du désir lesbien et à s'emparer du privilège du regard dans le but de construire un regard lesbien autonome (*lesbian gaze*). À cet



effet, la question de la réception (c'est-à-dire «qui regarde?») se pose toujours avec insistance lorsque vient le temps de penser la création et la circulation d'images issues des cultures lesbiennes.

Références

- ASHBURN, Elizabeth. 1996. *Lesbian Art: An Encounter With Power*, Roseville East, NSW: Craftsman House.
- BAUER, Robin. 2008. «Queeriser les genres dans les "communautés gouines BDSM"», traduit de l'anglais par Marie-Hélène Bourcier, *Cahiers du Genre*, vol. 45, p. 125-152.
- BLESSING, Jennifer. 2008. «Catherine Opie: American Photographer», dans *Catherine Opie: American photographer*, sous la dir. de Catherine OPIE, Jennifer BLESSING, Nat TROTMAN, Russell FERGUSON et Robert Mapplethorpe Foundation, New York: Guggenheim Museum, p. 10-29.
- BRAND, Peg. 2006. «Feminist Art Epistemologies: Understanding Feminist Art», *Hypatia*, vol. 21, n° 3, p. 166-189.
- BUTLER, Heather. 2004. «What Do You Call a Lesbian With Long Fingers? The Development of Lesbian and Dyke Pornography», dans *Porn Studies*, sous la dir. de Linda WILLIAMS, Durham: Duke University Press, p. 167-197.
- CAHILL, Ann J. 2011. *Overcoming Objectification: A Carnal Ethics*, New York: Routledge.
- CALIFIA, Pat. 2008. *Sexe et utopie*, trad. de l'anglais par Patrick Ythier, Paris: La Musardine.
- CLASSEN, Constance. 1998. *The Color of Angels: Cosmology, Gender and the Aesthetic Imagination*, New York et Londres: Routledge.
- COTTINGHAM, Laura. 1996. *[Lesbians are so chic]: That we are not really lesbians at all*, London: Cassell.
- DUMAINE, Philippe. 2013. «Appel de marges: Catherine Opie, sexualités marginales et marges de l'histoire de l'art», dans *Femmes désirantes. Art, littérature, représentations*, sous la dir. d'Isabelle BOISCLAIR et Catherine DUSSAULT FRENETTE, Montréal: Remue-ménage, p. 87-99.
- HALBERSTAM, J. 1998. *Female Masculinity*, Durham: Duke University Press.
- HAMMING, Jeanne E. 2001. «Dildonics, Dykes and the Detachable Masculine», *The European Journal of Women's Studies*, vol. 8, n° 3, p. 329-341.
- HAMMOND, Harmony. 2000. *Lesbian Art in America: A Contemporary History*, New York: Rizzoli.
- IASENZA, Suzanne. 2008. «Beyond "Lesbian Bed Death": The Passion and Play in Lesbian Relationships», *Journal of Lesbian Studies*, vol. 6, n° 1, p. 111-120.
- LAPLANCHE, Jean et Jean-Bertrand PONTALIS. 2007 [1967]. *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris: Quadrige/PUF.
- LAVIGNE, Julie, Audrey LAURIN et Sabrina MAIORANO. 2013. «Images du désir des femmes: agentivité sexuelle dans l'imitation subversive de la norme érotique ou pornographique objectivante», dans *Femmes désirante. Art, littérature, représentations*, sous la dir. d'Isabelle BOISCLAIR et Catherine DUSSAULT FRENETTE, Montréal: Remue-ménage, p. 35-55.
- LAVIGNE, Julie et Sabrina MAIORANO. 2014. «Le travail de Madeleine Berkhemer, Jemima Stehli et Andrea Fraser: le sexe commercial comme proposition d'art extrême», *Recherches féministes*, vol. 27, n° 1, p. 201-218.



- LINDEN, Robin Ruth, Darlene R. PAGANO, Diana E. H. RUSSELL et Susan LEIGH STAR (dir.). 1982. *Against Sadomasochism: A Radical Feminist Analysis*, Palo Alto: Frog In The Well.
- MAIORANO, Sabrina. 2014. *Représentation du sadomasochisme lesbien en art contemporain: genres et sexualités féministes queer dans les œuvres de Del LaGrace Volcano, Catherine Opie et Tejal Shah*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en histoire de l'art, Montréal: Université du Québec à Montréal.
- NUSSBAUM, Martha. 1995. « "Objectification", *Philosophy and Public Affairs*, vol. 24, n° 4, p. 249-291.
- PARKER, Roszika et Griselda POLLOCK. 1987. *Framing Feminism: Art and the Women's Art Movement 1970-1985*, Londres et New York: Pandora.
- PRECIADO, Beatriz. 2000. *Manifeste contra-sexuel*, Paris: Balland.
- RUBIN, Gayle, 2010. *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*, textes rassemblés et édités par Rostom Mesli, trad. de l'anglais par Flora Bolter, Christophe Broqua, Nicole-Claude Mathieu et Rostom Mesli, EPEL, 2010.
- RUDY, Kathy. 1999. « Sex Radical Communities and the Future of Sexual Ethics », *Journal of Lesbian Studies*, vol. 3, n° 3, p. 133-142.
- SAINT-MARTIN, Lori et Ariane GIBEAU. 2012. « "Exit les oreilles": parodie, ironie et humour féministe dans *Nunuche* et *Nunuche Gurlz* », *Recherches Féministes*, vol. 25, n° 2, p. 25-41.
- THOMPSON, Margo Hobbs. 2010. « Introduction: Lesbian Art and Art by Lesbians », *Journal of Lesbian Studies*, vol. 14, n°s 2-3, p. 119-123.
- TICKNER, Lisa. 1978. « The Body Politic: Female Sexuality & Women Artists Since 1970 », *Art History*, vol. 1, n° 2, p. 236-251.
- WEDNESDAY. 2008. « Freaky Hands: A Phenomenological Reflection on Lesbian Hands », *Journal of Lesbian Studies*, vol. 12, n° 4, p. 399-402.
- ZADJERMANN, Paule (réal.). 2006. *Judith Butler, philosophe en tout genre*, [documentaire, DVD], France: ARTE, 53 min.



Du lesbicide en images chez Maroh, Bechdel et Obom

Dominique Bourque

Il y a longtemps que le dévoilement, par opposition à la réserve, au caché, caractérise le système de visibilité en Occident (Aboudrar, 2014). Après la deuxième moitié du xx^e siècle, sous les effets combinés de la perte de sens induite par les totalitarismes et la mise en place d'une marchandisation généralisée, s'implante progressivement une société du spectacle. Dans cette société, le lieu d'élaboration du soi s'extériorise. Il passe de la conscience au corps, de l'être politique perfectible au paraître individualiste performatif (Dufour, 2011; Gori, 2013).

Pour une majorité de femmes, précise le sociologue David Le Breton, ce paraître s'apparente dangereusement à un « comparaître » (2010 : 8). Depuis un demi-siècle, diverses analyses féministes relèvent les pressions qui s'exercent sur elles pour qu'elles apparaissent séduisantes (mais à quels yeux?). Dans son essai *The Beauty Myth: How Images of Beauty Are Used Against Women* (1991), Naomi Wolf examine l'injonction médiatique à la beauté que subissent les femmes nord-américaines après l'émergence du *Women's Lib*. Elle découvre que cette injonction a profondément entamé leur estime d'elles-mêmes parce qu'elle exige d'elles une perfection corporelle impossible à atteindre.

Plus récemment, Christine Détrez et Anne Simon arguent, dans *À leur corps défendant* (2006), que sous les séduisantes représentations de femmes « libres », entendre jolies et *sexy*, se cache un « nouvel ordre moral » cherchant à consolider le couple et la famille. Considérant les 161 milliards de dollars américains de revenus de la seule industrie des cosmétiques en 2007 dans 8 pays, soit les États-Unis, le Japon, le Brésil, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Chine et l'Italie (Seager, 2009), cet ordre n'est pas seulement moral, il a partie liée avec une économie faisant reposer l'accession des femmes au travail sur leur conformité aux normes sociales. Selon Le Breton,

[n]ul n'échappe désormais à sa responsabilité face à l'image qu'il donne aux autres, il vaut ce que vaut son image. Les femmes qui se vouent à cette quête éperdue de beauté ne sont pas nécessairement aliénées et formatées par les médias ou le marketing, elles savent aussi que leur réussite sociale ou personnelle implique leur dissolution dans les normes physiques. (2010 : 4)

Mais qu'advient-il des figures en marge de ce vieil ordre en habits neufs? Et plus particulièrement des lesbiennes politisées, sujets du présent texte? Quel traitement les médias, à la solde des empires financiers, leur réservent-ils? Et comment elles-mêmes représentent-elles, dans leurs œuvres, les affronts qu'elles



vivent ? Voilà les questions que j'aborde dans ce texte en m'appuyant sur les analyses de l'oppression de la classe des femmes élaborées par les théories du féminisme et du lesbianisme matérialistes.

Des images en porte-à-faux

Il n'y a pas d'études sur la représentation médiatique actuelle des lesbiennes en Amérique du Nord et en Europe. Qui veut aborder ce sujet doit le faire à partir de textes traitant d'un corpus limité dans le temps, l'espace ou l'ampleur. Selon la philosophe française Stéphanie Arc (2006), le modèle de lesbienne qui hante l'imaginaire collectif hexagonal au tournant du *xxi*^e siècle est masculin et peu engageant. On attribue aux lesbiennes, souligne-t-elle, une « identité taillée dans le bois des idées reçues, qui les représentent masculines, machos, névrosées, malheureuses » (10). Plus généralement, « on fait de la sexualité ce qui les définit, le socle de leur identité » (10).

Ann M. Ciasullo (2012), qui a analysé les représentations des lesbiennes dans les médias de masse américains des années quatre-vingt-dix, acquiescerait sur ce dernier point. C'est aussi « la » sexualité, et surtout pas « leur(s) » sexualité(s), qui définit ces figures à l'écran. Si le corps de « la lesbienne féminine » (« the femme ») est beaucoup plus représenté aux États-Unis que celui de « la lesbienne masculine » (« the butch »), précise-t-elle, c'est parce que dans une culture de l'image rien ne le distingue de celui de « la » femme hétérosexuelle. Le vieil ordre a donc beau jeu de l'intégrer dans ses réseaux médiatiques :

Mainstream media employ the femme body, I have argued, because the femme can be “de-lesbianized”; she is at once marked a lesbian and not a lesbian. The butch body, on the other hand, cannot be “de-lesbianized”; because her body is already and always marked as lesbian, she is *more* visible than the femme—and thus, if represented, more “lesbian” than the femme (Ciasullo, 2012 : 340).

J'ai montré que les médias de masse se servaient du corps féminisé de la lesbienne « femme » pour la « dé-lesbianiser ». Celle-ci est à la fois marquée comme une lesbienne et comme une non lesbienne. Le corps [non féminisé] de la butch, lui, ne peut être « dé-lesbianisé ». Parce que son corps est déjà et toujours marqué comme lesbien [par son refus des attributs associés à la féminité], la butch est plus visible que la « femme » et donc plus [clairement] « lesbienne » qu'elle en situation de représentation.)

Arc et Chetcuti (2015 : 37) notent une tendance similaire dans le feuilleton télévisé français « Plus belle la vie » (2004–) : « la série opte pour une représentation mainstream des lesbiennes, quand elle ne verse pas dans certains clichés (lesbiennes *lipstick*) en voulant en briser d'autres (lesbiennes camionneuses) ».

Les personnages lesbiens occupent ainsi une place très encadrée dans la culture populaire. Dans les rares cas où ils tiennent un rôle de premier plan, ils incarnent des héroïnes improbables, le plus souvent ravissantes, blanches, jeunes, cultivées, minces, relativement riches et à l'allure stylée. Dans la série *The L Word* (2004-2009), le personnage de couleur Bette Porter, tout en occupant un poste de haute direction, ressemble à un top modèle blanc qui passerait le plus clair de son temps à magasiner et à entretenir son corps, son visage et sa chevelure. Ce genre d'apparence léchée, voire griffée, se retrouve également chez les autres lesbiennes féminines de la série, alors que leur salaire ne leur permettrait pas de s'offrir un pareil *look*.

En ce qui a trait aux personnages de lesbiennes masculines, ils sont non seulement beaucoup plus rares, ils sont également relégués aux rôles de faire-valoir des protagonistes féminins, que ceux-ci soient lesbiens au non¹. Moins nantis et élégants que leurs contreparties, souvent moins blancs aussi, ils paraissent mésadaptés et doivent essuyer moquerie sur moquerie. Arc résume ainsi la représentation d'une « camionneuse » (incarnée par Josiane Balasko) dans un film français de 1995 dont la popularité a atteint les États-Unis : « une apparence virile et souvent peu gracieuse, à l'image de Marijo dans *Gazon maudit*, qui conduit son mini-van,

1. Voir l'analyse que propose Ciasullo (2012 : 337) de Jane (Whoopi Goldberg) dans *Boys on the Side* (1994) et de Geo (Queen Latifah) dans *Set It Off* (1996).



cigarillo aux lèvres» (2006: 15). Elle souligne que ces lesbiennes sont généralement associées à la classe ouvrière, comme si cette appartenance dictait une apparence inadéquate et risible. Ce type de personnage n'est d'ailleurs pas repris dans la série *Plus belle la vie* (2004–) où «les attendus “du” féminin des couples lesbiens sont respectés (il n'y a pas de lesbiennes masculines ni androgynes). Ainsi l'intégration des lesbiennes [dans la culture française] passe par leur désarmement politique ou subversif» (Arc et Chetcuti, 2015: 56).

Concrètement, les séries et comédies opèrent la dés-érotisation et la dé-crédibilisation des lesbiennes dites «masculines». Le phénomène des *drag kings*, qui connaît un regain de popularité à la fin du xx^e siècle, répond à cette attaque en rappelant de manière ludique que la masculinité est une performance. Mais on ne parodie pas impunément une classe dominante, quelle qu'elle soit ; c'est de la féminité que l'on rit plus volontiers, comme en atteste l'importante représentation et popularité des *drag queens*. Sourd à ces éloquentes démonstrations parmi d'autres, l'État maintient le cap de l'existence de natures féminine et masculine distinctes en réservant le statut d'homme et de femme aux individus reconnus tels par ses autorités médicales et législatives. Les mass-média relaient cette perspective essentialiste.

Deux personnages de lesbienne masculine apparaissent brièvement dans la série *The L Word*. Le premier, Ivan Aycock (nom qui laisse entendre : l've a cock, c'est-à-dire j'ai une bite), est un *drag king* qui courtise une femme noire hétérosexuelle, Kit Porter. Or il disparaît abruptement de la série lorsqu'elle le surprend sans son phallus, le marqueur par excellence de la virilité en Occident. Pris au jeu de sa performance, il s'est identifié à la figure de l'homme hétérosexuel qu'il donnait à voir ; à moins que ça ne soit la scénariste (aidée par les producteurs) qui ait considéré ce protagoniste comme non viable ?

Le deuxième personnage de lesbienne masculine, Moira Sweeney, n'apparaît qu'à la troisième saison de la série qui en compte six. Or à peine sortie du placard, elle décide de s'engager sur la voie de la transition sexuelle et devient Max (le plus grand). La testostérone (autre marqueur de la virilité) est désormais accessible, bien qu'à ses risques et périls, sur le marché noir. Max, comme Marijo (*Gazon maudit*, 1995), tombe par ailleurs enceint, comme si tant qu'elle s'avère possible, la maternité prévalait sur toutes autres considérations. Ainsi, parallèlement à la dé-lesbianisation des lesbiennes s'affichant comme féminines, on assiste à l'évanescence de celles se présentant comme masculines.

In absentia

Un fil rouge traverse les représentations examinées : la polarisation des lesbiennes en féminines et masculines. Tandis que les premières sont instrumentalisées en modèles de beauté féminine (pour les femmes) et objets de désir et de conquête (pour les hommes), les deuxièmes sont marginalisées sur la base de leur résistance au système hétérosexuel de la conformité du genre au sexe. L'accentuation du statut social ou «racial» (Ciasullo, 2012) de ces dernières mise par ailleurs sur le potentiel classisme ou racisme des spectateurs. Si les féminines sont présentes parce qu'elles sont non repérables en tant que lesbiennes, ce que Roseanne Kennedy (1994) nomme «the absence-presence» ; les deuxièmes ne le sont qu'en tant que *ugly bad girls*, un peu comme les jeunes hommes noirs relégués aux rôles de *bad boys* dans les productions hollywoodiennes.

Après l'hypersexualisation des lesbiennes dans les années quatre-vingt-dix, a proliféré, dans les années 2000, le phénomène de la fausse lesbianisation d'hétérosexuelles notoires. L'apparition systématique de méga stars² dans des clips évocateurs du «lesbianisme» émoustillant de la pornographie, a fini de vider cette notion de sa dimension politique. Car ce que masque l'ensemble des représentations que je viens

2. Britney Spears et Madonna aux MTV Video Music Awards de 2003, Shakira et Rihanna dans *Can't Remember to Forget You* (2014), Penélope Cruz pour la compagnie Schweppes en 2014. Ces exemples sont tirés de l'article «Schweppes, les médias et le mythe de la lesbienne idéale» de la revue *Barbieturix*. Un autre exemple notoire est le clip *Téléphone* de Lady Gaga et Beyoncé (2009).



d'analyser, c'est ce qui peut inciter des femmes à refuser de s'inscrire dans un couple homme-femme (encore inégalitaire puisque les femmes n'ont toujours pas les mêmes possibilités et salaires à travail égal que les hommes, écart qui s'accroît quand elles sont racisées), de vivre une maternité traditionnelle (qui tient une majorité de femmes pauvres en otages dans le contexte d'une parentalité non partagée à égalité et d'infrastructures sociales inadéquates) et de perpétuer la famille patri-nucléaire (où les femmes, en plus de travailler à l'extérieur du foyer, se retrouvent responsables des tâches domestiques qu'elles assument gratuitement)³. Ce sont ces trois piliers, soit la division sexuée du travail, la mise à l'écart des femmes du politique et leur isolement les unes des autres, que les lesbiennes menacent par leur choix de vie.

De la résistance

Sans ce que Colette Guillaumin (1992) a appelé l'appropriation privée et collective de la classe des femmes (corps, esprit, travail, temps, etc.), ou «sexage», l'économie capitaliste n'aurait pu prendre l'expansion qu'elle a connue. Le contrôle que les gouvernements ont exercé sur ce groupe social hétérogène, afin qu'il produise et entretienne gratuitement les classes laborieuses (Federici, 2014), a en outre permis aux états impérialistes d'envahir d'autres nations, de les dépouiller de leurs ressources et d'exploiter leurs populations.

Cette appropriation des femmes ne s'est pas produite sans résistance de leur part. Dans les plantations des Caraïbes et des États-Unis, certaines esclaves recouraient aux seules solutions à leur portée, soit le suicide ou l'infanticide. Dans le cas du meurtre de leurs filles, elles leur évitaient, outre l'inhumanité de l'asservissement, les viols et autres sévices que leurs maîtres leur infligeaient d'autant plus cruellement qu'ils les voyaient comme non dignes du minimum de respect qu'ils accordaient aux femmes blanches (hooks, 1981). Le lesbianisme, auquel recourent une variété d'individus classés femmes, constitue une autre forme de résistance à cette appropriation.

Pour Monique Wittig, à l'origine de la théorie du lesbianisme matérialiste, les catégories qui établissent une différence de nature entre des groupes sociaux masquent toujours un rapport de domination. Historiquement, les classes de sexe ont servi à définir les «hommes» comme les représentants de la condition humaine et les «femmes», comme un cas «particulier» de cette condition⁴. Juges et parties, les premiers ont décrété les secondes moins intelligentes et vertueuses qu'eux. La même situation s'est produite avec les personnes de couleur, les colonisés-es, les pauvres, les immigrants-es, etc. Les groupes sociaux en position d'en exploiter d'autres déclarent ces derniers naturellement «serviables», «dévoués», «altruistes», entendre «inférieurs».

Dans la mesure où les lesbiennes politisées ne se définissent pas par rapport aux hommes, Wittig considère qu'elles rompent le contrat social de la «pensée *straight*» (1992) qu'elle nomme le régime «hétérosexuel», alors que d'autres préfèrent le qualifier d'«hétérosocial» (Charest, 1994) pour bien souligner le fait qu'il englobe l'ensemble du système politique et non seulement sa «norme hétérosexuelle» (voir la théorie *queer*). Wittig écrit : «“ lesbienne ” est le seul concept que je connaisse qui soit au-delà des catégories de sexe parce que le sujet désigné n'est pas une femme, ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement» (1980 : 83). Elle précise que ce sujet n'est pas plus un homme puisque les lesbiennes ne bénéficient pas des privilèges réservés à ces derniers, privilèges qu'elles dénoncent.

Cette perspective sur le lesbianisme tranche avec celle qui circule d'ordinaire et que reproduit *Le Petit Robert* : «homosexualité féminine» (2003 : 1476). Cette formule laisse entendre que le lesbianisme serait l'exact pendant de l'«homosexualité masculine», comme si les deux groupes sociaux, et les classes de sexe

3. Pour une synthèse de la situation actuelle des femmes, voir Attané *et al.* (2015).

4. La langue française témoigne de cette position intermédiaire (entre matière et humain) réservée aux femmes. Combien de substantifs signifient à la fois une chose et un métier : cuisinière, jardinière, coiffeuse, etc.



dont ils sont issus, étaient équivalents en termes de moyens financiers, de statuts sociaux, de possibilités d'épanouissement et de luttes. Or à l'échelle de la planète, les individus catégorisés « femmes » sont beaucoup plus pauvres et violentées que les hommes, mais aussi beaucoup moins libres et instruits qu'eux :

Les femmes constituent 70 % des 1,2 milliard de personnes vivant avec moins de 1 dollar/jour. L'égalité salariale n'existe dans aucun pays. Ainsi, dans l'Union européenne, les femmes gagnent en moyenne 17 % de moins que les hommes. Partout le chômage, la précarité, le travail non qualifié et à temps partiel touchent en premier lieu les femmes⁵.

Chaque année, quatre millions d'entre elles sont vendues et achetées pour le mariage forcé, l'esclavage, la prostitution. Des 40 millions de personnes qui sont prostituées dans le monde, la grande majorité sont des femmes et des enfants⁶.

Les définitions doxiques du lesbianisme comme une homosexualité féminine ou une sexualité parmi d'autres gommant la résistance qu'il représente à un régime reposant sur l'accessibilité des femmes, et le contrôle de leur capacité reproductive. Que cette résistance soit revendiquée ou non par les lesbiennes elles-mêmes ne la réduit en rien. Par ailleurs, si toutes ne sont pas politisées, peu ignorent le statut inégalitaire des femmes, les injonctions qui pèsent sur elles et les injustices qu'elles vivent sinon dans leur entourage immédiat, à tout le moins à travers le monde. Dans le cadre du présent texte, j'entends le terme « lesbienne » dans le sens suivant : tout être autonome ayant subi la socialisation imposée aux membres de la classe particularisée des « femmes » et réservant son attention la plus soutenue et sa vie intime aux êtres ayant ce même parcours.

Quand la perspective se renverse

Pour décrire les représentations des lesbiennes dans les mass-média, le néologisme « lesbicide » me semble plus approprié que le mot « lesbophobie ». Officiellement, « lesbophobie » renvoie aux effets croisés de l'homophobie et du sexisme. Littéralement, il s'entend comme la peur du lesbianisme. Or, on vient de le voir, c'est bien davantage à son oblitération que l'on assiste. Dans les faits, celle-ci s'opère par la mise en place de mécanismes, symboliques et matériels, qui vont de l'invisibilisation à la récupération, des insultes au viol punitif, du mépris au meurtre. En ce sens, elle cible moins une identité sexuelle qu'auraient les lesbiennes que leur réalité même, non une nature qui leur serait propre, mais leur positionnement politique sur l'échiquier hétérosocial.

Sauf exception, l'accessibilité des œuvres de lesbiennes s'affichant comme telles n'est pas plus acquise que ne l'est leur présence dans les médias. Historiquement, les œuvres de lesbiennes les plus largement diffusées l'ont été parce que ces dernières avaient caché cet aspect de leur vie. Je ne citerai que deux exemples contemporains chez nos voisins du sud : ceux de l'auteure Susan Sontag (1933-2004) et de la photographe des magazines *Rolling Stone*, *Vanity Fair* et *Vogue*, Annie Leibovitz (Davidson, 2011). Il faudra attendre le décès de la première pour que l'on apprenne, à travers de bouleversantes photos de la seconde, qu'elles étaient des compagnes de vie (ces photos montrent, entre autres, les derniers moments du combat de Sontag contre le cancer). À ce stade de sa carrière, la qualité du travail de Leibovitz ne risquait plus d'être remise en question, sa réputation internationale étant solidement établie. Elle était alors et est encore aujourd'hui la photographe la plus reconnue de la planète (Bellafante, 2003). Inutile toutefois de chercher dans les œuvres de telles célébrités, pourtant engagées à gauche, des représentations du lesbicide.

Du côté des artistes s'identifiant clairement comme lesbiennes, mais beaucoup moins médiatisées, je ne peux passer sous silence Zanele Muholi, photographe noire d'Afrique du Sud. L'œuvre imposante de cette

5. <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique1>, consulté le 1^{er} septembre 2014.

6. <http://www.adequations.org/spip.php?article963>, consulté le 1^{er} septembre 2014.



« militante visuelle », comme elle se décrit, atteste du lesbicide⁷ et y réagit : « She uses photography to humanise and seek justice for the survivors of sexual violence, as well as those who have lost their lives⁸ / Elle utilise la photographie pour humaniser les survivantes des violences sexuelles et demander réparation pour elles ainsi que pour celles qui n'ont pu y survivre ». Elle documente par ailleurs les viols dits « correctifs » et les funérailles de lesbiennes assassinées dans son pays sur le site *Inkanyiso*⁹ (mot zulu qui signifie « lumière ») qu'elle a fondé. On y apprend, par exemple, que Disebo Gift Makau (23 ans), dont l'enterrement a eu lieu le 23 août 2014, a été cruellement torturée avant de mourir.

Voici comment le site de la Gaîté Lyrique de Paris présentait Muholi lors de son passage dans la ville française en novembre 2013 :

Zanele Muholi s'est intéressée à la photographie en réalisant la valeur de ce support comme outil de sensibilisation à la cause des victimes d'homophobie, des viols et des homicides commis sur les lesbiennes. Ses portraits, frontaux, assumés, racontent la fierté d'une jeune génération de femmes et d'hommes décidés à refuser en bloc discrimination et commisération¹⁰.

« En Afrique du Sud, déclare la photographe, plus de 500 lesbiennes sont assassinées chaque année [...] et des milliers subissent [...] le viol "correctif" censé les ramener à l'hétérosexualité »¹¹. Mais si tout le monde a entendu parler de Sontag et a vu au moins une, sinon plusieurs photos de Leibovitz, Muholi et son « artivisme¹² » restent largement méconnus du grand public.

Un corpus lesbien

Trois œuvres, chacune d'une artiste provenant d'un pays occidental distinct, constituent le corpus que j'analyse dans la suite de ce texte. Pour sélectionner ces œuvres, j'ai retenu trois critères. Le premier est la visibilité de l'artiste en tant que lesbienne ; le deuxième, la (toute) relative accessibilité des œuvres et le troisième, leur appartenance à un même genre artistique.

On ne s'étonnera pas qu'un thème aussi chargé politiquement que le lesbianisme ait été proposé sous des emballages trompeurs, non seulement dans les médias mais également dans la littérature. Au siècle dernier, il en a été ainsi du *lesbian pulp* dont les couvertures pornographiques ne laissaient rien présager de la qualité des textes par ailleurs encadrés par les codes moraux que l'on devine (Fortier, 1998 : 32). Plus récemment, des artistes lesbiennes se sont tournées vers des genres marginaux leur permettant d'avoir un meilleur contrôle sur la représentation visuelle et textuelle de leur réalité, comme la bande dessinée. Cette forme connaît une telle popularité depuis le début du siècle qu'on serait tenté de l'associer à l'émergence de mouvements de révolte et d'indignation face aux dictatures politiques et économiques.

Océanosemarie, une comédienne française ayant monté un spectacle inspiré de sa vie, a ainsi choisi de transposer ce dernier sous cette forme en 2013. En quatrième de couverture de l'album intitulé *La*

7. « Corrective rape is on the rise in South Africa. More than 10 lesbians are raped or gang-raped weekly, as estimated by Luleki Sizwe, a South African nonprofit. It is estimated that at least 500 lesbians become victims of corrective rape every year and that 86 % of black lesbians in the Western Cape live in fear of being sexually assaulted, as reported by the Triangle Project in 2008 » (Di Silvio, 2011).
8. <http://www.visibleproject.org/blog/award/award-2013/inkanyiso-zanele-muholi/>.
9. <http://inkanyiso.org/>, consulté le 8 septembre 2014.
10. <http://gaite-lyrique.net/photographies/diaporama-de-zanele-muholi-photographe-realisateur-et-activiste>, consulté le 9 mai 2014.
11. <http://www.barbieturix.com/2013/10/29/zanele-muholi-du-queer-en-afrique/> consulté le 12 mai 2014.
12. Stéphanie Lemoine et Samira Ouadi donnent cette définition : « L'artivisme est l'art d'artistes militants [...]. Art engagé et engageant, il cherche à mobiliser le spectateur, à le sortir de son inertie supposée, à lui faire prendre position », dans *Artivisme : art militant et activisme artistique depuis les années 60* (4^e de couverture, 2010).



*Lesbienne invisible*¹³, on lit qu'«elle décrypte sous le trait malicieux de Sandrine Revel [l'illustratrice] les idées reçues sur les lesbiennes... [...]». N'étant pas bédéiste, elle a dû faire appel à cette dessinatrice, ainsi qu'à une scénariste. Pour rester dans les limites du genre et éviter la lourdeur de formules comme l'auteure, la scénariste et/ou l'illustratrice, j'ai opté pour des œuvres entièrement créées (c'est-à-dire écrites et dessinées) par une seule et même personne.

Les trois œuvres graphiques que j'ai retenues sont parues entre 2010 et 2014, et ont toutes été réalisées par une artiste primée. *Le bleu est une couleur chaude*¹⁴, de la Française Julie Maroh, paraît en 2010, *Are You My Mother? A Comic Drama*¹⁵ de l'Américaine Alison Bechdel, en 2013, et enfin *J'aime les filles* de la Canadienne d'origine abénaquise, Obom (pseudonyme de Diane Obomsawin), en 2014. Contrairement au titre et à la présentation de la bédé *La lesbienne invisible*¹⁶, il n'y a pas de références directes ici à l'oblitération des lesbiennes ou aux préjugés qu'elles doivent affronter. Comme pour Océanosemarie, et de l'aveu des artistes elles-mêmes, le propos s'inspire d'expériences vécues.

Devant cette démarche autobiographique des artistes, on s'attendait, du côté de la réception, au silence habituel ou à un éreintement des œuvres. Or celles-ci – dans la mesure où elles traitent de la découverte de l'attirance sexuelle, de l'amour et de la quête de soi – ont été déclarées universelles. S'inspirant de l'œuvre de Maroh, un réalisateur tournera un film (*La vie d'Adèle*) qui gagne la Palme d'or en 2013. Celle de Bechdel décroche le titre de *New York Times Bestseller*. Enfin, celle récemment parue d'Obom fait l'objet d'une réception plus qu'élogieuse, si bien que la bédéiste réalise à l'heure actuelle un film d'animation à partir de sections de son album. Ainsi, dans les trois cas, la reconnaissance est au rendez-vous. Comment expliquer cette réussite? Est-ce l'engouement actuel pour les récits de vie et les histoires illustrées, combiné au talent indéniable des artistes? Ou est-ce le monde qui est en train de changer? Commençons par voir comment ces œuvres sont présentées.

Dans *Le bleu est une couleur chaude*, Maroh raconte le basculement de la vie de Clémentine «le jour où elle rencontre Emma, une jeune fille aux cheveux teints en bleu, qui lui fait découvrir toutes les facettes du désir et lui permettra d'affronter le regard des autres» (4^e de couverture). Dans *Are You My Mother?*, Bechdel, à travers «une quête pour comprendre sa relation complexe avec sa mère, [...] une femme dont les aspirations artistiques ont baigné [son] enfance¹⁷» (4^e de couverture), «sonde les origines de son homosexualité et [...] la difficulté de se bâtir une vie amoureuse harmonieuse¹⁸». Enfin, dans *J'aime les filles*, Obom «met en image dix courts récits de premiers émois vécus par des filles qui aiment les filles, chacune d'elles représentée par un animal différent [...]» (4^e de couverture de la version anglaise de l'œuvre¹⁹).

Ces résumés éclairent la teneur des titres. Celui, déclaratif, de Maroh, *Le bleu est une couleur chaude*, en renversant la perception admise sur la «température» de cette couleur dite «froide», illustre le bouleversement que produit un amour lesbien sur la vision hétérosociale du monde qui nous est inculquée. L'association du bleu, couleur de l'infini et donc de la liberté, à Emma, artiste et militante au sein du mouvement

13. Co-scénarisé avec Murielle Magellan, illustrations de Sandrine Revel (Delcourt, 2013).

14. Première bande dessinée à inspirer un film, *La vie d'Adèle: Chapitres 1 et 2*, celui-ci reçoit la Palme d'Or en 2013.

15. Traduit par *C'est toi ma maman? Un drame comique*, trad. de l'anglais par Lili Sztajn et Corinne Julve (Denoël, 2013).

16. «La» lesbienne dont il est question dans cet album ne bouscule pas les codes de la féminité.

17. Il s'agit de ma traduction.

18. <http://www.20minutes.fr/livres/1253791-20131123-c-maman-drame-comique-alison-bechdel-chef-denoel-graphic-paris-france> consulté le 14 mai 2014.

19. Je traduis. *On Loving Women* (Drawn & Quarterly, 2014) est signé Diane Obomsawin (pluôt qu'Obom) et est traduit par Helge Dasher. Le dessin qui apparaît sur sa première de couverture est beaucoup plus pudique que celui qui apparaît sur celle de la version originale. Par ailleurs, la quatrième de couverture originale ne comporte qu'un dessin, alors que celle de la traduction rassemble, outre un dessin différent, une citation d'un commentaire élogieux et un résumé.



LGBT, est d'autant plus éloquente qu'elle bouscule les codes sociaux contemporains qui réservent cette couleur, comme on le sait, aux garçons. Sa chevelure bleue marquerait en ce sens son désir de vivre dans une société plus ouverte et inclusive. Il faut sans doute rappeler que cette œuvre paraît dans une France qui s'affiche intolérante vis-à-vis de l'homosexualité et des questions liées au genre. Cette intolérance est toutefois contestée de l'intérieur par un ensemble d'organismes progressifs. Comme Emma, sa créatrice Maroh, née en 1985, s'oppose activement au conservatisme de son pays. Il n'en va toutefois pas de même pour le personnage de la jeune Clémentine, qui n'arrivera à vivre son lesbianisme que dans le secret et l'invisibilité.

Le titre interrogatif de Bechdel *Are You My Mother?* est quant à lui, emprunté à un conte pour enfants de P. D. Eastman. Dans ce conte, un oisillon, éclos pendant que sa mère est en quête de nourriture pour lui, part à sa recherche. Comme il ne sait pas à quoi elle ressemble, il demande successivement à un chien, un chat, un avion et une pelleteuse mécanique s'ils sont sa mère. Cette référence à une œuvre qui paraît en 1960, soit l'année de la naissance de Bechdel, est aussi un indicateur historique sur le plan des droits des minorités, quasi inexistants à l'époque. Dans cette Amérique-là, les femmes sont encore soumises à l'autorité légale de leur mari et les homosexuels passent pour de dangereux déviants. Ce contexte répressif contribue à expliquer l'attitude distante de la mère de Bechdel vis-à-vis de sa fille. D'une part, cette épouse traditionnelle et croyante était aux prises avec un époux colérique et contrôlant, dont les aventures homosexuelles clandestines pesaient comme une épée de Damoclès sur la famille. D'autre part, elle était douée pour la musique et l'art dramatique, et souffrait de ne pas pouvoir se réaliser sur le plan artistique. Elle encouragera d'ailleurs sa fille à le faire, allant même jusqu'à lui conseiller de ne pas avoir d'enfants pour y arriver²⁰. Bechdel fera plus, elle deviendra, au grand dam de sa mère, non seulement féministe militant en faveur de l'avortement, mais également lesbienne!

Le titre de l'œuvre graphique d'Obom provient lui aussi d'un emprunt. «J'aime les filles» est l'intitulé d'une chanson de Jacques Lanzman. Il est aussi son refrain répété vingt-quatre fois en trois minutes vingt-cinq secondes. Il s'agit en fait d'une anaphore, la figure de style par excellence de l'obsession, mais aussi du plaidoyer, de la détermination, en l'occurrence à dire son «amour» des filles. Interprétée par un Jacques Dutronc charmeur, cette chanson eut un succès retentissant lors de sa sortie en 1967. Obom a alors neuf ans, l'âge des premières fascinations qui se portent, dans son cas, sur les chevaux, Superwoman et les filles, une formule explosive que la chanson de Lanzman cristallise dans un tout autre sens que celui de l'époque.

Dans son œuvre, créée 46 ans plus tard, Obom opère le détournement du cadre hétérosexuel et sexiste de la chanson, qui donne la parole à un homme collectionneur de jeunes femmes²¹. Elle raconte ainsi la découverte que font dix lesbiennes, dont elle-même, de leur attirance pour une fille. De la sorte, elle remplace l'univers du fantasme sexuel don-juanesque, ou du récit de vie d'un séducteur, suggérés par la chanson de Lanzman et la performance qu'en donne Dutronc, par un moment clé de la vie de lesbiennes. La promenade du chanteur entre des filles sages comme des images et interchangeables, s'est transformée en une suite de rencontres originales entre individus dotés d'une parole propre (parfois en langue des signes²²) et d'une agentivité que l'ordre lesbicide n'arrête pas.

20. «J'ai reçu ce message de ma mère: n'aie pas d'enfant (*rires*). Elle ne l'a jamais dit mot pour mot. Mais je le savais. J'ai toujours eu le sentiment qu'avoir des enfants l'a empêchée de mener sa vie, de s'émanciper. C'était donc à moi de faire les choses qu'elle n'a jamais pu faire.» <http://www.lesinrocks.com/2014/02/21/actualite/societe/alison-bechdel-nos-parents-peuvent-nous-rabaissier-et-nous-reprimer-11475950/> consulté le 14 mai 2014.

21. Dans la version du 16 novembre 1967 (Archives INA) que l'on trouve en ligne à l'adresse suivante: <https://www.youtube.com/watch?v=EoxRuumAY6Y>, Dutronc est entouré de six jolies jeunes femmes, trois postées derrière un cadre vertical vide et trois assises par terre à même le plancher. Il se promène de l'une à l'autre tandis qu'elles restent immobiles et silencieuses. Au moment où il s'assied dans un fauteuil confortable, une septième jeune femme vient lui apporter un téléphone afin qu'il puisse répondre aux «filles» qui l'appellent sans qu'on entende jamais leur voix. Consulté le 16 septembre 2014.

22. Dans l'«autobédégraphie» intitulée *C'est tombé dans l'oreille d'une sourde* (Canadian Disability Activism Beyond the Charter: Location Artistic and Cultural Interventions, sous la direction de M. Orsini et C. Kelly, UBC Press, 2014), Véro Leduc met bien en relief l'importance du point de vue: Qui «parle» et pour qui?



J'aime les filles est la plus ludique et la plus dépouillée des trois œuvres du corpus. Plutôt que d'aborder la dimension psychologique des personnages, l'artiste s'appuie sur des topos évocateurs pour les lesbiennes, comme la combativité des Amazones ou la liberté des chevaux sauvages. Obom recourt par ailleurs à la forme animale pour représenter l'ensemble de ses personnages, lesbiens et non lesbiens. De la sorte, elle nous rappelle que nous appartenons tous à la même espèce. Avec une grande économie de mots et de traits, Obom ravive dans notre mémoire la première fois où un émoi, faisant s'emballer notre cœur, nous a saisis.

Représentations du lesbicide

Les affronts que subissent les lesbiennes ne constituent pas le sujet principal des trois œuvres, mais ils sont loin d'en être absents. C'est dans l'album de Maroh qu'ils occupent le plus de place et pèsent le plus lourdement sur le récit. Cela n'est guère étonnant à la lumière des débats qui sévissent en France depuis quelques années. Alors que la représentation directe d'offenses fait l'objet d'à peine six pages sur les 290 pages de l'œuvre de l'Américaine Bechdel et de trois des 81 pages de celui de la Canadienne francophone Obom, elle s'étale sur 32 des 151 pages que comporte *Le Bleu est une couleur chaude*. Cette proportion équivaut à 21 % de l'œuvre contre plus ou moins trois pour cent pour les deux autres.

Le personnage le plus touché par les manifestations de haine vis-à-vis du lesbianisme est d'ailleurs la jeune narratrice de cette histoire. Clémentine a 15 ans au moment où elle voit Emma pour la première fois. Celle-ci marchait bras dessus bras dessus avec son amante dans la rue. La vision de cette fille aux cheveux bleus déclenche une forte attirance chez elle, attirance qui lui fait « horreur » (19), comme elle l'écrit dans son journal. Elle a intégré la perception fortement négative de l'homosexualité que véhicule son entourage. Après une année de refoulement de son sentiment, elle osera aborder cette inconnue plus âgée qu'elle, geste qui lui vaudra d'être ostracisée par ses amis. Éberluée, Clémentine confronte une copine en lui demandant pourquoi elle l'ignore soudainement. Le visage tordu par le dégoût, celle-ci rétorque : « Ça me donne envie de gerber rien que de penser que t'étais ma copine et que je t'ai invitée à dormir chez moi » (63). Seul un garçon de son groupe d'amis, qui, on l'apprendra par la suite, est dans le placard, lui restera fidèle.

Après cet épisode, Clémentine vivra du déni, des tiraillements, ainsi que des rencontres secrètes avec Emma : « Maintenant... Nous sommes très proches. [...] J'attends... retenant mon souffle [...]. Puis l'instant d'après, la honte me gagne, je me hais » (83). L'année de ses 17 ans, ses parents découvrent sa relation avec Emma et la flanquent à la porte : « mon père défiguré par la colère m'a déclaré "si tu pars avec elle, tu n'es plus ma fille" » (132). Elles emménagent ensemble et vivent un grand amour. Mais les rejets que Clémentine a subis l'ont profondément affectée et son désir de garder leur relation secrète crée des tensions entre elles. Clémentine développe une dépendance aux médicaments. Leur impact sur sa santé fragile sera dévastateur. Durant sa trentième année, elle tombe très malade et Emma doit l'emmener d'urgence à l'hôpital. Elle se heurte à un médecin qui refusera catégoriquement de la renseigner sur l'état de Clémentine : « Je ne peux parler qu'à un membre de sa famille » (146). Après le décès de celle-ci, son père, qu'Emma n'avait pas revu depuis qu'il avait mis sa fille à la porte, lui crachera sa haine sans daigner s'adresser directement à elle : « Je ne vois pas ce que cette dépravée qui l'a conduite à sa perte fait ici » (27). Pas question qu'il admette la part qu'il a jouée dans la détresse de sa fille. Il gâche de plus l'ultime demande que cette dernière lui avait faite : accueillir Emma une seule nuit sous son toit.

Outre les réactions de rejet et de haine que suscite le lesbianisme, Maroh montre leur effet sur sa narratrice, qui se dénigre, s'isole et se détruit. Du côté de *J'aime les filles*, les manifestations d'animosité sont davantage circonscrites et compensées par la présence d'autres lesbiennes ou d'héroïnes (Superwoman), ainsi qu'un climat politique plus favorable (années 70 et 80). Ainsi, leurs conséquences sont beaucoup moins dramatiques que dans le récit de Maroh. La première occurrence de celles-ci survient dans l'« Histoire de Sasha ». Lors d'une prise de photos en photomaton, Sasha ne peut se retenir de donner un baiser à sa meilleure amie. Celle-ci réagit en criant au viol : « Je suis restée bloquée pendant plusieurs années pour faire



les premiers pas» (5/19²³). Sasha ne s'empêchera toutefois pas d'être claire désormais sur son attirance pour les filles, ce qui lui vaudra d'être sollicitée par nombre de camarades désireuses «de vivre une expérience homosexuelle» (7/21), mais sans le préciser. Cette curiosité, qui peut donner à la personne sollicitée l'impression d'être populaire, l'instrumentalise, comme s'en rend vite compte Sasha: «il n'y avait pas d'amour» (7/21). La dernière occurrence d'un affront se produit dans le récit qui suit immédiatement celui-ci, récit qui a lieu dans la campagne québécoise. Elle est le fait d'une mère qui, découvrant la relation de sa fille avec une amie, décide de l'envoyer en Ontario pour les séparer. Comme la situation se reproduit dans ce lieu, la mère lui fait subir une humiliante visite chez un gynécologue, tient un conseil de famille culpabilisant et l'envoie chez sa grande sœur à Montréal, la privant ainsi de son cheval adoré.

Sans surprise, puisqu'elle a opté pour un roman graphique de près de 300 pages, les représentations les plus complexes du lesbicide se trouvent chez Bechdel. Elles impliquent la mère de la narratrice, une femme profondément religieuse que les aventures homosexuelles de son mari ont fortement éprouvée²⁴. L'incapacité de la mère à accepter le lesbianisme revendiqué de sa fille ne l'empêche toutefois pas de la soutenir financièrement après ses études pour qu'elle puisse s'imposer dans son art.

Bechdel relate la réaction de sa mère lorsqu'elle lui apprend qu'un éditeur est intéressé à publier une de ses bédés qui met en scène des lesbiennes: «Isn't that a rather narrow scope / *N'est-ce pas d'une portée limitée*» (181), lui répond-t-elle froidement, avant d'ajouter «You're not going to use your real name, are you? / *Tu ne vas pas utiliser ton vrai nom, n'est-ce pas?*» (182). Au moment où Bechdel lui annonce que le contrat pour le premier tome de sa série *Dykes to Watch Out For* est signé, sa mère revient à la charge en lui demandant de ne pas utiliser son vrai nom: «I don't want the relatives talking about you. What attitude am I suppose to take? Defend you? Laugh it off? / *Je ne veux pas que la parenté se mette à parler de toi. Quelle attitude suis-je censée adopter? Te défendre? En rire?*» (228). Jouant sur les sentiments, elle ajoute: «Can't you understand me / *Ne veux-tu pas me comprendre?*» (229). En une autre occasion, Bechdel souffrant d'une rupture amoureuse, se réfugiera en vain chez sa mère, qui n'aura pas un mot de réconfort pour elle.

L'une des lignes de force qui se déploient dans cette œuvre complexe est la mise au jour par Bechdel de la nature des tensions qui existaient chez chacun de ses parents (l'homosexualité refoulée du père et les ambitions artistiques réprimées de la mère²⁵), mais également entre eux. Ils ne s'entendaient pas et n'étaient pas heureux d'être parents. Avant cette découverte, Bechdel était convaincue que ses difficultés relationnelles étaient liées à son «homosexualité» (156), plutôt qu'à l'impact sur ses parents de la répression des homosexuels et des femmes et au fait qu'ils la relayaient à leur tour avec leurs enfants. Elle comprend que sa fidélité à ses élans, rendue possible par son féminisme et sa conscience politique, lui a donné un équilibre qu'elle n'aurait pas connu autrement: «If it weren't for the unconventionality of my desires, my mind might never have been forced to reckon with my body / *N'aurait été du caractère non conventionnel de mes désirs, mon esprit n'aurait pas été forcé à se réconcilier avec mon corps*» (156). Ce constat rejoint celui de Clémentine confiant à Emma, à la clôture du *Bleu est une couleur chaude*: «mon amour, tu m'as sauvée d'un monde établi sur des préjugés et des morales absurdes pour m'aider à m'accomplir entièrement» (153).

Si aucune des œuvres du corpus n'aborde de front la récupération morale et marchande du lesbianisme dans les médias de masse, leurs propres représentations des lesbiennes s'en distancient grandement. D'une part, elles ne les montrent pas en fonction des genres. D'autre part, les portraits qu'elles dressent d'elles

23. La pagination n'est donnée que pour chaque histoire. Le premier chiffre renvoie à cette pagination tandis que le second donne la page de l'ensemble de l'œuvre à partir de la pagination de la première histoire.
24. Dans le tome précédent des mémoires de Bechdel, qui traite de sa relation à son père décédé en 1980, on apprend que ce dernier s'est retrouvé devant la justice pour avoir courtisé un jeune homme mineur.
25. «s'intéresse au rapport à la mère [...] [et] analyse avec minutie la difficulté pour une femme de se poser comme sujet», <http://evene.lefigaro.fr/livres/livre/alison-bechdel-lili-sztajn-corinne-julve-c-est-toi-ma-maman-2352658.php> consulté le 5 novembre 2015

incluent leur situation en regard de la présence ou de l'absence d'autres lesbiennes et de leur participation ou pas à une communauté ou un mouvement militant (féministe, homosexuel, allosexuel).

Le recul salutaire

Les œuvres de Bechdel, Maroh et Obom représentent des personnages de lesbiennes aux prises avec une variété d'affronts lesbicides. Lorsque ces personnages dépassent le stade de la découverte des premiers désirs, l'accessibilité à des modèles ou à un entourage aimant devient un précieux atout pour traverser ces épreuves. Ce qui distingue le parcours d'Emma de celui de Clémentine, c'est le fait que la première a pu bénéficier, en plus du soutien de son amante, de celui de sa mère et d'amis politisés : « Elle [ma mère] voulait simplement que je sois heureuse et que je m'accepte en tant que personne [...], elle [Sabine, sa première amante] m'a initiée à la culture gay et ses amis sont devenus les miens » (76-77).

Emma en vient à s'engager dans la lutte contre les préjugés menée par les groupes LGBT. Il en va de même pour le personnage d'October dans *J'aime les filles* : « À l'âge de 15 ans je suis allée à la 'Gay Liberation Front Meeting' » (5/57). Le militantisme favorise les échanges de points de vue et donc le développement d'analyses plus fines des mécanismes de domination. Bechdel montre bien ce processus dans l'ensemble de son œuvre, de *Dykes to Watch Out For* (1982) à *Are You My Mother* (2013), en abordant diverses formes de discrimination, dont le classisme, le racisme, le capacitisme et la transphobie.

Bien que les auteurs n'aillent pas jusqu'à illustrer la construction du réel, la représentation de résistances aux tentatives de répression des désirs et des sentiments constitue un apport important du corpus. De manière prévisible, c'est dans l'œuvre de la bédéiste la plus jeune que l'illustration des pressions à l'hétérosocialité ressort le plus clairement. Après une série d'ostracismes, Clémentine, bien que toujours très amoureuse d'Emma, se met à fréquenter, tout juste avant ses trente ans, un collègue en cachette. En se conformant de la sorte aux attentes sociales, elle tente d'alléger la souffrance que lui a causée les multiple rejets qu'elle a subis.

Malgré les gains des luttes féministes, les jeunes femmes en âge de procréer demeurent la cible de fortes pressions de la part de leur entourage et des médias pour enfanter. Après la deuxième vague du Mouvement de libération des femmes (MLF), qui dénonçait la réduction des femmes à leur sexe, on a vu apparaître, dans les sociétés occidentales, un discours racoleur qui incitait les jeunes femmes à voir leur corps comme une fabuleuse source de pouvoir et la sexualité, comme le lieu par excellence de la réalisation de soi (le *Girl Power*). Elles étaient invitées à devenir toujours plus féminines et sexy (avec les coûts en temps et en argent que cette démarche comporte), mais aussi plus audacieuses et aventurières, et donc plus à risque de vivre des expériences hétérosexuelles et à tomber enceintes. Clémentine, la figure la plus maltraitée par son entourage immédiat, est aussi la seule à s'imaginer mère d'un enfant, mais avec Emma comme partenaire.

Bien qu'originales sur le plan du thème et de la structure²⁶, sur celui du contenu, les histoires de Bechdel, Maroh et Obom s'inscrivent dans le registre du récit. Ce réalisme inclut la représentation de la sexualité des amantes. Cette dernière apparaît explicitement dès la page couverture de l'œuvre d'Obom, qui présente deux amantes nues²⁷ en train de faire l'amour ; dès la page 18, dans celle de Maroh, qui illustre un contact sexuel fantasmé ; et, de manière plus discrète, aux pages 184 et 188 (sur 289 pages) dans celle de Bechdel²⁸. S'agit-il de montrer une fois pour toutes ce que nombre d'hétérosexuels et d'homosexuels masculins peinent à imaginer, soit une sexualité sans homme, pas même sous la forme d'un godemichet ? Ou la représentation

26. Je n'ai pas la place pour traiter de cet aspect dans cet article.

27. Pour la traduction anglaise, publiée chez Drawn & Quarterly (2014), Diane Obomsawin a dû habiller ces amantes (animalisées comme tous les personnages représentés dans *J'aime les filles*) et éliminer les gestes qui indiquaient leur proximité sexuelle.

28. Les illustrations étaient plus explicites dans l'œuvre précédente, qui racontait l'histoire de son père homosexuel décédé. Celle-ci relate l'histoire de sa mère, une femme croyante qui était toujours vivante au moment de sa parution : elle lui est dédiée.

de la sexualité, rapportant beaucoup plus que la mise en forme de visions du monde, est-elle devenue un critère éditorial privilégié? Bien sûr, l'un n'exclut pas l'autre, comme en attestent les œuvres du corpus.

Sous la peau des images

Après avoir mis en scène des amantes joyeusement rebelles et insaisissables en s'appropriant la chanson de geste (*Les Guérillères*, 1969) et les mythes de métamorphose (*Le Corps lesbien*, 1973), Monique Wittig, à l'avant-garde de la représentation des lesbiennes sur la scène francophone, s'est ensuite tournée vers des protagonistes plus satiriques et politiques en s'inspirant d'œuvres classiques comme le *Don Quichotte* de Cervantès (*Voyage sans fin*, 1985) et la *Divine Comédie* de Dante (*Virgile, non*, 1985). Mais l'époque des utopies, entourant l'émergence du MLF, et celle des dystopies qui l'a suivie, sont révolues.

Dans les œuvres analysées ci-haut, les artistes optent pour une approche plus conforme à la culture mondialisée de l'image. En tant qu'espace de monstration du soi, celle-ci se prête parfaitement à leur projet autobiographique et favorise une identification plus étroite du lectorat. En choisissant l'alliage texte-image propre au genre de la bande dessinée, elles peuvent éviter non seulement le sens de leur œuvre, mais contrôler également la récupération qui sévit à l'endroit des lesbiennes dans la culture populaire.

De fait, le réalisme en œuvre dans leurs bandes dessinées travaille à défaire l'instrumentalisation et la marginalisation des lesbiennes en recentrant la narration sur leurs préoccupations existentielles, leurs ressources et leurs perspectives sur le monde. Les textes-images de Bechdel, Maroh et Obom offrent l'avantage d'être non seulement plus attrayants qu'un texte seul, mais également plus démocratiques dans un monde où les cultures se côtoient et entrent en dialogue plus facilement.

Zanele Muholi a choisi la photographie, ce « médium sans artifices, compréhensible et accessible à tous, sans distinction de classe, de couleur ou de sexe »²⁹, pour donner à voir des lesbiennes africaines noires (le lesbianisme étant perçu dans certaines cultures de ce continent comme un « fléau » exclusivement occidental). Ses portraits, qu'elle montre à travers le monde, sont au cœur du combat que la photographe mène contre l'élimination actuelle et historique des lesbiennes noires, en particulier en Afrique du Sud.

En recourant au dessin, Bechdel, Maroh et Obom se donnent, parallèlement à Muholi, la possibilité de rejoindre un maximum d'êtres humains, incluant les lesbiennes isolées ou contraintes à la clandestinité pour survivre. Ces artistes ne se laissent pas démonter par les armes insidieuses et terriblement séduisantes que sont les images 4K, les surfaces ultra HD ou les écrans Rétina, car sous la peau de leurs doigts respirent des êtres non financièrement modifiés.

Références

ABOUDRAR, Bruno Nassim. 2014. *Comment le voile est devenu musulman*, Paris : Flammarion.

ARC, Stéphanie. 2006, *Les lesbiennes*, Paris : Le Cavalier Bleu.

ARC, Stéphanie et Natacha CHETCUTI. 2015. « À l'école de la diversité... Le traitement de l'homosexualité féminine dans une série populaire, l'exemple de "Plus Belle la vie" » *Miroir/Miroir*, n° 4, p. 35-56.

ATTANÉ, Isabelle, Carole BRUGEILLES ET Wilfried RAULT. 2015. *Atlas mondial des femmes. Les paradoxes de l'émancipation*. Paris : Autrement.

29. <http://www.barbieturix.com/2013/10/29/zanele-muholi-du-queer-en-afrique/> consulté le 12 mai 2014.



- BARBIETURIX. 23 avril 2014. «Schweppes, les médias et le mythe de la lesbienne idéale». En ligne : <http://www.barbieturix.com/2014/04/23/schweppes-les-medias-et-le-mythe-de-la-lesbienne-ideale/>. Consulté le 24 juin 2015.
- BECHDEL, Allison. 2013a. *Are You My Mother?*, Boston et New York : Mariner Books.
- . 2013b. *C'est toi ma maman?* trad. de l'anglais par Lili Sztajn et Corinne Julve, Paris : Denoël Graphic.
- BELLAFANTE, Gina. 2003. «What Celebrity Looks Like: The Annie Leibovitz Aesthetic», *The New York Times*. En ligne : <http://www.nytimes.com/2003/10/26/books/art-what-celebrity-looks-like-the-annie-leibovitz-aesthetic.html>. Page consultée le 15 avril 2015.
- CHAREST, Danielle. 1994. «Madonna ou les boucles», dans *Madonna. Érotisme et pouvoir*, sous la dir. de Michel DION, Paris : Kimé.
- CIASULLO, Ann M. 2012. «Making Her (In)Visible. Cultural Representations of Lesbianism and the Lesbian Body in the 1990s», *The Gender and Media Reader*, sous la dir. de M. C. KEARNEY, New York et Londres : Routledge, p. 329-343.
- DAVIDSON, Guy. 2011. «The Closet of the Third Person': Susan Sontag, Sexual Dissidence, and Celebrity», *Life Writing*, vol. 8, n° 4, p. 387-397.
- DÉTREZ, Christine et Anne SIMON. 2006. *À leur corps défendant: les femmes à l'épreuve du nouvel ordre moral*, Paris : Seuil, 2006.
- DION, Michel et Mariette JULIEN. 2010. *Éthique de la mode féminine*, Paris : Puf.
- DISYLVIO, Lorenzo. 2011. «Correcting Corrective Rape: Carmichele and Developing South Africa's Affirmative Obligations To Prevent Violence Against Women», *Georgetown Law Journal* 99: 1469-515.
- DUFOUR, Dany-Robert. 2011. *L'individu qui vient... après le libéralisme*, Paris : Denoël.
- FORTIER, Muriel. 1998. «Les lesbian pulps : un instrument de conscientisation», dans *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, sous la dir. de I. DEMCZUK et F. W. REMIGGI, Montréal : VLB éditeur, p. 27-52.
- GORI, Roland. 2013. *La fabrique des imposteurs*, Paris : Liens qui libèrent.
- GUILLAUMIN, Colette. 1992. *Sexe, race et pratique du Pouvoir. L'idée de Nature*. Paris : Côté-femmes, coll. «Recherches».
- HOOKE, bell. 1981. «Sexism and the Black Female Slave Experience», dans *Ain't I a Woman: Black Women and Feminism*, Boston : South End Press, p. 15-49.
- KENNEDY, Roseanne E. 1994. «The Gorgeous Lesbian in LA Law: The Present Absence?», dans *The Good, the Bad, and the Gorgeous: Popular Culture's Romance with the Lesbian*, sous la dir. de D. HAMER et D. BUDGE, London : Pandora, p. 132-141.
- LE BRETON, David. 2010. «D'une tyrannie de l'apparence: corps de femmes sous contrôle», dans *Éthique de la mode féminine*, sous la dir. de Michel DION et Mariette JULIEN, Paris : PUF, p. 3-26.
- LEMOINE, Stéphanie et Samira Ouardi. 2010. *Artivisme: art militant et activisme artistique depuis les années 60*, Paris : Alternatives.
- MAROH, Julie. 2010. *Le bleu est une couleur chaude*, Grenoble : Glénat.
- OBOM (Diane Obomsawin). 2014. *J'aime les filles*, Montréal : L'oie de Cravan.



OCÉANEROSEMARIE et Sandrine REVEL. 2013. *La Lesbienne invisible*, Paris : Delcourt.

FEDERICI, Silvia. 2014. *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, trad. de l'italien par le collectif Senonovero et J. Guazzini, Genève : Entremonde.

SEAGER, Joni. 2009. *The Penguin Atlas of Women in the World* (4^e édition), Brighton : Penguin Books.

TURCOTTE, Louise. 1996. « Queer Theory : Transgression and/or Regression ? » *Canadian Woman Studies*, Spring, Vol. 16, n° 2, p. 118-121.

WITTIG, Monique. 2001. « Paradigme », dans *La Pensée straight*, Paris : Balland.

_____. 1992. *The Straight Mind and Other Essays*, Boston : Beacon Press.

_____. 1980. « On ne naît pas femme », *Questions féministes*, n° 8, p. 75-84.

WOLF, Naomi. 1991. *The Beauty Myth : How Images of Beauty Are Used Against Women*, New York : William Morrow and Compagnie, NYC.



Pour un imaginaire lesbophile

Isabelle Boisclair

Dans le cadre d'une réflexion sur la lutte à l'homophobie, je voudrais, en tant que littéraire, hétérosexuelle et alliée, plaider ici «pour un imaginaire lesbophile»¹. J'insisterai, d'une part, sur l'importance de lire des écrivaines lesbiennes (essayistes comme romancières, théoriciennes comme poètes) et, d'autre part, sur l'importance de lire des récits mettant en scène des personnages lesbiens – ou queer – peu importe l'«orientation» de l'auteur-e (car bien sûr, ce n'est pas l'apanage des lesbiennes que de représenter des personnages lesbiens). Il va de soi que cette plaidoirie s'adresse surtout aux personnes étiquetées «hétéros», question de «nous» faire sortir des fictions dominantes de l'hétéronormativité. Car la mise en place de personnages lesbiens dans les textes littéraires² est apte à reconfigurer l'imaginaire, et à défalquer les «résidus culturels» (Butler, dans Rubin, 2001 : 16) lesbophobes qui traînent encore dans les représentations.

Littérature, force des représentations

Mais comment la littérature peut-elle favoriser la «lesbophilie»? D'abord, elle peut multiplier les personnages hétérodoxes. Ne pas les présenter systématiquement comme négatifs, ne pas non plus les présenter systématiquement comme positifs (Hamon, 1995). Multiplier, et par là, banaliser et, par là, instruire. Surtout, instruire: mettre en jeu les subjectivités queer, les faire résonner dans l'espace social, là où on ne les entend pas, pour que puissent être saisies leur humanité, leur mêmeté: «Je suis humain, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger», écrivait Terence.

Or, la fiction modélise l'imaginaire, fournit des modèles identificatoires. En témoigne indirectement l'appropriation, par le domaine de la publicité, du *storytelling* (Salmon, 2007)³. Il est plutôt récent, ce phénomène d'appropriation du récit par les industries publicitaires qui, après avoir constaté les effets identificatoires des fictions, effets non prévus et non programmés, se sont approprié ce mode, ces «usages instrumentaux du récit» (Salmon, 2007 : 17), ce que Salmon qualifie de «hold-up sur l'imaginaire» (20) et qu'on connaît

1. Par ce déplacement de l'«homo-» vers le «lesbo-», je questionne le rapport du général au spécifique qui efface le féminin de la culture. Dans cet esprit, j'invite lecteurs et lectrices à opérer à rebours la métaphore du tout et de la partie, et d'inclure les gais dans cette mise en avant du lesbianisme.
2. «Texte littéraire» ayant ici une portée globale, étant entendu comme texte-source: aussi bien dans la chanson, le théâtre, le scénario de cinéma.
3. Selon l'auteur, «les technologies [du marketing] qui permettent d'écouler les marchandises se sont déplacées en une quinzaine d'années du produit au logo, puis des logos aux *stories*» (Salmon, 2007 : 18).



pourtant depuis Aristote, selon le phénomène de l'« identification » devant mener à la catharsis. « Des personnages de fiction réussis deviennent des exemples primordiaux pour la condition humaine "réelle" » (Eco, 2010), ce qu'on appelle l'effet Werther⁴. La littérature a donc bien à voir avec l'anthropologie des connaissances : « En ces places émotionnelles [que constituent les textes littéraires], confluent, se concentrent, se transmutent, se créent et circulent des flux socio-culturels qui éclosent et se condensent en connaissances, en représentations, en entités de fiction, en histoires, en personnages, en sensations et émotions qui font leur œuvre et trouvent leur chemin vers l'expression collective et l'existence sociale qu'elles alimentent en sensations et émotions nouvelles. Ces nouveaux affects produits seront à leur tour éprouvés par les êtres sociaux réels » (Farrugia, 2010).

Car en effet, « la culture donne forme à l'esprit » (Bruner, 1991). Les textes littéraires façonnent nos imaginaires. Ils ne sont pas de simples reflets du réel, comme on les a longtemps considérés. Ils sont partie prenante du trafic d'idées. Ils participent au discours social et sont, à ce titre, « productifs ». C'est en ce sens que Stuart Hall nous invite à considérer « le rôle constitutif des représentations dans la production du champ social et des identités » (Cervulle, 2013 : 16). Sur l'horizon des *Cultural Studies*, « les productions culturelles constituent [...] un lieu d'articulation entre des formations discursives et des formations sociales » (Cervulle, 2013 : 16). Se développe ainsi une saisie anthropologique du texte littéraire : non plus comme un produit culturel ne concernant qu'un cénacle lettré, non plus un pur objet esthétique à saisir selon des critères de spécialistes, non plus simple objet de divertissement, mais bien objet à produire du sens. La littérature peut donc être vue comme un laboratoire où les identités peuvent être disséquées, démontées ; puis ré-assemblées. En un mot : ré-imaginées.

D'après Claude Fintz, « la littérature vient placer nos croyances dans un champ plus vaste, selon une perspective où, prenant de l'altitude [moi je dirais de la distance], l'identité m'apparaît autre que celle que j'imaginai : moins territoriale que panoramique et inter-relationnelle, moins locale qu'éthique » (Fintz, 2010 : 51). L'identité apparaît ainsi comme « un lieu de (re)création socio-imaginaire permanent, qui se trouve au principe même de [ce que Castoriadis appelle "l'imagination de la société" (Castoriadis 1999)], et dont l'enjeu est la négociation permanente du lien social » (Fintz, 2010 : 51). Selon cette perspective, c'est « le rôle de toute littérature que de nous initier à l'altérité et de requalifier en permanence l'humain » (Fintz, 2010 : 51). Dans le même esprit, pour Jacques Rancière, le « partage du sensible » que permet la littérature est un « des liens de sociabilité les plus forts qui soient » (Fintz 2009). Ainsi, la littérature a ce pouvoir de renouveler l'imaginaire, de poser des questions au vivre-ensemble. Recadrer, resignifier, hors des stéréotypes, des boîtes à penser.

À ce titre, la littérature est, à l'instar de ce que De Lauretis considère pour le cinéma, une véritable technologie du genre. Même lorsqu'ils n'évoquent pas le genre comme « thème » ou motif de l'intrigue, voire : *a fortiori*, lorsqu'ils ne problématisent pas l'identité et l'orientation sexuelle, même lorsqu'ils ne les « travaillent » pas donc, les textes constituent une technologie du genre qui relaie des modèles identitaires et les actualise, en les articulant avec les réalités contemporaines.

Or, un grand pan de la littérature s'est érigé sur la conception de l'amour romantique hétéronormatif, qu'elle a contribué à forger. *Tristan et Iseult*, *Roméo et Juliette*. Un grand texte d'amour romantique pourrait très bien s'intituler *Johanne et Sylvie*. Johanne et Sylvie pourraient s'aimer et illustrer un rapport amoureux – un rapport humain. Oui : il y a *Thérèse et Isabelle* de Violette Leduc (1954, puis édition non expurgée publiée en 2000). Il faudrait cependant en arriver à saisir *Thérèse et Isabelle* (ou *Johanne et Sylvie*) comme un roman d'amour, non pas comme un roman *lesbien*. Que le sexe du partenaire sexuel qualifie le rapport amoureux tout entier, c'est là que le bât blesse. Pourtant, c'est bien sûr le sexe du partenaire sexuel que le rapport

4. De : *Les Souffrances du Jeune Werther* de Goethe, ayant entraîné une identification très forte à ses protagonistes, jusqu'à multiplier les suicides à l'instar du personnage.



amoureux hétéro se définit, ce qui n'apparaît nulle part – on ne dit pas un roman *hétéro* –, car il fonde la norme... Un jour, peut-être, lesbienne (pas davantage que gai ou hétéro), ne sera plus une identité : le mot pourrait ne plus désigner que le rapport sexuel, ce à quoi il renvoie dans les faits, mais dont il déborde.

«Je suis lesbienne»

Les écrivaines lesbiennes (dans la mesure où une telle catégorie a du sens), surtout celles qui écrivent au «je» mais pas uniquement, non seulement m'invitent à me distancier de moi-même, à faire abstraction de mon expérience, mais me font éprouver la leur, me font introjecter leur subjectivité. Lorsque le personnage qui s'exprime au «je» dit «je suis une lesbienne» et que je lis, le syntagme circule dans ma pensée ; ou lorsque, s'étant exprimé au féminin dans un texte, il dit «je t'aime» à l'endroit d'un autre personnage féminin, il me fait affirmer cela, il force mon identification au personnage lesbien et me fait lesbienne. Et si je lis plusieurs livres où les personnages sont lesbiens, alors je deviens un peu plus lesbienne. Lecture performative donc, qui m'identifie.

Je sais bien : il ne suffit pas de prononcer «je suis lesbienne» pour le devenir. La condition et le traitement qui sont réservés aux lesbiennes dans l'espace social me sont épargnés. Tout de même, je ne pense plus les lesbiennes en tant qu'autres. Et il m'est possible de me lever à leurs côtés pour défendre leurs droits, nonobstant le fait que les miens ne sont nullement attaqués.

De la même façon que la littérature phallocentrée a participé à la fiction du féminin et qu'il m'assimile, quand je le lis, à la «femme», une œuvre lesbienne m'identifie au queer. Il est bien sûr possible de refuser l'identification, car le texte littéraire n'est pas une injonction ; mais, au fil des fréquentations, je me familiarise, et avec la familiarisation tombent les résistances.

Et la forme énonciative dont je viens de parler n'est qu'une possibilité, qui ne résume pas l'ensemble des possibilités de représentation de personnages lesbiens et de leur inscription dans l'imaginaire. On ne peut donc que souhaiter que les figures de gais et lesbiennes se multiplient – et elles se multiplient actuellement⁵, encore que relativement peu dans la chanson, notons-le, de même que dans la culture adolescente, deux lieux de reconduction des normes. Au sujet de sa websérie *Féminin/féminin*, Chloé Robichaud va tout à fait dans cet esprit : «Je voulais faire en sorte qu'une jeune fille qui voit la websérie puisse se dire que non seulement ce n'est pas la fin du monde d'être lesbienne, mais que ça peut même être facile. Agréable. Et banal» (Lévesque, 2014).

Et certes, le seul fait de mettre en scène des personnages lesbiens ne garantit pas la subversion des normes ni ne garantit l'effet d'une identification, laquelle mène à une plus grande «acceptation» ; une lesbophilie, justement. La représentation de personnages lesbiens peut même être mise au service de l'homophobie, si par exemple ceux-ci sont dépeints comme des «*failures*» (je reprends les mots d'Halberstam). On se tournera plutôt vers des textes s'attachant à la démonstration du «*queer art of failure*» (Halberstam, 2011), aux formes qui déjouent les normes décrétant les valeurs de défaite ou de réussite. Car il ne s'agit pas tant de transgresser des lois que de subvertir les formes.

Contribution des écrivaines lesbiennes

Lire des fictions mettant en scène des personnages lesbiens donc, mais aussi : lire les écrivaines lesbiennes, et pas seulement les auteures de «romans lesbiens», pour sortir de la coupe du sujet phallogocentré⁶ et

5. Même si la question «Où sont les lesbiennes ?» se pose toujours, selon l'intitulé du 4^e numéro de la revue *Miroir/Miroirs* (2014).

6. Mot-valise forgé par Derrida à partir de «phallocentrisme» et «logocentrisme», ici confondus, et signifiant le fait que la posture d'autorité discursive est pensée comme étant intrinsèquement masculine. La valorisation de la pensée phallogocentrée disqualifie tout ce qui relève de l'affect, associé au féminin.



penser ailleurs, avec un sujet dominé, altérisé par la culture. Indubitablement, ce déplacement invite à adopter un autre point de vue, à mettre en doute les schémas normatifs. Intégrant le point de vue de l'autre, je dissous déjà un peu les différences. Je ne suis plus que moi, je suis un peu cet autre.

À la parution de son roman *Annabel*, qui met en scène un personnage intersexué, Kathleen Winter racontait : « J'ai noté récemment que tous les écrivains et artistes que j'admire sont gais. Jeanette Winterson, Ali Smith, aussi. Je ne sais pas trop quoi en conclure. Est-ce que, comme femme artiste, il vaut mieux ne pas se trouver à l'extrême du spectre de la féminité pour pouvoir vraiment remettre en question ce qu'il faut remettre en question pour produire de l'art puissant ? »⁷ (Lalonde, 2012). De la même façon, il faut prendre acte de la contribution majeure des penseuses lesbiennes à la pensée féministe, ce que je ne manque jamais de faire remarquer à mes étudiants-es : Butler, Causse, Delphy, Despentès, Millett, Wittig, et j'en passe... Ce que le féminisme contemporain doit à la pensée lesbienne, il faut le mesurer.

Car aussi bien la théorie que la fiction émanant du point de vue lesbien a cet effet de décentrer les fictions communes et de déployer un imaginaire lesbophile. Il y a une quinzaine d'années, quelques jours après avoir lu pour la première fois « La contrainte à l'hétérosexualité » d'Adrienne Rich, ma fille, alors âgée de 5 ou 6 ans, se projetant dans l'avenir, venait de réaliser qu'elle ne vivrait pas toujours avec nous, ses parents, sous notre toit – éventualité qui semblait alors catastrophique. Je lui ai alors répondu : « T'inquiète, ce sera comme quand nous allons rendre visite à mes parents ou à ceux de ton père. Tu viendras nous visiter, avec ton chum... ». Là, en une fraction de seconde, quelque chose s'est inséré dans la pensée. Une semaine plus tôt, ma phrase se serait fort probablement terminée là : « tu viendras nous visiter, avec ton chum », point barre. Mais voilà qu'un élément nouveau faisait en sorte que la phrase se poursuivant d'elle-même : « avec ton chum, ou ta blonde ». Ainsi, les imaginaires se transforment, de génération en génération⁸. Les enfants d'aujourd'hui grandissent avec cette possibilité d'avoir des conjoints-es ou des partenaires de même sexe ; possibilité qui a toujours existé, mais qui n'était pas nommée, qui restait cachée et qui, de ce fait, même lorsque découverte, conservait la marque du tabou.

* * *

« Technologie du genre » au même titre que les autres productions de la socioculture, la littérature peut reconduire les modèles identitaires normatifs et conforter le *statu quo* ou en produire de nouveaux et transformer les représentations – qui, à leur tour, transforment les schémas mentaux. Il s'agit donc de réimaginer les modèles identitaires de genre, et les rapports entre les sexes. Si je n'avais pas peur du ridicule, je parlerais même d'une « ré-ingénierie » de l'articulation entre sexe, genre et sexualité (comme on parle d'une « ré-ingénierie de l'État »). Il s'agit en effet de – je cite wiki, une fois n'est pas coutume – « réorganis[er] un système d'information existant ». Système d'information, « appareil sémiotique » (Navarro-Swain, 1998), c'est bien ce qu'est le « système de sexe/genre » (Rubin, 1998 : 6), qui nous chacun des éléments se trouvant sur l'axe sexe/genre/désir (Butler, 2005). Et voilà que l'appareil traditionnel, construit sur la binarité, apparaît insuffisant pour traduire la complexité des identités contemporaines, des manières d'être au monde et des rapports humains que ces identités engagent.

7. On tique sur la façon dont elle pose les lesbiennes comme « à l'extrême du spectre de la féminité », mais là n'est pas notre propos.
8. Le film *The Hours* (2002), adapté par Stephen Daldry du roman éponyme de Michael Cunningham, figure cela de belle façon : chacune des trois périodes représentées comporte une scène où un enfant voit deux adultes du même sexe s'embrasser : la petite fille de Vanessa Bell voit Virginia et Vanessa s'embrasser sur le bouche ; Richie, le fils de Laura Brown (interprété par Julianne Moore) voit sa mère et la voisine s'embrasser ; c'est celui-ci que l'on voit adulte dans la troisième partie du film. Ainsi est illustrée l'évolution du statut de l'homosexualité, de sa marginalisation (Bloomsbury, dont faisaient partie les deux sœurs Bell, était un groupe d'artistes marginaux post-aristocratiques) jusqu'à sa relative démocratisation dans un New York contaminé par le sida (l'amie de Richie, Clarissa Vaughan l'éditrice incarnée par Meryl Streep, est elle aussi lesbienne), en passant par ce qu'on pourrait appeler un creux dépressionnaire dans l'Amérique maccarthyste. Où l'on voit l'œuvre du travail que la transmission de nouveaux possibles dans l'imaginaire peut accomplir au cours d'un siècle.



Selon Marie-Hélène Bourcier et Alice Molinier, l'un des principaux enjeux actuels du féminisme est précisément de «réduire ses effets excluants» (Bourcier et Molinier, 2012 : 11). La lecture de l'autre-lesbienne permet de saper ces effets. Le féminisme a tout intérêt à dénouer les liens entre sexe, genre et désir, pour désenclaver chacune et chacun des contraintes que nous a imposées le patriarcat, et contrer l'homophobie. Et la littérature peut aider à faire ça. Écrire le personnage lesbien, lire le personnage lesbien, lire la penseuse lesbienne, et pas seulement dans nos cours de théories féministes, pas seulement dans nos cours d'écriture des femmes : c'est un activisme qui n'est pas vain.

Références

- BOURCIER, Marie-Hélène et Alice MOLINIER. 2012. *Comprendre le féminisme*, Paris : Max Milo.
- BRUNER, Jérôme. 1991. ... *car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*, Paris : Eshel.
- BUTLER, Judith. 2005 [1990]. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. de l'anglais par Cynthia Kraus, Paris : La Découverte.
- CASTORIADIS, Cornelius. 1999. *L'institution imaginaire de la société*, Paris : Seuil.
- CERVILLE, Maxime. 2013. « La politique des différences », dans *Stuart Hall. Identités et cultures 2. Politiques des différences*, Paris : Amsterdam, 2013, p. 9-18.
- CRAIN, Caleb. 2014. « How much Gay Sex should a Novel Have ? », *Newyorker.com*, mis en ligne le 23 avril 2014, En ligne : <http://www.newyorker.com/books/page-turner/how-much-gay-sex-should-a-novel-have> Consulté le 12 avril 2016
- ECO, Umberto. 2010. « Quelques commentaires sur les personnages de fiction », *SociologieS*, Dossier « Émotions et sentiments, réalité et fiction », mis en ligne le 01 juin 2010, En ligne : <http://sociologies.revues.org/3141>. Consulté le 26 septembre 2014.
- FARRUGIA, Francis. 2010. « Socio-anthropologie de la connaissance », *SociologieS* [En ligne], castroDossier « Émotions et sentiments, réalité et fiction », mis en ligne le 01 juin 2010, En ligne : <http://sociologies.revues.org/3140>. Consulté le 26 septembre 2014.
- FINTZ, Claude. 2009. « Les imaginaires des corps dans la relation littéraire », *Littérature*, n° 153, p. 114-131. En ligne : <http://www.cairn.info/revue-litterature-2009-1-page-114.htm>. Consulté le 12 avril 2016
- FINTZ, Claude. 2010. « L'identité en procès. L'émergence d'un *nous* inédit – une “identité” en imagination », dans *Identités culturelles d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de Mercedes MONTORO ARAQUE, Berne : Peter Lang, coll. « Currents in Comparative. Romance Languages and Literatures », p. 41-54.
- HALBERSTAM, Judith. 2011. *The Queer Art of Failure*, Durham : Duke University Press.
- HAMON, Philippe. 1995. « L'épidictique : au carrefour de la textualité et de la socialité », *Discours social/Social discourse*, vol. 7, n° 3-4, p. 85-90.
- LALONDE, Catherine. 2012. « Ni homme, ni femme, ni monstre. Entretien avec Kathleen Winter », *Le Devoir*, 5 mai. En ligne : <http://www.ledevoir.com/culture/livres/349196/entretien-avec-kathleen-winter>. Consulté le 12 avril 2016
- LÉVESQUE, François. 2014. « Femmes, femmes : mode d'emploi. La cinéaste Chloé Robichaud explore l'univers lesbien dans une websérie ludique et dénuée de clichés », *Le Devoir*, 15 janvier. En ligne : <http://www.ledevoir.com/culture/television/397294/femmes-femmes-mode-d-emploi>. Consulté le 11 mars 2016





Miroir/Miroirs, « PLUS GOUINE LA VIE ? Où sont les lesbiennes ? », n° 4, 2014.

NAVARRO SWAIN, Tania. 1998. « Au-delà du binaire : les queers et l'éclatement du genre », dans *Les limites de l'identité sexuelle*, sous la dir. de Diane LAMOUREUX, Montréal, Remue-ménage, p. 135-149.

RICH, Adrienne. 1981. « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, p. 15-43.

RUBIN, Gayle. 2001. « Penser le sexe. Pour une théorie radicale de la politique de la sexualité », dans *Marché au sexe*, Gayle RUBIN et Judith BUTLER, trad. de l'anglais par Éliane Sokol et Flora Bolter, Paris : EPEL, coll. « Les grands classiques de l'érotologie moderne », p.63-134.

_____. 1998 [1975]. *L'économie politique du sexe. Transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre*, trad. de l'anglais par Nicole-Claude Mathieu, *Cahiers du Cedref*, n° 7.

SALMON, Christian. 2007. *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris : La Découverte.



À propos des auteurs-es

Christine Bard est professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers, en France. Elle est membre du Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO), directrice de *Confluences*, structure fédérative des laboratoires en sciences humaines de l'Université d'Angers. Elle préside, depuis sa création en 2000, l'association Archives du féminisme, qui a fondé le Centre des archives du féminisme à la bibliothèque universitaire de Belle-Beille à Angers. Active à *Clio. Histoire, femmes et sociétés* de 1995 à 2005, elle participe également à la rédaction des revues *Histoire@politique* et de *Travail, Genre et Sociétés*. Elle est également la coordinatrice scientifique de Musea, musée virtuel d'histoire des femmes et du genre. Elle dirige le programme de recherches interdisciplinaires GEDI : Genre et discriminations sexistes et homophobes (2014-2017).

Après une thèse sur les féminismes en France de 1914 à 1940, elle a étendu ses recherches à l'antiféminisme, à la mode «garçonne» des années 1920, aux femmes travesties, à la signification politique du vêtement. Ses travaux s'articulent autour de la peur de l'indifférenciation des sexes et des genres. Elle a publié, entre autres : *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes. 1914-1940*, Fayard, 1995 ; *Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Flammarion, 1998 ; *Les Femmes dans la société française au xx^e siècle*, Armand Colin, 2001 ; *Une histoire politique du pantalon*, Le Seuil, 2010 ; *Ce que soulève la jupe – Identités, transgressions, résistances*, Autrement, 2010 ; *Le féminisme au-delà des idées reçues*, Le Cavalier bleu, 2012.

Janik Bastien-Charlebois est professeure au Département de sociologie de l'UQAM. Elle est aussi chercheuse au groupe partenarial Cultures du témoignage, à la Chaire de recherche sur l'homophobie, et membre de l'Institut de recherche et d'études féministes. Son projet de recherche actuel porte sur l'émergence de la parole intersexe. Outre l'ouvrage «La virilité en jeu : perception de l'homosexualité masculine par les adolescents», elle a publié l'article «Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité» dans la revue *Reflets* et rédigé «Femmes intersexes : sujet politique extrême du féminisme», paru en 2014 dans la revue *Recherches féministes*. Elle est ouvertement engagée dans les luttes politiques intersexes.

Isabelle Boisclair est professeure titulaire en études littéraires et culturelles à l'Université de Sherbrooke. Ses recherches portent sur les représentations de l'identité de sexe/genre et de la sexualité dans les textes littéraires. Elle a publié *Ouvrir la voix/e. Le processus constitutif d'un sous-champ littéraire féministe au Québec (1960-1990)* (Nota bene, 2004) et a dirigé la publication de trois collectifs, *Lectures du genre* (remue-ménage, 2002), *Nouvelles masculinités? L'identité masculine et ses mises en question dans la littérature québécoise* (Nota bene, 2008) en collaboration avec Carolyn Tellier, puis, en collaboration avec Catherine Dussault Frenette, *Art, littérature, représentations* (Remue-ménage, 2013). Elle a également co-signé, avec Lucie Joubert

et Lori Saint-Martin, *Mines de rien. Chroniques insolentes*, (Remue-ménage, 2015). Elle est membre du VersUS (Groupe de recherche en études littéraires et culturelles comparées du Canada et du Québec de l'Université de Sherbrooke), du RéQEF (Réseau québécois en études féministes) et du comité international de la revue *Nouvelles Questions Féministes*.

Dominique Bourque s'intéresse aux créations et autoreprésentations des personnes marginalisées, exilées et/ou racisées. Spécialiste de l'œuvre de fiction de Monique Wittig, elle a publié *Écrire l'inter-dit. La subversion formelle dans l'œuvre de Monique Wittig* (L'Harmattan, 2006) et codirigé les trois ouvrages suivants : *De l'assignation à l'éclatement. Continuités et ruptures dans les représentations des femmes* (avec Caroline Désy et Francine Descarries, Cahiers de l'IREF, coll. Agora, n° 5, 2013), *Femmes et exils. Formes et figures* (avec Nellie Hogikyan, Presses de l'Université Laval, 2010) et *Ces pays qui m'habitent. Expressions d'artistes canadiens d'origine arabe* (avec Aïda Kaouk, Musée canadien des civilisations, 2003). Elle enseigne depuis 2003 à l'Institut d'études des femmes et au Département de français de l'Université d'Ottawa.

Line Chamberland est professeure au Département de sexologie et titulaire de la Chaire de recherche sur l'homophobie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Sociologue de formation et féministe de longue date, elle a réalisé plusieurs recherches sur les différentes formes d'exclusion sociale des personnes faisant partie de groupes minorisés en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Elle mène la plupart de ses travaux en partenariat avec divers organismes associatifs, syndicaux et gouvernementaux. Elle a reçu le prix Pierre-Dansereau 2014 de l'ACFAS soulignant l'engagement social d'un chercheur.

Amélie Charbonneau est chargée de recherche pour le GRIS-Montréal (Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal) et elle est étudiante à la maîtrise avec mémoire en communication publique (Université Laval). Son mémoire porte sur les représentations sociales des lesbiennes dans la presse LGBT au Québec.

Etienne Deshoulières est avocat au barreau de Paris spécialisé en droit de l'internet. Il est diplômé des universités Panthéon-Assas (Paris, France), Humboldt (Berlin, Allemagne) et APU (Cambridge, Angleterre). Etienne Deshoulières milite au sein de l'association française SOS homophobie, où il anime la commission chargée de réagir face aux propos homophobes. Il a fait un fructueux séjour de recherche sur les injures homophobes à Montréal, afin d'éclairer les concepts de droit français à la lumière des théories féministes nord-américaines.

Caroline Désy est agente de recherche et de planification à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'Université du Québec à Montréal. Titulaire d'un doctorat en sociologie, elle est spécialiste des mouvements sociaux et de l'analyse des courants idéologiques par l'analyse du discours. Elle a publié sur le discours journalistique dans le Québec des années trente, la mémoire et l'identité, ainsi que sur les pratiques de résistances altermondialistes.

Rosine Horincq Detournay est psychologue clinicienne et psychothérapeute. Elle a d'abord travaillé sur le terrain avec des jeunes et des familles, au sujet des maltraitements et des violences. Son parcours l'a ensuite amené à devenir superviseuse d'équipes et formatrice pour les professionnels-les de la santé, de l'aide aux personnes, etc. Ensuite, elle s'est intéressée aux questions de développement des identités et de santé LGBT et elle tente actuellement d'articuler une analyse des rapports sociaux de sexe, féministe, avec la prévention de l'homophobie et de l'hétérosexisme, tant dans le cadre de ses recherches que de la formation des professionnels-les et du développement d'outils à destination des jeunes.



Bruno Laprade est militant auprès des jeunes LGBTQ et doctorant en sémiologie à l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur la représentation de l'homosexualité et l'usage du témoignage par les minorités sexuelles.

Christelle Lebreton est titulaire d'un doctorat en sociologie, avec concentration en études féministes. Membre de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM, elle est chargée de cours à l'École de travail social et à la Faculté des sciences humaines de cette même université. Elle s'intéresse à la socialisation des filles et des femmes, notamment l'articulation entre rapports sociaux de sexe et contrainte à l'hétérosexualité.

Sabrina Maiorano est bachelière et maîtresse ès arts en sexologie, en plus d'être titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art avec concentration en études féministes. Elle poursuit actuellement un doctorat en sexologie. Ses recherches portent principalement sur les minorités sexuelles, les sexualités alternatives et la pornographie. Ce qui l'intéresse particulièrement, c'est la dimension politique de la sexualité et les enjeux féministes qu'elle soulève. Son mémoire de maîtrise, supervisé par Thérèse St-Gelais, prix du meilleur mémoire 2015 de l'IREF pour la Faculté des arts, examine la représentation du sadomasochisme lesbien et du gode-ceinture (*strap-on dildo*) en art contemporain dans les œuvres d'artistes lesbiennes. Sabrina travaille également comme adjointe de recherche pour le projet « Pornographie critique, féministe, queer et post-pornographie : contours d'une pratique émergente », sous la direction de Julie Lavigne.

Nathalie Ricard est doctorante en anthropologie à l'Université Laval, où elle a aussi enseigné l'anthropologie du genre. Sa thèse porte sur les notions et pratiques de justice mobilisées par les personnes qui se réfugient au Canada en raison de leur orientation sexuelle ou\et de leur identité de genre violentées. Nathalie Ricard possède une formation comme infirmière (UdM) et une maîtrise en intervention sociale (UQAM), avec une concentration en études féministes. Ses expériences de travail et comme militante teintent son approche méthodologique. Ses publications portent sur les familles homoparentales, sur la vie sociale des droits des minorités sexuelles au Canada et au Québec, sur les enjeux d'immigration, sur la performativité du genre et sur l'anthropologie juridique.

Lori Saint-Martin est professeure titulaire au Département d'études littéraires de l'UQAM et coordonnatrice de la recherche à l'IREF. En plus d'un roman (*Les portes closes*, 2013) et de trois recueils de nouvelles, elle a publié une douzaine d'essais, dont *Le Nom de la Mère. Mères, filles et écriture dans la littérature québécoise au féminin*, *La voyageuse et la prisonnière. Gabrielle Roy et la critique au féminin* et *Postures viriles. Ce que dit la presse masculine*. Avec Isabelle Boisclair et Lucie Joubert, elle a fait paraître *Mines de rien. Chroniques insolentes*. Avec Paul Gagné, elle a traduit de l'anglais au français quelque 90 romans et essais et a remporté trois fois le prix du Gouverneur général. Elle traduit aussi de l'espagnol vers le français.

Olivier Vallerand est architecte et doctorant en architecture à l'Université McGill. Ses recherches portent sur les critiques queers de l'espace domestique et leurs représentations dans des installations d'art et d'architecture. Il s'intéresse aussi aux espaces commerciaux, aux liens entre culture populaire et architecture, à la place de l'identification personnelle et collective dans la conception et l'expérience d'espaces architecturaux et urbains et à la présence de minorités dans la pratique et l'histoire de l'architecture. Ses recherches et sa création s'appuie aussi sur un engagement social, politique et communautaire développé depuis 15 ans dans des organismes communautaires et étudiants. Il est bénévole démystificateur depuis 2001 au GRIS-Québec et au GRIS-Montréal, où il est depuis 2009 coordonnateur à la recherche.















